

HISTOIRE  
DES  
TROIS DERNIERS PRINCES

DE LA MAISON

DE CONDÉ

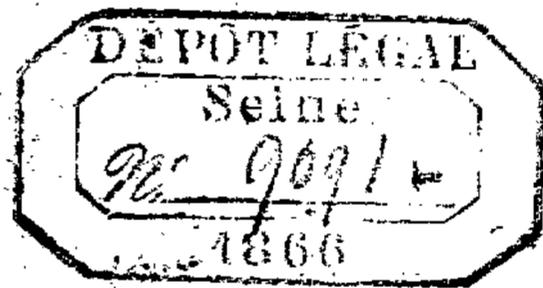


PRINCE DE CONDÉ — DUC DE BOURBON  
DUC D'ENGHEN

D'APRÈS LES CORRESPONDANCES ORIGINALES ET INÉDITES DE CES PRINCES

PAR

J. CRÉTINEAU-JOLY



27.

TOME PREMIER

PARIS

AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX

M DCCCLXVII

Tous droits réservés

1866

---

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE

Rue de Fleurus, 9, à Paris.

---



LE DUC D'ENGHIEN.

Baudry sc

*Bibliothèque de Versailles*  
*Voire du Musée de Versailles.*

royal Éditeur. Paris.

Imp. Ch. Chardon aîné. Paris.

## AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Il n'y a pas encore un an, lorsque je publiai la seconde édition des *Mémoires du cardinal Consalvi*, je pus, sans trop d'orgueil, m'exprimer ainsi aux pages 14 et 15 de l'introduction.

« Tout ce qu'il a écrit et laissé sur cette terre pour glorifier l'Église et rendre hommage à la vérité va être mis en lumière et traduit sans aucune altération.

« J'ai dit *traduit*, parce que le texte italien de Consalvi n'a point encore été imprimé, et que la publication française devance la publication de l'original. Cette faveur inusitée, qui n'était pourtant pas sans danger, n'a éveillé aucun soupçon et n'a excité aucune jalousie. Dans le monde religieux, politique et littéraire, elle n'a pas soulevé la plus simple et la plus naturelle des objections. Personne n'a formulé tout haut une question que chacun devait s'adresser tout bas. On n'a même pas demandé ou cherché les motifs d'une combinaison sans exemple et qui s'expliquera en son lieu et en son temps. La probité

de mon nom a suffi pour garantir l'authenticité de l'ouvrage. Dans leurs révélations aussi bien que dans leurs appréciations, les *Mémoires du cardinal Consalvi* ont été acceptés sur ma seule parole. Au milieu d'un siècle pour qui le doute est un besoin, un plaisir de l'intelligence ou un calcul de l'esprit, Consalvi, initiant l'histoire à des faits complètement ignorés, brisant plus d'un piédestal et luttant avec gloire contre les triomphateurs d'un jour, Consalvi a l'insigne mérite de faire foi, même alors que son style passe dans une langue étrangère, sans offrir encore le contrôle du texte original que j'ai entre les mains. La presse de toutes les croyances et de toutes les couleurs s'est, à l'unanimité, interdit le droit de négation, de discussion ou d'argutie. Elle a cru d'emblée, parce qu'il était impossible de nier l'évidence ou de suspecter une loyauté aussi éclatante. Ce bonheur rejaillit sur moi pour la plus mince des parts; mais, en publiant la deuxième édition des *Mémoires du cardinal*, je serais trop ingrat si je ne constatais pas ce succès extraordinaire, où la confiance n'attend point la preuve matérielle et se contente de la preuve morale, qui resplendit comme la lumière. »

En donnant aujourd'hui l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, en évoquant leur correspondance originale et inédite qui jette une lumière si inattendue sur les événements militaires ou politiques auxquels le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien prirent part, je pouvais très-certainement me flatter d'obtenir la même confiance. Mais, dans ces derniers temps, il s'est élevé, en France et en Allemagne, une vive polé-

mique sur un ouvrage contenant des lettres de la reine Marie-Antoinette.

Cette polémique m'a fait réfléchir; et comme je crois que, dans l'intérêt du public aussi bien que pour l'honneur des écrivains, il est toujours bon d'éviter de pareilles discussions, je m'empresse de faire la déclaration suivante.

Toutes les lettres, notes ou papiers secrets, qui servirent à composer ce livre ou à former mon opinion sur tel ou tel fait, sur tel ou tel personnage, se trouvent, à partir de ce moment, à la disposition des intéressés et des curieux. Chacun aura, sans restriction aucune, le droit de les examiner, de les contrôler ou de les consulter.

Je n'ai point cherché à faire une œuvre de récrimination, encore moins de vengeance. J'ai toujours pensé que les haines ou les affections de parti devaient s'effacer devant la vérité. A l'aide de ces documents ignorés et maintenant mis en lumière, la vérité se dégage. Le lecteur pourra donc porter un jugement plus sain et moins entaché de prévention sur les hommes et sur les choses.

Par une lettre datée de Rome, 2 mars 1658, le grand cardinal Pallavicini, écrivant au marquis Durazzo, se justifiait en ces termes d'avoir été plus que sévère à l'égard d'un souverain pontife, dans son *Histoire du Concile de Trente*. « Lo storico non è panegirista; e lodando meno, loda assai più di qualunque panegirista<sup>1</sup>. »

1. « L'historien n'est point un panégyriste; et quelque réservées que soient ses louanges, elles font toujours plus d'effet que celles d'un panégyriste. »

Ces paroles d'un grave écrivain sont du plus salu-  
taire exemple. Dans cette histoire des trois derniers  
Condés, où tant de noms, glorieux ou coupables, se  
trouvent mêlés, j'ai dû, en parlant des uns et des au-  
tres, faire effort pour me tenir aussi bien à distance  
du Capitole que des Gémonies. C'est au public à dire  
si j'ai réussi dans la tâche qu'un devoir sacré m'im-  
posait.

J. CRÉTINEAU-JOLY.

---

HISTOIRE  
DES  
TROIS DERNIERS PRINCES  
DE LA MAISON DE CONDÉ.

---

CHAPITRE I.

Les Condés et la branche de Laurier. — Naissance de Louis-Joseph de Bourbon. — Son éducation. — Pourquoi il écrit un *Essai sur la vie du grand Condé*. — Son portrait. — Il épouse la princesse de Rohan-Soubise. — Sa première campagne comme volontaire. — Son intimité avec Chevert. — Bataille d'Hastembeck. — Le prince de Condé enlève les batteries du duc de Cumberland. — Les Anglais capitulent à Closterseven. — Condé à Hetzelberg. — Il dégage les Français à Minden et s'empare de Meppen. — Le prince de Condé et le duc de Brunswick. — Condé vainqueur à Grummingen. — La victoire de Johannisberg. — Brunswick vaincu et blessé. — Le duc de Brunswick reçu à Chantilly, après la paix, comme un hôte et un ami. — Les fêtes princières et les plaisirs littéraires de Condé. — Ses principes religieux et monarchiques en opposition aux idées philosophiques. — Sa liaison avec le Dauphin fils de Louis XV. — Le prince de Condé protège les Jésuites persécutés. — Il devient le bienfaiteur de Joseph et de Napoléon Bonaparte. — Sa popularité en Bourgogne dont il est gouverneur. —

Son impartialité dans les querelles des parlements avec la cour. — Il rédige la protestation des princes du sang contre la suppression de cours judiciaires. — Il est exilé par le ministère et rappelé par le roi. — Mort de Louis XV. — Louis XVI entouré d'utopistes et d'esprits systématiques. — De quelle manière les ministres libéraux entendent la liberté individuelle. — Les réformes militaires du comte de Saint-Germain. — Le prince de Condé s'y oppose au nom de l'armée. — Insurrection des colonies américaines contre l'Angleterre. — Franklin, ambassadeur des États-Unis, vient à Chantilly solliciter le concours du prince de Condé. — Les trois Condés au camp de Saint-Omer. — Caractère et portrait du duc de Bourbon. — L'amoureux de quinze ans. — Son mariage avec la princesse Bathilde d'Orléans. — La cour de Versailles. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon. — On les envoie tous deux au camp de Saint-Roch, devant Gibraltar. — Lettre du duc de Bourbon à son père. — La princesse Louise de Bourbon. — Son caractère et ses idées religieuses. — On la destine à épouser le comte d'Artois. — Elle est nommée abbesse de Remiremont. — Louise de Condé et M. de la Gervaisais. — Naissance du duc d'Enghien. — Les funestes pronostics. — Son éducation. — Son enthousiasme pour l'histoire du grand Condé. — La Révolution française. — Condé et Mirabeau. — Le *Mémoire des Princes* rédigé par Louis-Joseph de Bourbon. — La Révolution le redoutait. — Sous prétexte de concorde on amène Louis XVI à le prier de sortir de France. — Trois jours après la prise de la Bastille, Condé prend la route de l'exil. — Causes premières de l'émigration. — La guerre civile et l'étranger. — Condé et les puissances. — Les gouvernements de l'Europe ne veulent rien comprendre à la révolution. — Ils y applaudissent en secret parce qu'ils en espèrent l'abaissement et le partage de la France. — Manifeste du prince de Condé à la noblesse française. — L'Assemblée nationale confisque ses biens. — Les patriotes font le sac de Chantilly. — La convention de Pilnitz. — Le roi de Suède, Gustave III, et le prince de Condé. — Leur plan de campagne. — Tableau de l'émigration. — L'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse. — La Révolution déclare la guerre. — L'armée de Condé. — Politique du cabinet de Vienne. — Ses intérêts avant ses principes. — Correspondance secrète du prince de Condé avec son fils le duc de Bourbon. — Les Prussiens et les diamants de la couronne. — Les émigrés sans munitions et sans pain. — Lettre du prince de Condé à l'empereur François II. — Il empêche la dislocation

du corps des émigrés. — Son entrevue avec le feld-maréchal Wurmser. — Reprise de la redoute de Belheim. — Patriotes et émigrés. — Condé enlève les lignes de Weissembourg. — Les habitants d'Haguenau et de Strasbourg proposent à Condé de livrer leurs villes au roi de France. — Les Autrichiens s'y opposent. — Combat de Berstheim. — Le duc de Bourbon est blessé. — Premières armes et premiers succès du duc d'Enghien. — Les émigrés et les Autrichiens devant Haguenau. — Les Autrichiens en déroute sont protégés par l'armée de Condé.

Nous commençons cet ouvrage sous une pénible impression; nous l'achèverons dans un sentiment de tristesse et de pitié. Nous allons conduire le deuil de la plus grande race militaire que la France ait vu briller à la tête de ses armées.

Pour arracher des larmes ou exciter l'admiration, pour faire pâlir de terreur ou rougir de honte, il ne faudra avoir recours à aucun artifice oratoire. Dans leur correspondance familière, les trois derniers Condé et la princesse, qui échangea ce nom héroïque contre celui de sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, se racontent ou peignent, au jour le jour, les dénûments, les amertumes et les angoisses de l'émigration, les magnificences de la fidélité et le bonheur puisé dans l'accomplissement du devoir.

C'est l'histoire de la Révolution, saisie sur place de l'autre côté du Rhin et s'écrivant sur les champs de bataille, au milieu de toutes les tribulations de l'exil et des imprécations d'une multitude patriotiquement fanatisée. Le drapeau blanc flotte en face du drapeau tricolore, et la vieille France, l'épée à la

main, se dresse, fière de sa pauvreté, devant la France nouvelle, qui s'enrichit de ses dépouilles. Les victoires de Berstheim et de Biberach, remportées par les trois Condés sur l'armée républicaine, contrebalancent les victoires de Jemmapes, de Marengo et de Hohenlinden.

Ces lettres intimes, dont jusqu'à présent personne n'avait soupçonné l'existence, sont en notre possession. C'est le plus beau, le plus digne monument qui puisse être élevé de main d'homme à la mémoire du jeune martyr, fusillé dans le fossé de Vincennes et à celle du vieillard voué au suicide de Saint-Leu par la cupidité et la complaisance. Et, comme en parlant de Condé, il est impossible de ne pas se souvenir de Bossuet, nous dirons avec le grand évêque de Meaux<sup>1</sup> : « Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. »

Les Condés formaient une branche de la maison de France. Nos pères, toujours admirateurs d'une intrépidité qui se transmettait avec le sang, toujours prêts à caractériser d'un mot heureux les hommes et les choses, avaient donné à cette branche de la famille royale le surnom de la Branche de Laurier.

Jamais désignation ne fut plus méritée et plus

1. Bossuet. *Oraison funèbre de Henriette de France, reine d'Angleterre.*

populaire, car du premier Condé, Henri de Bourbon, né le 7 mai 1530, et frère cadet d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et père de Henri IV, jusqu'au duc d'Enghien tombé, en 1804, sous des balles bonapartistes, tous sont Français par leurs vertus comme par leurs passions, par leurs qualités comme par leurs défauts. Tous naissent soldats, tous se révèlent d'instinct grands capitaines.

Dans chacun de ces princes, patriarches de la gloire, et traversant nos annales, enseignes déployées, il y a cet esprit à brûle-pourpoint et cette séve nationale que la chanson du Béarnais immortalise. Ce sont, de génération en génération, des Diables à quatre doublés d'un Vert-Galant.

Louis-Joseph de Bourbon, qui sera le chef de la noblesse émigrée et le vétéran de ces guerres, auxquelles il prit la plus large part, était le quatrième descendant du grand Condé. Il naquit à Paris, le 9 mars 1736. La mort du duc de Bourbon, son père, connu dans l'histoire sous le titre de M. le Duc, le laissa orphelin à l'âge de cinq ans. Au sortir des saturnales de la Régence, saturnales qui sous le règne de Louis XV, allaient se régulariser et servir de prélude et peut-être de justification anticipée aux crimes dont la Révolution française se souillera, le jeune prince de Condé comprit de bonne heure qu'il devait à ses aïeux et à lui-même d'avoir des sentiments aussi élevés que le rang où Dieu l'avait mis. Il s'efforça de se préserver de cette

gangrène qui, après avoir empoisonné la cour, commençait à monter au cœur de la bourgeoisie. Ses maîtres lui avaient proposé le grand Condé pour modèle; il fit de la vie du héros l'objet de ses études privilégiées et de sa reconnaissante admiration. Bientôt, à l'exemple de César, il écrivit comme il combattait, *eodem animo scripsit quo bellavit*, et dans une note manuscrite, Louis - Joseph de Bourbon nous apprend de quelle manière le disciple du vainqueur de Rocroi devint son historien.

« Le rang où le sort m'a fait naître, dit-il, l'éducation que j'ai reçue, le nom que je porte et la carrière que j'ai suivie m'ont sans cesse remis sous les yeux la célébrité du plus illustre de mes pères. A peine pouvais-je entendre, que mes oreilles ont été frappées du nom du grand Condé; mes instituteurs m'en ont parlé par devoir, mes parents pour élever mon âme, mes amis pour encourager mon zèle, tout le militaire enfin par l'enthousiasme toujours subsistant que ce héros inspire et par bonté pour un de ses descendants. Quoique j'aie toute ma vie dévoré son histoire, beaucoup de particularités, beaucoup de dates échappaient à ma mémoire, et quand on en parlait devant moi, j'étais honteux de ne pouvoir pas dissiper avec certitude les doutes qui s'élevaient dans la conversation sur quelques faits ou quelques époques de la vie de mon trisaïeul. Pour m'éviter cette petite humiliation, car c'en était une à mes yeux, j'ai pris la plume pour inculquer

mieux dans ma mémoire tout ce qui avait rapport à ce grand homme. Je comptais prendre simplement des notes dans la plupart des livres qui parlent de lui, mais l'admiration et l'intérêt que m'inspirait sa vie prolongeaient, malgré moi, le charme que je trouvais à m'en occuper, et je me suis trouvé, sans m'en apercevoir, avoir fait un ouvrage plus considérable que l'espèce d'abrégé chronologique que je m'étais proposé. »

Riche des dons du ciel, comblé de tous les biens de ce monde, il se faisait en plein dix-huitième siècle, dans cette ère qui a le sublime du frivole et de l'oubli, un devoir, une étude et un bonheur de rendre un secret hommage à son plus glorieux ancêtre. Néanmoins, il imposait silence à son admiration pour déplorer « les malheurs et l'aveuglement du rebelle. » ou, à propos du siège de Lérida et de la tranchée ouverte devant cette place au son du violon, il formulait son blâme en ces termes : « Ce n'est point faire injure aux grands hommes que d'avouer leurs erreurs. Un peu trop de présomption égara, sans doute, ce jeune prince que la fortune avait toujours favorisé jusqu'alors; et quand le succès du siège aurait été plus heureux, les violons seraient toujours de trop dans son histoire comme dans la tranchée. »

Ces jugements sur le sujet coupable portant les armes contre son roi et contre son pays révèlent d'un seul trait le caractère de Louis-Joseph de

Bourbon. Son *Essai sur la vie du grand Condé* ne devait jamais voir le jour. Les événements en décidèrent autrement<sup>1</sup>, et ce livre vint attester de quel pur patriotisme et de quelle force d'âme était doué le prince qui, à son début dans la vie, osait faire preuve d'une pareille impartialité.

Être Condé et ne pas tirer l'épée, dès qu'un bruit de guerre retentit en Europe, c'eût été de la part de Louis-Joseph de Bourbon une faute irrémissible. Son éducation s'achève, il est en pleine possession de lui-même et, depuis trois années, il a épousé Charlotte-Godefride, princesse de Rohan-Soubise. Il est déjà père et n'a pas encore vu le feu. La guerre de Sept ans va s'ouvrir ; le jeune Condé court rejoindre en Allemagne l'armée aux ordres du maréchal d'Estrées. Ce n'était point un chef qui, avec l'attirail de la pompe et du luxe, alors de mode dans les camps, arrivait aux officiers et aux soldats, mais un camarade ; car comme César, dont il possédait parfaitement la langue, il disait, il prouvait à chacun : *potiùs commilito quàm dux*.

Le général devait venir en son temps, il faut

1. Le manuscrit de cet ouvrage avait échappé, pendant la Révolution, au pillage et au sac de Chantilly. Nous ignorons en quelles mains il tomba. Toujours est-il qu'en 1806, un libraire osa publier à Paris ce livre inoffensif. Mais ce livre parlait du grand Condé, et l'aïeul, tout resplendissant d'immortalité, rappelait involontairement la catastrophe de Vincennes, qui enleva à la France le duc d'Enghien, son valeureux petit-fils. C'était un remords pour Napoléon Bonaparte et une invocation au souvenir. L'ouvrage fut saisi et mis au pilon le jour même où il parut.

laisser au volontaire d'avant-garde le bonheur de voir l'ennemi de plus près. Il se trouve au milieu des anciens compagnons d'armes du maréchal de Saxe; il écoute le récit de leurs exploits, il leur promet de les renouveler. Les provoquant par son émulation ou les excitant par son belliqueux entrain, il les pousse partout où il y a un péril à braver ou une leçon à prendre, ainsi qu'il le disait modestement à Chevert<sup>1</sup>, cet enfant du hasard que la royauté et de grands talents militaires élevèrent au généralat. Chevert déjà vieux et tout couvert de gloire, était l'ami du jeune Condé. Familiarisé avec les affaires d'avant-postes, il appelle de tous ses vœux une de ces journées qui décident du sort de la campagne.

A la bataille d'Hastenbeck (26 juillet 1757) son

1. François Chevert, lieutenant général des armées du roi et grand'croix de l'ordre de saint Louis, était né à Verdun le 21 février 1695. Orphelin dès son plus bas âge, il ne connut jamais ses parents, et l'histoire se trouve dans la même ignorance. Engagé à onze ans dans le régiment de Carneau, il passa sous-lieutenant à celui de Beauce en 1710, puis de là, à force d'intrépidité, il s'éleva aux plus hauts grades de l'armée, dans un temps où, d'après les traditions révolutionnaires, les nobles seuls étaient colonels de naissance. C'est lui qui, pendant la campagne de Bohême, en 1741, et au moment de l'escalade de Prague, disait à un grenadier de son régiment, un brave à trois poils, selon son expression : « Camarade, montez le premier; je vous suivrai. Quand vous serez sur le mur, un factionnaire criera : *Vardó*. Ne répondez pas. Il lâchera son coup de fusil et vous manquera; vous tirerez et vous le tuerez. » Tout s'accomplit comme Chevert l'avait annoncé, et cet orphelin devint l'un des plus illustres généraux de la France.

souhait le plus ardent fut accompli. Il est en face des batteries du duc de Cumberland, qui font de terribles ravages dans l'armée française. Cumberland et ses Anglo-Allemands occupent une position inexpugnable, il faut l'enlever à tout prix; elle est emportée. Tandis que le prince de Condé reçoit ainsi son baptême de feu, le comte de la Touraille, chargé de modérer son impétuosité, s'approche de lui et le supplie de s'éloigner de quelques pas, afin de ne plus être autant exposé aux boulets. « Mais, s'écrie le jeune prince en souriant, je ne trouve point ces précautions dans l'histoire du grand Condé! »

Le maréchal de Richelieu succède au maréchal d'Estrées dans le commandement de l'armée. Encore plus heureux que son prédécesseur, Richelieu accule le duc de Cumberland à l'embouchure de l'Elbe; il le contraint de signer la capitulation de Closterseven. C'était un triomphe pour la France; Louis-Joseph de Bourbon y contribua pour sa bonne part. Mais, plus clairvoyant que Richelieu et les directeurs de la politique française, il prévoit promptement et annonce que cette capitulation sera violée aussitôt que les Anglais verront jour à le faire impunément. Les Anglais ne tardèrent pas à donner raison à sa perspicacité.

Il fut assez heureux pour ne pas se trouver au désastre de Rosbach, espèce de Waterloo sans combat que Frédéric II de Prusse fit essuyer à l'armée française et dont Voltaire, dans des vers salement

antipatriotiques, a eu la besoigneuse effronterie de féliciter le vainqueur<sup>1</sup>. L'année suivante (1758) lorsque le prince de Soubise, brûlant de réparer cet incompréhensible échec, se précipite sur l'ennemi, le pousse, le harcèle et ne lui accorde aucun répit jusqu'à ce qu'il l'ait complètement battu à Hetzelberg, Condé est à côté de son beau-père; il fait de la victoire une affaire de famille. La victoire, dans cette guerre si mal inspirée et si mal conduite, trahissait souvent les efforts de l'armée. Ces revers multipliés donnèrent au jeune prince une activité et une expérience qui allaient bientôt porter leurs fruits.

A la tête de la cavalerie, tantôt il lui fallut, comme à Minden, charger l'ennemi à trois reprises successives pour dégager le maréchal de Contades; tantôt comme à Meppen, sur l'Ems inférieur, il devait investir la place et astreindre son impétuosité naturelle à diriger les travaux d'un siège. Le prince

1. Ces vers se trouvent au tome LXXXVI des *OEuvres complètes de Voltaire*, p. 98, dans la lettre CXIV, adressée au roi de Prusse le 2 mai 1758.

Héros du Nord, je savais bien  
 Que vous aviez vu les derrières  
 Des guerriers du roi très-chrétien,  
 A qui vous taillez des croupières;  
 Mais que vos rimes familières  
 Immortalisent les beaux cus  
 De ceux que vous avez vaincus,  
 Ce sont des faveurs singulières.  
 Nos blancs poudrés sont convaincus  
 De tout ce que vous savez faire.

de Condé a étudié l'art de la guerre sous toutes ses faces; il a lu César, Polybe, Végèce et Vauban et assisté, les armes à la main, aux innovations introduites dans la tactique par Frédéric II. Le brillant soldat d'avant-garde est un habile ingénieur qui sait se rendre compte des obstacles et les résoudre par la science comme un problème: la garnison de Meppen met bas les armes devant lui.

Des succès plus éclatants l'attendent dans la campagne de 1762. Il a devant lui un rival de sa gloire naissante. C'est le duc héréditaire Charles-Guillaume Ferdinand de Brunswick que Frédéric II aime comme un fils et regarde comme son meilleur élève. Brunswick et Condé sont de même âge; leur valeur est aussi manifeste; leurs talents ont autant d'éclat. Tous deux, fiers de briser enfin leurs lisières avec l'épée du commandement, brûlent de se rencontrer face à face sur un champ de bataille. Les voilà en présence à Grummingen. Les deux adversaires avaient ardemment appelé ce jour, mais sages jusqu'au milieu de leur joie, ils ne veulent rien laisser au hasard. Ils ne vont ni timidement ni témérairement.

L'armée française occupe des mamelons escarpés et des ravins profondément creusés par les pluies. Brunswick calcule les difficultés de la position; afin d'en profiter, il attaque Condé qui, de chaque obstacle, sait se créer un avantage. Cette lutte de deux armées, épousant la querelle de leurs généraux et se

passionnant ainsi qu'eux pour des combinaisons militaires, dura de longues heures. Enfin le duc de Brunswick, dont les plus savantes manœuvres étaient déjouées les unes après les autres, se vit obligé de repasser la rivière de Wetter pour ne pas s'exposer à une plus retentissante défaite. Il n'avait rompu que par prudence; le combat devait donc recommencer.

Quelques jours après, il recommence en effet sur les hauteurs du Johannisberg. Le prince de Condé, en trompant son adversaire, s'est emparé de ces collines; Brunswick s'aperçoit de la faute qu'il a commise; il veut la réparer et pousse brusquement ses Prussiens à l'attaque. A la tête des grenadiers royaux, formés en colonnes et ayant ordre de ne charger qu'à la baïonnette, Condé se précipite sur l'ennemi, le culbute et le jette dans la plaine. L'ennemi tente de se rallier sous la protection de sa cavalerie. Cette cavalerie est enfoncée. Le centre de l'armée prussienne demeure encore intact. C'est le dernier espoir de Brunswick; Condé, avec son artillerie, foudroie ces masses et s'élançe contre elles au pas de charge. Le duc de Brunswick avait disputé le terrain pied à pied; il était vaincu et dangereusement blessé.

Alors son adversaire de tout à l'heure devient son admirateur et son consolateur. Il lui écrit pour lui témoigner son estime et le prier d'accepter les soins de son premier chirurgien. Quand, dans ses *Mémoi-*

res sur la guerre de Sept ans, Frédéric II raconte cette défaite, en la palliant comme roi, comme ami et comme maître du général vaincu, il s'exprime ainsi<sup>1</sup> : « Le prince héréditaire reçut des ordres pour occuper Fritzlar (30 août). Il était en marche pour Assenheim, lorsque, ayant été averti par le sieur Luckner que Friedberg et les hauteurs de Nauenheim étaient occupées par l'ennemi, il y marcha en hâte. Il attaqua les Français qu'il délogea de la hauteur ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'au lieu de combattre avec un détachement il avait affaire à l'avant-garde de l'armée de Soubise. Cette armée s'avance sur plusieurs colonnes. On l'attaque à son tour, il se défend vaillamment ; mais ayant eu le malheur d'être dangereusement blessé, ses troupes plient et ne peuvent plus se rallier. »

Tout en avouant ce qu'il appelle : *ce désastre*, Frédéric le colore et excuse le prince héréditaire Ferdinand pour reléguer dans un oubli, qui a bien son éloquence, le vainqueur et sa courtoisie. Là néanmoins ne devaient pas se borner les égards de Condé<sup>2</sup>. A la paix, Brunswick fit un voyage en France. Il

1. *Mémoires de Frédéric II, roi de Prusse*, t. II, p. 252.

2. Le 30 août 1762, le prince, dans une lettre adressée de Friedberg au duc de Choiseul, rend compte de cette heureuse journée. Il honore tous ceux qui y prirent part, et, avec une modestie du meilleur goût, il s'efface pour glorifier les autres. On y lit notamment : « Les bons conseils et les lumières de M. le marquis de Monteynard m'ont été fort utiles dans cette occasion et pendant toute la campagne. »

y avait encore un reste de chevalerie dans quelques âmes résistant au mouvement philosophique. La première visite de Brunswick fut pour le prince de Condé à Chantilly, que le roi Louis XV avait doté de plusieurs canons enlevés aux Prussiens à la bataille de Johannisberg. Ces trophées ne pouvaient réveiller dans le cœur du duc allemand que d'amers souvenirs. Condé s'est empressé de les faire disparaître, et touché de cette attention délicate, Brunswick ne put que dire : « Ah ! prince, vous m'avez vaincu deux fois : à la guerre, par vos armes ; dans la paix, par votre modestie. »

La paix lui laissait de longs jours de repos ; il les consacre à l'étude des sciences militaires, aux entretiens des savants et des hommes de lettres, et au plaisir de se montrer digne, par une splendide hospitalité, des traditions de sa famille.

Les souverains étrangers et leurs ministres s'étaient pris d'une belle passion pour les voyages. Ils accouraient tous à Paris afin de saluer inconsidérément et de gonfler de vanité les écrivains qui préparaient la Révolution ; et, soit au palais Bourbon qu'il achevait de construire, soit à Chantilly, qu'il ne cessait d'embellir, le prince se montrait heureux de faire à tous ces potentats les honneurs de la France. L'empereur Joseph II, le roi de Danemark, le roi de Suède et le grand duc héréditaire qui fut plus tard l'empereur Paul de Russie, vinrent tour à tour honorer dans sa retraite le prince guerrier qui aimait

à s'entourer de toutes les illustrations. Ses compagnons d'armes se trouvaient pêle-mêle avec les potentats de l'Europe; Buffon, le naturaliste Valmont de Bomare, Chamfort, Florian, Piron et Rameau formaient le centre de sa société littéraire. Ainsi que l'avait dit Bossuet faisant l'oraison funèbre de Condé, « sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il marchât avec une armée parmi les périls ou qu'il conduisît ses amis dans ses superbes allées, au bruit de ses jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit, c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout. »

Cette gloire lui était venue avant la trentième année. Il ne lui sera permis de l'accroître que dans la tourmente révolutionnaire; mais elle n'avait point changé son caractère et ses mœurs. C'était toujours le même homme, simple au milieu de ses prodigalités charitables, âme laborieuse dans un corps robuste, et se faisant un devoir de conscience et un point d'honneur de résister, par la parole, surtout par l'exemple, au torrent des doctrines nouvelles qui va emporter dans le même abîme la Religion ainsi que la Monarchie. En écoutant tous ces rêveurs de paradis sans serpent, tous ces maniaques de philanthropie, tous ces galants abbés de cour, tous ces gentilshommes incroyables et toutes ces femmes écervelées saper tantôt à l'aide d'une maxime sonore,

mais fausse, tantôt à grand renfort de sarcasmes ou de jeux de mots les bases de la société et les principes éternels de la justice; en voyant tous ces libres penseurs de la première heure tirer un feu d'artifice dans le ruisseau et se coaliser pour abattre un chêne avec l'intention d'en faire une allumette, le prince de Condé ne pouvait ni maîtriser son indignation ni cacher son effroi. Il s'inquiétait du présent, il se tourmentait de l'avenir. Avec le Dauphin, son ami, il cherchait le remède à tant de désastres entrevus.

Tous deux préservés de la corruption encyclopédique par une foi aussi vive qu'éclairée, tous deux réunis par une admirable conformité de goûts et de principes, et comme saint Louis leur immortel aïeul, aimant la justice bonne et roide, le descendant des Condés et l'héritier présomptif de la couronne se livraient à d'austères études et à de graves recherches administratives, afin de pouvoir un jour rendre la France plus prospère et plus soumise aux lois. Le Dauphin qui était un duc de Bourgogne sans Fénelon, se plaisait à ces entretiens confidentiels d'où il sortait toujours meilleur, toujours plus expérimenté. Leur intimité faisait la joie des bons et le désespoir des méchants.

Dans une lettre de Louis XVIII au prince de Condé, lettre datée de l'exil et écrite par un roi goutteux à un général atteint de la même infirmité, nous voyons le fils de ce Dauphin prématurément enlevé à la France, rappeler au vieux Condé des souvenirs de

jeunesse. Avec son esprit sans cesse cherché, mais souvent trouvé, Louis XVIII écrit de Gosfield, 6 février 1809.

« Vous vous souvenez sûrement, mon cher cousin, qu'au camp de Compiègne, en 1765, mon père se glorifia avec raison de ce que votre chapeau lui allait bien. Vous avez, je crois, voulu avoir à votre tour quelque chose de commun avec moi ; mais, qualité de fils à part, je ne puis m'empêcher de trouver que mon père faisait mieux de vous ressembler par la tête que vous de m'imiter par les pieds. J'ai été d'autant plus fâché de vous voir en ce moment suivre mon mauvais exemple que, pris de mon côté, nous n'avons pu nous soigner l'un l'autre. Enfin je vous en sais quitte et je vous en félicite de tout mon cœur.

« Je serai aussi bientôt tout à fait libre, et j'entrevois l'espoir d'aller dans quinze jours ou environ faire ma cour à Mme la princesse de Condé ; mais je n'ose pas encore vous l'annoncer officiellement, de peur que la goutte ne m'entende et ne revienne tout exprès pour me faire mentir ».

Respectant l'autorité de son nom et marchant toujours droit son chemin sans crainte de se briser à l'écueil, le prince de Condé annonçait, dès cette époque à laquelle Louis XVIII le fait si spirituellement remonter, qu'en politique comme en guerre, il échapperait sans lutte aux fragilités de la nature. Il devait être de la trempe de cet officier général tué en 1589 et dont Agrippa d'Aubigné en son *histoire* fait un si

curieux éloge : « Esprit et cœur ferré, homme digne des guerres civiles ». Condé ne les pressentait ni ne les désirait, mais judicieux et positif dans ce siècle de folles voluptés et de théories irréalisables, il ne se dissimulait point l'origine et les causes de l'ébranlement universel. Il s'efforçait, dans la mesure de ses droits et de ses devoirs, de le conjurer. Malgré sa vénération innée pour la majesté royale, il tenta plus d'une fois de s'opposer à des chimères dont la monarchie devait avoir autant à souffrir que la justice.

Après une lutte qui retentit encore dans le monde<sup>1</sup>, les Jésuites sont expulsés du royaume par arrêt des Parlements. Ils étaient la pierre angulaire de l'éducation publique et, comme l'a si bien dit Frédéric le Grand, les grenadiers du Catholicisme. On a nié leurs vertus et leur apostolat; il s'est même formé une franc-maçonnerie de procureurs-généraux, d'avocats, d'universitaires et d'écrivains pour nier les services rendus aux sciences et aux belles lettres par la célèbre Compagnie. En écoutant ce dernier blasphème : « Ah! s'écrie le prince, je demande grâce pour le père Jouvency et le père Catrou qui m'ont appris le latin; pour le père Petau qui m'a enseigné la chronologie et même pour le père Bourdaloue, dont les sermons valent quelquefois ceux de nos philosophes. »

La grâce si délicatement implorée ne fut pas ac-

1. Voir pour la destruction des Jésuites l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* par J. Crétineau-Joly et *Clément XIV et les Jésuites*, par le même auteur.

cordée ; le prince ne consentit pas à s'en tenir avec les persécutés à une pitié stérile. A tous les Jésuites, que l'arrêt de proscription et de confiscation laissait sans ressources, il fit distribuer des secours extraordinaires ou leur assigna des pensions sur sa fortune privée. C'était une nouvelle famille de pauvres et d'infirmes dont s'enrichissait la maison de Condé. Cette nouvelle famille y trouva comme tous les indigents le pain de l'hospitalité.

Avec sa gloire militaire, ses talents acquis et sa réputation sans tache, Louis-Joseph de Bourbon pouvait être un danger pour le trône déjà vacillant sous la décrépitude morale de Louis XV, ou un chef d'opposition contre les maîtresses et les ministres qui disposaient à leur gré de l'énervement du souverain. Ce rôle des ducs de Guise, qu'il lui eût été si facile de jouer en face d'un Valois ressuscité, et que d'autres auraient tant ambitionné, ne convenait pas plus à son honneur qu'à sa raison. Prince du sang, il ne voulut servir que d'intermédiaire, que de modérateur entre le roi et les parlements. On surexcitait les passions, on saisissait avec avidité le moindre prétexte pour se révolter mentalement ou se draper dans la toge d'un séditieux de bazoche. Le prince de Condé se tint à l'écart de ce mouvement des idées. En se portant avec la Justice tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il se fit une étude et un art de calmer les esprits, de dominer les intelligences et d'enrayer les progrès du mal. Il y avait

en lui ce que Montaigne appelle<sup>1</sup> : « le ne scay quelle congratulation de bien faire et une fierté généreuse qui accompaigne la bonne conscience. »

Le Parlement de Bourgogne est en conflit avec les ministres de Louis XV, et de génération en génération, les Condés sont gouverneurs de cette puissante province. Ils y règnent presque par l'amour qu'ils inspirent, et par les bienfaits qu'ils répandent. Tout ce qui sera de la Bourgogne, tout ce qui appartiendra à la Bourgogne est de leur domaine et de leur ressort. Et, chose qui ne doit pas être omise, c'est en Bourgogne même, au collège d'Autun, que le grand-père du duc d'Enghien se fit le bienfaiteur des Bonaparte, en fournissant à Joseph et à Napoléon, pauvres, ignorés et sans protection les moyens d'entrer dans l'artillerie<sup>2</sup>. Suivant les besoins de leur famille qui ne pouvait exaucer le vœu des deux jeunes gens, Joseph devait se destiner à l'état ecclésiastique et Napoléon à la marine.

Les Condés sont les tuteurs nés du faible et de l'indigent, les amis, les commensaux du gentilhomme ou du commerçant; mais cette renommée se transmettant du père au fils, ne doit pas s'acheter par une obligeance coupable. Le Parlement adresse des remontrances au Roi; il a prié Louis-Joseph de

1. *Essais de Montaigne*, liv. I.

2. Joseph Bonaparte était boursier pensionnaire du Roi au collège d'Autun, comme son frère Napoléon à l'école militaire de Brienne, comme leur sœur Élixa à la maison royale de Saint-Cyr.

Bourbon de les présenter. Le prince les lit, les approuve en totalité, mais, par respect pour la majesté royale, et toujours prêt à affronter les glorieux périls de l'impopularité, il exige que l'acrimonie du style s'efface devant la force des choses. Il écrit au Parlement : « Vos réclamations sont fondées et je les appuierai auprès du Roi : mais vos expressions ne sont point assez mesurées et je ne me chargerai point de les transmettre à Sa Majesté. Songez donc, je vous en prie, que la pièce dont vous m'avez rendu dépositaire, est intitulée : très-humbles et très-respectueuses remontrances. »

La leçon était juste, elle profita.

A peu d'années d'intervalle, le chancelier de Maupeou supprimait les anciens parlements et instituait dans toute la France de nouvelles cours de justice. Ce coup d'État, mal organisé, plus mal exécuté, était blessant dans la forme et inopportun dans les circonstances. Ainsi que toutes les corporations constituées à quelque titre que ce soit, corporations religieuses, législatives, militaires ou civiles, les Parlements n'avaient cessé d'envahir. L'ambition collective s'était développée. D'empiétements en empiétements, les Cours judiciaires en arrivaient au point de mettre au greffe l'épée de la France et de remplacer la couronne de saint Louis par une toque d'avocat. Leur immixtion dans les affaires avait plus d'une fois menacé la stabilité publique : mais le remède, si bruyamment administré, était pire que le mal lui-

même. Jointe à tant d'autres causes de désordre intellectuel, cette perturbation ne pouvait qu'amener des crises dangereuses. Les Princes du sang avaient droit et mission de sauvegarder le trône et l'inviolabilité de la justice. Ils s'assemblèrent; de cette assemblée, dont Condé fut l'âme et la plume, sortit, le 12 avril 1771, cette protestation des princes du sang, monument de sagesse, qui prouve que, même avant l'invention des immortels principes de 1789, la France jouissait de quelques droits et que ses pairs savaient les faire valoir. On lit dans cette manifestation :

« Le droit des Français est d'avoir des corps de citoyens inamovibles qui, dans tous les temps, puissent représenter au souverain tout ce qui pourrait être au préjudice des droits de ses sujets ou des lois primordiales et constitutives de son royaume.

« Louis XIV, de glorieuse mémoire, s'était reconnu lui-même sujet aux lois de son royaume, et le roi Louis XV a plusieurs fois déclaré qu'il voulait régner, non par l'action ou le droit de son autorité, mais par la justice et par l'observation des règles et des formes sagement établies dans la monarchie.

« A l'exemple de ses augustes prédécesseurs, le Roi, en diverses occasions, s'est félicité de l'heureuse impuissance où sont les rois de France de changer ni d'altérer les lois primordiales et sacrées qui sont, à la fois, la sûreté des droits de la couronne et des droits des sujets.

« Conservant l'espérance que Sa Majesté reconnaîtra un jour les conseils pernicioeux qui lui ont été donnés, il ne reste aux princes de son sang d'autre ressource que de transmettre à la postérité les preuves de leur attachement aux lois qui sont l'essence d'un gouvernement monarchique, assurent la liberté des citoyens, leur vie, la propriété de leurs biens et maintiennent dans toute leur intégrité l'autorité légitime et les droits de la couronne qui est substituée à tous les princes du sang. »

Condé avait écrit, Condé avait parlé. Les princes du sang suivirent son impulsion. Peu de jours après, ils étaient tous exilés. Le Roi témoignait à Louis-Joseph de Bourbon une affection paternelle, et une estime qui sera pour Louis XV une réhabilitation. Sa présence lui était douce ; ses entretiens intéressaient le vieux monarque trop pénétrant pour ne pas voir le mal, trop engourdi dans les plaisirs pour risquer le bien. Condé fut rappelé à la cour. Avant de reparaitre à Versailles, il tint à honneur de manifester plus haut que jamais sa pensée. Ordre fut intimé à tous ses vassaux de ne faire, en aucun cas, appel à la juridiction des cours instituées par le chancelier Maupeou.

Louis XV meurt ; Louis XVI, son petit-fils, lui succède. Abusant des bonnes intentions et de l'inexpérience du jeune roi, les hommes à projets, les économistes de toutes les sectes et les apôtres du progrès indéfini se pressent au pied du trône pour en ébran-

ler les fondements, sous le spécieux prétexte de le consolider par la panacée des innovations. C'est un douloureux spectacle que celui de ce souverain de vingt ans aux prises avec des difficultés de toutes sortes accumulées autour de lui et n'ayant que des indécisions pour les surmonter. Dans son honnête crédulité, Louis XVI s'est imaginé de s'entourer de ceux qui parlent le plus sentencieusement de vertu, de probité, de rénovation sociale, de liberté politique et individuelle. Il s'adresse à l'idéologue Turgot, pour régénérer philosophiquement le royaume ; il consulte le Genevois Necker sur les finances, il laisse au comte de Saint-Germain le soin de réorganiser l'armée. Bientôt la liberté, les finances et l'armée, tout tombe dans un avilissement précurseur des catastrophes et la parole de Montaigne <sup>1</sup> « toutes grandes mutations esbranlent l'Etat et le désordonnent », se vérifie et au delà.

Parmi les documents manuscrits de la maison de Condé, se trouve un mémoire sur les causes de la Révolution. Dans ce mémoire, nous lisons un fait qui, à notre connaissance du moins, n'a encore jamais été produit. Il montre pour la première fois, et ce ne sera sans doute pas la dernière, avec quelle facilité des ministres arrivés au pouvoir par les idées libérales se jouent de la liberté, de la raison et de la vie des autres <sup>2</sup>. « Il existait un gentilhomme qui,

1. *Essais de Montaigne*, t. III, p. 9.

2. Nous citons ce fait sous toutes réserves, et les familles inté-

plein du désir d'être utile à sa patrie, avait employé sa jeunesse chez les diverses nations de l'Europe, uniquement occupé du soin d'étudier dans leur sein leurs divers intérêts politiques et commerciaux et leur rapport avec ceux de son pays. Cet homme joignait aux nombreuses connaissances qu'il avait rapportées de ses voyages des talents supérieurs pour l'administration. Il avait essayé de faire adopter ses vues à l'abbé Terray ; mais, rebuté par ce ministre, il s'était tenu à l'écart. Il espéra que M. Turgot, dont la France attendait de grandes choses, accueillerait ses moyens ; il les lui présenta. Ils furent goûtés d'abord et M. de Pelisséry put quelque temps se bercer de la douce illusion d'avoir rendu à la France le plus signalé service ; mais ses projets soumis à la secte, dont M. Turgot n'était que le mannequin, furent rejetés avec dédain et M. de Pelisséry ne trouva plus au contrôle général que des visages glacés et des regards insultants. Il écrivit à M. Turgot dont il n'obtint qu'une réponse sèche et négative. M. de Pelisséry était particulièrement lié avec M. Necker, alors commis chez le banquier Thélusson. Il était le véritable auteur du rapport sur l'ancienne Compagnie des Indes qui a fait la réputation de M. Necker et lui a frayé le chemin au ministère en le faisant connaître à M. le maréchal de Castries qui, de

ressées, qui ont le droit et le devoir de le combattre, de l'expliquer ou de le justifier, peuvent, si elles en témoignent le désir, prendre connaissance du mémoire qui le relate.

son protecteur, est devenu le plus chaud de ses amis.

« M. de Pelisséry, piqué de la conduite de M. Turgot, s'était déterminé à faire imprimer un précis des moyens qu'il avait proposés aux deux ministres dont je viens de parler; il avait joint à cet ouvrage une copie de sa correspondance avec le dernier. Quelques amis lui dirent que M. Turgot, très-irrité d'être ainsi traduit au jugement du public, méditait de s'en venger. Ils lui conseillèrent de se soustraire à sa poursuite.

« Pelisséry s'expatria et laissa M. Necker dépositaire de son portefeuille. C'est là que ce dernier, devenu ministre des finances, puisa ces calculs qui ont étonné l'Europe et l'ont fait regarder longtemps comme un génie en administration; mais infidèle jusque dans ses larcins, il n'usa des moyens qui étaient destinés à assurer la fortune publique et commerciale de la France que pour enrichir une société d'agiateurs qui lui prêtaient leur nom. Cet homme engagea Pelisséry à venir partager ses travaux et sa faveur naissante. Ce malheureux, en arrivant à Paris, fut conduit à la Bastille. Je l'en ai vu sortir, le 26 de juillet 1788, pour être précipité dans les cachots de Charenton que la révolution lui a ouverts; mais une étroite captivité de neuf années, la barbarie d'un homme qu'il croyait son ami et qui avait muré la tombe dans laquelle il l'avait renfermé vivant, avaient altéré sa raison. Il a eu le bonheur

de ne pas sentir tout le poids des malheurs qu'il avait voulu prévenir. »

Cette révélation, dont nous ne nous constituons pas le juge, mais que le prince de Condé avait acceptée, prouverait de quelle manière les ministres libéraux de Louis XVI interprétaient ses intentions et secondaient ses vœux. Le comte de Saint-Germain, son ministre de la guerre, suivait les mêmes errements. La discipline allemande était son idéal; il s'imagina de l'appliquer au soldat français. Le régime des coups de plat de sabre fut inventé, en attendant celui du bâton. A cette nouvelle, un cri d'indignation sort des rangs de l'armée. Le prince de Condé, son protecteur naturel, est invoqué. Il proteste avec énergie et dit devant le comte de Saint-Germain : « Il existe en Europe une noble race de soldats que l'on peut mener au bout du monde avec des paroles, que l'on punit ou que l'on récompense d'un regard. Si vous l'avilissez, ce soldat, à ses propres yeux, irez-vous encore lui parler d'honneur et de gloire? Croyez-vous que ce soit à coups de bâton qu'à Rocroi et qu'à Fontenoy l'on ait précipité nos Français sur les vieilles bandes espagnoles et sur la colonne anglaise? Contentons-nous d'être Français, comme on l'était dans ce temps-là! »

Un pareil langage devait être compris, il le fut de Louis XVI. Mais l'armée s'était sentie frappée au cœur; pour la retremper, il fallait, ainsi que son général en donnait le conseil, lui faire voir l'ennemi.

L'ennemi c'était l'Anglais s'opposant par tous les moyens possibles à la réorganisation de notre marine et arrêtant à travers les mers tous les progrès que notre commerce aspirait à réaliser. Louis XVI a une confiance absolue dans le jugement du prince; il l'entoure d'une tendresse presque filiale. Le prince, aussi habile homme d'État que homme de guerre, décide le Roi à frapper un coup de maître.

Les Colonies américaines, que le gouvernement anglais espérait armer contre la France s'étaient soulevées; elles s'émancipaient de la métropole. Le vieux lord Chatham, moribond, se faisant traîner au parlement et y exhalant son dernier vœu : « La paix avec l'Amérique et la guerre à la maison de Bourbon! » avait inspiré au prince de Condé une salutaire détermination. Il n'a point partagé l'enthousiasme de la jeune noblesse française pour la cause de l'indépendance. Cette croisade d'un nouveau genre le laissait froid ou inquiet. L'établissement d'une république était peu de son ressort, et ne flattait pas beaucoup ses sympathies; néanmoins, après de mûres réflexions, il saisit les avantages que le Royaume peut recueillir d'une guerre faite à l'Anglais dans ces conditions exceptionnelles. Franklin, l'ambassadeur des insurgents, est reçu à Chantilly. Cet hôte étrange pour le lieu, pour le temps et surtout pour le prince, qui se rend à sa prière, fut accueilli avec des égards dont le missionnaire d'une révolte armée ne cessait d'exalter la gracieuse sim-

plicité. Louis XVI et Condé brûlent de laver dans le sang ennemi les humiliations et les désastres qui forcèrent la France à souscrire à la honteuse paix de 1763; jamais l'occasion ne s'était offerte plus belle. Dans cette brillante campagne il n'y eut de véritable gloire que pour la marine, car le prince de Condé, entravé dans tous ses plans, se vit réduit à bénir des succès qu'il ne lui était pas donné de partager. Le Bailli de Suffren et sa flotte accaparèrent toute la renommée.

A la veille des calamités, en 1788, le prince reparaît enfin à la tête de l'armée. Un camp a été formé à Saint-Omer en prévision d'une guerre avec l'Autriche. Louis-Joseph de Bourbon le commande. Son fils, Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon et son petit-fils, Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, sont à ses côtés pour s'instruire par la pratique au rude métier des armes.

Veuf après quelques années d'un mariage heureux, le prince de Condé n'avait jamais songé à se remarier. De son union avec Godefride de Rohan-Soubise il n'a eu que deux enfants. Son fils et la princesse Louise de Condé, sa fille, suffisent à ses vœux et à son bonheur.

Né le 13 août 1756, le duc de Bourbon n'a encore trouvé aucune occasion de se signaler. Moins brillant que son père et son fils, ce prince n'a pas trente-deux ans. Il est beau de toute la beauté de sa race. La distinction de ses manières et son élégance natu-

relle en font un gentilhomme accompli; et il semble déjà attristé comme s'il lisait dans l'avenir la destinée du duc d'Enghien et celle qui lui est réservée à lui-même. Son esprit est orné de connaissances variées. Il a de la loyauté dans le caractère, du charme dans la conversation, de la rectitude de jugement dans les affaires. Il apprécie les hommes ainsi que le prouvera sa correspondance; il sait les mettre à leur place. Mais des passions trop précoces lui ont donné cet air de froideur ou d'indifférence, l'apanage des âmes blasées. Bienfaisant par tempérament, généreux par position, il se fait chérir de tout ce qui l'approche; et, comme Henri IV dont il n'aura jamais les allures et la spontanéité, il aime à tort et à travers. Il n'est pas encore hors de page et néanmoins la chronique secrète raconte déjà quelques aventures, lorsque tout à coup, à quinze ans, il se prend à adorer la princesse Bathilde d'Orléans, âgée de six années de plus que son fiancé. C'était presque un mariage pour rire; sous le titre de *l'Amoureux de quinze ans*, le poète Laujon en fit un opéra-comique. Moins d'une année après cet hymen contracté sous de romanesques auspices, l'époux adolescent portait à d'autres femmes de la cour, de la ville et du théâtre l'hommage de ses banales tendresses et de ses distractions voluptueuses. Il entendait trop « ce hennissement des cœurs lascifs » que Bossuet signale dans un de ses sermons<sup>1</sup>.

1. Bossuet, *Sermon sur la résurrection dernière*, t. XI, p. 125.

Une séparation aussi éclatante que les amours brisa, en 1780, une déplorable union.

Dans cette cour de Versailles où les plaisirs bruyants et les rêves impossibles semblaient être la seule occupation sérieuse, on se moquait de tout à cœur joie. Un bon mot tenait lieu du plus sage raisonnement; les étourderies ou les folies étaient acceptées comme des passe-temps agréables. Le comte d'Artois, frère du roi Louis XVI, est le chef et le modèle de cette jeunesse qui règne par le bruit et domine par de petits scandales. Dans un bal masqué, le comte d'Artois a fait à la duchesse de Bourbon une grave insulte. Philippe d'Orléans-Égalité n'a peut être pas assez de courage pour se charger de la vengeance de sa sœur; le duc de Bourbon provoque en duel le comte d'Artois, afin de protéger l'honneur d'une femme offensée. La rencontre eut lieu; les deux combattants se montrèrent pleins de bravoure. Ils s'étaient vus les armes à la main, la réconciliation fut sincère et durable. Dans le but de la cimenter, on les envoya visiter au mois d'août 1782 le camp de Saint-Roch devant Gibraltar. C'est le duc de Bourbon lui-même qui, dans une lettre d'intimité au prince de Condé, son père, va parler de son adversaire de la veille et faire la chronique de ce camp si fameux alors.

« A Saint-Roch, ce 24 août 1782.

« J'ai reçu votre lettre du 11 août, dans laquelle

vous me parlez d'une chose sur laquelle effectivement il y a beaucoup de réflexions à faire. Jusqu'à présent tout va bien. Nous avons eu mercredi une alerte; à cinq heures du soir les ennemis ont jeté une grenade qui a mis le feu à notre nouvel ouvrage<sup>1</sup>. Comme on s'y est porté sur-le-champ pour tâcher de l'éteindre ils ont commencé à faire un feu très-vif sur toute la tranchée. M. de Crillon se trouvant dans ce moment-là à Algésiras; M. de Lassi, qui commande l'artillerie, a pris sur lui de répondre, afin de protéger nos travailleurs; alors feu général. Nous avons monté à cheval sur-le-champ, M. le comte d'Artois et moi, et avons été au bord de la mer très à portée de la tranchée, car nous voyions pointer les boulets parfaitement de part et d'autre. Comme le général n'était pas là, il avait grande en-

1. Le camp de Saint-Roch, que le duc de Crillon-Mahon commandait, avait été établi au moment où l'Espagne voulait faire le siège de Gibraltar, que les Anglais possédaient déjà. Ce fut pendant les opérations de ce siège qu'un ingénieur, nommé Lemiceaud d'Arçon, né à Pontarlier en 1733, proposa, après de savantes études sur la combustion, de se servir de batteries insubmersibles et incombustibles. Ces batteries blindées, et dont l'usage est maintenant consacré par l'expérience, étaient alors discutées comme toutes les inventions et les progrès de la science. La jalousie et le peu d'accord, qui régnaient entre les officiers français et espagnols, amenèrent une telle confusion dans les ordres donnés par d'Arçon, que le jeu de toutes ses machines fut entravé. Lord Elliot, qui commandait dans la place de Gibraltar, en saisit la portée; il l'apprécia en rendant à l'inventeur un glorieux témoignage, et, malgré l'échec provoqué par la malveillance, le prince de Condé et le duc de Bourbon se firent les protecteurs de cet homme de génie méconnu par ses contemporains.

vie d'aller plus avant, mais on lui a persuadé que cela serait inutile. Je n'ai jamais rien vu de plus beau, la canonnade a duré deux grandes heures; les Anglais ont tiré dix-huit cents coups, et nous douze cents environ; nous avons perdu fort peu de monde, une douzaine d'hommes tués ou blessés, espagnols ou français. Le régiment de Lyonnais qui a travaillé à éteindre le feu s'est conduit parfaitement; ils en sont venus à bout en deux heures de temps; il n'y a eu que vingt-deux toises de brûlées, mais cela sera bientôt réparé, et cet accident ne retardera point la grande attaque. Ce rocher de Gibraltar est hérissé de batteries; toutes les nuits ils font un feu d'enfer et ne font pas grand mal. La nuit dernière il n'y a pas eu un Français de blessé, et six Espagnols blessés, et deux de tués. Ils tirent jusqu'à six cents coups dans la nuit. Hier encore, ils avaient mis le feu avec une grenade, mais il a été éteint sur-le-champ. Nous leur avons tiré plusieurs bombes mercredi, qui ont porté parfaitement dans leurs batteries, et sûrement ils ont perdu du monde, car nous les voyions éclater absolument au milieu d'eux. Les Espagnols viennent de prendre un brigantin qui était sorti de Gibraltar qui allait à Livourne. J'ai vu ici le capitaine et un officier que l'on a amenés à M. de Crillon, avec plusieurs lettres par lesquelles il paraît qu'ils sont fort à court de vivres; mais se préparent avec fermeté à recevoir notre attaque, et espèrent être secourus par la grande

escadre. L'officier nous a dit qu'ils avaient construit six cents forges, pour tirer nos batteries flottantes à boulets rouges. Je vous ai mandé une fausse nouvelle; M. Archambaud ne commande point une batterie. Cela a souffert des difficultés, il va comme volontaire dans celle de M. de Nassau<sup>1</sup>. Au reste, je n'ai pas encore pu ouvrir ma maison ici, il a fallu faire une cuisine entièrement. J'ai dîné chez M. le comte d'Artois, chez M. de Crillon et chez M. Bressole; j'espère pouvoir donner à dîner au commencement de la semaine prochaine.

« Je suis bien aise qu'il y ait de gros cerfs dans Chantilly; vous en trouverez sûrement à Dammartin et à Nanteuil, je ne crois pas avoir l'honneur et le plaisir de les voir. Vraisemblablement j'arriverai dans le temps des secondes têtes des hautes coutumes. Il fait une chaleur terrible ici, et les chiens y chasseraient très-mal, car il y a sept mois qu'il n'y a tombé une goutte d'eau. Je suis enchanté que M. de Choiseuil ait tué une dine<sup>2</sup> Isabelle pour mettre au cabinet d'histoire naturelle, car c'est un animal fort rare à Chantilly. Dites-lui, je vous prie, que j'ai conté cette aventure-là et celle de l'Oise à Saint-Maur, à son cher Contye qui a trouvé que c'é-

1. Charles-Othon, prince de Nassau-Siegen, que ses aventures de toute espèce, sur terre et sur mer, son courage dans la guerre, sa vie romanesque dans la paix, ont rendu si fameux à la fin du dix-huitième siècle.

2. Dine ou daine, femelle du daim.

tait tout simple, et qu'il le reconnaissait bien là. Je viens de recevoir une lettre de ma sœur qui me recommande de la prudence; je vous assure qu'elle pense là-dessus comme nous tous et Vibraye aussi. Nous en parlons souvent, et il dit bien que je ne peux pas faire un pas de plus que M. le comte d'Artois; que c'est impossible, que ce serait me mettre toute la cour à dos. Je sais tout cela parfaitement, au reste M. le comte d'Artois a fait jusqu'à présent tout ce qu'il y avait à faire. Il s'est très-bien montré là où il y avait du danger, il fera sûrement toujours bien, et moi du mieux que je pourrai à sa suite. Je ne crois pas que notre grande attaque commence avant le dix du mois prochain; mais tout avance beaucoup, et si nos batteries flottantes réussissent, comme je l'espère, Gibraltar est à nous. Je vous envoie une esquisse d'une de ces batteries. Je vous embrasse de bien bon cœur, mon cher papa, et vous aime de même.

« Bien des choses de ma part aux dames de Chantilly. Je vous souhaite de belles chasses à courre et à tir et un temps moins chaud que celui qu'il fait ici.

« Je vous prie de dire aussi bien des choses de ma part à M. le prince de Conti<sup>1</sup>, je ne sais pas s'il ne serait pas bien que vous présentiez mes respects

1. Ce prince de Conti, le dernier de sa race, n'avait rien d'héroïque, et il le montrera bien durant la révolution. Louis XV l'avait surnommé : mon cousin l'avocat.

au roi et à la reine, étant aussi longtemps absent. Vous ferez là-dessus pour le mieux. »

Nous avons dit que le prince de Condé avait une fille. Louise de Bourbon, née à Chantilly le 5 octobre 1757, et d'abord connue sous le titre de Mademoiselle, était une femme forte par la raison et par l'énergie. Les occasions lui ont manqué pour jouer un beau rôle, ou peut-être n'a-t-elle pas daigné les rechercher par humilité chrétienne. Quoi qu'il en soit, dans cette âme virile qui, par sa correspondance avec son père et son frère, va se révéler toute entière, il y a du Condé à la première puissance.

Élevée au couvent de Beaumont-les-Tours, dont sa grande tante, Henriette de Bourbon-Condé, princesse de Vermandois, était abbesse, puis ensuite placée à Panthemont, elle se forma, dès son plus jeune âge, à l'exercice de toutes les vertus. Pour se vouer entièrement à Dieu, la princesse de Vermandois avait refusé la main et le trône du roi Louis XV; c'est à cette école d'abnégation que Louise de Condé apprit l'art des sacrifices. Mais cette jeune fille, si gracieuse et si belle, n'a pas encore donné la portée de son caractère. Enfant, elle aime l'éclat et les cérémonies de l'Église. Si on lui demande où elle désire qu'on la conduise, elle répond avec une imperturbable naïveté : « où l'on fait le plus de bruit. » Au milieu de ses qualités naissantes que développeront une ardente piété et un profond sentiment de justice, on sent poindre déjà cet orgueil du nom

et cette fierté de race que des malheurs de toute espèce n'affaibliront jamais. Elle s'en offre à elle-même une preuve mentale. Écoutons-la raconter ce trait d'indignation enfantine qu'à coup sûr Plutarque n'aurait pas rayé de ses tablettes. Elle vient de lire *l'Essai sur la vie du grand Condé*, et elle mande à son père :

« Rodney-Hall, ce vendredi 17 avril 1807.

« Loué soit le très-saint sacrement de l'autel.

« Je crois n'avoir pas besoin de vous dire quels sentiments s'élèvent dans mon cœur à la lecture de l'ouvrage qui a tant de titres pour m'intéresser vivement. Je me suis étonnée de son succès, mais je le suis de ce que ce succès est souffert à Paris ; je le suis de ce que le manuscrit original y existe ; je le suis de ce que l'éditeur a osé le mettre au jour, et je le suis aussi de ce qu'il s'est permis d'y faire quelques changements. J'ai bien envie d'avoir l'explication de tout cela. Il ne me paraît pas, je vous l'avoue, que vous ayez dû trouver beaucoup de difficultés à atténuer, comme dit l'éditeur, les fautes du grand Condé ; mais j'ai admiré, à la page 14, l'adroite excuse que vous donnez à l'ordre qu'il reçut de son père de retourner à Lyon pour réparer vis-à-vis du cardinal de Richelieu, etc., etc. Ceci m'a rappelé l'impression que m'avait faite ce trait durant ma jeunesse, et que je ne vous ai jamais dite dans

le temps. J'avais peut-être quatorze, quinze ou seize ans (je n'en sais rien) lorsque je lus une vie de Louis XIII que M. Désormeaux<sup>1</sup> m'avait prêtée de votre bibliothèque. J'y trouvai le trait en question, et encore un ou deux autres du même prince et du même genre. Le feu me monta au visage. J'étais seule; je pris une plume et rayai à force les dits passages, en m'écriant : « Ceci sera toujours lu une fois de moins. » Je rendis ensuite votre bel in-quarto, ne jugeant point dans mon sens l'avoir gâté. Je n'ai jamais su si Désormeaux s'en était aperçu ou non. Voilà un des écarts de ma jeunesse, dont je vous fais aujourd'hui l'aveu. »

La jeune fille, qui porte si haut l'honneur et la dignité du nom de Condé<sup>2</sup>, était d'une nature impressionnable et fière que les extrêmes devaient toujours tenter et séduire. Destinée par Louis XV à épouser le comte d'Artois, son petit-fils, elle vit, sans s'émouvoir, certaines intrigues de cour, se concerter

1. Désormeaux, auteur de plusieurs ouvrages historiques sur la maison de Bourbon, était bibliothécaire du prince de Condé avec Chamfort.

2. Le fait qui a tant soulevé la colère de la princesse Louise est ainsi raconté, par Louis-Joseph de Bourbon, dans *l'Essai sur la vie du grand Condé*, p. 14. « Ce jeune prince fit des prodiges de valeur aux sièges de Collioure, de Perpignan et de Salces. En revenant, il passa par Lyon, et négligea de voir l'archevêque de cette ville, frère du cardinal. Le ministre impérieux s'en plaint au prince de Condé, qui fait repartir son fils sur-le-champ, uniquement pour aller réparer ce qui avait tant déplu au cardinal. Le ministre était implacable et tout-puissant, le prince idolâtrait son fils : la nature parla dans cette occasion, et la dignité se tut. »

pour empêcher cette union : elle se plut même à leur laisser le champ libre. Quoique douée de tous les dons du ciel, ayant en partage l'esprit et la beauté, elle se sentait attirée vers un monde inconnu. Elle ne s'était pas contentée d'avoir des vertus ; son cœur avait su les choisir. Et souvent, dans leurs promenades solitaires au milieu des forêts de Chantilly, son père et son frère l'entendaient dire avec une exaltation religieuse dont ils riaient comme d'un enfantillage : « Nos ancêtres furent huguenots et Dieu sait quel est leur triste sort dans l'autre monde. Je me consacrerai tout entière au Seigneur afin de racheter et d'effacer leurs erreurs ».

Il y avait en Louise de Condé de la sainte Thérèse et de la sainte Catherine de Sienne. Louis XVI, qui estimait profondément la princesse, madame Élisabeth qui la chérissait comme une sœur, n'étaient pas éloignés de lui voir adopter une détermination si extraordinaire pour le lieu et pour le siècle. Afin de favoriser sa vocation et de lui accorder le temps de mettre un intervalle entre son désir naissant et des vœux irrévocables, le Roi, en 1786, la nomma abbesse de Remiremont. C'était ménager la transition qui, de Versailles ou de Chantilly, devait la conduire aux austérités du cloître. La nouvelle abbesse ne renonçait pas à la cour ; elle ne se séparait point de sa famille. Néanmoins on sentait que son parti était pris et que tôt ou tard elle offrirait à l'Europe un solennel exemple d'abnégation.

Ce fut à cette même époque (1786-1787) que se place dans la vie de Louise de Condé un épisode dont nous ne devons pas faire mystère.

La princesse avait vingt-neuf ans, lorsqu'elle fut frappée des qualités de cœur et d'esprit qui distinguaient un jeune capitaine de cavalerie, nommé de la Gervaisais. A peine âgé de vingt-un ans, il s'aperçut bien vite de l'honneur dont il était l'objet; mais se l'accorder pour amant ne convenait pas plus à la vertu qu'à la piété de Louise de Condé. Par une mésalliance, à laquelle sa dignité de princesse ne lui permettait point de descendre, elle ne voulait pas en faire son époux. Elle rêva de l'élever au rang de son ami et de son confident. Une correspondance s'établit entre eux. Ils échangèrent des idées, des songes, des sentiments, des regrets peut-être. Tout à coup, après une douzaine de mois de monologue à deux, la princesse, s'avertissant elle-même et se repentant de sa virginale imprudence, mit brusquement fin à cette intimité épistolaire. Elle renvoya à M. de la Gervaisais toutes ses lettres, M. de la Gervaisais n'eut pas la même délicatesse<sup>1</sup>.

Entre ces trois personnages, formant alors la maison de Condé, il s'élevait un enfant, l'espérance, l'orgueil et la joie de la famille. Louis Antoine Henri de Bourbon, duc d'Enghien, était né à Chantilly, le

1. En 1834, M. de la Gervaisais laissa éditer et publier par M. Ballanche ces lettres que, malgré le vœu et la prière de Louise de Condé, il avait jugé à propos de conserver.

2 août 1772. Par une fatalité, dont les anciens n'auraient pas manqué de tirer un funèbre horoscope, sa mère ressentit, durant quarante-huit heures, les douleurs les plus aiguës. Le prince vint au monde tout noir et sans mouvement. On le regardait comme mort. Toutefois, pour essayer de le rappeler à la vie, on l'enveloppa dans des linges imbibés d'esprit de vin. Le remède fut plus dangereux que le mal. Une étincelle de feu vola sur ces matières inflammables, et, sans de prompts secours, il aurait péri au seuil de la vie. Le duc d'Enghien était destiné à de plus tragiques aventures.

D'une faible constitution que les soins de toute espèce, les courses à travers les grands bois de Chantilly ou de Saint-Maur-les-Fossés et les fatigues salutaires de la chasse, plaisir poussé jusqu'à la passion dans la maison de Condé, eurent bientôt fortifiée, le duc d'Enghien se montra, dès son plus bas âge, apte à tous les exercices du corps et à tous les travaux de l'intelligence. Le comte de Virieu, son gouverneur, l'abbé Millot, de l'Académie française, son précepteur, purent donc sans peine, développer les rares qualités que l'enfant annonçait. Bruyant dans ses yeux, appliqué à l'étude, il portait sur tout et partout les vivacités et les ardeurs de son imagination. Ses charmantes pétulances, ses réparties pleines de bon sens ou d'esprit, son courage qui se trahissait au récit d'un combat ou d'une action héroïque, ses réveils lumineux et surprenants, pour

parler comme le cardinal de Retz, tout en lui faisait présager un digne petit-fils du Grand Condé. Lorsque ce nom était prononcé devant lui, lorsqu'on déroulait à ses yeux l'histoire de l'illustre guerrier, l'enfant se prenait à battre des mains ou à pleurer de bonheur, car cette histoire, il se flattait de la recommencer. Son aïeul l'en jugeait digne.

A dix ans, il écrivait à son père au camp de Saint-Roch et, sans bien connaître encore l'orthographe de son nom, il griffonnait ces mots :

« Mon cher papa, ma première lettre est plutôt la lettre d'une fille que celle d'un Condé. Je m'en vais en faire une à ma manière. Oui, papa, acquérez de la gloire; battez bien les Anglais, prenez Gibraltar. Après l'avoir pris, revenez, revenez nous voir. Ensuite partez, allez en Amérique, et montrez que vous êtes Condé. J'espère aussi pouvoir le montrer un jour, et j'attends ce moment avec impatience. Le Grand Condé s'appelait aussi duc d'*Enguien*, quand il gagna la bataille de Rocroy. Peut-être que ce nom me portera bonheur, car tous les Enguiens sont heureux; celui de la bataille de Cérizoles, celui qui gagna la bataille de Rocroy; j'espère l'être aussi ».

Le prince de Condé épiait et suivait avec une sollicitude de mère, allant quelquefois jusqu'à une tendresse inquiète, jalouse ou exigeante, les progrès de cet héritier dans lequel il se sentait si fier de revivre, que Franklin, fort de son expansion républicaine, avait embrassé et béni comme un héros de

race. Condé lui inculquait ses principes, il lui révélait ce que c'est que l'honneur, ce vieux code dont les lois ne sont écrites nulle part, mais qui prend sa source dans les susceptibilités les plus généreuses. Façonné par un tel maître, le duc d'Enghien s'élançait dans le monde, ravi de mettre en pratique les enseignements reçus, et possédant déjà cette tempérance de raison qui connaît les bornes et les limites de tout. Ainsi que le Grand-Condé, il aurait très-bien pu écrire à son père : « Je lis avec contentement les héroïques actions de nos rois dans l'histoire. En voyant de si beaux exemples, je me sens une sainte ambition de les imiter.... mais ce m'est assez, pour maintenant, d'être enfant de désir et de n'avoir d'autre volonté que la vôtre ».

Ce culte des ancêtres, la piété des nations, s'était respectueusement perpétué dans la maison de Condé; elle s'imprégnait de cette vénération. Les fils la transmettaient à leur fils comme la plus belle part de l'héritage paternel. Tous, après une existence consacrée au service du pays, se flattent, et avec raison, d'être de ces heureux pères qui devront l'immortalité à la gloire de leurs enfants. C'est à cause de cette modestie, ambition traditionnelle des Condés qu'ils restent dans les annales de la France les vrais types de la vaillance, du patriotisme, de la fidélité et de la gentilhommerie.

Les jours néfastes arrivent; la Révolution approche; et, de son camp de Saint-Omer où, avec le duc

de Bourbon et le duc d'Enghien, il s'est entouré de la noblesse militaire du royaume et de l'élite de l'armée, le prince de Condé s'épouvante de voir jeter à la voirie la France monarchique. Il sent que la terre va se mettre en insurrection contre le ciel, et cette « âme frappée à la vieille marque, » comme dirait Montaigne, se berce de l'espoir qu'il pourra dominer par les armes la tempête que ses avis ne purent prévenir.

Les États généraux sont convoqués. De même que l'assemblée des Notables, ils ne seront qu'un palliatif insignifiant. La Révolution détournait à son profit les anciens usages de la Monarchie ; elle s'en servait ainsi que d'un jalon. Le *Mémoire des Princes*, que Condé rédigea et dont, en face de toutes les effervescences, il accepta la responsabilité, posait hardiment la question. Ce n'était point des réformes plus ou moins urgentes dans les lois et dans les finances que l'idée révolutionnaire sollicitait ; il ne s'agissait même pas de quelques lambeaux de pouvoir que la nation prétendait disputer et arracher à la souveraineté. On allait au bouleversement par tous les chemins. Condé avait vu mieux et de plus loin que les enthousiastes à faux, s'attachant machinalement ou naïvement au char de l'insurrection, dans le stérile espoir de l'enrayer ou de le diriger. Il avait si bien vu que Mirabeau, écrivant au comte de Guibert<sup>1</sup> au mo-

1. Le lieutenant général, comte de Guibert, écrivain militaire,

ment de la convocation des États généraux, ne craignait pas de dire : « tout ce qui est soldat aime et honore le prince de Condé.... Il est autre chose que militaire. Je suis frappé de cette netteté de discussion, de cette expression toujours juste, de cette succession de développements, de cette analyse qui, dans sa bouche, réduit les questions à un point et qui d'une missive laconique fait un traité ».

Le prince de Condé dont l'orateur de la Révolution vient en peu de lignes de tracer un éloge si mérité n'avait jamais su pousser à l'extrême son droit, mais son devoir. Son devoir était de résister à ces esprits malades de l'inconnu, à ces ambitieux qui sortent de la boue pour le bien de la patrie et pour leur fortune particulière, à ces prêcheurs d'apaisement qui prodiguent les bons conseils, lorsqu'ils ne peuvent plus donner de mauvais exemples. Il s'avouait avec Bayle<sup>1</sup> « que dans l'état où sont les sociétés, il faut quelque autre chose que la raison pour les maintenir ». C'est ce quelque autre chose qu'il réclamait. Tout prêt à passer à cheval sur les injures privées, Condé ambitionnait de préserver la royauté d'un avilissement, qui allait à jamais compromettre son

poète, philosophe et politique, celui que Voltaire, dans sa pièce de vers intitulée *la Tactique*, a peint :

. . . . . Digne peut-être  
De commander déjà dans l'art dont il est maître.

1. *Kubienetski*, note 5.

prestige. Les réformes, les économies, les transactions ne devaient venir que lorsque la majesté souveraine, respectée de tous, pourrait librement les proposer ou les accepter. Le grand combat à bride abattue,

« .... Magnum immisis certamen habenis, »

dont parle le poète Lucrèce, se livrait autour du trône chancelant. Condé ne se dissimulait pas le danger de la défaite; mais comme l'armée n'avait pas entièrement passé à cette plèbe qu'on prenait pour le peuple et que, peu docile à la fraternité, elle restait fidèle au vieux drapeau, il espérait maintenir la discipline et délivrer la société. L'armée avait foi en lui; les chefs aussi. On pouvait donc encore tout sauvegarder.

La Révolution, qui s'imagine avoir tout fait, quand elle a tout détruit, inoculait à ses serfs le sentiment de la peur, afin de leur communiquer le délire de la cruauté et de l'égalité, comme si rapetisser les grands était le moyen le plus sûr de grandir les petits. La Révolution ne redoutait qu'un homme. Elle savait que cet homme ne ferait jamais un pas en avant sans avoir longuement réfléchi où ce pas devait le conduire. Ce pas inquiétait les méchants; il rassurait les bons.

Ainsi que toujours, les bons se résignaient à lever les bras vers le ciel et à le fatiguer de prières stériles, puisqu'elles ne sont point accompagnées de

l'action. La Royauté ne se défend pas, elle ne veut pas être défendue. Condé est réduit à se taire avec la raison et à disparaître avec la justice. En s'éveillant comme à tâtons, on cherchait les lois; on ne les trouvait plus. Elles étaient remplacées par les tribuns de la borne ou par des pamphlétaires de carrefour, Catilinas moins l'épée, qui poussaient leur peuple à tous les excès, en l'enivrant de sa brutale omnipotence. Ce peuple, mené en laisse et se proclamant souverain, était à chaque heure traîné au Capitole par des gens éternellement dignes des gémonies, et il appelait cela briser les fers de l'esclavage. C'était le plus lourd des despotismes, celui qui porte le masque de la liberté. Le 14 juillet 1789, Louis Joseph de Bourbon a vu les ridicules héros de la Bastille célébrer au Palais-Royal, dans des farandoles civiques, leur victoire imaginaire. Le 17, sur la prière du Roi, prière qui est un ordre arraché à sa faiblesse, le prince de Condé, suivi de ses enfants, sortit de Chantilly pour prendre la route de l'exil. Le comte d'Artois et sa famille eurent la même destinée.

Le principe de l'émigration était posé. La liberté commençait par proscrire au nom du Roi; elle exigeait le désordre au nom de l'ordre, la servitude individuelle au nom d'une prétendue indépendance sociale. Les conséquences en devaient naturellement découler.

De Paris jusqu'aux provinces les plus reculées

du royaume, la Révolution s'est enrégimentée pour la discorde. Elle envahit les campagnes, elle incendie les châteaux. Par ses attroupements ou par ses hurlements, elle effraye les gens paisibles. Afin de tenir en haleine le zèle de ses comparses, elle inonde les villes et les hameaux des contes les plus invraisemblables. Grâce à leur absurdité même, ces contes provoquaient la plus robuste des crédulités. La Jacquerie des temps anciens reparait avec les couleurs nationales et, tout en proclamant la fraternité, on court à la destruction.

La fraternité de Caïn et d'Abel est à l'ordre du jour. Elle frappe à la même heure sur les lois, sur le culte, sur la propriété, sur les coutumes, sur les mœurs, sur la liberté individuelle et sur le trône; mais en affranchissant tout le monde, elle exige de chacun une obéissance passive et une servilité spontanée. C'est la volonté de son peuple à elle qui s'affirme avec des insolences de despote. Son peuple souverain était un Tibère collectif; la Révolution s'étonne de voir que toutes les intelligences et toutes les têtes n'acceptent pas d'instinct ce joug de fer qu'elle passe brutalement sur les objets de la vénération publique. Avec elle, qui s'oppose à tout, qui veut tout régler, tout critiquer, tout blasphémer, tant qu'elle n'est pas pouvoir exécutif, il ne fallait ni discuter, ni raisonner. Elle parlait; la France n'avait qu'à s'incliner en signe de soumission. Ses constituants, ses législatifs, ses conventionnels firent

chaque jour des lois comme des cordes, et ces lois étaient sacro-saintes.

Cet empirisme de commande qui, par bonheur pour la dignité humaine, ne sera jamais surpassé ou renouvelé, trouvait des cœurs indociles. Il provoquait des résistances très-légitimes, car c'était l'inconnu qu'on leur proposait ou la boue délayée dans le sang. Les uns s'irritèrent en secret, les autres s'indignèrent tout haut. L'on interrogea sur telle ou telle nouveauté. L'on demanda d'expliquer tel ou tel décret. La Révolution craignit d'être mise en question; elle lâcha toutes ses écluses. Et Chateaubriand a pu dire avec justice<sup>1</sup> : « on crie maintenant contre les émigrés. Ce sont des tigres qui déchiraient le sein de leur mère : mais à l'époque dont je vous parle, on s'en tenait aux vieux exemples et l'honneur comptait autant que la patrie. »

Sous le coup de cette fièvre chaude de rébellion, l'armée en partie privée de ses chefs, et se laissant diriger par d'ambitieux sous-officiers ou des vivandières de bonne volonté, rendait patriotiquement ses armes à la plèbe victorieuse. Et les chefs menacés, et les propriétaires craintifs, et les femmes effrayées se mirent partout à prendre la fuite afin de se soustraire aux calamités prochaines.

Ce fut la première cause de l'émigration; la politique, la mode, le besoin de recouvrer ses droits et

2. *Mémoires d'Outre-tombe*, t. II, p. 16.

de sauvegarder la Monarchie ne vinrent qu'après ; car les événements ne se présentent pas aux contemporains comme aux annalistes. Les événements arrivent à la suite les uns des autres, souvent mal interprétés, plus souvent ignorés ou mal jugés.

L'émigration fut une glorieuse faute qui ne se commet qu'une fois. Cette faute laissait la Révolution maîtresse du terrain et pouvant sans contre-poids se livrer à toutes les effervescences qu'elle encourageait ou qu'elle salariait. Là fut le mal. L'idée révolutionnaire, qui l'avait préparé sciemment et violemment, en a profité ; et nous reconnaissons qu'elle a très-habilement joué son jeu. Les publicistes de tous les camps à peu près, amoureux de popularité avant tout, se firent les complices de ce patriotisme exclusif ; et, encore une fois, la vérité s'est vue sacrifiée à des mensonges de convention ou à des erreurs que le plus simple bon sens suffisait pour démasquer.

Afin d'apprécier à leur valeur les reproches accumulés à plaisir sur l'émigration, il ne s'agit pas seulement de se placer dans le courant des idées modernes que la Révolution a propagées avec un art merveilleux et qu'elle fit accepter comme la règle et le droit. Il était de son intérêt de maudire ceux qui refusaient de se courber sous son niveau égalitaire et ceux qui, forts de leur patriotisme plus large, mais entendu d'une autre façon, tentaient de délivrer par les armes leur roi et leurs familles

abandonnés à la merci des bourreaux. Les émigrés auxquels la liberté naissante appliquait nationalement une espèce de révocation de l'édit de Nantes, étaient dans la même position que les protestants des Cévennes. Ils trouvaient dans chaque club ou dans chaque escouade de soldats-citoyens un missionnaire en bottes fortes ; mais ils ont appris le patriotisme ailleurs que dans les livres fabriqués pour le compte de la Révolution. Ils ont lu, ils savent par la tradition que, dans toutes nos guerres religieuses ou civiles, les différents partis ne se faisaient aucun scrupule d'appeler à leur aide les étrangers professant la même foi qu'eux. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, au temps de la Ligue, les Huguenots, ayant Henri IV et Condé à leur tête, ne dédaignaient pas l'appui des troupes allemandes que la conformité de culte leur offrait comme alliés ou mercenaires. L'or et la coopération des Anglais ne leur paraissaient pas moins désirables. De leur côté, les Guises s'entouraient d'Espagnols et d'Italiens ; et jamais, jusqu'en 1789, il n'est venu à la pensée de personne de blâmer cette intervention et de flétrir ce recours à l'étranger.

Persuadés que leur patrie était leur parti, les émigrés, dont on allait piller les biens, massacrer les familles et égorger le roi, crurent qu'ils pouvaient sans crime suivre l'exemple de leurs aïeux et qu'ils n'avaient rien à démêler avec les préjugés nouveaux que, dans l'intérêt de sa cause,

la Révolution s'efforçait de vulgariser. Ces préjugés acquièrent maintenant force de chose jugée; ils n'ont d'effets rétroactifs que par la permanence des haines auxquelles il importe de les faire remonter. Mais, dans ce grand procès, toujours pendant au tribunal de l'histoire, il ne faut pas plus oublier le point de départ que le point d'arrivée où la France s'est laissée traîner par des charlatans de vertu. Ces charlatans abhorrent la guerre civile tant qu'ils ne la font pas pour leur propre compte; ils vocifèrent contre l'alliance étrangère jusqu'au jour où ils sentent le besoin de l'invoquer.

Nous parlons de toutes ces choses comme si elles ne devaient pas revenir, comme si un pareil exemple de fidélité à ses principes ne pouvait plus être offert. En présence des idées modernes et des intérêts nouveaux, nous croyons qu'il ne sera jamais donné au monde d'assister à un si beau et si navrant spectacle. Les hommes d'aujourd'hui ne sont ni de taille ni de tempérament à affronter ces rudes épreuves. C'est donc avec respect qu'il faut juger ceux qui aimèrent mieux devenir d'honorables rebelles que d'être des citoyens avilis. Ils avaient tout sacrifié, tout perdu pour défendre la cause de la monarchie. Par le fait des événements, la Révolution s'est vue forcée de leur restituer une partie de leurs biens et de les introduire, presque malgré elle, dans tous les services publics. La noblesse, qui ajouta une glorieuse page à son livre d'or, avait émigré,

avait porté les armes contre la Révolution. Les soldats de Condé étaient tous des vétérans ou d'intrépides officiers qui, de père en fils, versaient leurs sang pour le pays. Depuis la fondation de la Monarchie leurs noms retentissent dans les annales ; ils y retentiront encore, car leurs enfants sont sous le drapeau ou dans les emplois civils.

L'émigration fut une héroïque folie. Avec nos idées d'un égoïsme si positif et d'un désenchantement royaliste si absolu, désenchantement provoqué par la faute des princes, ah ! ne craignez pas qu'elle se renouvelle.

Et l'empereur Napoléon l'a bien senti lui-même car il ne craignait pas de dire à Sainte-Hélène<sup>1</sup> : « Les émigrés étaient salariés de nos ennemis, cela est vrai, mais ils l'étaient ou auraient dû l'être pour la cause de leur roi. La France donna la mort à leur action et des larmes à leur courage. Tout dévouement est héroïque. »

Condé se respectait trop pour ne pas honorer la France. Il ne se serait jamais permis de lui appliquer le sanglant stigmaté que, dans une lettre à l'abbé Sieyès du 11 juin 1790, Mirabeau lui décoche : « Notre nation de singes à larynx de perroquets. » Sans exprimer sa pensée avec une crudité aussi démocratique, le prince de Condé se gardait bien de se laisser étourdir par les criaileries révo-

1. *Mémoires de Napoléon*, t. II, p. 310.

lutionnaires; il avait son but dont il ne se départait pas. Il courait de Belgique en Italie, d'Italie en Allemagne afin de réunir les puissances et de leur inculquer l'idée de profiter du moment où la Révolution, encore dans les langes, était la risée ou l'effroi des peuples pour former contre elle une Vendée européenne. Le nom de Vendée que le prince invoquera si souvent dans sa correspondance, n'existait alors que comme expression géographique; mais il rend parfaitement l'idée émise par Louis Joseph de Bourbon. C'est pour ce motif que nous l'avons employé.

Les puissances de ce temps-là n'avaient pas de centre commun. Livrées à de mesquines rivalités ou à des amours-propres caducs, elles s'étaient souvent irritées de voir la France reprendre dans le monde le prestige que les dernières années de Louis XV avaient compromis. L'Europe ne pouvait s'habituer à subir les lois, les livres, les goûts, les mœurs et les modes qui lui venaient de Paris. L'empire exercé par ses écrivains et l'influence de sa langue, devenue la langue des salons, du commerce et de la diplomatie, lui était odieux. C'est avec des rages jalouses qu'elle s'y soumet, et, par un singulier contraste, elle ne se montre heureuse qu'en se parant tant bien que mal de tout ce que la France daignait envoyer à ses tributaires des divers points du globe. Cette domination morale, la plus durable de ses conquêtes, pesait aux gou-

vernements étrangers; d'autres causes, moins futiles en apparence, les rendaient encore plus adverses ou plus indifférents.

Au prologue de ce drame qui va bouleverser le monde et changer toutes les existences, les rois et leurs ministres, très-grands dans les petites choses, très-petits dans les grandes, n'en soupçonnèrent pas les mystérieuses et sanglantes péripéties. Ils y assistèrent en se réjouissant à part eux de l'affaiblissement que les troubles intérieurs devaient faire éprouver à la monarchie française. A l'exception de Catherine II de Russie, plus prévoyante, et de Gustave III de Suède, plus chevaleresque, les autres souverains, Léopold d'Autriche et Frédéric-Guillaume de Prusse, se contentèrent d'une bonne volonté individuelle, tout en laissant à leurs cabinets le soin de traîner les choses en longueur. C'était un four qui chauffait sans cesse et où rien ne cuisait.

On érigea l'hésitation en système; on fit de l'indécision dans les plans et dans les mesures un calcul. On essaya de louvoyer entre les écueils en offrant d'une main et en retirant de l'autre. On eut des paroles encourageantes pour les émigrés et des manifestations de crainte si bien concertées qu'elles ne paraissent avoir d'autre but que de doubler l'audace des révolutionnaires. La timidité siégeait dans les conseils des souverains qui, poussés par les événements, et s'efforçant de se dérober à leur pression, étaient, comme on l'a dit avec tant d'à-

propos, toujours en retard d'une année, d'une idée et d'une armée<sup>1</sup>. Ils ne savaient pas que la hardiesse n'a jamais perdu personne, et que, lorsqu'on est prêt, remettre est toujours un danger.

Au milieu de ces défaillances que sa voix ne peut conjurer et de ces alternatives qui l'entraînent du Nord au Midi et du Midi au Nord, le prince de Condé ne désespère ni de sa cause ni de celle des monarchies. Se disant avec un vieil annaliste<sup>2</sup> : « C'est laide chose qu'un exilé, » il a étudié le fort et le faible de la situation. Son inébranlable constance ne s'est pas plus rebutée des ajournements que des refus. Il pensa que, dans le désarroi des esprits, il lui importait d'avoir sous la main une force dont il pût disposer. Cette force, accourue sur le Rhin de tous les points de la France, devait servir de stimulant aux souverains de l'Europe et enseigner à la noblesse de tous les pays à quelles conditions on sauvegarde sa foi, ses intérêts et surtout son honneur. Ce fut sous cette impression qu'il adressa à la noblesse française le manifeste suivant :

1. Le duc d'Enghien, dans son journal, juge assez sévèrement quelques princes. En voici un exemple à cette même année 1792. « L'arrivée de l'envoyé de France, raconte le jeune émigré, changea complètement les dispositions du duc de Wurtemberg à notre égard ; la peur et l'argent furent les armes dont il se servit. Mon grand-père nous dit que c'étaient de puissants moyens sur un esprit faible ; il nous le dit, mais en nous recommandant de garder cela pour nous. C'est terrible d'avoir à mépriser les gens et de se taire. J'aurai de la peine à me faire à cela. »

2. *Mémoires de Mathieu Marais*, t. II, p. 195.

« Depuis un an, j'ai quitté ma patrie; je dois exposer aux yeux de l'Europe les motifs qui m'ont forcé d'en sortir.

« Le peuple français est égaré par des factions; mais il ouvrira les yeux, ce peuple bon; il rougira des crimes que l'intrigue et l'ambition de ses chefs lui ont fait commettre. Il relèvera de ses propres mains le trône de ses rois ou je m'ensevelirai sous les ruines de la monarchie.

« La noblesse est une : c'est la cause de tous les princes, de tous les gentilshommes, que je défends; ils se réuniront sous l'étendard glorieux que je déploierai à leur tête.

« Oui, j'irai, malgré l'horreur que doit naturellement inspirer à un descendant de saint Louis l'idée de tremper son épée dans le sang des Français, j'irai à la tête de la noblesse de toutes les nations et suivi de tous les sujets fidèles à leur roi, qui se réuniront sous mes drapeaux, j'irai tenter de délivrer ce monarque infortuné. »

Ce cri de guerre retentit en France à l'égal du tocsin. Pour en atténuer l'effet, la Révolution essaya de présenter le manifeste de Louis-Joseph de Bourbon, comme apocryphe. Néanmoins, aussi convaincue de son authenticité que de son influence, elle essaya d'en punir l'auteur en le frappant dans sa fortune. L'Assemblée nationale rendit un décret qui confisquait au profit de l'État une rente de six cent mille francs que le grand Condé avait établie en

faveur de sa famille par la cession du Clermontois.

Le prince était au-dessus d'une pareille vengeance, qui se légalisait, le 16 mars 1791, sous la présidence du marquis de Montesquiou, dont un des ancêtres assassina un Condé après la bataille de Jarnac. Son manifeste déchirait tous les voiles et posait très-nettement la question de guerre civile. On lui répondait par un vol législatif; il sut encore mettre de son côté la dignité et le désintéressement. Il manda à son intendant général à Paris : « Attendu l'ordre de l'assemblée, qui va s'emparer de mes biens, vous ferez avertir tous mes gens, tous mes rentiers, tous mes pensionnaires de se présenter le plus tôt possible, pour toucher ce qui leur revient en gages, rentes ou pensions, jusqu'à ce moment. Je serais fâché qu'ils pussent souffrir des iniquités que l'on exerce contre moi. On ne me privera pas de la consolation d'avoir rempli tous mes engagements, tant que mes facultés me l'aurent permis. »

La Révolution s'apercevait qu'un pareil homme était un adversaire redoutable. Il menaçait d'attiser le feu avec l'épée, et fatigué des masques, il cherchait des visages. On l'entendait souvent dire : ils ont de l'audace, ayons en plus qu'eux; et, dans la bouche d'un pareil homme, ce conseil était plus qu'une menace. La Révolution désira l'avoir sous la main soit pour enchaîner son zèle, soit pour le faire

périr dans une de ces savantes insurrections dont elle tenait le fil. Depuis longtemps le Roi n'était pas plus libre de ses volontés que de sa personne. L'Assemblée nationale a voté le 11 juin 1791, que sommation serait faite à Louis-Joseph de Bourbon d'avoir à rentrer en France dans le délai de quinze jours. Le Roi, qui a prié Condé de s'éloigner, apposa sa signature à cette sommation dont l'affreux retour de Varennes était le corollaire. Condé résiste à ces ordres dictés ou arrachés. Un commissaire, nommé Duvergier, lui est envoyé par l'Assemblée régnante et le Roi captif. Condé s'incline respectueusement devant le nom du Roi; puis se relevant avec fierté devant l'ambassadeur de l'Assemblée : « Quand le roi sera libre, dit-il, Sa Majesté sait bien qu'elle n'aura pas de sujets plus fidèles que moi et les miens. Quand ses prétendus ordres me seront transmis par une assemblée de rebelles, je ne consulterai que mon honneur de Français et ma conscience de Bourbon. »

A sa première résistance, la Révolution avait jugé à propos de séquestrer les biens de Condé; à la deuxième, elle organisa des bandes de patriotes qui mirent à sac le palais de Chantilly. Afin de faire naître des convictions, l'idée démagogique procédait par la destruction. La destruction est toujours son *ultima ratio* et sa volupté suprême.

Plus la Révolution s'acharne contre Louis-Joseph de Bourbon, plus les souverains étrangers se font gloire

de le consulter et de l'honorer. Il souffre, il veut combattre pour la cause de tous; tous s'empressent de rendre hommage à ce dévouement, qui ne sera pas assez imité. Le roi de Suède, Gustave III, prince lettré, artiste, diplomate et soldat, est depuis longtemps l'admirateur de Condé. De son quartier général, dans la Finlande russe, le 21 août 1789, il lui a écrit: « Monsieur mon cousin, l'amitié que vous m'avez témoignée et celle que je vous porte me font partager bien vivement l'état où vous vous trouvez. Offrir à un Bourbon, à un Condé un asile dans mon camp, c'est y appeler la victoire. Vous proposer une retraite dans mes États, c'est moins vous témoigner l'intérêt que je prends à vous que satisfaire à mes sentiments les plus doux. Votre Altesse peut être persuadée qu'elle trouvera en Suède tous les égards qui lui sont dus, et que je donnerai à ma nation l'exemple de consoler un héros malheureux.

« Je suis, mon cousin, votre affectionné

GUSTAVE.

« Je vous prie de faire mes compliments à MM. les ducs d'Enghien et de Bourbon, à la princesse de Condé qui ne quitteront point leur respectable père. »

Descendant de Gustave Adolphe et de Charles XII, ce roi de la maison de Wasa s'est révélé tout à la fois habile amiral et grand capitaine. De son épée,

il protège les lois. Le 3 juillet 1790, après une campagne où les succès se balancèrent, il a attaqué les Russes dans le détroit de Suensksund et une victoire navale, disputée pendant vingt-quatre heures, a couronné ses efforts. Mais Gustave et l'impératrice Catherine ont compris que, pour le bonheur de l'Europe, ils avaient autre chose de mieux à faire que de guerroyer l'un contre l'autre. La Révolution menace tous les trônes; le 14 août 1790, la Russie et la Suède signent la paix, et Gustave III, autorisé par Catherine, va se mettre à la disposition des princes émigrés.

Avec son élan chevaleresque et son éloquence persuasive, le roi de Suède qui, chez lui, est parvenu à dominer les factions, peut bien espérer qu'il les comprimera à l'extérieur. Pour organiser cette croisade, aussi sociale que chrétienne, il faut s'entendre avec le prince de Condé. Au mois de juillet 1791, Gustave accourt à Aix-la-Chapelle au rendez-vous donné. Là, Bourbon et Wasa traçent le plan d'une campagne monarchique, plan auquel doivent s'associer, dans une mesure déterminée, la Russie, la Prusse et l'Autriche. Une expédition maritime dirigée par Gustave sur les côtes de Normandie, tandis que les émigrés et leurs alliés marcheraient à grandes journées sur Paris pour délivrer le roi, tel était ce plan qui alors offrait toutes les chances de réussite.

Comme si, à heure dite, la Révolution avait toujours à ses ordres des émeutes ou des assassins,

Gustave III fut frappé d'un coup de pistolet en plein bal masqué, le 16 mars 1792.

Ankarstroem, Ribbing, Horn et leurs complices avaient fait l'œuvre de la Révolution. Gustave III n'était plus, et elle s'applaudissait du crime. Tout semblait échapper à la fois à Louis-Joseph de Bourbon; il s'obstina dans sa fidélité et se mit à espérer contre toute espérance.

Le nombre des émigrés s'est rapidement accru; mais la susceptibilité française n'ayant d'égale que notre légèreté native, les retardataires étaient ou bafoués ou tenus en suspicion. La quenouille leur fut envoyée ainsi qu'à des femmelettes, et la crainte d'être mal reçus à Coblenz où résident les princes, frères du roi, et à Worms où Condé établit son quartier général, en retint plusieurs dans les provinces et à Paris. Condé aurait désiré qu'il n'existât aucune ligne de démarcation entre ces ouvriers de la première et de la onzième heure. Ne demandant jamais les motifs qui avaient amené les uns ou arrêté les autres, il faisait bon accueil à tous, car c'était du concours de tous qu'il attendait le salut commun. Maintenir dans une silencieuse réserve des jeunes gens, des femmes évaporées, de vieux officiers et des gentilshommes exaltés, paraissait une tâche bien scabreuse. Les premiers jours de l'émigration furent consacrés aux plaisirs et aux fêtes, et l'Europe étonnée ne comprit pas cette douleur que chaque soir les violons avaient l'art de calmer.

On dansait, on banquetait, on chantait sur les bords du Rhin. En face des carmagnoles, du bonnet-rouge et du cynique accoutrement des Sans-Culottes, on y étalait le respect de la propreté et l'audace de l'élégance. On s'y livrait à la joie, à l'espoir et à la moquerie. Dieu sait de quels beaux rêves se berçaient des imaginations que la misère et l'abandon n'avaient pas encore assombries.

Ces plaisirs et ces joies, que la déclaration de Pilnitz<sup>1</sup>, émanée de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, n'était pas faite pour encourager, — car, dans ses phrases entortillées ou astucieuses, elle laissait percer des arrière-pensées mal sonnantes à des oreilles françaises, — ces plaisirs et ces joies n'étaient point du goût de Louis-Joseph de Bourbon. Presque seul alors envisageant sérieusement la Révolution et en tirant les conséquences, il ne se cachait point que les difficultés de son entreprise ne lui viendraient pas toutes de la part des puissances étrangères. Cette agrégation d'hommes oisifs et consacrant les heures de la nuit et de la journée à des pointilleries d'étiquette, à des caquetages de salon, à des indiscretions compromettantes, à des fanfaronnades ou à des amusements peu en rapport avec la gravité de la situation, lui faisait chercher un moyen d'occuper tant de têtes en ébullition. Il son-

1. Pilnitz était une résidence de l'électeur de Saxe, où se réunirent, en 1791, les deux souverains allemands et le comte d'Artois.

gea à réunir militairement et à discipliner les émigrés. Leurs forces s'éparpillaient, et, depuis longtemps, ils avaient dévoré les faibles ressources apportées pour un exil dont le terme très-prochain, selon eux, devait aboutir au triomphe de leur parti. Lui-même, avec sa prodigalité de Condé et sans prévoyance du lendemain, s'était fait un devoir de subvenir aux besoins de tous. Une grande fortune ne fut jamais pour lui une grande servitude. Son or, ses diamants, son crédit même, tout a été sacrifié à la cause monarchique. Il ne restait au prince que son épée; les insolents défis que la Révolution jetait aux souverains, les appels à l'insurrection qu'elle ne cessait d'adresser aux peuples lui permirent enfin d'en faire usage.

François II avait succédé sur le trône d'Allemagne à Léopold, son père; il armait, mais avec lenteur, avec méthode, comme le veut le caractère autrichien. Il fournissait même des vivres et des munitions aux émigrés enrégimentés par Condé, lorsque tout à coup la Révolution, prenant l'initiative, lui déclare la guerre. Dans la convention de Pilnitz, il avait été spécifié par un *alors et dans ce cas* que, si les pouvoirs démagogiques, établis à Paris, attaquaient l'un ou l'autre des signataires, il y aurait solidarité entre eux et que leurs intérêts et leurs drapeaux seraient confondus pour la même cause. Les deux armées se mirent donc en mouvement. Jusqu'à ce jour on avait tenu les émigrés à distance.

On leur avait parcimonieusement mesuré les droits de l'hospitalité. Tantôt par crainte d'offusquer la Révolution, tantôt par un sentiment inavoué de jalousie, on s'était efforcé de les séparer. Ils étaient plus de trente mille hommes aguerris, brûlant d'en venir aux mains avec les volontaires patriotes que Dumouriez et Kellermann traînaient à leur suite. A l'heure du danger, on s'aperçut que les émigrés pouvaient être bons à quelque chose et sous le nom d'*Armée de Condé* on permit à quelques corps de se mettre en ligne. Le 4<sup>er</sup> août 1792, le prince parut à leur tête devant Kreutznach.

A la vue de leur général, dont le panache blanc flotte comme un drapeau et qui salue de l'épée tous ces compagnons de gloire dont les vétérans le suivirent dans de plus heureuses batailles<sup>1</sup>, un long cri de vive le roi! retentit sur la terre étrangère. Le prince de Condé est seul. Le duc de Bourbon et le duc d'Enghien, avec une division forte de cinq mille gentilshommes, ont rejoint, dans le pays de Liège, l'armée autrichienne aux ordres du duc de Saxe-Teschen. Les émigrés trouvent dans cette séparation même un motif de plus pour acclamer le prince, qui possède leur confiance et mérite leur amour. Ils l'entourent de leurs hommages; ils couvrent ses mains de douces larmes. Pour remplir d'une joie sans fin le cœur de ce père et de cet aïeul, ils lui disent<sup>1</sup> ce que les enfants d'Israël disaient à Gé-

1. *Livre des Juges*, ch. VIII, v. 22<sup>es</sup>

déon : « Commandez-nous, vous, votre fils et le fils de votre fils. »

C'est la plus sainte consécration qui peut descendre sur la tête de cette triple génération. Louis-Joseph le reçut avec une gratitude de père; puis, après avoir laissé cours aux premières effusions, il annonça la marche sur Spire, afin de se rapprocher de Landau.

En chef de parti, qui ne veut pas se voir prendre au dépourvu, le prince s'est ménagé des intelligences dans plusieurs villes, notamment dans les places du nord. La ferveur révolutionnaire était loin d'être universelle. Il y a de louables résistances, des doutes pleins d'honnêteté et des répulsions qui ne demandent qu'une occasion pour s'affirmer. L'armée n'a pas encore subi le contact, l'espionnage et le joug des volontaires. Elle comptait dans ses rangs ou à sa tête des officiers dont les clubs et les mascarades civiques lassent la patience. Ces officiers, qui ne naissaient pas à l'épaulette sur la borne ou dans la fange, ne demandent pas mieux que d'en finir une bonne fois avec la démagogie. Par des avis secrets, le prince de Condé sait que les autorités militaires et civiles<sup>1</sup> de Landau sont disposées à lui ouvrir les portes de la ville, en arborant le drapeau

1. Ce fut madame de Sartory, née baronne de Wimpffen, qui, de concert avec le maire, la municipalité et le maréchal de camp, de Martignac, commandant la place, négocia le projet de reddition.

blanc. Elles y mettent pour condition que ce sera une affaire de Français à Français et que les Autrichiens n'interviendront sous aucun prétexte dans cet accord fraternel.

Le prince de Hohenlohe campait aux environs de Landau avec son armée. Sans lui faire part d'abord de ses desseins et de ses espérances, Condé lui propose de l'appuyer par un simple mouvement; Hohenlohe refuse, car il a pressenti ce que les émigrés veulent faire et il a mission de s'y opposer. Il n'entre pas, dit-il, dans le plan des puissances que Landau ou quelque partie que ce soit du territoire français fasse retour à la couronne. Custine se jeta dans la place et le coup fut manqué.

A peine âgé de vingt ans, le duc d'Enghien suivait avec une rare perspicacité les événements qui se précipitaient autour de lui. L'expérience chez lui devançait la maturité; et, dans son journal, il explique très-catégoriquement les deux influences qui se heurtaient parmi les émigrés. Les princes, frères du roi, Louis Stanislas Xavier, comte de Provence et Charles Philippe, comte d'Artois représentaient ce que le duc d'Enghien appelle le système de Coblenz, et il raconte : « Deux fois nous eûmes l'espoir d'entrer dans Strasbourg dont nous n'étions qu'à quatre lieues, et où mon grand-père entretenait des intelligences; mais des ordres de Coblenz nous forcèrent à l'inaction... Le système de Coblenz a toujours été d'attendre le secours des puissances. Le roi le voulait,

l'écrivait et on suivait ses ordres : mais qui sait si un coup de vigueur n'aurait pas sauvé les jours de notre infortuné monarque ? Et ne pouvait-on le servir malgré lui ? Sauver le roi, éviter à notre histoire une page sanglante, quelles excuses pour une désobéissance, et tout cela sans le secours des autres. »

A ce peu de lignes, on sent de quel côté s'était rangé le duc d'Enghien.

C'est dans cette année 1792 que s'ouvre entre les trois derniers princes de la maison de Condé la correspondance intime qui va si largement nous servir de guide. Ces lettres en déshabillé, confessions involontaires, dont il est impossible de changer la date ou d'altérer les termes, sont minutées au bivouac ou sur les champs de bataille, crayonnées à tous les vents et sur toute espèce de papier, ici papier doré sur tranche, là papier de cartouche. Pour la plupart couvertes du timbre des postes allemandes, russes ou anglaises, elles sont des annales vivantes et prises sur le fait. Les hommes et les choses, la politique en dedans ou en dehors, les causes secrètes et leurs effets, les tiraillements de parti et les déceptions, les rêves et les espérances, les événements et ceux qui les dirigent ou les enrayent y sont jugés d'un mot ou peint d'un trait de plume ressemblant à un coup de sabre. On y verra les rois n'ayant déjà plus la conscience de leur force et encore moins le courage de s'en servir ; puis viendront leurs ministres qui,

au lieu de porter secours contre l'incendie, calculent à la sourdine ce qu'ils peuvent s'approprier de la maison du voisin en feu. Ce sont les Condés se parlant à eux-mêmes, s'interrogeant, se répondant ou s'abandonnant, dans une causerie entièrement privée, à des révélations souvent pénibles, mais toujours instructives.

Sans aucun doute il y eut de généreux, d'excellents Français dans les deux camps. Après mûr examen, nous estimons qu'il serait difficile d'en trouver de plus loyaux et de plus dévoués au pays. L'histoire qui n'a pas eu tous leurs secrets et qui, jusqu'à ce jour, ne fut point de moitié dans de pareilles privautés épistolaires, finira par se rendre à l'évidence. Elle ne doit donc s'effrayer ni de leur langage sans façon, ni de leur franchise un peu rude. Il ne nous reste plus qu'à suivre les Condés dans leur correspondance.

Le 11 août 1792, le prince mande de Blankenlock à son fils, le duc de Bourbon :

« C'est avec grand plaisir, mon cher enfant, que j'ai reçu hier votre lettre du 5; je vois avec peine qu'on n'a pas eu plus de soin de vous que de moi, car quand même votre lettre de crédit sur Bruxelles réussirait, d'après la disette de vos compagnies, je crains que cela ne vous mène pas bien loin. C'est une terrible chose que cela, mais je crois que les Princes sont presque aussi embarrassés pour eux, quoiqu'ils s'en soient beaucoup plus occupés que de

nous. Je vous envoie pour vous et deux ou trois de vos amis ou confidents, le détail de ce que j'ai fait depuis que je vous ai quitté, mais que cela ne coure pas. N'en laissez prendre de copie à qui que ce soit. Nous sommes parvenus, non sans peine, à passer le Rhin à Spire. Cela a duré deux jours, la Noblesse va bien et marche à merveille ; jamais un traîneur. Nous avons quitté la vue de Landau avec quelque regret, mais pas le plus petit murmure, pas le plus petit refroidissement dans le zèle que vous connaissez. Nous sommes en pleine marche, sans tentes, sans canons, sans argent, et cela va. Demain nous serons à Etlingen, après demain à Kuppenheim ; j'ai reçu des nouvelles du prince d'Eszterhazy, et je lui ai envoyé quelqu'un de marque et de confiance. Nous prenons, à commencer d'aujourd'hui, le pain et les fourrages des Autrichiens, nous diminuons quelque chose sur la paye, mais pas autant que les Princes le voulaient, (soit dit entre nous). S'ils m'en savent mauvais gré, on me retiendra ce qu'on voudra sur ce qu'on me doit ; cela m'a été démontré aussi injuste qu'impossible. Les régiments d'Hohenlohe m'ont rejoint, ils ont à peu près cinq cents hommes à eux deux, ce qui en fait, avec la Légion, environ quatre mille cinq cents.

« Les nouvelles de Paris sont bien effrayantes : il faut voir ce que tout ceci va devenir. Pourvu que je puisse soutenir ma petite armée jusqu'au bout, je serai content, qui que ce soit qui porte les grands

coups, mais bien plus encore, si c'est vous. J'ai été trop occupé depuis huit jours, depuis trois heures du matin jusqu'à onze heures du soir, pour pouvoir vous écrire plus tôt. J'espère que vous avez arrangé vos affaires avec Clerfayt <sup>1</sup>, et peut-être vous aurait-il donné les moyens de vous mettre en état de marcher. On vient de nous dire que le duc de Brunswick avait retardé son entrée jusqu'au quinze, et que les Princes n'entreraient que sept jours après lui; je ne sais si cela est vrai. Il m'a paru que le prince de Hohenhohe supportait avec quelque impatience d'être à ses ordres; s'il avait été le maître, nous entrions par la basse Alsace, et les doigts lui démangeaient d'aller attaquer Biron et Kellermann, retirés derrière les lignes de la Lauter après avoir abandonné sans raison celle de la Queich; mais il a prétendu que le Duc le pressait d'aller sur la Sarre, et s'est en conséquence retiré lui-même d'Heidelsheim sur Neustadt, où il est cependant encore, mais d'où il doit partir demain ou après-demain. Ma conférence avec lui s'est passée sur le territoire de France. De vous à moi, c'est un homme incertain; il a marché trois jours

1. Le feld-maréchal, comte de Clerfayt ou Clairfayt, né en Hainaut, le 14 octobre 1733, fut l'un des plus heureux adversaires de la Révolution. Il la combattit souvent et triompha plus d'une fois de ses généraux. Clerfayt était un rude soldat dans les camps et un homme très-modeste dans la vie privée. Il possédait une grande fortune et sa bourse était toujours ouverte à ses officiers. La veille de sa mort, le 17 juillet 1798, il brûla tous les billets qu'il en avait reçus, et pour toute raison il dit : « Je suis moins sûr de mes héritiers que de moi. »

trop tard. La Chevalerie<sup>1</sup> est au désespoir de ne pouvoir pas vous rejoindre, mais j'ai mis ses chevaux sur les dents, et il serait impossible qu'il vous rejoignît de trois semaines; il a calculé qu'alors vous seriez en France, et qu'il arriverait trop tard. Je l'ai assuré que vous regarderiez les services qu'il me rendrait, comme ceux qu'il vous rendrait à vous-même, et que sûrement cela ne lui nuirait point dans votre esprit et dans l'intérêt que vous prenez à lui. Ainsi je le garde; je suis bien étonné de n'avoir point reçu de réponse de M. d'Egmont, à la lettre que vous m'avez dit avoir chargé quelqu'un de lui remettre en même temps que la vôtre; je vous prie d'éclaircir cela et de me le mander; je suis bien aise d'apprendre qu'il ait été bien avec vous. J'espère que vous me donnerez de vos nouvelles, quand vous aurez le temps; je ferai de même. Bien des choses à Vibraye, j'embrasse votre fils et vous de tout mon cœur. »

« A Rastadt, ce 14 août 1792.

« Nous sommes en ce moment dans une inquiétude affreuse sur un événement à Paris, qu'on nous mande de Kehl. On apprend que le Roi a été déposé, que les Marseillais ont égorgé sa garde, et que la Reine et le Dauphin sont enlevés on ne sait où. Ce qui me fait craindre la vérité de cette nouvelle, c'est le tumulte qu'il y a eu cette nuit dans les petits camps des Patriotes. Ils ont battu la générale entre onze heures

1. Le colonel comte de la Chevalerie.

et minuit ; on a entendu un homme haranguer ; des cris de vive la Nation, des coups de canon et de fusil qui n'étaient pas tirés sur nous ; il y a eu aussi du canon de tiré à Strasbourg ; serait-ce une réjouissance ? Cela en avait l'air. Nous saurons à quoi nous en tenir ce soir, mais la poste me presse. A quelles horreurs, Grand-Dieu ! sommes-nous donc destinés ?

« Quoique j'aie défendu à mes postes de tirer les premiers, ces Messieurs n'ont pas fait de même. Ils nous canardent, alors il faut bien le rendre ; deux chasseurs de Mirabeau ont tué avant hier deux officiers ; ils en ont eu un de blessé hier. Tout cela ne sert à rien, et je voudrais bien l'empêcher ; mais comment persuader à des gens qui ont un fusil de se laisser fusiller eux-mêmes sans rien faire ? Les Autrichiens sont fort honnêtes pour nous. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

« A Bühl, ce 22 août 1792. »

« S'il y avait eu quelque événement qui en valût la peine, mon cher enfant, vous croyez bien que je vous aurais envoyé un courrier ; vous aurez vu par ce que je vous ai envoyé tout ce qui s'est passé.

« Je ne suis point étonné du résultat de votre entrevue avec Clerfayt ; c'est partout de même. Je ne le suis pas davantage de celui de votre lettre sur Bruxelles ; j'avoue que je m'y attendais, j'ai tant éprouvé tout cela. Mais je vois avec plaisir que vous avez trouvé de l'argent ailleurs, puisque vous êtes

parvenu à avoir des armes, et à vous faire livrer des tentes. Je trouve excellent que vous ayez pris celles que vous avez trouvées sous votre main, fussent-elles destinées pour moi, mais je doute que vous puissiez vous flatter d'entrer le premier, car on dit Longwy, Sarrelouis et Thionville pris. On avait dit d'abord par les Princes, mais on assure à présent que c'est par les Prussiens, et cela me paraît plus vraisemblable. Il est incroyable qu'on ne m'envoie pas de courriers pour des nouvelles de cette importance. Je n'ai pas reçu le plus petit mot de l'armée des Princes depuis que je les ai quittés; on dit à présent qu'ils sont à deux ou trois marches derrière les Prussiens.

« J'étais bien sûr que vous seriez content de M. d'Egmont; il faut que ma lettre ne lui ait pas été remise fidèlement en même temps que la vôtre, puisqu'il ne m'a répondu qu'après votre arrivée.

« Quelles horreurs que celles de Paris! il paraît avéré qu'elles ont été occasionnées par un enlèvement projeté par les Monarchiens et auquel les Jacobins n'ont vu de remède que le comble des crimes.

« La Suisse va mieux; nous allons voir si on fera aller les Autrichiens; le prince d'Eszterhazy m'a donné un rendez-vous pour après demain; je n'ai que le temps de vous embrasser.

« Mirabeau<sup>1</sup> m'a fait une équipée pour laquelle je

1. Ce Mirabeau était le frère du grand orateur; on l'avait surnommé Mirabeau-tonneau à cause de sa grosseur et de sa capa-

l'ai destitué du commandement de son poste et mis aux arrêts d'où je ne l'ai fait sortir qu'aujourd'hui. Imaginez-vous que, contre mes ordres, il a passé le Rhin une nuit avec cinquante hommes, tué deux sentinelles et ramené sept prisonniers, sans avoir essuyé un coup de fusil. On ne peut pas s'empêcher de dire que cela est vigoureux et que cela prouve comme ces gens-là se gardent; mais je ne l'ai pas moins puni, comme je le devais, pour le manque de subordination. C'est un brave homme, mais une tête bien dangereuse. »

Et, le 24 août 1792, il mande encore de Bülh : « Beaucoup de désordre dans l'armée ennemie, toute par petits paquets. L'Alsace excellente et pressante. Quand on jugera à propos de se montrer, *çà-ira*. »

Le *çà-ira* condéen ne devait aboutir qu'à des escarmouches sans résultats, à des marches et à des contremarches sur le Rhin, à de fastidieux tâtonnements et à une campagne avortée, car, dans ces différentes cours, les hommes étaient plus difficiles que les affaires. Les souverains avaient entendu dire que la Révolution ne voulait que de l'audace et toujours de l'audace; ils lui laissèrent le temps d'en avoir. Les Prussiens du duc de Brunswick qui pénétraient,

cité comme buveur. C'était un homme aussi brave que spirituel; il avait vu de si près les apôtres et les séides de la révolution, qu'il professait pour tout cela le plus plaisant des dégoûts. Il leur a infligé les stigmates du ridicule. Son esprit et son épée furent toujours au service de la monarchie.

tambours battants, au cœur de la France et dont la démagogie n'était pas en mesure d'arrêter la marche victorieuse sur Paris, se sont tout à coup mis en pleine retraite.

Le vol des diamants de la Couronne au garde-meuble<sup>1</sup>, celui des Tuileries, vols perpétrés avec l'assentiment et le concours des plus purs patriotes, tel que Sergent appelé *sergent-agathe*, du nom d'une pierre précieuse qui s'égara dans ses poches, et le partage de ces mêmes diamants à la maîtresse du roi de Prusse<sup>2</sup> et à ses confidents explique cette retraite longtemps inexplicable. La Révolution n'a pas

1. Il y a encore de très-braves gens, encroûtés de chauvinisme, qui persistent à croire au vol des diamants de la Couronne, et qui, béatement, le portent au compte des citoyens Douligny et Chambon, qui en furent les boucs émissaires. Ce fut les 14, 15 et 16 septembre 1792 que l'on fit main-basse sur tous ces précieux objets. Le 25 du même mois, Lebrun, ministre des affaires étrangères, bien loin de mettre en doute les marchés prussiens que Billaud-Varenes, Danton et Fabre d'Églantine conduisirent avec la participation du général Dumouriez, expert en toute sorte d'intrigues, les avouait implicitement à la Convention. « Des négociations importantes, disait-il ce jour-là, ont été entamées et elles promettent une heureuse issue : il en est une surtout qui intéresse essentiellement l'existence de la république française. Je m'abstiens d'en dire davantage ; sans doute vous approuverez cette réserve, sans laquelle nous risquerions de perdre tout le fruit de nos tentatives. Dès que vous l'ordonnerez, cependant, je pourrai déposer ces secrets importants dans le sein d'un comité choisi, en attendant qu'il n'y ait plus de danger à les révéler en public. »

2. Madame Rietz, espèce de Dubarry prussienne, fut élevée par Frédéric-Guillaume II au rang de comtesse de Lichtenau. Elle est fameuse par sa rapacité, par le dérèglement de ses mœurs jusque dans la vieillesse, et par l'ignominie de son mari.

plus vaincu par l'armée de Dumouriez que par l'enthousiasme apocryphe de ses volontaires. Au camp du roi de Prusse et presque sous les yeux du roi de Prusse, comme à Spa, quartier général de sa maîtresse, il y a eu embauchage, corruption et marché. En livrant une partie de ces diamants les moins connus et en s'arrangeant pour cacher le reste d'ici et delà, la Révolution espérait donner le change à l'opinion publique. En ce temps, au lendemain des massacres de septembre, on parlait peu, on écrivait encore moins. Le règne de la liberté enfantait la loi des suspects. La Convention et la Commune de Paris purent donc tout à leur aise envelopper de ténèbres cette honteuse transaction ; puis la France, pieds et poings liés, se vit en proie au régime de la Terreur. On l'abreuva de sang et d'inepties civiques. C'est à ce début dans l'art de tromper le peuple que l'Europe monarchique doit toutes ses calamités depuis soixante-quinze ans.

Avec ses émigrés, bouillants d'ardeur, Condé pouvait se précipiter entre la France et l'étranger, puis délivrer le même jour son roi et son pays de la tyrannie nationale et de cette liberté farouche et sauvage où « selon Bossuet, chacun peut tout prétendre et en même temps tout contester. » La volte-face des Prussiens le rejeta dans les gorges de la Forêt-Noire et il établit son quartier général, à Willingen. Ce n'était pas assez d'échouer au port et d'être vaincu sans combat.

Condé se voyait aux prises avec d'autres difficultés. Il ne lui avait pas été possible de mener les émigrés à la victoire, mais Louis-Joseph de Bourbon était tenu de les faire vivre. Ses ressources pécuniaires étant épuisées au service de l'armée, il ne restait plus au général qu'à tendre la main pour nourrir ses soldats. Il la tendit avec cette douleur qui n'exclut pas la dignité et, dans une lettre particulière adressée à l'empereur François d'Autriche, et datée de Willingen, le 7 novembre 1792, il s'exprimait ainsi : « Il m'est plus affreux que je puis dire d'être absolument forcé de faire la démarche que je fais en ce moment. V. M. I. croira sans peine qu'elle est nécessaire. Après beaucoup de sacrifices depuis trois ans, je viens de donner à la noblesse à peu près tout ce qui me reste personnellement pour la soutenir encore ce mois-ci, espérant que V. M. I. viendrait à son secours pour les suivants. Les banquiers de Francfort, qui me doivent quelque argent, sont emprisonnés par Custine et je suis au moment de manquer du nécessaire <sup>1</sup>.

« Je suis bien plus peiné de ma démarche que de ma situation, mais pour une cause aussi noble, on

1. Dès le 27 août 1792, le prince de Condé avait « autorisé le baron de Castelnau, maréchal des camps et armées du roi, à emprunter à constitution ou autrement, par un ou plusieurs contrats, toutes et telles sommes qu'il pourra trouver à emprunter, lui donne en outre pouvoir d'affecter et hypothéquer tous et chacun de ses biens, meubles et immeubles, présents et à venir. »

Nous avons l'original de cet acte que, le 24 janvier 1793, le baron de Castelnau rendit au prince de Condé.

n'a jamais à rougir surtout devant un souverain, votre appui et qui, j'ose l'espérer, voudra bien ne pas renvoyer cette lettre particulière à ses bureaux. Je me tais, et je gémiss bien plus sur le sort de mon roi et de son illustre compagne que sur le mien. Je ne fais cas de la vie qu'autant qu'elle pourra leur être utile et ce sera mon seul vœu jusqu'à mon dernier soupir. »

Catherine II, de Russie, fut la seule qui répondit efficacement à la prière de ce Bélisaire de la fidélité. Nonobstant, la pénurie la plus extrême n'en arrivait pas moins avec les déceptions de toute espèce. L'impératrice qui honorait ces dévouements d'un autre âge, proposait au prince de Condé et à ses soldats un riche établissement et des terres fertiles sur les bords de la mer d'Azof. Cette offre ne leur rendait ni leur famille ni leur patrie. Elle les éloignait du but auquel ils avaient sacrifié leurs félicités intérieures, leur avenir et leur fortune. Condé n'eut donc pas de peine à les décider à attendre ou à brusquer les événements, les armes à la main.

L'assassinat juridique de Louis XVI ne fit que les fortifier dans leur résolution. A la vue de cette tête royale jetée à l'Europe et à l'émigration comme un défi, tout semblait faire espérer que les puissances allaient, par une plus loyale entente, réparer les fautes d'une première campagne. Frédéric-Guillaume de Prusse et François d'Autriche l'auraient personnellement désiré; mais l'un était dominé par

J'ave

Mon respect pour Votre Majesté,  
 Le nom que je porte, et l'honneur  
 que j'ai de lui appartenir par les liens  
 du sang, me font un devoir, de lui  
 faire part de la mort affreuse que  
 vient de subir à Paris, mon malheu-  
 reux petit-fils le Duc d'Enghien;  
 l'excès de ma douleur, à laquelle  
 j'espère que V. M. voudra bien être  
 sensible, ne me permet pas de lui  
 exprimer tout ce qui se passe dans  
 mon âme; je vous supplie donc à  
 la supplier de croire, qu'aucune  
 circonstance ne peut empêcher un  
 Bourbon d'être respectueusement  
 attaché à la personne de V. M.

Je suis avec un profond respect

J'ave De Votre Majesté

Le très humble et très  
 dévoué serviteur

Louis Joseph de Bourbon

à Wexford, ce 19 avril 1804.



une maîtresse insatiable et par de timides conseillers, l'autre avait pour ministre dirigeant le baron de Thugut, qui favorisait les principes de la révolution tout en cherchant à les écarter du sein de l'Empire. Thugut s'était pris d'une haine opiniâtre et jalouse contre les Bourbons, les Français et les Émigrés. Cette haine se traduisait par toute espèce de mauvais vouloirs, de pointilleries sans dignité et de refus sans excuse. Le jour où le prince de Condé, à la tête de son armée, versait des larmes avec ces prières sur la mort du Roi, le général comte de Wallis lui fit parvenir une note assez sèche, qui lui signifiait, de la part de Thugut, et pour le 1<sup>er</sup> avril 1793, le licenciement des troupes émigrées. On leur faisait entrevoir comme fiche de consolation qu'elles auraient l'honneur d'être incorporées dans l'armée autrichienne. Condé savait parler avec dignité aux monarques des choses indignes que l'ambition leur conseillait ou que la faiblesse leur inspirait. Le 26 janvier 1793, il adressa de Willingen à l'empereur François cette accablante sommation :

« Sire,

« Il n'est donc plus notre malheureux Roi ! je n'en ai pas la nouvelle directe ; mais il n'est presque plus permis d'en douter, et un ordre, au nom de Votre Majesté Impériale, arrivé à Fribourg, veut priver le sang de Bourbon et la noblesse française

de participer à la vengeance mémorable que deux puissants souverains vont tirer sans doute de cet exécrationnable forfait.

« Je me tais et je me renferme dans mon respect pour Votre Majesté Impériale, mais je ne puis croire qu'une politique difficile à concevoir puisse balancer dans le cœur de François II les droits imprescriptibles que nous nous flattons d'avoir acquis à son estime par la constance de notre courage et par celle de notre inaltérable fidélité.

« L.-J. DE BOURBON. »

C'eût été trop d'une de ces douleurs à la fois. Thugut ne craignit pas d'y mettre le comble ; mais Louis-Joseph de Bourbon ne s'endort point dans une trompeuse sécurité. Il s'est ménagé, auprès de l'empereur et dans l'empereur lui-même, des alliés et des amis qui ne doivent pas être sourds à ses prières ; il agit, il fait agir à la cour de Vienne. Sa lettre surtout porta coup. Et comme, dans ces années de perturbation européenne, les événements et les hommes se modifiaient, se transformaient avec une inexplicable rapidité, Condé triompha des hostilités et des projets ridiculement économiques de Thugut. Il était allé trop loin dans les ordres donnés ; l'empereur les révoqua en conservant le corps des émigrés et il appela au commandement de son armée du Haut-Rhin le feld-maréchal comte de Wurmser.

En apprenant ces nouvelles, le Prince écrivit, le 8 mars 1793 : « Le diable n'est donc pas toujours à la porte d'un pauvre homme. » Puis, il raconte à son fils les particularités de sa première entrevue avec le feld-maréchal :

« Heidelberg, ce 13 mars 1793.

« Il est possible que j'arrive avant cette lettre, mais comme il est possible aussi que cela ne soit pas, je vous écris toujours. Je suis arrivé à dix heures du matin, et le général Wurmser est venu tout de suite chez moi. Ç'a été la plus belle reconnaissance du monde ; nous nous sommes trouvés un peu vieillis l'un et l'autre, depuis trente et un ans que nous ne nous étions vus. Nous nous sommes rappelé qu'il avait toujours été à mes ordres dans le temps de mes vieux succès. Après cela, nous sommes entrés en matière. J'ai été fort content de lui : le corps entier rassemblé sous mes ordres, mais avec une tout autre organisation. Cela entraîne une quantité de détails que j'ai bien peur qui ne soient pas finis dans la journée de demain, quoique nous y ayons passé toute la journée d'aujourd'hui. Il désire que je reste jusqu'à ce que tout soit arrangé, et c'est bien mon intention puisque j'y suis. J'ai très-bien fait de venir, car j'obtiendrai, je l'espère, des choses que tout autre n'aurait pas obtenues, mais c'est un casse-tête que tous ces détails-là. Il voudrait que je vinsse le plus tôt que je pourrai avec

le corps à Heilbronn, et vous l'aurez peut-être vu dans une lettre qu'il dit m'avoir écrite. Mais nous ne pouvons pas marcher encore et il l'a bien senti; nous aurons du canon, des tentes, des effets de campagne, etc., etc.; mais ne parlez pas encore de tout cela. Dites seulement que je vous mande que cela débute bien et que je parais content. M. de la Roche-Lambert a l'oreille très-fine, en comparaison du général : aussi ma poitrine est-elle harassée de fatigue. Au reste, il a des formes très-franches et très-honnêtes : il aime réellement les Français<sup>1</sup>, et il fera sûrement tout ce qu'il pourra; il est fort pressé d'agir, et dit le diable du duc de Brunswick, sans se gêner. Ce sont les Prussiens qui entravent tout; mais (pour vous quatre seulement) il a mauvaise opinion de la fin de tout ceci pour la France, et l'a dit devant l'état-major qui en a été contrarié. Nous allons toujours nous faire tuer avec le plus grand plaisir du monde; après cela l'on verra. Que sait-on? cela changera peut-être. Bonsoir, mon cher ami, je vais me coucher; j'ai dîné chez le général. Detestable chère! et il veut que j'y dîne tous les jours. »

1. Le feld-maréchal, comte de Wurmser, était un gentilhomme alsacien, né sujet du roi de France, et qui, après avoir fait la guerre de Sept ans dans un emploi d'officier, passa, avec la permission de Louis XV, au service de l'Empereur. On trouve au post-scriptum d'une lettre du prince de Condé au duc de Choiseul, premier ministre du Roi, qu'il est fait mention honorable de Wurmser. Dans cette lettre, datée de Friedberg, 30 août 1762, et racontant les détails de la bataille de Johannisberg, on lit : « M. de Wurmser est blessé d'un coup de feu. »

Le plan que Wurmser, quoique vieux et sourd, est chargé de mettre à exécution, était moins compliqué, plus militaire, par conséquent, que ceux de la précédente campagne. Il fallait balayer des bords du Rhin les troupes républicaines; puis, de concert avec le duc de Brunswick, général de l'armée prussienne, s'emparer de Mayence et des autres places fortes occupées par les Français. Dans ce temps-là, la guerre ne se faisait pas avec la rapidité meurtrière que l'on signale de nos jours. Il y avait de savantes combinaisons stratégiques qui épargnaient le sang humain et ne faisaient pas de chaque champ de bataille une véritable boucherie. C'était souvent par des escarmouches d'avant-garde, par des rencontres partielles que l'on arrivait aux grands résultats. Le prince de Condé a réclamé et obtenu le poste d'honneur, et tandis que le siège de Mayence se poursuit régulièrement, lui, avec son armée de gentilshommes, le fusil à l'épaule et le havre-sac sur le dos, bat la campagne et intercepte les convois que la République destine à ravitailler la ville assiégée.

Dans cette succession d'engagements de jour et de nuit, les Émigrés, à forces égales et souvent même à nombre inférieur, ne reculaient jamais devant l'ennemi. Ils faisaient la guerre civile loin de la France, mais ils la faisaient bravement et loyalement. Ainsi, à la reprise de la redoute de Belheim, fait d'armes accompli par quatre-vingts gentilshommes du régiment de Condé, un certain nombre

de patriotes sont tombés au pouvoir des émigrés. Ils attendaient la mort ; car, par expérience, ils savent que les représentants du peuple en mission et les volontaires, qui infestent l'armée<sup>1</sup>, ne font ni grâce ni quartier. Solémy, lieutenant-colonel du régiment de Brie, leur est envoyé par le Prince ; il les rassure, leur promet la vie et leur offre tous les secours dont ils peuvent avoir besoin.

C'est le 19 juillet que se passent ces faits, se renouvelant à chaque heure. Le 21 août, le prince de Condé, toujours infatigable et ne laissant l'épée que pour prendre la plume, est à Hagenbach. A trois heures de l'après-midi, il annonce à son fils un nouveau succès. « Mon cher ami, lui mande-t-il, je sais que vous avez aussi des succès de votre côté, je vous en félicite de tout mon cœur ; nous en avons eu beaucoup hier et aujourd'hui. Il m'est impossible de vous en faire une relation. Hier nous avons tué une cinquantaine de patriotes et pris une pièce de canon, après avoir essuyé la plus vive canonnade et assez longtemps. Ce matin, les ennemis ont pensé, en nous attaquant, nous couper d'avec les Autrichiens. Nous les avons repoussés vigoureusement, tant d'un côté avec le canon de la noblesse, qui a empêché de déboucher une colonne, que de l'autre

1. Des volontaires de la Corrèze s'étaient trouvés dans la redoute, et en fuyant, ils abandonnèrent leur drapeau, sur lequel on avait fait grossièrement peindre l'exécution de Louis XVI. Ce bataillon s'était imposé le sobriquet de : *Bataillon de la guillotine*.

avec la Légion et Salm, qui se sont couverts de gloire. Nous leur avons tué environ quatre cents hommes et pris cent avec une autre pièce de canon. Je vous en dirai plus long lorsque je vous verrai; ce qu'il faut bien espérer qui sera bientôt. Vous imaginez aisément la joie de l'armée.

« Nous nous préparions à attaquer ceci, qui est un poste excellent. Les ennemis ne nous en ont pas donné la peine : ils l'ont abandonné et nous y voilà. »

Et le 24 août, toujours d'Hagenbach, le père de famille et le général commence ainsi son bulletin du jour : « Dieu dirige sans doute les boulets, mon cher enfant, et jamais je ne peux lui en savoir plus de gré que quand vous y êtes exposé avec notre bonne noblesse. Il est incroyable que nous ne perdions personne. »

Cette prodigieuse activité qui songe à tout, qui veille à tout, ne se dépense point en pure perte. Condé sait mieux qu'un autre les misères de la situation; il les tourne ou s'en fait un bouclier et, à l'attaque des lignes de Weissembourg (septembre 1793), attaque restée célèbre dans les fastes de la guerre, c'est encore et toujours l'armée de Condé qui sera au premier rang. C'est elle qui, avec le Prince et le lieutenant général de Vioménil, va enlever la victoire au pas de charge. C'est aux Émigrés qu'elle fut due; Wurmser veut en faire honneur à Condé en lui offrant d'occuper la ville. Mais le Prince a remarqué de la colère, de l'indigna-

tion peut-être, dans les rangs. A Weissembourg, il y a eu des crimes odieux commis au nom de la patrie en danger. Les clubs et la guillotine y eurent droit de mort. La veille encore, leurs meneurs y faisaient la loi. Condé ne veut pas que les siens exercent dans une cité française des représailles sanglantes et inutiles : il refuse d'occuper la place et reste au bivouac.

Quand la Convention charge Barère de dramatiser l'histoire dans ses rapports que le peuple appelle des *carmagnoles*, elle la falsifie en son honneur ou elle invente des faits que détruit le plus léger examen.

La révolution ne peut pas être battue. Elle doit nécessairement sortir victorieuse de toutes les luttes et ne jamais laisser sur son drapeau une tache ou un opprobre. Ce sentiment, plus patriotique que fondé, perce à chaque page du *Moniteur*. Le bulletin militaire est déjà l'avant-coureur des *Victoires et conquêtes* ; mais, dans la correspondance des Condés, les bulletins à triomphe perpétuel se changent en déroute très-réelle. Ces lettres intimes, écrites entre deux fusillades, ne peuvent pas, ne doivent pas altérer la vérité, car souvent le prince de Condé, en trompant ses enfants ou ses soldats, les aurait exposés à des périls certains.

Il est devant Haguenau, et, du haut des remparts, les habitants saluent l'armée qui va les délivrer des terroristes et de la guillotine. Des députations accourent vers le Prince ; elles lui proposent des milliers de

volontaires et des dévouements d'Alsaciens intrépides. Wurmser, placé entre son désir de plaire à Condé et son devoir de général autrichien, exécutant les ordres de la chancellerie, déclare qu'il s'opposera à toute augmentation de l'effectif des émigrés. Thugut avait rêvé pour l'Autriche des agrandissements territoriaux aux dépens de la France, et la cour de Vienne espérait qu'avec le concours de l'armée royale elle pourrait récupérer ses anciennes provinces d'Alsace et la Lorraine, dont la maison de Habsbourg a pris le nom depuis le mariage de François de Lorraine avec l'impératrice Marie-Thérèse. Cet audacieux calcul se manifestait déjà presque officiellement. Des proclamations parlaient aux Alsaciens du gouvernement que la conformité de mœurs et de langage leur faisait intérieurement regretter. L'aigle à deux têtes paraissait sur les poteaux des routes, et, à voir les Autrichiens s'approprier les villes et les campagnes, on eût dit que l'armée de Condé et les Royalistes ne travaillaient que pour le bon plaisir de l'empereur François.

Cette coupable avidité, dont le prince de Condé avait signalé les premières tendances à Landau, ne prenait plus la peine de se déguiser. Les échecs successifs, qui ont dispersé ou anéanti les forces républicaines encourageaient les Autrichiens dans leur prise de possession ; mais ce n'était pas pour démembrer la France que Condé avait couru aux armes. Ce n'était pas dans cette intention que les Alsaciens proposaient de se joindre à lui. On les menaçait

d'une invasion étrangère; sans hésiter ils se jettent au milieu des Républicains et ne veulent plus voir dans les Émigrés que des mercenaires à la solde de l'Autriche. Les Émigrés n'avaient jamais consenti, ils ne consentirent jamais à porter un uniforme étranger et une cocarde autre que la cocarde blanche. On les accuse d'avoir essayé de tromper les populations, en arborant des couleurs encore chères au pays.

Ce revirement dans les esprits était significatif. Condé s'en expliqua vivement avec le feld-maréchal; il lui remontra qu'une ambition aussi insensée ne pouvait enfanter que des désastres et exaspérer la France entière, tout en annihilant les efforts des amis et des soldats de la monarchie. Wurmser avait ses instructions, il ne put que s'y conformer.

Ce qui s'était pratiqué devant Haguenau se renouvela à Strasbourg, dont les principaux citoyens offraient d'ouvrir les portes au prince de Condé, en sa qualité de général du roi Louis XVII, prisonnier au Temple. Cette offre ne faisait pas le compte de l'Autriche. Les Strasbourgeois cherchent un drapeau blanc et un Bourbon : ils n'aperçoivent que l'étendard autrichien et un feld-maréchal. Leur patriotisme devient la condamnation d'une diplomatie aussi astucieuse que maladroite. Cette diplomatie ouvrit les yeux aux Prussiens qui, pour ne point verser leur sang au profit des convoitises d'une rivale, se résignèrent à ne pas pousser plus loin les succès déjà obtenus.

Les Autrichiens s'obstinaient dans la poursuite de leurs ambitieuses visées. Bon gré malgré ils espéraient y faire servir les émigrés. L'exécution de la reine Marie-Antoinette et les attentats de toute espèce, dont la Révolution semblait prendre plaisir à effrayer l'humanité, laissaient la chancellerie de Vienne aussi lente qu'impénétrable. Ses batteries étaient démasquées; elle n'en continuait pas moins son œuvre, épiant toujours l'heure propice.

Les hommes de 93 qui voulaient juger avant Dieu les vivants et les morts, apprenaient à mourir en tuant les autres. Ils étaient venus pour rénover et ils plongeaient leur populace dans de monstrueux abrutissements. Cette populace est toujours la même. A la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, celle du faubourg Saint-Antoine se fit une fête de démolir pierre à pierre le temple de Charenton, si fameux parmi les Huguenots<sup>1</sup>. En 1789, elle renversa les vieilles murailles de la Bastille; en 1793, elle viole tous les tombeaux de la basilique de Saint-Denis où les rois espéraient dormir leur éternel sommeil. La France révolutionnaire était comme la Rome païenne dont parle saint Grégoire-le-Grand, *silva frementium bestiarum*, et l'échafaud en permanence battait monnaie sur toutes les places.

1. C'est ce temple dont le célèbre pasteur Jean Claude fut ministre, et d'où il eut, soit avec Bossuet, soit avec Arnauld et Nicole, ces controverses religieuses qui ne sont pas encore oubliées dans les fastes de l'Église.

Chaque coup de guillotine retentissait douloureusement parmi les émigrés. Tous n'avaient-ils pas une famille et des amis dans la capitale et dans les provinces ? En dehors des crimes communs de probité, de vertu et de religion, ne savaient-ils pas que leur présence sous le drapeau blanc était un cas de mort pour les proches ou alliés d'un émigré ? Le devoir les retenait à l'armée de Condé ; mais à chaque arrivée des courriers, quand la liste fatale se déroulait, il y avait des sanglots étouffés et des cris déchirants. L'un pleurait une mère, l'autre un fils. Ceux qui ne se trouvaient pas, ce jour-là, frappés dans leurs affections, se retiraient en s'avouant que demain sans doute ils seraient à leur tour dans le deuil et les larmes.

Cette position était déplorable ; cette attente avait quelque chose de poignant : néanmoins il fallait combattre et faire bon visage au canon. Concentrant toutes ces amertumes et les partageant intérieurement, le Prince général se faisait des désolations de tous une arme nouvelle. L'hiver est venu et le Comité de salut public, afin de réparer ses revers et d'en étouffer le bruit, a décidé que les hostilités suivraient leur cours. Les Prussiens investissent Landau aussi mollement que possible ; le Fort Louis se rend aux Autrichiens. Ces échecs ne font qu'exciter les fureurs de la Révolution. Le sang coule sur tous les points de la France ; il doit couler sur un champ de bataille quotidien. Cette résolution du Comité de salut public

est inébranlable. Vainqueurs ou vaincus, il faut que les Républicains ne laissent ni trêve ni repos à l'ennemi. Après des rencontres de jour et de nuit, ils arrivent, le 2 décembre 1793, devant Berstheim.

Le prince de Condé a fait de ce village le centre de sa position. Attaqué dans ses retranchements par des forces supérieures, il lance en avant les légions de Mirabeau et de Hohenlohe. Malgré leur bravoure, ces légions sont obligées de reculer et de laisser un passage libre à l'ennemi qui pénètre dans les retranchements. A cette vue, Condé saute de cheval, tire son épée, se place à la tête de ses deux bataillons de gentilshommes et s'écrie : « Messieurs, vous êtes tous des Bayards. Reprenons ce village ».

Le canon et la mitraille des Bleus frappent dans les rangs. Les haies vives, les jardins, les maisons vomissent des balles, car ils ont fait un rempart de chaque coin de terre, de chaque mur ou de chaque arbre. Condé a parlé; dix minutes après le village est repris.

Au même instant, le fils et le petit-fils du Prince prouvaient qu'ils ne dégénéraient point. Le duc de Bourbon a le commandement de la cavalerie. Il tourne celle de la République, la pousse, la presse et finit par la disperser. Avec quelques gentilshommes aussi braves que lui, il se jette à la poursuite de l'ennemi. Un ravin se présente; il le franchit, tandis que d'autres moins impétueux se contentent de le tourner. La cavalerie républicaine s'est reformée

par escadrons ; elle veut à son tour prendre l'offensive. Une nouvelle charge du duc de Bourbon lui fait essuyer un nouveau désastre ; elle fuit en laissant deux pièces d'artillerie légère. Dans la mêlée, le prince a reçu une blessure qui lui a coupé les tendons de trois doigts de la main droite. Sur un autre point, le duc d'Enghien avait largement donné sa mesure et gagné ses éperons. Il a vu dans l'action qu'une pièce d'artillerie pointée sur ses Chevaliers de la couronne s'opposait à leur mouvement. Presque seul, il s'élançe pour enlever le canon : une lutte corps à corps s'engage entre Royalistes et Républicains. Chaque coup de sabre, de baïonnette ou de pistolet, porte inévitablement. Le prince entouré d'ennemis attaque et se défend. Ses soldats accourent le dégager et lui conserver la pièce d'artillerie dont il a si audacieusement fait le siège.

Cette victoire tant disputée n'avait pas été achetée sans pertes. On comptait parmi les morts des officiers tels que d'Allonville, le bailli de Saint-Sulpice, Narbonne, Lebœuf, d'Averton, d'Aymar et cent autres, dont nous ne pouvons pas citer les noms<sup>1</sup>. Avec Froissart, nous sommes obligé d'avouer : « On

<sup>1</sup> 2. Le chevalier de Barras, officier de marine et frère du régicide qui sera l'un des cinq chefs du Directoire, avait eu une jambe emportée par un boulet. A l'ambulance, un blessé de la légion de Mirabeau se trouvait à ses côtés et ne cessait de se lamenter sur son sort. Pour le fortifier, Barras lui dit : « Votre Dieu est mort sur la croix et votre Roi sur l'échafaud. Nous devons nous estimer heureux de mourir pour leur cause. »

ne peut de tous parler, faire mention ni dire : Celui-ci fit bien et celui-ci fit mieux ; car trop y faudroit de paroles ».

En apprenant l'issue de cette belle journée, Wurmsers et son état-major ne purent cacher leur admiration. Ils accourent à Berstheim pour féliciter le Prince : « Eh bien, monsieur le maréchal, dit Condé en tendant la main à son compagnon d'armes de la guerre de Sept ans, comment trouvez-vous ma petite infanterie ? — Monseigneur, elle grandit au feu. »

Ce même jour-là, 2 décembre, le Prince, écrivant le bulletin de l'affaire, terminait ainsi sa relation : « Mon fils, mon petit-fils se sont couverts de gloire. Mon fils est blessé ; ce qui rend cette belle journée déchirante pour mon cœur. On m'assure pourtant qu'il n'y a aucun danger ; je l'espère, mais on craint toujours quand l'objet est cher. »

Huit jours après, les Républicains poussaient une autre attaque sur Berstheim afin de prendre leur revanche. Berstheim leur fut encore fatal. Le prince de Condé les battit de nouveau et vint occuper les lignes d'Haguenau où il espérait que, dans ce rigoureux hiver, ses émigrés, après avoir supporté tout le poids d'une si rude campagne, pourraient se reposer de leurs fatigues et de leurs succès. Les Autrichiens en décidèrent autrement. L'armée de Condé était pour eux un rempart. Au moment où les représentants du peuple, Saint-Just et Lebas, décrétaient la victoire ou la mort, les Autrichiens ne

voulurent pas se priver d'un pareil appui. Les généraux que le Comité de salut public et le tribunal révolutionnaire accusaient de trahison, parce qu'ils avaient été vaincus, portaient leurs têtes sur l'échafaud, et Pichegru, un génie encore ignoré, succédait dans le commandement à Carlenc, une incapacité démagogique reconnue. Saint-Just et Lebas avaient résolu que ces formidables lignes de Haguenau seraient enlevées à la baïonnette, s'il le fallait. Condé va nous faire assister aux péripéties de ce drame militaire, dont il fut le principal acteur. Ses lettres au duc de Bourbon font tableau.

« A Haguenau, ce 18 décembre 1793,  
à 1 heure 1/2 du matin.

« Je viens de là-haut, ils sont moins tranquilles qu'hier, mais rien de menaçant. Funck<sup>1</sup> a attaqué ce matin à la grande droite; le canon durait encore à onze heures. Devant nous il n'y a que des tirailleurs; mais on les laisse avancer si près, et les Valaques<sup>2</sup> se tiennent à une distance si prudente, que les balles arrivent dans la redoute. Depuis que je suis rentré, il y a quelque chose d'un peu plus

1. Funck était un général autrichien.

2. L'Autriche avait enrégimenté des Valaques, des Transylvains, des Bosniaques, des Serviens et même des Turcs, qui n'aimaient que la maraude et le pillage. Ces troupes, fort mal disciplinées, mais très-âpres à la curée, étaient vêtues à l'orientale et enveloppées d'un manteau rouge. Les Condéens les désignaient sous le nom de *manteaux rouges*.

chaud à la gauche, du côté de Mariendal. Fusillade et canonnade, mais rien devant nous; cela va durer comme cela jusqu'à la nuit; après quoi, l'on se retrouvera comme on était. Nous sommes faits à cela; mais les Autrichiens perdent toujours du monde. »

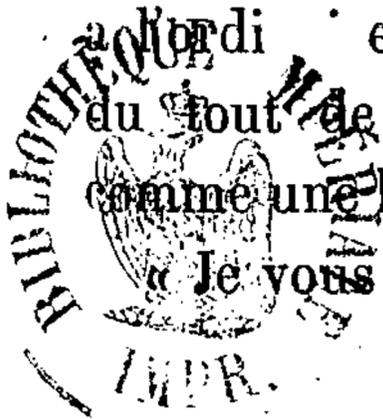
« A Haguenau, ce 19 décembre 1793.

« La journée d'hier a été la plus calme de toutes, mais les déserteurs, qui arrivent en assez grand nombre, nous annoncent toujours des attaques, à la vérité par la droite et par la gauche, et disent qu'il n'est point question de quartiers d'hiver dans leur armée. S'il y a quelque chose, je parierais que ce sera demain (dimanche), parce que cela les divertit de nous empêcher d'entendre la messe. Il y a un mois qu'ils ne nous l'ont permis; ma fille les en haïra davantage. »

« A Haguenau, ce 20 décembre 1793.

« Mon cher ami, il y a eu hier canonnade et grande fusillade à la droite vis-à-vis de Schwieghausen, mais nous ne nous en sommes pas émus davantage; et, quoique les ennemis paraissent en force entre Ettlingen et Ahrweiler, cela a fini comme d'habitude, parce qu'ils ont été repoussés. Rien du tout devant nous; on croit avoir entendu comme une petite taille du côté des Prussiens.

« Je vous envoie la copie de la lettre que je reçois



de M. de Ferraris<sup>1</sup>. Elle paraît assurer notre existence, mais comment et où? c'est ce qui nous reste encore à savoir, et cette incertitude est affreuse parce qu'elle arrête toutes les idées de prévoyance nécessaire, et sans laquelle nous courons risque de n'être pas prêts au printemps. Je parle franchement dans ma réponse à M. de Ferraris, sur tout ce que nous éprouvons, car ce n'est sûrement pas l'intention de la cour de Vienne, et je lui envoie le mémoire de mes officiers généraux, pour qu'il voie bien que ce n'est ni paresse ni envie de ne pas servir, qui nous fait demander nos quartiers, mais la nécessité absolue. On nous les fait espérer pour la semaine prochaine, mais on m'a déjà tant de fois manqué de parole sur tout que je n'y compte pas. »

« A Haguenau, ce 22 décembre 1793.  
à 5 heures 1/2 du soir.

« Tout est perdu! La droite est forcée à Reinkoff, cinq redoutes sont prises, et dix-sept pièces de canon. J'ai reçu ordre de partir avec mon corps à six heures, et de me diriger par Seltz. L'armée autrichienne part à huit; on me dit que je passerai le Rhin demain, ce dont je serai, je vous l'assure, plus aise que jamais. Mais que d'embarras! et mon hôpital? J'y ai envoyé un courrier pour faire passer le Rhin tout de suite à ce qu'on pourrait, sur des bar-

1. Le comte de Ferraris était vice-président du conseil aulique à Vienne.

ques, à quelque prix que ce soit. Quelle nuit nous allons passer! toutes les têtes sont tournées. Voilà le fruit de la trahison et de l'ineptie! si j'ai le temps, je vous donnerai de mes nouvelles demain. L'échec est affreux; mais ne soyez pas inquiet de nous; nous faisons l'avant garde et nous sommes couverts par notre gauche. Ah! mon cher enfant, que j'ai envie de vous revoir! »

« A Seltz, ce 23 décembre 1793.

« Vous avez vu, mon cher, l'opinion que j'avais de la nuit que j'allais passer. Elle a surpassé mon attente; quatorze heures d'une bise et d'une nuit glaciale, une confusion de colonnes, d'infanterie, de cavalerie, de hussards, d'artillerie, d'équipages, de paysans fuyant avec leurs charrettes chargées, tel a été mon sort. Ce qui m'a fait mettre seize heures à faire six lieues, et m'a fait prendre un rhume et une extinction de voix absolue. Joignez à cela l'agrément que j'ai eu, vu la petitesse des Autrichiens qui voulaient toujours passer, de faire l'arrière-garde de tous, sans mes troupes légères. Il est vrai qu'étant parti à six heures et demie, à dix heures, je n'étais encore qu'à une demi-lieue d'Haguenau. Si l'on m'avait suivi seulement avec deux cents hussards, c'en était fait de l'armée, des canons, des bagages, de tout le diable et son train. J'ai passé cinq heures dans une cruelle inquiétude; heureusement mon étoile en cela ne m'a pas en-

core abandonné, et nous n'avons pas vu un seul patriote. J'ai appris que la tranquillité et la confusion avaient été les mêmes à toutes les colonnes, ce qui est incroyable, car, à huit heures et demie, il n'y avait plus un chat dans la redoute. Au reste, il est midi et demi, et l'on n'entend pas un coup de fusil. Les Autrichiens ont beaucoup tiré; j'ai trouvé un grenadier français qui m'a conté tout cela; il n'était pas content, mais tout ce qu'il m'a dit (de très-bon sens) serait trop long à vous écrire. Je brûle de passer le Rhin, au point que, malgré mon rhume. Je le passerais à la nage plutôt que de ne le point passer du tout. Il n'y a plus rien de bon à faire ici; il n'y a plus que des coups à recevoir; et c'est pour cela sans doute qu'on me garde. Je ne sais pas encore mon sort; mais si l'on me laisse dans cette détestable position, je l'égayerai sûrement d'une visite que j'irai vous faire. Je n'ose encore écrire à ma fille, mais cela ne peut être long à décider. Si je passe, je ne ferai peut-être qu'aller marquer les logis pour d'autres; cela dépend entièrement de la volonté et de la bonne foi des Prussiens.

« L'Empereur, d'après ce que vous me mandez va peut-être faire la paix. Ma foi, je prendrais mon parti pour ce qui nous intéresse. Nous trouverons toujours bien à fourrer notre honneur quelque part, n'est-ce pas? »

Les Condés avaient tout perdu fors l'honneur. Ils ne s'occupaient que de le fourrer quelque part,

selon l'expression originale du chef de la famille.

Cette retraite précipitée des Autrichiens, qui, au fond est une déroute, terminait par un désastre la campagne ouverte sous de plus favorables auspices. Elle faisait lever le blocus de Landau; elle prouvait que l'ensemble dans les opérations ne pouvait guère s'établir entre Prussiens et Autrichiens ayant, chacun de son côté, des vues et des volontés différentes. Il y avait parmi eux de la méfiance, de l'égoïsme et de la jalousie. Le duc de Brunswick découragé se démit de son commandement par une lettre restée fameuse, et Wurmser fut remplacé par le comte de Brown<sup>1</sup>.

---

1. Le général comte de Brown, d'origine irlandaise et fils du feld-maréchal qui, pendant si longtemps, tint tête au roi Frédéric II de Prusse.



## CHAPITRE II.

Le prince de Condé dans ses quartiers d'hiver. — Ses colères et ses désespoirs. — L'Angleterre prend à sa solde l'armée de Condé. — Louis-Joseph de Bourbon et le général Pichegru. — Plan de restauration qu'ils conçoivent. — Les Autrichiens le font échouer. — Pichegru traître à la patrie. — Le maréchal Ney et Pichegru. — Louis-Joseph de Bourbon et la Vendée. — Le comte d'Artois et le duc de Bourbon à l'île Dieu. — La politique anglaise. — La princesse Louise de Condé déclare sa vocation religieuse. — Ses lettres sur ce sujet à son père et à son frère. — Le duc d'Enghien est nommé général d'avant-garde. — Louis XVIII au camp du duc d'Enghien. — Le duc d'Enghien devant le fort de Kehl. — Trois jours de combat. — L'archiduc Charles d'Autriche et le général Moreau. — Bataille d'Ober-Kamlach. — Le duc d'Enghien vainqueur. — Il fait l'éloge de l'armée républicaine. — Marche triomphale de Moreau sur Vienne. — L'archiduc Charles, vainqueur du général Jourdan, fait reculer l'armée républicaine. — La retraite de Moreau. — Le duc d'Enghien à sa poursuite. — L'armée de Condé à Biberach. — Le duc d'Enghien racontant à son père la campagne de Bonaparte et de Moreau en Italie et en Allemagne. — La paix réduit l'armée de Condé à la misère. — L'empereur de Russie Paul I<sup>er</sup> lui offre un asile dans ses États. — Les lettres de l'Empereur. — Il désire que le duc d'Enghien amène lui-même cette armée en Russie. — Lutte entre le grand-père et le petit-fils. — Le duc d'Enghien obéit. — Condé à Pétersbourg. — Tableau qu'il fait de la cour impériale. — Mentor et Télémaque. — Le grand-duc héréditaire Alexandre et le duc d'Enghien. — Froideur de l'empereur Paul à l'égard du prince français. — L'armée de Condé en Russie. — Le mal du pays. — Les Russes du

feld-maréchal Sowarow en Italie. — Sowarow bat Moreau, Macdonald et Joubert. — Marche de l'armée de Condé. — La bataille de Zurich. — Les émigrés devant Constance. — Attaque et défense de cette ville. — Désaccord entre les Autrichiens et les Russes. — Pénible situation du prince de Condé. — Coup d'État du 18 brumaire. — Les Royalistes s'imaginent que Bonaparte va devenir un nouveau Monk. — Le duc d'Enghien les détrompe. — Le prince de Condé et le duc d'Enghien vont à Venise saluer le nouveau pape Pie VII. — Bataille de Marengo. — L'armistice. — Bataille d'Hohenlinden remportée par Moreau sur l'archiduc Jean. — Le prince de Condé et le duc d'Enghien protègent encore une fois la retraite des Autrichiens. — Licenciement de l'armée de Condé. — Propositions que l'Angleterre fait au prince de Condé. — Elles sont refusées. Condé offre à l'archiduc Charles ses derniers canons. — Leur correspondance. — Le prince de Condé se retire en Angleterre. — La vie errante de la princesse Louise de Condé, devenue sœur Marie-Joseph de la Miséricorde. — Ses lettres. — Elle prononce ses vœux à Varsovie devant Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême. — Le duc de Bourbon et les Vendéens. — Georges Cadoudal et Frotté. — Les d'Orléans arrivent d'Amérique et demandent à se réconcilier avec le Roi exilé et la famille royale proscrite. — Le duc de Bourbon fait le récit de cette amende honorable. — Les d'Orléans et les Condé.

Retiré dans ses quartiers d'hiver de Lahr en Brisgau ou de Rothenbourg sur le Neckar, le prince de Condé pansait les plaies de son armée et cherchait à adoucir pour elle les amertumes de l'exil. Au moment de l'attaque, les Émigrés formaient invariablement l'avant-garde; à l'heure de la retraite et à celle des paniques, ils étaient toujours à l'arrière-garde soutenant tous les chocs de l'ennemi et résistant à tous ses efforts. L'empereur d'Autriche et les princes de l'Europe ne cessaient de les féliciter de leur inébranlable courage. On les acca-

blait de compliments officiels et de tribulations secrètes; on les nourrissait de gloire et de misère. Lorsque entouré de ses gentilshommes-soldats, Condé leur faisait lire ces témoignages de haute admiration : « Ah! s'écriait-il avec des inflexions de voix intraduisibles, ah! messieurs,

Mais le moindre grain de mil  
Serait bien mieux mon affaire. »

Puis, dans sa correspondance, il exhale ainsi ses angoisses :

« Lahr, ce 10 janvier 1794.

« J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami, et ce qui y était contenu. Rien de nouveau ici qu'une aventure particulière très-fâcheuse et embarrassante que je vous conterai et dont vous entendrez souvent parler.

« Le ciel nous poursuit de toutes les manières possibles, et je crois que nous ne sommes pas au bout. Il ne faut pas donner de copie de la lettre de l'Électeur<sup>1</sup>, mais seulement la lire à vos amis. On travaille à une dislocation nouvelle, plus difficile que les autres. Je ne sais pas comment nous nous en tirerons; on nous fait manquer de pain, comme de Roque a dû vous le dire, c'est le sujet de son voyage. Ainsi, après avoir épuisé le froid, la fatigue, la misère et les coups de fusil, c'est à présent par la faim qu'on veut nous achever. Vous pouvez dire

1. Charles Théodore, électeur palatin de Bavière.

au prince de Waldeck <sup>1</sup> que j'ai déjà suivi son conseil; mais quelle longueur pour les réponses, je me recommande toujours à lui, je vous embrasse. »

Puis, le 28 février, il poussait ce cri de désespoir que nous trouvons dans une lettre à son fils datée de Rothenbourg :

« Que diable veut-on nous faire avec ces douze millions d'abominations? Nous assassiner? c'était bon en 1791, mais à présent qu'y a-t-il à gagner? nous ne sommes plus que la cinquième roue à un charriot. Oh! non, ils sentent bien que nous n'en valons plus la peine. Ce n'est pas à nous qu'on en veut. Je n'en sens pas moins avec toute la reconnaissance que je dois, l'extrême bonté du bon patriote autrichien qui nous avait choisi tous trois pour élaguer d'autant la maison de Bourbon, qui lui paraît trop abondante en rameaux. Au reste, qu'il soit tranquille; quand la cognée est à la racine, on peut s'éviter la peine de l'élagage. »

Ces amertumes tombant de tout leur poids plutôt sur la politique de la cour de Vienne que sur la maison de Habsbourg sont cruelles. Ces cris de l'âme, qui se traduisent en terribles accusations, jettent sur cette époque si troublée un jour inattendu; néanmoins ils indiquent bien le but tout français auquel tendait le prince de Condé. L'étranger ne devait pas être un maître ou un spéculateur en terri-

1. Frédéric, Prince régnant de Waldeck.

toires, mais un ami venant dans l'intérêt de tous, aider au raffermissement des trônes ébranlés et à la pacification du monde. L'Autriche avait des pensées plus absorbantes. Les luttes de la maison de Bourbon contre la maison de Habsbourg et leurs rivalités, la France guerroyant sans cesse contre l'Autriche et l'empire germanique, étaient toujours présentes à l'esprit du Conseil aulique<sup>1</sup>. Louis Joseph de Bourbon savait cela ; aussi est-ce sans surprise qu'on l'entend s'écrier plus d'une fois dans sa correspondance : « Les Autrichiens sont nos ennemis depuis cinq cents ans. »

De longs jours s'écoulèrent dans une fiévreuse attente. Enfin William Pitt se décida à jeter l'or et les intérêts de l'Angleterre dans la balance où se pesaient les destinées de l'Europe. La haine que le grand lord Chatham avait vouée à la maison de Bourbon et à la France, William Pitt, son fils, la reportait sur la Révolution. Ce ministre à l'air si froid, à l'âme en apparence si impassible se prit à admirer tout ce qu'il y avait d'élévation dans un

1. Dans l'ancienne constitution de l'Empire, on appelait conseil aulique la cour supérieure d'Allemagne, ayant juridiction sur tous les sujets de l'Empire, et jugeant en dernier ressort. Plus tard, on appliqua ce titre aux principaux corps de l'ordre militaire, judiciaire, administratif ou politique. Pendant les grandes guerres de la révolution, ce fut le conseil aulique de guerre, qui eut la prétention de vouloir diriger de Vienne tous les mouvements des armées impériales. En face de l'initiative spontanée de Pichegru, de Hoche, de Marceau, de Kléber, de Bonaparte et de Moreau, cette prétention devint une cause inévitable de désastres et de retards sans fin.

dévouement dont la constance était aussi rudement éprouvée. Il fut frappé des services que l'armée des émigrés avait déjà rendus, de ceux plus importants encore qu'elle pouvait être appelée à rendre. Il s'adressa directement au prince de Condé et lui fit passer un premier subside qui bientôt fut à peu près régulier.

L'armée de Condé, à la charge du cabinet de Saint-James et ayant dans ses rangs le colonel Crawford en qualité de commissaire anglais, se trouvait en rapports quotidiens avec Wickham, ministre britannique en Suisse. Cette nouvelle situation donna à réfléchir aux Autrichiens qui n'osèrent plus, avec un sans-gêne assez peu chevaleresque, user et abuser de la bravoure d'une pareille armée d'élite. On la ménagea comme une alliée de bonne maison et on n'exigea rien d'elle au delà de son devoir. Aussi, dans les campagnes de 1794 et de 1795, où les succès et les revers se balancent et où les noms de Pitt et Cobourg acquièrent une fatidique célébrité dans les clubs et les journaux français<sup>1</sup>, la part de gloire qui revient à l'armée de Condé est-elle assez modeste. On épargnait le sang des émigrés; on leur permettait de réparer leurs forces qui ne pouvaient

1. Pitt et Cobourg furent longtemps le cri de guerre et le mot d'ordre de la Révolution. La Révolution mangea du Pitt et Cobourg à toutes sauces; et, par un singulier retour des choses d'ici-bas, c'est la Révolution qui se chargea de la fortune de cette famille de Cobourg. La Révolution lui décerna toutes les couronnes dont elle put disposer.

pas se raviver par des enrôlements volontaires. Les felds-maréchaux Clerfayt et Wurmser qui ont le commandement des armées autrichiennes, se montrent heureux de ces bonnes dispositions.

Ce fut pendant cette laborieuse campagne de 1795 que se déroula un de ces événements mystérieux qui, lorsque le succès les légitime, deviennent à l'instant même ou bientôt après, dans l'histoire, des actes sauveurs et providentiels.

Par le bonheur qui accompagna toutes ses opérations militaires, par la rapidité et la précision de ses manœuvres et surtout par la conquête de la Hollande, entreprise et réalisée en faisant passer sur la glace l'armée à ses ordres, Pichegru, ancien sous-officier d'artillerie, est le général le plus habile et le plus populaire que la nation peut opposer à ses ennemis. Mais Pichegru, enfant du peuple et promu au généralat par une succession de glorieux services, a trop d'indépendance dans le caractère et trop de loyauté dans le cœur pour ne pas comprendre que tôt ou tard la France doit revenir à la monarchie. Dans ses traditions comme dans ses mœurs, la France n'a rien de républicain. En dehors des horribles journées de la Terreur, les formes mêmes de la république lui paraissent absurdes ou grotesques. A Paris et dans les camps, Pichegru a étudié de près les passions mises en jeu; il s'est convaincu que tout cela finirait par une épée changée en sceptre ou par la restauration du trône. L'épée, il la tenait et

n'avait pas l'ambition de la destiner à cet usage. Ainsi que tous les généraux vainqueurs, Pichegru était en même temps l'idole de l'armée et l'oracle du peuple. Son désintéressement tâcha d'utiliser, au profit de la France, une combinaison que son intelligence avait mûrie.

Le général républicain était dans ces dispositions, lorsque les hasards de la guerre rapprochèrent son quartier général de celui du prince de Condé fixé à Manheim et plus tard à Bühl. Badonville, fidèle aide-de-camp, chargé par Pichegru de porter les paroles au prince de Condé, l'imprimeur Fauche-Borel et un prétendu comte de Montgaillard<sup>1</sup> furent les intermédiaires secrets de cette négociation. Intrigant habile à jouer tous les rôles et toujours prêt à vendre ceux qui daignaient l'acheter, Montgaillard se plaçait entre les deux partis pour les exploiter. Pichegru, sans finasserie et sans arrière-pensée, s'est adressé au Prince; il lui a fait part de ses sentiments, de ses vœux et de ses espérances. Condé a accepté ces ouvertures comme une faveur du ciel, et, après avoir longuement élaboré les plans présentés, il demande à Pichegru d'accélérer les choses.

Par malheur, le général républicain ne soupçonnait pas les difficultés intérieures qui paralysent le prince de Condé; ce dernier ne connaît pas tous les

1. Ce Montgaillard était frère du soi-disant abbé de Montgaillard, qui a écrit un volumineux libelle sur l'histoire de la révolution et de la restauration.

ménagements dont le nouveau Monk doit s'entourer pour jouer à coup sûr une partie aussi décisive. Le rôle de Dumouriez ne le tentait pas plus que celui de La Fayette; néanmoins il se faisait fort, au temps marqué, de tenir et au delà toutes ses promesses. Dégagé de ses accessoires, le plan de Pichegru consistait à attendre dans son camp le prince de Condé qui, à la tête de ses troupes, passait le Rhin, se joignait à l'armée républicaine arborant la cocarde blanche, proclamait Louis XVIII et marchait sur Paris sous les ordres du Prince, aux cris de vive le roi et la liberté! En garantie de sa bonne foi, Pichegru offrait en otages ses plus notables officiers, que Condé s'empessa de refuser comme une précaution indigne de lui et d'eux.

A ce plan aussi simple qu'audacieux et dont la réussite ne paraît pas douteuse à Pichegru, assuré d'avance du concours moral de ses meilleurs généraux, une seule condition est mise, mais une condition absolue. Dans aucun cas et sous aucun prétexte, les Autrichiens ne doivent poser le pied sur le territoire français. Louis-Joseph de Bourbon l'entendait bien ainsi, car, aux yeux des Royalistes comme des Républicains, l'intégrité du territoire passe avant tout. C'est ce sentiment si profondément enraciné dans les cœurs et commun à tous les partis, qui produisit l'insuccès de l'armée des Émigrés et qui fait sa gloire.

Un seul obstacle reste à lever. Le corps du prince

de Condé est enclavé dans l'armée de Wurmser, et soit méfiance germanique, soit disposition militaire, il ne se trouve jamais libre de ses mouvements. Franchir le Rhin sans l'autorisation au moins tacite du feld-maréchal, était chose impossible. Condé crut devoir s'en ouvrir à Wurmser qui, prévenu par de coupables indiscretions, avait déjà pris ses mesures pour profiter des mouvements qu'opérait Pichegru dans l'intérêt de son plan. Wurmser déclare que les instructions de sa cour sont si formelles, qu'à aucun prix il ne peut s'en écarter. Elles lui prescrivaient de ne jamais laisser l'armée de Condé franchir le Rhin et proclamer le rétablissement de la Monarchie sans une compensation préalable. Au nom de l'empereur François, les Autrichiens demandent à occuper Strasbourg, Neufbrisack et Huningue. L'étranger, dont les Émigrés ne voulaient pas plus que la République, c'était le boulet rivé à leurs pieds; au moment décisif, il les empêchait d'agir.

Condé fit part à Pichegru du malheur de sa position. Plein d'une mutuelle estime l'un pour l'autre, ils se résignèrent à attendre de plus favorables circonstances, qui ne se présentèrent jamais. Quand, par les dénonciations de Montgaillard au Directoire et par les papiers que le général Moreau trouva plus tard dans les fourgons de Klinglin, général autrichien, cette négociation fut connue tant bien que mal, la République accusa Pichegru de trahison;

elle lui fit un crime d'avoir offert de livrer son armée au roi légitime exilé. Par une suite de fatalités inexplicables, ce général, dont les conceptions militaires furent toujours si heureuses, échoua perpétuellement dans ses entreprises politiques. Les mauvaises chances de la fortune le poursuivirent jusque dans la mort, et les écrivains révolutionnaires, après avoir accolé à son nom l'épithète flétrissante de traître, passent outre, comme si la mémoire d'un illustre capitaine n'était digne que de mépris.

Ce n'est point ici le lieu de réhabiliter cette existence à laquelle le prince de Condé, si bon juge en fait d'honneur, ne cessa de rendre un respectueux hommage. Mais sur la place de l'Observatoire, à Paris, on voit une statue de bronze qui, mieux que tous les avocats, plaide en faveur du général Pichegru. Ce monument a été élevé, depuis 1852, au maréchal Ney, prince de la Moskowa. Or Ney et Pichegru ont, dans deux cas identiques, conçu la même pensée et tramé le même projet.

En 1815, au retour de l'île d'Elbe, le maréchal Ney sollicita, et obtint du Roi le commandement de l'armée destinée à repousser Napoléon Bonaparte. Ney, par séduction, par entraînement ou par faiblesse, livra, malgré le général républicain Lecourbe et le général royaliste Bourmont, ses divisionnaires, cette même armée à l'empereur contre lequel il avait juré de marcher. Pichegru offrait la sienne au roi de France exilé, mais pouvant seul, par la force

du principe monarchique, préserver le pays de toute perturbation sociale. Il existe un rapprochement inévitable, une similitude évidente entre les deux faits<sup>1</sup>. Seulement, la recherche des circonstances aggravantes ou atténuantes admise, Pichegru se trouve avoir agi pour un roi, qui est toujours resté français; Ney pour un ci-devant empereur, dont l'abdication de Fontainebleau et surtout l'acceptation de la souveraineté de l'île d'Elbe faisaient un prince ayant nécessairement renoncé à sa nationalité.

1. Un des faits les plus curieux et les moins connus de cette tragique époque, a été révélé, en 1825, par le procureur général Bellart, qui fut chargé d'accuser le maréchal Ney devant la cour des pairs. M. Bellart, dont la Révolution s'est ingéniée à faire un Torquemada ou un Laubardemont, avait été consulté par la famille du maréchal prince de la Moskowa. Elle désirait lui confier la défense de Ney, et dans la *Relation d'un voyage aux Pyrénées*, Bellart raconte ainsi cette particularité : « Quand, en 1815, je revins d'Angleterre, où m'avait forcé de me réfugier le décret du 12 mars, qui me proscrivait, Ney était traduit, pour désertion en présence de l'ennemi, devant un conseil de guerre. Il y proposa depuis, comme on le sait, le déclinatoire, dont l'admission le renvoya devant la chambre des pairs. Quoi qu'il en soit, la procédure était encore à son commencement. Gamon, son beau-frère, qui avait été préfet à Auxerre, et avec lequel j'avais eu quelques rapports de bienveillance, vint me trouver aussitôt mon arrivée pour me demander de défendre son frère. Je lui répondis que je ne le défendrais pas par deux raisons, dont la première était que, révolté de sa conduite, je ne trouverais ni idées, ni expressions pour la justifier, et dont la seconde naissait de ma conviction qu'il ne pouvait se sauver ni en chicanant sa vie, ni en recourant à des moyens de palais. « J'ai horreur, lui dis-je, de la trahison du maréchal, et à cause de sa noirceur, et à cause de ses effets; mais j'ai pitié de voir tant de gloire périr sous une infâme condamnation. Il y a, je crois, un moyen unique de l'arracher à son destin; je suis l'ennemi de son crime, je ne suis pas l'ennemi de sa personne.

Malheureux de voir échouer tous ses projets par l'égoïsme obstiné de la cour de Vienne, le prince de Condé n'en persiste pas moins dans ses résolutions.

J'éprouve donc quelque douceur à vous indiquer un moyen de salut. C'est le maréchal seul qui peut se défendre ; il ne le peut qu'en s'abandonnant. A sa place, je paraîtrais devant le conseil de guerre, et toute ma défense consisterait dans ce peu de mots :

« Soldats ! en comparaisant devant vous, je dois me souvenir que j'ai l'honneur d'être un soldat. La loyauté est notre première vertu ; même contre nous-mêmes, nous devons la pratiquer toujours. Je ne viens donc pas implorer votre compassion, ni vous demander la vie. Je vous demande la mort ! je l'ai méritée. Mon sang a déjà coulé plus d'une fois pour l'honneur de mon pays, il faut que le reste s'épuise pour son salut ! Il faut qu'un exemple de justice et de sévérité nécessaire soit donné, qui apprenne que, lorsque, dans une occasion où il s'agit de la destinée de la patrie, on a trahi ses intérêts, on doit périr ! Je ne viens pas même justifier ma conduite ; je viens l'expliquer. J'ai encouru votre blâme et mon sort ; mais je ne veux point paraître plus coupable que je ne le suis. En convenant de mon crime, je ne dois pas le laisser exagérer. J'ai été faible et non perfide. Quand je quittai le Roi qui avait reçu mes serments, je voulais le sauver ; je ne le trompais pas. J'allai jusqu'à Grenoble dans ce dessein. Là, je reçus un émissaire de celui qui longtemps fut mon ami et mon maître. En son nom, on me rappela notre ancienne fraternité d'armes, tant de périls que nous avions partagés, tant d'occasions d'une gloire commune, nos communs drapeaux, nos communes victoires. Je l'avais aimé, je lui devais tout : des derniers rangs de la société il m'avait fait monter au faite des grandeurs humaines. Mon cœur fut séduit ; je ne vis plus que la reconnaissance et l'amitié ; ce fut là mon vrai forfait. Il est grand, puisque j'y sacrifiai ma patrie. Que ma patrie se venge, cela est juste ! Mais quand cette justice sera accomplie, que mes anciens camarades, en détestant ma dernière action, ne la jugent pas plus atroce qu'elle ne le fut, et qu'ils réservent quelques pleurs à ma mémoire.

« Gamon se retira comme persuadé. Un mois s'écoula : je fus nommé procureur général. Gamon alla chercher d'autres conseils. Ils ne virent dans le procès de Ney qu'un procès ordinaire : ils lui soufflèrent des arguties ; Ney les adopta et périt. »

Sur la prière du comte d'Artois qui, ~~après la mort du jeune martyr Louis XVII~~ et la proclamation de Louis XVIII, a pris le titre de Monsieur, le duc de Bourbon laisse l'armée royale, afin de réparer, par un grand coup frappé dans la Vendée, le désastre de Quiberon. Cette expédition de l'Île-Dieu, ayant deux princes français à sa tête et que l'armée de Charette devait soutenir, a été méditée de longue date par Condé. Privé de renseignements authentiques et ne sachant à peu près des événements de l'Ouest que ce que le *Moniteur* veut bien en apprendre à la France et à l'Europe, Louis-Joseph de Bourbon se rend instinctivement compte de ce qui doit se passer dans ces provinces. Leur lutte contre la Démagogie est la plus vive de ses espérances et la plus douce de ses consolations. On lui a demandé de faire le sacrifice de son fils dans l'intérêt de la cause; le duc de Bourbon n'a pas plus hésité que son père.

Il y a un cri de l'âme qui s'échappe et qui déborde sur chaque page de la correspondance de ce dernier prince. Quand il ne sait plus à quel saint se vouer, il se tourne du côté de l'Ouest. Sa plume, traduisant d'un jet toute sa pensée, grave ce mot : « Et la Vendée? » qui est tour à tour et souvent tout à la fois une question, un vœu, un reproche ou un applaudissement. La Vendée est la pensée fixe de Condé; il l'explique, il l'encourage, il la plaint et il l'admire. Le 11 février 1794, il écrit à son fils. « J'ai reçu des nouvelles d'Angleterre affreuses. On craint

de donner trop d'essor à la Vendée et l'on me mande qu'on va mettre en délibération dans le Parlement si le changement de dynastie en France ne serait point nécessaire au rétablissement de la monarchie et qu'en ce cas ce serait le duc d'York<sup>1</sup> qui serait le candidat. Il ne faut pas se dissimuler qu'il serait un peu dur pour nous de se faire briser les os pour cela ; mais dans ce moment-ci, je ne puis que répéter qu'il faut voir. Gardez cette nouvelle pour vous seul. »

Contrarié dans ses plans par les Autrichiens, se méfiant des Anglais après Quiberon, le prince de Condé n'hésite pas néanmoins à donner ordre à son fils d'aller où le devoir l'appelle. La séparation a eu lieu, et, le 12 août 1795, le duc d'Enghien adresse de Mülheim à son père ces vœux qu'il puise autant dans son imagination de vingt ans que dans ses rêves de gloire. « Quand vous recevrez cette lettre, cher papa, lui dit-il, vous serez peut-être au milieu des braves et respectables Chouans. Vous serez peut-être en train de marcher sur Paris, vous aurez peut-être 100,000 hommes à vos ordres. J'envie un peu votre sort, ou du moins le sort de ceux à qui il est permis de le partager avec vous. Et nous, si nous ne res-

1. Frédéric, duc d'York, second fils du roi Georges III d'Angleterre, né le 16 août 1763. C'est ce prince qui commanda l'armée anglaise, prit Valenciennes et Landrecies, et fut enfin battu par les armées républicaines. Général plus habile qu'heureux, il se vit dénoncé à la Chambre des communes comme concussionnaire, et il n'échappa à cette accusation qu'en prouvant que mistress Clarke, sa maîtresse, vendait, à son insu, les commissions d'officiers et procurait de l'avancement à quiconque la payait.

tions pas du moins à ne rien faire; mais rien ne bouge. »

Et le 23 du même mois, lorsque le duc de Bourbon est arrivé en Angleterre, prêt à courir de nouveaux dangers, on lit dans une lettre du duc d'Enghien à son père : « Il me semble que vous n'êtes pas content du pays que vous vous forcez d'habiter pour quelque temps, et que l'argent y est le seul moteur que l'on connaisse. Je suis bien aise pour notre côté que la différence soit si frappante. Vous trouverez à la Vendée une manière de penser différente et plus conforme à la vôtre. Il paraît que les désastres de Quiberon n'arrêteront pas la descente de lord Moira, qui seulement s'exécutera avec un nombre d'hommes suffisant et des précautions plus grandes. Les Anglais d'ici nous assurent que ce revers ne dérangera aucune des résolutions antérieures, et que vous arriverez en France avec Monsieur. »

L'expédition tant annoncée, et pour laquelle l'Angleterre prétendait avoir réuni des forces imposantes, avorta comme s'il eût entré dans les secrètes intentions de cette puissance de compromettre du même coup deux princes de la maison de Bourbon. En présence des singulières idées que l'Angleterre nourrissait pour établir sa dynastie hanovrienne sur le trône de France, des soupçons de plus d'une sorte, devaient naturellement s'élever<sup>1</sup>. Avec sa précoce

1. Il est juste de dire que, dans le même temps, l'université

maturité, le duc d'Enghien ne s'en fait pas faute. Il mande de Mülheim, le 4 novembre 1795 : « Je vous remercie, cher papa, de la peine que vous vous êtes donnée de m'envoyer le journal de votre voyage, rédigé par Anselme. Je l'ai lu avec un grand intérêt et j'attends avec grande impatience le moment où vous pourrez vous-même nous le raconter et où j'aurai le bonheur d'embrasser mon cher papa. Je n'espérais pas le revoir aussitôt. Mais puisque les circonstances en ont décidé autrement, je remercierai encore le ciel de vous avoir amené sain et sauf près de nous. Il me paraît qu'on voit bien noir en Angleterre, et je ne conçois pas qu'ils soient étonnés de n'avoir pas réussi, quand ils ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour ne pas réussir. Connaissez-vous une suite d'opérations plus ridiculement combinées ? et n'est-on pas tenté d'avoir des soupçons bien extraordinaires, lorsqu'on voit faire volontairement des fautes qui n'échapperaient pas à des enfants ?

« Il n'est que trop vrai que ma malheureuse tante a persisté dans sa résolution. Vous aurez reçu à votre retour à Londres des lettres de mon grand-père et de moi, où nous vous donnons tous les détails de son départ. Elle est arrivée à Turin en bonne santé.

d'Oxford faisait imprimer et distribuer gratis, aux prêtres français, un nouveau Testament, en tête duquel on lisait le bel hommage suivant : « A l'usage du Clergé catholique exilé pour la Religion. »

Elle a descendu à un couvent où elle n'est que provisoirement, étant encore indécise si elle entrera aux Carmélites ou aux Capucines.... Elle prétend qu'elle est heureuse, contente, et sa santé a effectivement un peu repris depuis qu'elle est partie de Fribourg. C'était au point qu'il est peut-être heureux qu'elle soit astreinte à une règle qui l'empêche d'en trop faire. Il paraît qu'elle nous a à peu près oubliés. De temps en temps, elle écrit un bout de lettre où elle ne parle que de Dieu et de son bonheur. Je crois que mon grand-père vous en envoie une d'elle ; vous verrez quel style. Il est devenu aujourd'hui de toute impossibilité de la faire changer de résolution ; nous l'avons perdue et pour toujours. »

Le duc d'Enghien se trompait en croyant avoir perdu sa tante pour toujours. Il la retrouvera au fossé de Vincennes. Sous la terre, dérochant à la pitié des hommes ses restes mutilés, il pourra recueillir les larmes éloquentes de cette Rachel, qui ne voudra jamais être consolée.

Abattue par tous les orages, et fatiguée d'un monde dont, au milieu des magnificences de Chantilly et des fêtes de Versailles, elle a plus d'une fois rêvé de se séparer, la princesse Louise aspirait à consacrer ses jours à la retraite et aux austérités. Les malheurs et les deuils de la France, ceux de sa famille, le meurtre de Mme Élisabeth, l'assassinat de la princesse de Lamballe, avaient donné à cette âme si impressionnable, une telle énergie de désolation que sa

piété ne trouvait pas d'aliment ici-bas. Pour pleurer et prier, il lui fallait la solitude et l'obscurité du cloître. Dépouillée de sa fortune, privée de ses biens, elle a eu la généreuse audace de se constituer la grande aumônière de l'exil. Pour ne pas laisser manquer de vêtements et de pain tant de familles prosrites, qui n'ont jamais songé à la misère, elle travaillait de ses propres mains. Elle frappait à la porte de tous les palais; elle appelait de la voix et de la plume tous les rois et les princesses de l'Europe à l'aider dans son incessante charité. Les empereurs et les reines se faisaient un doux devoir de répondre à des prières qui leur semblaient un ordre du ciel.

Tant de soins ne suffisent pas à l'activité de son âme. Ce qu'elle veut, ce qu'elle sent, ce qu'elle espère, elle va le dire elle-même dans un langage aussi persuasif que touchant. Ses combats contre sa famille habituée à en livrer d'autres d'une espèce bien différente, ses adjurations entremêlées de tendresse, de vénération et de force, tout cela pour être peint, n'a besoin que de passer sous la plume de Louise de Condé. Au milieu des accents guerriers que ce nom traîne toujours après lui, il est doux de faire diversion aux tumultes des armes pour suivre dans sa voie religieuse la dernière princesse qui aura l'honneur de le porter. Elle s'adresse à son père :

« Fribourg, 7 août 1795.

« Non, assurément, je ne sais pas mauvais gré à

à un père tendre, de quelques légères objections que lui dicte son attachement pour son enfant. Je me sens au contraire plus vivement touchée que je ne puis l'exprimer de ce que sa tendresse ne lui permet pas de s'opposer à mon bonheur, car je ne doute pas plus de votre consentement à ce qui y est si essentiellement lié, que vous n'avez pu douter de ma détermination à l'état religieux, si clairement exprimée dans ma dernière lettre. Si je ne vous l'ai pas fait connaître plus tôt, c'est qu'il fallait tout prévoir, tout assurer avant de faire une démarche qui devait affliger votre cœur. Mais le moment décisif arrivé, le mien avait besoin de s'ouvrir entièrement à celui qu'il a toujours chéri. Résolue à suivre la voie où Dieu m'appelait, toutes les informations, tous les renseignements que j'ai pu me procurer ont eu pour objet de connaître les lieux où les couvents en général étaient les plus réguliers. D'après toutes ces recherches, dont je m'occupe depuis longtemps, et avec beaucoup de réflexions, je suis déterminée à entrer dans l'ordre des Carmélites, dans un monastère de Turin. Tout ce qui m'en est revenu m'a portée à employer le zèle, la piété et l'amitié de la princesse de Piémont<sup>1</sup>, pour m'en assurer l'entrée. Ses démarches ont été suivies de succès, et il n'y a aucun obstacle maintenant à l'accomplissement de mes désirs.

1. Cette princesse de Piémont est la vénérable Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

« Vous me demandez ce que je prétends faire de mes biens, en supposant que les choses tournent de manière à ce qu'ils me soient bientôt rendus. Je vous observerai que tout doit rester dans l'état actuel jusqu'au moment de ma profession qui est celui des vœux, et ne peut avoir lieu au plus tôt qu'après une année de noviciat. Ce moment arrivé, je n'aurai plus aucune espèce de droit à mes biens, puisqu'on y renonce entièrement; mais j'attends et de votre amitié pour moi et de votre justice pour tout ce qui m'aura appartenu, d'en faire alors des dispositions qui assurent le sort et l'existence de ceux surtout qui sont à moi depuis si longtemps, et dont l'attachement véritable est bien mal récompensé depuis plusieurs années, vu les circonstances. J'avoue que je désire vivement qu'ils en soient dédommagés par la suite, s'il y a possibilité, et c'est avec la plus grande confiance que je remettrai leur sort entre vos mains. Au moment de la profession, il faudra prendre aussi, sur ces mêmes biens, la somme d'usage pour la dot, que je ne suppose pas devoir être bien considérable (les couvents de Carmélites étant peu exigeants sur cet objet). Je sais même que, s'il n'y avait aucune possibilité à cet égard par la prolongation des malheurs de la France, cela ne mettrait point obstacle à mon admission dans l'ordre; mais s'il y a possibilité, il sera juste de se conformer à l'usage. Jusque-là, je reste comme je suis, et vous voudrez bien me considérer seulement comme ayant changé mon genre

de vie et habitant un couvent à Turin, au lieu d'habiter une maison à Fribourg.

« Je viens maintenant aux objections que vous avez cru devoir faire à mon projet. Je vous avouerai avec franchise que celles du chapitre de Remiremont est bien loin de m'en paraître une. Premièrement, je suis très-éloignée de la présomption de croire que j'y puisse opérer personnellement le bien que vous supposez ; de plus, je connais assez la formation de l'établissement pour juger des très-grands obstacles qui s'y trouvent ; et de plus encore, en supposant le rétablissement du trône, celui des chapitres n'en est pas une suite bien assurée. J'en dirai de même pour les couvents. Très-certainement ce ne sera pas la première mesure dont on s'occupera, parce que ce ne sera pas la plus urgente dans l'état des choses. D'ailleurs, après une secousse comme celle-là, quel temps ne faudra-t-il pas pour y rétablir l'ordre et l'esprit qui doivent y régner ? Vous sentirez vous-même que je ne puis en aucune manière me livrer un instant à un espoir aussi chimérique, et quand même je l'aurais conçu, je ne voudrais pas à mon âge en attendre l'effet. Quant à ma tendresse pour vous, pour mon frère, pour son fils..... que vous dirai-je ? Vous la connaissez tous, et jamais elle ne s'est démentie. Croyez, oh ! croyez qu'elle ne se dément pas par le parti que je prends ! Elle existera toujours dans le fond de mon cœur ; et inutile dans le monde, j'aime à croire qu'elle vous le sera moins au pied des au-

tels. Je vous répète cela, parce qu'il m'est bien doux d'en avoir, comme je l'ai, l'intime persuasion. Je pourrais vous dire qu'il est nécessaire, pour l'entier rétablissement de ma santé, de ne point retarder mon départ. La saison, les démarches faites en Piémont, leur succès, votre tendresse pour moi, mon bonheur réfléchi, calculé, apprécié depuis si longtemps, et plus que tout cela, les desseins de l'infinie bonté de Dieu sur moi, doivent vous déterminer à n'y apporter aucun délai. Il serait, je l'avoue, au-dessus de mes forces physiques et morales de retarder davantage l'accomplissement d'un sacrifice auquel je suis si fermement résolue.

« Mon père ! voilà vos vœux accomplis sur la destination de votre fils ; puissent vos espérances sur la gloire qu'il peut acquérir se réaliser ! Contribuer de tous ses moyens au rétablissement de l'autel et du trône, en est une vraiment désirable, puisque le devoir en est le principe. Croyez donc à toute la sincérité de mes vœux pour que Dieu protège vos constants efforts et vos justes entreprises. Je vous embrasse, je vous embrasse, mon père, avec toute la tendresse que vous me connaissez pour vous. Quels nouveaux droits ne venez-vous pas d'acquérir à ma reconnaissance ? Oh ! si vous pouviez lire dans mon cœur, dans ce cœur qui, dans tous les temps et tous les lieux, ne cessera de vous chérir comme il le doit. »

« Fribourg, ce 25 septembre 1795.

« Le courrier qui part aujourd'hui me force de devancer l'instant de mon départ pour affliger votre cœur.... Mon père, ne méconnaissez pas celui de votre fille. Ne l'accusez pas d'une insensibilité qu'il est bien loin d'éprouver.... Ah ! s'il n'était pas pour vous ce qu'il doit être, au lieu de l'attirer si fortement, Dieu le rejetterait comme une offrande indigne de lui. J'ose vous en faire une que, j'espère, vous recevrez avec intérêt, et qui m'assurera des souvenirs sur lesquels il m'est si doux de compter. C'est un médaillon des cheveux de ma mère avec son chiffre ; gardez-le, je vous en prie, et qu'il vous rappelle souvent l'appui que vous avez dans le ciel, et les vœux qui s'y adressent pour vous. Puissent les miens, formés au pied des autels où je brûle de m'enchaîner pour jamais, s'y réunir, et, par leur ardeur et leur sincérité, vous obtenir tout ce que l'attachement le plus vrai peut désirer en votre faveur. »

« A Ensiedeln, ce 4 octobre 1795.

« Je pars lundi pour Ensiedeln<sup>1</sup> d'où je compte vous écrire. Il faudra désormais, si, comme j'aime

1. L'abbaye et le couvent d'Ensiedeln, ou plutôt Notre-Dame des Ermites, est un pèlerinage renommé dans le monde entier. Cette abbaye renferme une bibliothèque qui est le fruit du travail des religieux, et qui contient des documents aussi rares qu'instructifs.

à l'espérer, vous ne me privez pas de la douceur de savoir de vos nouvelles, mettre une deuxième enveloppe à l'adresse de Madame la princesse de Piémont. Ceux de mes gens que je n'emmène pas, à l'exception de Lisette, ignorent mes projets. Je charge le président de Daix de leur annoncer, après mon départ, que ne devant pas revenir, vous leur permettez d'aller vous joindre, et que j'ai lieu de compter sur vos bontés pour eux. Ils ne pourront, à ce que je prévois, partir que quelques jours après moi, à cause de différents arrangements de malles dont les unes seront envoyées à Turin et les autres à Mulheim, ayant différentes choses à vous, comme linge de table, etc. Je vous avoue que j'ai bien peur de céder à la tentation de vous retenir quatre couverts d'argent, qui pourront me servir en route, et que je serais bien aise que la pauvre Mlle Mars pût garder ensuite. Au cas que vous ne le vouliez pas, vous aurez la bonté de me le mander, et ils vous seront renvoyés. Mes gens vous ramèneront une de vos petites voitures grises; vous pourrez donner vos ordres pour l'autre au président de Daix, qui vous la renverra, ou viendra ici, comme vous le voudrez. La mienne est si pesante que les marchés avec les voituriers sont du double plus cher lorsqu'on veut voyager. En conséquence, je me suis décidée à en faire l'échange contre une autre berline dans laquelle je ferai ma route tout aussi commodément et à beaucoup moins de frais.

« Mon Père! ce mot d'adieu.... J'ai peine à le prononcer, et cependant ma résolution est plus ferme que jamais. Avant de vous quitter, avant une séparation douloureuse, mais nécessaire, j'ai besoin de vous prier de me pardonner, si jamais il m'est arrivé de vous affliger ou de vous déplaire. Croyez, ah! croyez que les torts que j'ai pu avoir ne furent qu'involontaires, et n'ont pu être ceux d'un cœur qui vous a toujours chéri comme il le devait. Rendez cette justice à votre fille; elle vous embrasse de toute la tendresse de son âme. Que ce Dieu si bon auquel elle va se consacrer tout entière, veille sur vos jours! qu'il les protège, et surtout, oh! surtout qu'il daigne se faire connaître à vous! Que pourrais-je souhaiter de plus pour votre bonheur, mon père? *Si scires donum Dei!* »

« Je chargerai Lisette (que je recommande de nouveau à vos bontés) de vous porter la boîte où sont les cheveux de ma mère. Elle remettra aussi une petite bonbonnière au jeune d'Enghien où il y a un paysage peint, je crois, par la sienne, afin qu'il n'oublie pas une vieille tante qui l'aime et l'a toujours aimé tendrement. »

La lettre qui suit est adressée au duc de Bourbon :

« Ensiedeln, ce 4 octobre 1795.

« Je suis en route, cher, bon et tendre ami, pour mettre à exécution le parti que je vous ai mandé

avoir pris, et que je voudrais qui n'affligeât pas votre cœur. Ah ! pourquoi donc vous affliger de ce qui seul peut me rendre heureuse ? J'aime à espérer que vous aurez reçu tout ce que je vous ai écrit à ce sujet, et qu'en voyant les sentiments qui m'animent, et que rien ne peut affaiblir, les vôtres y seront devenus moins contraires. Pour moi, mes désirs ne font que s'accroître chaque jour. Je l'avoue, cher ami, je vous aime cependant plus tendrement que jamais, soyez en sûr ; mais quand on a le bonheur d'aimer son Dieu, on lui sacrifie tout, tout, même son frère. On peut l'aimer sans cela, direz-vous. Oui, mais on ne peut l'aimer et ne pas suivre la voie où il appelle, attire, entraîne, et tout le monde n'a pas la même. Je ne sais ce que vous faites, ni où vous êtes, et je serais dans l'inquiétude, si je ne vous avais confié, et ne vous confiais tous les jours à cette divine providence, qui règle tout, dirige tout, veille sur tout, quoi qu'ils disent, ceux qui s'efforcent de méconnaître ses soins et sa puissance. Puisse-t-elle écouter les vœux ardents que je lui adresse du fond de mon cœur, pour le meilleur des frères, et le plus chéri !

« Je suis dans ce moment dans un lieu où l'on accourt de toutes parts pour adorer, honorer et glorifier le Dieu si bon qui se plaît à combler de grâces ceux qui en savent connaître le prix. C'est réellement un spectacle touchant que cette foule religieuse. J'aime à y être mêlée et à unir mes faibles et in-

dignes prières à toutes celles qui se font ici. Mon frère, cher bon ami de mon cœur, vous en êtes souvent l'objet intéressant, bien intéressant pour moi, je vous l'avouerai. C'est en versant des larmes amères, que je demande à mon Dieu de se faire connaître à vous : votre bon cœur est si bien fait pour lui et il souffrira une si grande peine, quand il reconnaîtra ses torts, envers celui qui l'a créé ! Mais je vous ai assez fatigué de morale dans mes autres lettres, et je sais d'ailleurs qu'après m'avoir vue ce que j'étais malheureusement, elle peut vous paraître déplacée dans ma bouche et voilà tout. Adieu ; je vous presse contre mon cœur, je vous embrasse, vous aime.... beaucoup.... et cependant je m'éloigne de vous avec bonheur, puisque c'est pour me rapprocher de mon Dieu, me consacrer à lui. Oh ! mon bon frère, tombez à ses pieds, et remerciez-le de ce qu'il fait pour votre sœur bien-aimée. Puisse le souvenir que peut-être vous conserverez d'elle vous exciter à bénir celui qu'elle ne cessera jamais d'invoquer pour vous, pour vous qu'elle chérit si tendrement. »

C'est maintenant à son père qu'elle écrit.

« Turin, ce 20 octobre 1795.

« Je suis enfin arrivée ici à bon port, il y a deux jours, après avoir passé le mont Saint-Bernard, qui ne m'a pas paru plus effrayant que le mont Cenis. Je comptais vous écrire aussitôt après, mais la poste

ne partait pas des lieux où j'ai passé. On m'avait amené à Coire une espèce de litière, où l'on voyage très-sûrement dans les chemins périlleux. Un des principaux de la régence de Bellinzona, nommé le comte de Rascuni, avec une autre personne, étaient venus au-devant de moi et ont dirigé ma route avec de grands soins. En approchant du mont, j'ai aussi trouvé quelqu'un envoyé par la princesse de Piémont; ainsi vous voyez que je ne me suis pas embarquée dans les montagnes en étourdie. Je ne sais si je dois vous parler du bonheur que j'éprouve de me trouver enfin dans le lieu où mes plus ardents désirs doivent s'accomplir; j'ose espérer cependant que la tendresse de mon père n'y pourra être insensible. Il me tarde bien de voir le terme de toutes les précautions et lenteurs que la prudence apporte à la démarche définitive qui doit fixer mon sort. Pour suivre ce qui a été jugé conforme à cette même prudence, je suis descendue en arrivant, aux Annonciades, monastère sur lequel je n'ai eu aucune vue, et où je dois passer quelque temps dans la retraite, avant de faire le choix de celui où je me fixerai. Je désire vivement que ce temps soit court; la retraite (malgré ce que le monde appelait ma sauvagerie) ne remplissant nullement le vœu de mon cœur. J'ai déclaré hautement que je ne recevrais aucune visite dans ce couvent, quoique je n'y fusse que provisionnellement, à l'exception cependant des princesses, qui ont le droit d'y entrer. La princesse de

Piémont, qui s'y était trouvée à mon arrivée, y est venue ce matin ; la duchesse d'Aoste, Mme Félicité<sup>1</sup> et Mme la comtesse d'Artois doivent y venir tantôt. Ce sont des restes du monde qu'il faut endurer, mais qui finiront bientôt, à ce que j'espère. Le lendemain de mon arrivée, M. de Vintimille m'a demandée au parloir, et à mon défaut Mlle Mars. Celle-ci a été lui parler ; c'était pour me faire toutes sortes d'agio de la part de Français et de Françaises, des ambassadeurs d'Espagne, de Naples, et aussi je ne sais quoi de très-poli et de très-bon du roi de France. Je suis logée ici, dans un petit appartement fort joli ; on y a mille attentions et obligeances pour moi ; mais ce n'est pas tout cela qu'il me faut. J'embrasse de tout mon cœur celui que ni mes projets ni leur heureuse et entière exécution ne m'empêcheront de chérir jusqu'à mon dernier soupir ; c'est une vérité dont je supplie un père tendre d'être à jamais convaincu.

« J'aime et embrasse le jeune d'Enghein de tout mon cœur. »

La princesse Louise mande au duc de Bourbon :

« Turin, ce 24 novembre 1795.

« Cher et bien cher ami de mon cœur, le moment est enfin arrivé, et je suis à la veille d'entrer dans le saint asile qui fait depuis longtemps l'objet de mes

1. Félicité de Savoie, sœur du roi Victor-Amédée de Piémont.

plus ardents désirs. Ce n'est pas celui que je vous avais mandé dans les premiers moments, et que j'avais nommé à mon père, qui m'en avait pressé dans une de ses lettres. Celui que je choisis, d'après mon attrait et des réflexions prolongées, vous paraîtra vraisemblablement extraordinaire. Je le suppose, d'après toutes les idées reçues dans le monde et qu'il est tout simple que vous partagiez. Que ne puis-je vous expliquer et vous faire comprendre les miennes! Mais cela n'est guère possible, puisqu'elles ont pour base une religion que vous avez du penchant à respecter et aimer, mais dont malheureusement vous ne connaissez bien ni la théorie ni la pratique. Mon Dieu! éclairez l'esprit et touchez le cœur de ce frère chéri, que vous m'avez donné dans votre bonté; faites-vous connaître à lui, comme vous vous êtes fait connaître à moi et il vous aimera, et il vous servira bien mieux que je ne l'ai fait jusqu'à ce jour.

« Dieu puissant! Père clément et miséricordieux, n'auriez-vous donc qu'une seule bénédiction? Ah! ne m'accablez pas de tous vos dons; réservez-en pour mon frère. — Cher ami, j'ai été forcée de vous quitter un moment et d'exhaler les désirs d'un cœur qui vous aime si tendrement; je reviens à vous maintenant pour vous dire ma détermination. C'est dans le monastère des Capucines de cette ville que je vais entrer. N'en redoutez pas pour moi ce que l'on appelle dans le monde les austérités; ce

même monde a les siennes qu'il nomme quelquefois ses plaisirs et qui sont humainement parlant mille fois plus dangereuses pour la ruine des santés. Comme je vous ai dit, il m'est impossible d'entrer vis-à-vis de vous dans les détails de mes raisons et de mes motifs. Qu'il vous suffise de savoir que je trouve dans cette résolution un bonheur et des délices qui remplissent mon âme. Ce n'est point un accès de ferveur, je m'en méfierais moi-même; c'est un penchant qui a ses principes, ses bases et le tout bien pesé, examiné et réfléchi par moi, et par de meilleures têtes que la mienne. Cher ami! c'est tout à l'heure que je vais entrer dans le temple du Seigneur et me dévouer à son service; mais je n'y entrerai pas seule; j'unirai votre cœur au mien dans tous les hommages que j'offrirai à mon Dieu. Oui, vous le prierez, vous le bénirez; faut-il que je dise malgré vous? Ah! ce mot me déchire l'âme!

« Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis votre réponse à mon premier billet, qui vous laissait seulement entrevoir mes projets, mais que vous aviez bien compris. Je ne vous en demande point; je conviens qu'il m'eût été doux de voir de votre écriture; d'avoir une marque de votre tendresse avant cette entière séparation; Dieu ne l'a pas permis. J'adore toute sa conduite à mon égard. Je n'ai non plus aucune méfiance de la vôtre; je crois tout plutôt que l'indifférence de mon frère. Si cependant, d'après le parti que je prends, elle était nécessaire à son repos,

je pourrais la désirer, oui, je le pourrais. — Cher ami, adieu.... Je vous embrasse, je vous ai toujours aimé.... Je vous aimerai toujours.... Mon Dieu! veillez sur lui, sur cet objet de ma tendresse. Bénissez-le, bénissez-le, mon Seigneur et mon Dieu. »

Le même jour, la princesse s'adresse à son père :

« Turin, ce 24 novembre 1795.

« J'ai un peu tardé à vous écrire parce que, après des réflexions prolongées et mûrement examinées, je voulais vous instruire de ma dernière détermination sur l'ordre que j'ai résolu d'embrasser. Pressée par une de vos lettres de vous le nommer, je vous avais parlé des Carmélites dans le premier moment, parce que les facilités s'y trouvaient réunies, et que mon dessein ou plutôt mon besoin de me consacrer à Dieu, étaient tels que je me trouvais avide de les saisir. L'idée (peu fondée), que vous avez de leurs austérités m'ayant paru alarmer votre tendresse, je n'ai pas osé vous détromper depuis sur mon véritable penchant qui, d'après les idées reçues dans le monde, ajoutera peut-être à vos craintes. Il m'en coûte, oui, il m'en coûte d'affliger mon père, mais il m'est impossible de résister à mon Dieu. Ah! si vous saviez ce que l'on éprouve, quand on est attiré par lui! Après y avoir mis une lenteur sage, j'en conviens, mais bien pénible pour moi, la prudence des conseils qui me dirigent cède enfin à cet attrait

aussi fort que réfléchi, qui me détermine en faveur du monastère des Capucines. Je vois d'ici l'impression que vous fait ce nom. J'ai malheureusement trop vécu dans le monde, pour ne pas me la représenter; mais, je vous l'avoue (et vous me reconnaîtrez bien dans cette occasion), la manière de penser de ce même monde sur cet ordre ajoute encore à mon empressement de l'embrasser. Je dis ajoute, car il ne faut pas croire non plus qu'il en soit l'unique base. Ah! pourquoi mes motifs ne peuvent-ils vous être détaillés? Mais il viendra un jour, je le sollicite avec ardeur et l'espère de la miséricorde de mon Dieu, où mon père pourra les entendre, les comprendre et les approuver. Aujourd'hui je ne peux que vous parler de ma ferme résolution d'embrasser un ordre qui, selon moi, se rapproche le plus de la morale de l'Évangile, ou du moins offre le plus de moyens et de facilités de la mettre en pratique. On a voulu m'effrayer sur ce que l'on nomme son austerité, et l'on n'a pas omis de me parler des inconvénients de mon âge pour m'y accoutumer. Je ne dissimule ni celui-là, ni celui bien plus grand à mes yeux, des vertus qui me manquent pour embrasser ce nouveau genre de vie; mais je ne calcule pas mes moyens personnels ni au physique ni au moral. J'avoue leur entière nullité; je me confie uniquement à un Dieu bon et puissant qui me donnera tous les secours nécessaires, et, comme vous, je ne connais pas la peur.

« Mon père, ne craignez rien pour votre fille; non, ne craignez rien. Ah! si elle meurt, ce ne sera que des transports de son bonheur et de la reconnaissance qu'elle doit à son Dieu, au lieu qu'elle languit et se consume de jour en jour par le retard douloureux qu'on a jugé devoir apporter à l'accomplissement de ses ardens désirs. Pourrait-elle donc continuer d'exister, s'ils n'étaient enfin couronnés de succès.

« Non, très-assurément non, et vous la verriez périr dans les déchirements de la plus vive douleur. Oh! loin de verser des larmes sur mon sort, que votre tendresse, je vous en conjure, partage ma jouissance. Je ne la sollicite plus d'épargner ma sensibilité, puisque chacune de vos lettres (et la dernière encore du 29 octobre), me prouvant que je vous en ai fait, a été sans succès. Mon père, croyez-vous donc que mon cœur, en se donnant à son Dieu, qu'à la vérité il préfère à tout, ait abjuré les sentiments de la tendresse filiale. Ah! jamais, jamais; ils me suivront, soyez-en sûr, à l'autel où je brûle de me consacrer, et ils rendront moins indigne des regards de mon Dieu, l'offrande de tout moi-même que j'ose lui présenter.

« N'ayant pas cru avoir besoin de la permission du Roi pour venir de Suisse en Piémont, je pense aujourd'hui qu'au moment de changer mon existence, je dois cependant lui demander son agrément et je vais lui écrire en conséquence.

« Je suis fâchée que vous n'ayez pas de nouvelles de mon frère, je n'en ai pas eu non plus depuis bien longtemps; je n'ai pas besoin de dire que mes vœux le suivent partout. Ah! puissent-ils être exaucés. »

En sujette fidèle, en princesse respectueuse à l'égard du chef de sa maison, Louise de Condé avait demandé au Roi l'autorisation de se séparer du monde; Louis XVIII acquiesce à sa demande, et répond en ces termes :

« A Vérone, ce 1<sup>er</sup> décembre 1795.

« Vous avez mûrement réfléchi, ma chère cousine, sur le parti que vous avez pris. Votre père y a donné son consentement; j'y donne aussi le mien, ou plutôt je cède à la Providence qui exige de moi ce sacrifice. Il est grand, je ne vous le dissimule pas et ce n'est qu'avec un regret extrême que je perds l'espérance de vous voir être, par vos vertus, l'exemple de ma cour et l'édification de tous mes sujets. Je n'ai qu'une consolation, c'est de penser que tandis que la valeur et les talents de vos parents les plus proches m'aideront à relever les autels de Dieu et le trône de saint Louis, vos prières attireront la bénédiction du Très-Haut sur ma cause qui est aussi la sienne, et ensuite sur tout mon règne. Je m'y recommande donc et je vous prie, ma chère cousine, d'être bien persuadée de toute mon amitié pour vous.

« LOUIS. »

Le sacrifice de la princesse était consommé. Nous la retrouverons dans le cours de cette histoire toujours errante, toujours en butte, comme sa famille, aux caprices de la destinée, mais aussi toujours plus grande que le malheur, et subissant toutes les calamités, sans jamais avoir un sourire à prêter à toutes les fortunes. Elle réservait ce sourire pour les républicains français, prisonniers ou blessés qu'elle allait visiter ou soigner dans les prisons et dans les hôpitaux. Maintenant qu'un asile pieux lui est ouvert, suivons les Condé dans la guerre de 1796.

Pour cette campagne, l'Autriche et la République ont rassemblé toutes leurs forces et fait d'immenses préparatifs. L'armée de Condé est appelée à y jouer un rôle. Elle ne forme qu'un vœu, c'est de voir à la tête de son avant-garde le duc d'Enghien qui va atteindre sa vingt-quatrième année. Son grand-père l'a élevé assez rudement pour calmer ses pétulances trop françaises; il l'a guidé comme par la main dans les sentiers de la gloire. Heureux de savoir que le jeune prince est l'orgueil, l'espérance et l'amour des Émigrés, Condé ne croit plus qu'il soit juste de résister à des prières qui flattent son cœur paternel. Le duc d'Enghien est nommé général d'avant-garde, et c'est en ces termes que de Nonenwihr, le 30 mars 1796, il annonce à son père une faveur dont il se montrera plus que digne :

« Je ne serai peut-être pas le premier à vous faire part de mon bonheur, cher papa, et c'est ce qui me

fâche ; car comme cela vous fera plaisir aussi, grâce à l'intérêt que vous prenez à votre enfant, j'aurais été bien aise que vous ne l'appriessiez que par moi. Mais, depuis quatre jours, je n'ai pas trouvé un instant pour vous écrire, occupé de bien des petites affaires de ma nouvelle dignité. Sachez donc, si vous ne le savez pas déjà, que mon grand-père m'a donné la marque de confiance, d'estime et de tendresse la plus flatteuse qu'il pût me donner ; qu'il m'a donné la chose que je désirais le plus d'avoir, celle que je lui aurais demandée, s'il m'eût donné le choix, enfin le commandement de son avant-garde. Vous jugez de ma joie et vous la partagez ; mais vous sentez aussi, et je suis bien persuadé de cette vérité, que cette tâche m'impose un changement de vie général ; que ce n'est plus le volontaire d'Enghien, libre de ses actions, jeune tête que l'on croit trop légère pour le charger de rien, courant les filles et les parties de barres, mais bien Monseigneur le duc d'Enghien, jeune prince rempli de volonté, du désir de bien faire, commandant l'avant-garde de l'armée de son grand-père, flatté de cette marque de confiance et faisant tous ses efforts pour s'en rendre digne et pour apprendre son métier. Vous voyez d'un coup d'œil quel est mon plan et je le suivrai. Sans cela comment espérer d'acquérir une considération nécessaire et que je ne puis avoir ?

« J'ai vu avec bonheur l'armée applaudir à ce choix, et je crois que c'est de bon cœur. Un seul

homme a froncé le sourcil et a paru d'une humeur indécente, c'est Vioménil<sup>1</sup>, que mon grand-père a mis sous moi. Bon conseil que je voudrais conserver et qui me serait extrêmement utile, si l'on faisait campagne; mais qui, comme vous le savez, de caractère indomptable, ne peut souffrir l'idée d'un supérieur, et se trouve choqué de se trouver l'égal de Lanans et de Thumery, et de n'avoir l'espérance de les commander que dans mon absence. Vous jugez si cette conduite a choqué mon grand-père qui a été au moment de le renvoyer à Constance d'où il arrivait. Cependant tout cela est un peu calmé. Vioménil élève des prétentions que je ne puis favoriser, et il est encore douteux si, lorsqu'il aura bien reconnu que je veux commander par moi-même et ne pas me laisser mener par le bout du nez (ce qu'il avait espéré), il ne redemandera pas la brigade de chasseurs que Lanans doit prendre, si Vioménil reste avec moi. Cependant, dans tous les cas, nous resterons toujours bons amis, et moi je suis établi au cantonnement, le long du Rhin, visitant mes postes et me mêlant un peu du détail, afin de connaître un peu mon affaire, et rendant compte à mon grand-père de ce dont on me rend compte. Tant que nous serons par ici, mon devoir ne sera pas au-dessus de mes forces; si nous

-1. Le lieutenant général, comte de Vioménil, depuis maréchal de France, avait fait sous Rochambeau les campagnes d'Amérique, et était l'un des plus brillants et des plus solides officiers de l'armée française.

agissions, je ferais mon possible pour m'en tirer de mon mieux, et j'ai bonne espérance.

« Nous avons fait un mouvement; nous avons remplacé la division du prince de Vaudémont. Nous gardons le Rhin depuis trois lieues au-dessus de Kehl jusqu'à la hauteur d'Emmendingen, environ dix lieues. Mon grand-père est pour le moment à Riegel, village près de Kenzingen, et va incessamment aller à Emmendingen, à ce que je crois. On ne dit rien de nos côtés. L'arrivée de l'archiduc<sup>1</sup> est encore retardée de quelques jours. On l'attend avec impatience, afin d'avoir quelque décision sur cette importante campagne.

« Nous n'avons de vos nouvelles que du 9, cher papa, mais voici les vents redevenus bons, et nous avons à espérer d'en avoir incessamment de plus fraîches. Je vous renouvelle toutes mes questions, restez-vous? revenez-vous? Quand vous savez ce que je désirerais, ce qui ferait mon bonheur, mais le devoir avant tout. Adieu! aimez votre enfant; il vous embrasse de tout son cœur. »

Cette lettre, que le grand Condé aurait été fier de lire et encore plus fier de signer, promettait beaucoup; le duc d'Enghien va tenir davantage. Et comme la meilleure manière de faire apprécier un homme

1. L'archiduc Charles d'Autriche, si connu dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, par ses succès et par ses revers, par son courage et par ses talents, venait prendre le commandement de l'armée autrichienne, à la place du feld-maréchal Clerfayt appelé au Conseil aulique.

est de le saisir dans son intimité, écoutons le prince prenant gaiement son parti de tout, se résignant à tout; et des biens de sa maison, ne voulant conserver que l'honneur. C'est à son père que, peu de jours avant de lui annoncer son nouveau titre, le duc d'Enghien fait ses petites confidences. Nous lisons dans une lettre datée de Bühl, 22 janvier 1796.

« Bon Dieu, comme vous êtes noir, cher papa. Nous ne sommes pas comme cela ici et nous trouvons qu'il y a plus à espérer que jamais. Mais vous savez que le défaut de l'armée de Condé a toujours été de voir tout en beau. C'est une maladie dont il est bon de ne pas la guérir. Quant à moi, je suis bien un peu comme vous. Vous le savez depuis longtemps, mon couleur de rose est à bas; mais même forcé de renoncer à la France, je ne vois pas qu'il faille se désoler et je crois que, malgré les pertes irréparables que nous avons faites, on peut encore avec un cœur honnête, une conscience qui ne se reproche rien, une bonne réputation et de la santé, trouver des jours de bonheur.

« Vous allez trembler; votre enfant devenu philosophe! Quel changement! Mais ne craignez rien, ma philosophie ne me fera pas faire de sottises. »

Bien au contraire; cette philosophie va le mener à la gloire. Les hostilités sont ouvertes et deux adversaires d'une haute capacité militaire sont en présence. Le général Moreau commande l'armée de la République française, l'archiduc Charles dirige celle

de l'empereur d'Autriche, son frère ; et Louis XVIII, prince peu guerrier de sa nature, mais toujours prêt à remplir ses devoirs de roi, a désiré se placer dans le camp de Condé, afin de donner à ses fidèles un témoignage de gratitude. La vue de leur roi, exilé comme eux, a produit sur tous ces pauvres émigrés une impression extraordinaire. Ils ne se croient plus abandonnés de Dieu et des hommes, puisque leur souverain, avec la majesté du malheur, vient les consoler et les fortifier. Les démonstrations de joie auxquelles ils se livraient en saluant leur Roi offusquèrent l'ombrageuse politique du cabinet de Vienne. Toujours inquiet, toujours méticuleux et se trouvant avoir sur les bras en Italie et en Allemagne Bonaparte et Moreau, le cabinet de Vienne craignait de se laisser engager trop avant par le dévouement enthousiaste des royalistes. Obligé de retirer précipitamment une partie de son armée des bords du Rhin pour la reporter sur le Mincio ou sur l'Adige, afin de s'opposer aux foudroyantes victoires de Bonaparte, il ne se souciait pas de compromettre le présent, encore bien moins l'avenir.

A peine les Républicains, supérieurs en force, ont-ils passé le Rhin à Kehl qu'ils se trouvent en face du duc d'Enghien. Il s'est chargé de défendre le pont ou de le couper, s'il se voit débordé par l'ennemi. Il combat tant que l'espoir lui est permis ; quand il a coupé le pont, et assuré ses derrières, il revient audacieusement à la charge, enlève les

postes occupés par les Bleus, les attaque ou les harcèle dans la forêt de la Schouter. Après trois journées d'engagements successifs, il reprend enfin sa ligne de bataille en se réunissant au corps d'armée dont il a été séparé durant soixante-douze heures.

Les Autrichiens, abandonnés par les troupes du cercle de Souabe<sup>1</sup> et débordés sur tous les points, ne lâchent pourtant pied nulle part. Une vive émulation règne parmi eux ; ils veulent par leur ténacité se montrer dignes des Français, leurs compagnons d'armes. Un général autrichien, nommé Frœhlich, afficha dans tous les temps une malveillance instinctive à l'égard des Émigrés. Cette malveillance a été parfois poussée jusqu'à une arrogante injustice. Néanmoins Frœhlich lui-même, après ces premiers combats, ne peut s'empêcher d'écrire au prince de Condé pour le prier de faire connaître à son armée « toute sa satisfaction du zèle, de l'énergie et de l'extrême valeur qu'elle a témoignés en toute occasion et surtout depuis huit jours en soutenant avec le plus grand courage les plus excessives chaleurs et les attaques multipliées de l'ennemi. »

C'est de là que, dans une lettre datée de Memmingen, le 8 août 1796, et avec cette recommandation :

1. L'empire Germanique avait été partagé d'abord en quatre cercles, puis en six, et définitivement en dix par Maximilien 1<sup>er</sup> (1512). Ces cercles ou divisions territoriales étaient gouvernés par des princes qui prenaient le titre d'Électeur, parce qu'ils avaient seuls le droit d'élire l'Empereur.

*pour vous seul le plus longtemps que vous pourrez,* le prince parle à son petit-fils à cœur ouvert.

« Mon ami, vous vous êtes conduit en trop brave homme et en bon militaire; je sens que je vais vous faire de la peine, mais ma place, les circonstances et les ordres que j'ai m'y forcent. Klinglin me pousse pour lui envoyer les cadres, et je suis trop faible pour me battre sans eux. Si je les garde, ils ne peuvent plus gagner Kempen : je manque à ma parole (forcée à la vérité), mais enfin à ma parole. Je suis accusé par toutes les puissances d'avoir ouvert le Tyrol; et cela sans objet, car admettez que je repoussé les ennemis demain, même après-demain; ne viendront-ils pas sans cesse, avec de nouvelles forces, m'attaquer (comme à Berstheim), me tourner, et ne me forceront-ils pas à m'en aller, si je peux? J'aurai perdu beaucoup de monde, sans rien gagner pour la France. Je ne sais point sacrifier des victimes, des Français, des gentilshommes, à ma gloire. Elle serait bien mal entendue, et souvenez-vous toute votre vie de l'exemple que je crois donner en cette occasion-ci. Il m'en coûte, je l'avoue, mais je n'hésite point. D'après ce préambule, que je devais à votre jeunesse, à votre courage, à ma tendresse pour vous, voici ce que j'ai à vous ordonner.

« J'oubliais de plus que Giulay, qui était déjà en arrière de ma droite, s'est encore retiré on ne sait où, que les ennemis sont à Laubheim, que les portes d'Ulm sont fermées, et que vraisemblablement les

ennemis veulent en déboucher, sans qu'on le sache. Ainsi ma droite étant autant en danger au moins que ma gauche, je cours risque d'être coupé d'avec Frœhlich d'un côté et d'avec le Tyrol de l'autre, par conséquent d'être enveloppé.

« En conséquence, mon cher enfant, nous partons ce soir, et je ne vous en ferai pas le détail qui vous serait inutile. Voyez ce que vous avez à faire; vous ferez partir Roquefeuille et Montesson à huit heures du soir, pour aller par la rive droite de l'Ilser à Reicholtz (ou Reicholtzwied sur quelques cartes; c'est la même chose). M. de Salgues avec Bardonnenche et Damas doivent se rendre au même lieu par un autre chemin et partent aussi à huit heures du soir. La première des deux brigades arrivée y attendra l'autre, en se gardant, y bivaquera sans camper et sans loger, et continuera, avec M. de Salgues, sa route par Kempten, où elles trouveront M. de Klinglin, aux ordres de qui elles sont. Vous partirez, vous, avec vos troupes que vous arrangerez comme vous le voudrez; vous romprez votre pont avec le moins de bruit possible et vous viendrez prendre la route de Mindelheim, où nous allons, nous; mais vous, vous resterez à Erkheim, qui en est à deux lieues et demie, mais sur le chemin. Roussel ira vous prendre chez vous, avant d'arriver à Erkheim; vous passerez par Westerheim, où vous laisserez un de vos avant-postes. Je crois que voilà tout. Vous aurez de mes nouvelles dès que je serai arrivé à

Mindelheim. Embrassez-moi; mon ami, et ne vous exposez pas comme vous faites, en houzard; cela n'est pas fait pour vous. »

Le succès du duc d'Enghien était complet; il désarmait même les jaloux. Mais ce succès tout personnel ne faisait pas aller mieux les affaires. L'armée autrichienne battait en retraite, et, de revers en revers, elle s'acheminait vers le Danube. Elle avait pour principe et pour système de se couvrir de l'armée de Condé et de la laisser exposée au péril sans autre aide que celle de Dieu et de son épée. Cette armée, qui tient la gauche, s'est repliée du Brisgaw sur le lac de Constance. Elle arriva à quelques lieues d'Augsbourg, épuisée de fatigue, décimée par les chaleurs et par sa lutte de chaque jour.

Quoique paternelle, la recommandation, si souvent renouvelée au duc d'Enghien, de ne pas s'exposer en hussard, devait rester lettre morte. Les Républicains, avec des forces triples, ont rejoint les Royalistes et se disposent à les cerner. Fuir durant la nuit ou se jeter en plein soleil sur les patriotes était la seule alternative laissée au prince de Condé. Il n'hésite pas, et, le 13 août 1796, il met en ligne son débris d'armée près le village d'Ober-Kamlach. Le duc d'Enghien, dont le coup d'œil militaire se développe merveilleusement, est chargé d'emporter Unter-Kamlach sur la droite, et le comte de Vioménil doit occuper Suntheim sur la gauche. Au point du jour, les deux divisions marchent en

silence. Le duc d'Enghien commande de ne charger qu'à la baïonnette ; il enlève les sentinelles avancées ; il pénètre dans le village. A ce premier succès, quelques voix trop enthousiastes font retentir le cri de Vive le roi ! L'éveil était donné. Les Républicains courent aux armes, se retranchent derrière les haies, et en bon ordre, se mettent à défendre le pont qui communique avec leur corps d'armée. D'Enghien s'avance au milieu des décharges à bout portant. Les colonnes royalistes s'emparent du pont à la baïonnette ; elles marchent à de nouveaux succès, lorsque le prince de Condé s'aperçoit qu'elles vont être enveloppées par les nombreux bataillons qui s'ébranlent de toute part. Il intime l'ordre de la retraite et suit jusqu'aux portes de Munich les Autrichiens débusqués de toutes leurs positions sur la Wertach, sur le Leck et sur l'Iser.

C'est à la suite de cette affaire que, le 16 août 1796, le duc d'Enghien s'improvise l'historien de la journée, et il mande à son père :

« Comme il courait depuis longtemps des bruits faux, absurdes, mais cruels pour nous dans l'armée autrichienne, comme on prétendait que nous étions de moitié avec l'ennemi pour abandonner le pays, que nous ne nous battions que pour la forme, enfin tout ce que vous savez que l'on dit et que l'on ne pense pas, quand on est faux et méchant, comme il y en a beaucoup dans ce monde ; mon grand-père a cru indispensable d'attaquer l'ennemi dans les bois.

de Kamlach le 13 avant le jour. Ces bois, entre les petites villes de Mindelheim et de Memmingen, sont énormes et très-fourrés. Ils étaient remplis de l'infanterie carmagnole<sup>1</sup> qui y fourmillait. Le succès du matin nous a coûté bien cher ; les gentilshommes les ont enlevés à la baïonnette, en essuyant des décharges effroyables. Le village et le pont en avant ont été emportés de même. Je commandais la colonne de droite et j'ai aussi percé, malgré le feu le plus vif et quatre fois supérieur jusque de l'autre côté de la forêt. Là, nous avons été tous pris par nos derrières, attaqués en flanc, en queue, de partout. Le canon chargé à mitraille et dirigé de tous côtés a arrêté l'ennemi qui nous serrait ; nous nous sommes fait jour et notre retraite s'est effectuée avec un bonheur inouï, car nous n'avons perdu qu'un seul caisson dont les quatre chevaux ont été tués. Nous avons tenu dans notre position du matin et nous ne nous sommes retirés que le soir.

« Cette cruelle journée nous coûte quatre-vingts gentilshommes tués sur place, quatre cents blessés, et de la légion et de l'avant-garde cent quatre-vingt quatre hommes et quarante-neuf chevaux. Du Goulet, du Chilleau sont tués ; la Saulais, Vauborel blessés ; quant à ma colonne, il n'est pas possible

1. Sous cette expression générique de *Carmagnole*, le duc d'Enghien désigne les Républicains. La carmagnole était une veste à petites basques et sans collet que les Jacobins avaient imposée comme la guillotine.

de se battre comme ces braves Mirabeaux<sup>1</sup> l'ont fait; le bois a été attaqué par environ trois mille hommes d'infanterie, et il y en avait quinze mille pour le défendre. Cependant toutes les colonnes avaient fait leur trou de l'autre côté de la forêt; mais elles n'avaient fait que cela, et les patriotes auxquels cette journée fait autant d'honneur qu'à nos braves troupes, n'avaient fait que s'écarter à droite et à gauche, se resserraient par derrière et nous faisaient un feu continuel de tous côtés. Nous avons fait beaucoup de prisonniers, un colonel, des officiers beaucoup, mais notre perte est affreuse, et, selon le dire de tous, les journées du 2 et du 8 étaient peu de chose en comparaison de celle-ci; je pense de même. Je n'ai pas attrapé une égratignure, suivant ma louable coutume; mais j'ai vu tomber bien des malheureux officiers de la Légion auxquels je m'intéressais extrêmement. Péliissier a le bras cassé, Coningham est blessé au genou; Deslon a eu son cheval tué et une balle dans les côtes à côté de moi; Roger de Damas, son cheval tué de quatre balles en même temps; Charles de Damas, deux balles, une dans l'œil, une dans la croupe de son cheval; ni l'un ni l'autre n'ont eu une égratignure.

« J'ai fait tirer plus de soixante coups de canon à mitraille sur deux bataillons qui avançaient sur nous à la baïonnette. Chaque coup faisait un trou de

1. La légion formée par le vicomte de Mirabeau avait toujours conservé son nom. Elle aimait à se faire appeler les Mirabeaux.

vingt pas de large et ne les faisait point reculer. Ce ne sont plus nos hommes de 93 ; ce sont des dieux. Comme ils se battent ! En vérité, à présent, je ne sais auquel des deux donner la pomme pour la valeur, de nos troupes ou des leurs. Aussi, s'ils le veulent bien, ils ont le temps d'aller à Vienne. »

Les armées de la République ont été, comme dirait Saint-Simon, souvent bombardées d'éloges ; elles n'en reçurent jamais un plus loyal, plus désintéressé et moins en vue de la publicité.

Rien ne paraissait pouvoir arrêter Moreau dans sa marche triomphale sur Vienne. Tout à coup l'armée du général Jourdan, qui opérait en Franconie, rétrograde vers le Rhin, poussée de défaite en défaite par l'archiduc Charles. Moreau sent que la victoire lui échappe ; en capitaine consommé, il prépare une retraite qui, dans les annales de la guerre, brille à côté des plus fameuses victoires. Cette retraite, savamment menée, lui laissait le temps de répondre aux attaques ; elle lui permettait même d'attaquer lorsqu'il le jugeait à propos. Condé et d'Enghien sont sur ses pas, arrêtant ou gênant ses mouvements et répondant à ses habiles manœuvres par des manœuvres aussi habiles ou par des coups d'audace.

Ainsi, à peu de jours d'intervalle, du 30 septembre au 2 octobre 1796, l'avant-garde du duc d'Enghien et le corps d'armée se trouvent seuls pour couvrir les troupes du général comte de la Tour<sup>1</sup>,

1. Le général, comte Baillet de la Tour, d'origine française,

chargé de suivre Moreau. A Schussenried le duc d'Enghien, faisant subitement volte-face, entame l'armée républicaine. Au pont de Munich, il lui tient tête pendant dix-huit heures. Son élan de hussard et les sages dispositions qu'il sait prendre au milieu du feu jettent un si vif éclat que les soldats de la République ne peuvent s'empêcher d'applaudir toutes les fois que son panache blanc apparaît dans la mêlée ou que le prince se montre au front des troupes. Les Français l'acclament comme un des leurs, ou, pour lui faire fête, ils échangent avec lui quelques beaux coups de sabre. C'était la plus courtoise façon de le saluer. Seulement les Bleus et les Blancs se réunissaient pour lui adresser le reproche d'être trop brave. Souvent l'on vit des officiers et des soldats venir lui serrer la main et le féliciter de son héroïsme et de son humanité. Moreau lui-même partageait ces sentiments. A diverses reprises, on l'entendit s'écrier : « Sans cette poignée d'émigrés, j'étais maître de l'armée autrichienne. »

La poignée d'émigrés est à Biberach, le 2 octobre. Le général allemand Kospoth a essuyé un échec. La Tour, circonspect à bon droit, se hâte de rétrograder, afin de ne pas laisser sa droite dégarnie. La confusion se met dans les rangs autrichiens ; Moreau va en profiter et séparer le duc d'Enghien de son grand-

servit dès sa jeunesse dans les armées autrichiennes, sous les feld-maréchaux Lascy et Laudon. Il fit la plupart des campagnes contre la Révolution.

père, quand tout à coup le prince de Condé, qui suit tous les mouvements de l'ennemi, se jette à la traverse. La science du vieux Bourbon l'emporte sur la tactique du jeune général républicain. Moreau, battu en brèche ou tenu en respect par l'artillerie de Condé, se voit forcé de laisser échapper l'armée autrichienne qu'il allait envelopper.

Vers cette même époque, l'opposition au Parlement britannique désirait savoir de quelle utilité pouvait être cette petite armée de Condé, et faisant allusion aux derniers événements, Windham, ministre de la guerre, répondit : « Allez donc le demander à ces grandes armées autrichiennes que cette petite armée a sauvées plus d'une fois d'une destruction totale. »

Poursuivi sans relâche, et jamais pris à l'improviste, Moreau ne recule qu'à son temps et à son heure. Les Autrichiens se décident à précipiter sa retraite; c'est Condé qui sera chargé de l'exécution du projet. Il faut, à travers des chemins impraticables et les vallées de la Forêt-Noire, harceler cette armée républicaine, qui fait le vide partout où elle passe, et affame le pays pour ne laisser ni pain ni fourrages à l'ennemi. Moreau a pris position derrière des remparts qu'il juge inexpugnables. Trois attaques en six jours l'en délogent. L'archiduc Charles vainqueur, et les Condé qui contribuèrent tant à la victoire purent, sous les murs de Fribourg-en-Brisgaw, se témoigner une admiration réciproque. Le fort

de Kehl et la tête du pont d'Huningue, seuls points encore occupés sur le Rhin par les troupes républicaines; se virent obligés de capituler, en février 1797, et le prince de Condé porte ses quartiers d'hiver à Mülheim.

C'est de là que, le 11 janvier, il mande au duc de Bourbon : « Je crois, mon cher ami, que vous avez bien joui de la gloire de votre fils; pour moi, j'en ai joui doublement, pour lui et pour vous. Cette campagne nous a mis en assez bonne odeur dans les cours de l'Europe et dans l'armée autrichienne qui a été parfaitement juste et honnête à notre égard. » En laissant forcément son armée de Condé, qu'il était venu visiter en roi et en père, Louis XVIII, errant et proscrit, fut, le soir du 19 juillet 1796, frappé dans une auberge de Dillingen, d'une balle qui le blessa à la tête. Cet attentat, dont l'auteur n'a jamais été découvert, était le fait de quelques démagogues. Le duc de Bourbon écrivit de Londres pour féliciter le Roi d'avoir si heureusement échappé aux coups d'un assassin, et Louis XVIII, avec cet esprit d'à-propos qui ne l'abandonnait jamais, répondit en ces termes à l'heureux père du duc d'Enghien :

« Blankenbourg, ce 16 septembre 1796.

« Les sentiments que vous m'exprimez au sujet de ma blessure, ne m'étonnent pas, mon cher cousin. J'en étais bien sûr; mais je n'y suis pas moins sensible. Ils me font chérir la vie, et je ne l'expose-

rai pas sans nécessité. Mais voyez à quoi tiennent les choses. Pendant le peu de temps que j'ai été à l'armée, je n'ai vu le feu qu'une seule fois; une cruelle nécessité m'a forcé de la quitter, et, cinq jours après, j'ai été blessé, tandis que votre fils, toujours au milieu des coups de fusil, commandant en général consommé, et s'exposant en grenadier, n'a pas reçu une égratignure.

« Ce n'est pas par jalousie ce que j'en dis, car si un de nous avait à être blessé, j'aime bien mieux que c'ait été moi, et si je suis jaloux, c'est de vous, d'être le père d'un tel fils. Du reste, ma blessure est entièrement guérie, et, à une cicatrice près, que mes cheveux rendront bientôt invisible, il ne m'en reste plus de traces. Vous connaissez toute mon affection pour vous. »

Au témoignage du Roi, à celui des Blancs et même des Bleus, auquel les Autrichiens aiment à mêler le leur, c'est le duc d'Enghien qui a fait les principaux frais de la campagne et qui en a tous les honneurs. Écoutons-le, il va la résumer à son père dans son pittoresque langage : « C'est du sein des plaisirs de la paix, cher papa, que je vous écris. La Condeich en repos dans les environs de Mülheim cherche à se réparer de ses pertes et prend un repos dont elle a le plus grand besoin.... Nos genres d'occupation un peu dérangés cet été par le charmant voyage que les patriotes nous ont fait faire, viennent de reprendre leur cours accoutumé, et moi qui ai pris l'habitude

de l'écriture, je vais, pour ne pas la perdre, commencer un agréable journal de toutes nos affaires, auquel je pourrai donner pour titre, à l'exemple de Dumouriez, les quatre mois bien employés tant d'un côté ou de l'autre. Il est difficile, je crois, de faire faire une course plus vive à une armée; mais il est aussi difficile d'être ramené plus légèrement que les patriotes ne l'ont été. »

Tout en préparant ce récit, que nous avons sous les yeux, le duc d'Enghien se livre à ce qu'il appelle les plaisirs de la paix, et le 20 février 1797, à onze heures du soir, son grand-père qui l'aime beaucoup et le gâte fort peu, — car sa correspondance est quelquefois poussée jusqu'à la rudesse, — lui écrit de Mülheim : « Amusez-vous, mon cher ami, amusez-vous tant que cela vous conviendra, en bonne compagnie et avec décence pour votre personne et votre nom. Il me semble que venant au bal mercredi, vous auriez pu venir dîner avec moi, le jeudi. » Et, comme le jeune prince aime à prolonger le carnaval après une si rude campagne, le grand-père, dont les sévérités s'adoucissent au souvenir des services rendus, et du talent déployé, mande le 10 mai : « Vous faites fort bien, mon cher, de vous divertir, puisque vous n'avez rien de mieux à faire. Je crois la tranquillité bien assurée jusqu'à la fin de notre existence militaire qui, vraisemblablement, durera encore quelques mois. »

Malgré les dires du prince de Condé, le plaisir

n'était pas la seule préoccupation de son petit-fils. Il réfléchissait, il suivait la marche des armées, il cherchait à se rendre compte du génie des chefs qui les dirigeaient alors. La paix de Campo-Formio, signée le 17 octobre 1797, allait inaugurer une nouvelle ère et le duc d'Enghien se fait l'historiographe, moitié badin, moitié sérieux de cette double campagne qui, du premier coup, élève Bonaparte au rang des plus illustres capitaines et des plus habiles diplomates. Le duc d'Enghien écrit familièrement à son père, toujours à Londres.

« Feldkirch, ce vendredi 5 mai 1797.

« Ne vous effrayez pas, cher papa, de la taille du papier. Ce n'est point un placet ; ce n'est point une lettre ministérielle ; ce n'est point un vieux titre de famille ; c'est un bavardage de votre enfant qui, n'ayant pas causé avec vous depuis des siècles, veut s'en donner le plaisir à son aise. Vous le lirez comme un livre, en quelques jours ; ne vous en gênez pas. D'abord il va vous mettre au fait de la position des choses que vous ne savez que par morceaux, et peut-être tout de travers par les papiers publics. Sa relation sera exacte, et vous pourrez la citer ce soir à souper, comme bulletin officiel des armées du Rhin.

« — Mesdames ou mylords, voici ce que mon fils me mande de Feldkirch ; à la date du 5 mai.

« — Ah ! cela est assez frais, voyons donc.

« — Fi donc, de la politique ! » Ce sont les jeunes femmes qui vont dire cela ; mais, cher papa, daignez leur répondre que si j'avais l'honneur et le plaisir de me trouver ce soir, comme vous, dans leur société, je n'imaginerais pas de leur parler de politique. Apprenez-leur que le Brisgaw est très-voisin de l'Ostrogothie, que c'est un pays perdu, que les brouillards du Rhin alourdissent l'esprit, que les atomes de l'imagination se coagulent et se resserrent, qu'enfin en Brisgaw on devient crétin en dix ans, et qu'en voilà bientôt six de passés. Le droit de bourgeoisie nous est, je crois, bien acquis, et j'ai remarqué que l'on nous y traitait quelquefois comme les naturels du pays. Ce qui fait que nous n'avons pas grand argent dans nos poches.

« Bon Dieu ! quel bavardage, ce n'est pas là mon genre ordinaire. Pardonnez-moi, cher papa, je n'ai pas voulu commencer par vous faire bâiller : le soporifique est pour la seconde page, si toutefois mon petit rendement de compte vous convient. S'il vous intéresse, vu la connaissance que vous avez des lieux, des positions, vous aurez la bonté de me le dire. Sans cela, je n'aurai plus la bêtise de recommencer, et je saurai à quoi m'en tenir. Tournez le feuillet, nous allons entrer en campagne.

« Bonaparte était aux portes de Vienne, que nous étions encore tranquilles observateurs le long du Rhin, dans les environs de Mülheim. Il y avait peu de troupes en Alsace, et les trois quarts de l'armée

autrichienne du Rhin étaient en route pour l'évêché de Salzbourg et Vienne. L'approche des Français de la capitale allemande réveilla l'amour des nationaux pour leur souverain. On n'attendait qu'un ordre pour se lever en masse, il fut donné; et l'on vit vingt mille Viennois, cinquante mille Hongrois, trente mille paysans autrichiens et trente mille Tyroliens marcher au-devant de l'ennemi. M. de Laudon<sup>1</sup>, avec les Tyroliens, marcha sur les montagnes, reprit trois postes intéressants, mit en déroute le corps des Français qui l'avait fait reculer jusqu'à Inspruck et s'avança jusqu'à Trente et Roveredo. Les Vénitiens irrités contre les Français des réquisitions immenses qu'ils exigeaient continuellement, tant en argent qu'en toute espèce de denrées, s'aperçurent facilement que leurs amis étaient leurs plus cruels ennemis. Ils levèrent aussi une masse et vinrent occuper les passages des montagnes aux frontières de leur pays.

« Bonaparte et son armée se trouvaient donc débordés par leur flanc et aucune communication avec leurs derrières. Il était à la porte de Vienne, avait une armée aguerrie, ardente et nombreuse; les masses étaient à peine rassemblées, n'avaient jamais vu le feu et n'auraient pas résisté à une attaque impétueuse. Il pouvait encore espérer d'entrer dans Vienne, mais par où se retirer? Plus

1. Fils du feld-maréchal de ce nom.

d'espérance de renforts, presque plus de communications, à trois cents lieues de la France. L'archiduc était à Vienne et l'Empereur n'était pas dans une position moins embarrassante.

« Bonaparte n'avait pas perdu un instant; il avait exigé un prompt passage du Rhin sur tous les points. Si ce passage réussit, il marche sur Salzbourg, Munich et vient faire sa réunion à l'armée du Rhin en Bavière, s'assure une retraite en Allemagne et ne renonce pas pour cela à la prise de Vienne. S'il ne réussit pas, il gagne du temps, occupe, inquiète. L'Empereur ne l'avait pas attendu. Il avait été conclu un armistice, le 17 avril, d'abord de trois jours, puis de cinq de plus, puis enfin illimité jusqu'à la pacification générale. Le 20, les Français avaient leurs ordres sur toute la ligne. Ils débouchent sur la Sieg, mettent en déroute les Autrichiens, qui fuient sans s'arrêter, jusqu'à Francfort, laissant trois mille prisonniers et tous leurs bagages. Ils passent le Rhin à Bischoffsheim, trois lieues au-dessous de Kehl, repoussent cinq divisions de Kaunitz<sup>1</sup>, qui les ont attaqués le soir même. Le lendemain, le pont est fait, ils sont quinze mille de ce côté. Staray<sup>2</sup> les attaque avec dix-sept mille hommes. Le combat est très-vif, les Français,

1. Le général prince de Kaunitz.

2. Le général autrichien comte Antoine de Staray, ou plutôt Sztaray, fit, avec plus de distinction que de bonheur, toutes les campagnes de la Révolution, et, malgré ses talents et sa bravoure, il fut presque toujours battu.

entamés sur la rive droite, sans canon, perdent un monde prodigieux par la mitraille. Sztaray est blessé d'un coup de fusil à l'épaule. La cavalerie patriote tourne derrière une île, passe un bras du Rhin à la nage, tombe sur le flanc gauche des Autrichiens et par dernière. La déroute se met dans l'armée. L'infanterie française bat la charge et se précipite en avant de la forêt. Tout fuit devant elle. Kehl, Offenbourg, Reuchem, Oberkirck sont emportés dans la même journée. Les Autrichiens fuient toute la nuit : au jour, les Français occupent déjà le Kniébis<sup>1</sup> que l'on n'a pas gardé. Leurs patrouilles vont jusqu'à Hornberg, dans la vallée de la Queich ; ils s'avancent jusque devant Bühl en descendant le Rhin et jusqu'au delà de Mülberg, près Ettenheim, en le remontant. Deux courriers arrivent le 22, l'armistice, la paix. Les Autrichiens s'arrêtent, les Français aussi. Tout reste comme au moment où l'on a appris la nouvelle ; nous en sommes là. Voilà donc la position du moment : les Français aux portes de Francfort et à Wetzlar. Un faible cordon d'Autrichiens devant eux ; les avant-postes autrichiens à Bühl, à Freidenstet, à Hornberg et à Ettenheim ; tout le milieu occupé par vingt mille Français. L'archiduc est arrivé à Carlsruhe. Il y est, dit-on, pour traiter de la paix de l'Empire, après avoir arrangé celle de l'Empereur. En attendant, l'armée autrichienne a

1. Le Kniébis est une montagne et un passage de la Forêt-Noire.

ordre de se replier en arrière des montagnes. Sa ligne se prolonge depuis Stuttgard, Rottenbourg, Vallengin, jusque vers Stockach; l'armée de Condé est dans les environs de Engen; mon grand-père a son quartier général dans cette petite ville. Il y arrive demain et est parti d'ici avant-hier. Il ne reste le long du Rhin et devant les ennemis qu'un faible cordon d'avant-postes, dont mon avant-garde fait partie. Je suis orphelin depuis avant-hier. Nos ordres portent de nous replier sur l'armée au moment de la rupture de l'armistice auquel personne ne croit. On ne doute pas de la paix. Cependant nous faisons toujours garde au Rhin, patrouilles comme si nous étions en guerre, et nous attendons les intéressants événements de l'armée avec crainte, espoir et impatience.

« Ai-je assez bavardé, cher papa, et me pardonneriez-vous le diffus de mon récit? Vous me direz que je n'ai fait aucune réflexion. Pardi! je le crois bien; et vous en êtes bien content, je pense. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, si j'en faisais, elles ne seraient pas en l'honneur de l'Autriche. »

Depuis longtemps le roi de Prusse avait fait sa paix avec la République<sup>1</sup>. L'Autriche, vaincue en Italie, mais encore forte et puissante sur le Rhin, négociait la sienne avec Bonaparte. Le traité préli-

1. Paix de Bâle, signée le 5 avril 1795, par Barthélemy, ambassadeur de France et le ministre Hardenberg, plénipotentiaire de Prusse.

minaire de Léoben, suivi de la paix de Campo-Formio, mettait fin à la guerre; par le fait même, il laissait sans destination et sans pain le corps des émigrés. Il était évident que la cour d'Autriche et le cabinet britannique, n'ayant plus d'intérêts directs engagés dans la lutte, refuseraient de prolonger les subsides payés jusqu'alors à cette armée. Condé s'effrayait de toutes les infortunes qu'il ne lui serait pas possible de soulager. C'était en père bien plus qu'en général, que le prince veillait sur le sort des fidèles qui l'avaient suivi à travers toutes les épreuves. Dans l'impossibilité absolue de pourvoir lui-même à tant de nobles misères, ne voulant pas forcer ses gentilshommes à briser leur épée, la dernière ressource du parti, Condé se désolait de son indigence, et, le 6 mars 1797, le duc d'Enghien, faisant à son père toute espèce de confidences, la résumait ainsi : « C'est une chose cruelle : on se bat comme des démons, on se fait casser les os, on perd un monde énorme et l'on vous refuse à la fin de tout cela le pain pour mettre sous la dent. Voilà la générosité que l'on vante tant ! Voilà nos protecteurs ! Si Dieu n'a pas pitié de nous, je doute que nous en ayons à attendre des hommes. »

C'est dans ce moment de détresse que parut l'empereur Paul de Russie pour arracher les Condés à leur trop juste désespoir. Successeur de Catherine II, sa mère, Paul n'avait point les vues profondes et les grandes qualités que cette princesse déploya sur

le trône. Un bon vouloir presque fiévreux, et toujours précédé ou suivi d'étranges soubresauts, donnait à son caractère et à ses actes une instabilité contre laquelle il fallait toujours se prémunir. Son premier mouvement était digne d'un roi; le second semblait involontairement appartenir à un Grec du Bas-Empire ou à un maniaque. Paul, constant pour une fois dans ses amitiés, avait gardé un souvenir de gratitude au prince de Condé pour l'accueil hospitalier de Chantilly. Il s'était pris d'une belle passion à l'égard de cette royale famille si magnifiquement dévouée à la cause de toutes les monarchies. Catherine II avait, dès 1792, offert un asile aux Royalistes persécutés; Paul se glorifia d'exaucer le vœu de sa mère. Avec la précipitation qu'il mettait dans l'accomplissement de ses désirs, il résolut d'ouvrir son empire au prince et à l'armée de Condé.

A tous les points de vue, c'était une noble pensée plutôt qu'un calcul; Paul s'empressa de la réaliser. Le 17 juillet 1797, il écrivit au prince de Condé :

« Monsieur mon cousin, informé de la situation dans laquelle Votre Altesse Sérénissime se trouve, et combinant les circonstances actuelles avec l'état des affaires, je lui adresse la présente pour l'inviter à se rendre auprès de moi. Votre Altesse Sérénissime y trouvera un asile honorable et elle peut être persuadée que je me ferai un vrai plaisir de m'occuper de son bien-être. Dans mes précédentes lettres, elle aura trouvé les mêmes assurances auxquelles je ne

puis ajouter rien, sinon que je ne cesserai d'être avec l'attachement le plus distingué, Monsieur mon cousin, de Votre Altesse Sérénissime le très-affectionné cousin.

« PAUL. »

Les précédentes lettres auxquelles l'empereur fait allusion sont ainsi conçues :

« Saint-Pétersbourg, ce 18 janvier 1797.

« Monsieur, Votre Altesse Sérénissime rend bien justice à mes sentiments pour elle et pour sa cause dans la lettre que je viens de recevoir. Elle ne peut manquer d'apprécier aussi l'état où sont les choses, et elle vient de venir au-devant de ce que je me proposais de lui offrir comme la seule chose qui était à suivre, dictée par les circonstances et les sentiments de mon cœur. Je m'en vais mettre en train une négociation à ce sujet, dictée par l'un et l'autre des deux motifs. Je la prie de faire agréer mes amitiés aux siens, et me croire, Monsieur, de Votre Altesse Sérénissime, l'affectionné. »

« Gatchina, ce 2 novembre 1797.

« Monsieur, je viens de recevoir la lettre de Votre Altesse Sérénissime du 20. Elle peut être assurée que je l'attends avec l'impatience qui est la suite de mes sentiments pour elle. M. le duc d'Enghien sera le bien venu sans doute et voudra bien me considérer comme une ancienne connaissance, s'il se rap-

pelle encore de moi ; mais je suis de l'avis de Votre Altesse qu'il sera plus convenable sous tous les rapports qu'il se trouve entrer avec le corps sur la formation duquel je viens d'écrire à Gortschakoff pour qu'il communique mes idées là-dessus à Votre Altesse et sur quoi je serais aise de conférer moi-même avec elle. J'attendrai donc impatiemment l'arrivée de Votre Altesse pour lui témoigner ma joie de la posséder et l'assurer de même des sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, de Votre Altesse, le bon ami.

« PAUL. »

Dans ce temps-là, l'empire des Czars n'avait eu que peu de rapports, encore moins de liaisons avec l'Europe. Le commerce, l'industrie et la guerre ne s'étaient pas étendus jusqu'en Russie; elle était regardée comme un pays à peu près barbare où de loin en loin apparaissaient quelques boyards à moitié civilisés, et se faisant un jeu d'étaler leur luxe oriental. Catherine II elle-même, avec sa puissance d'initiative, était bien parvenue à se former une cour de spirituels amuseurs, où le prince de Ligne, le comte de Ségur, le comte de Cobentzel, le roi Poniatowski et le prince de Nassau, l'homme de toutes les aventures, occupaient la première place; mais elle n'avait jamais pu aboutir à créer ce qu'en jargon libéral on appelle un peuple. C'était pourtant du sein de cette nation que partait l'unique appel en faveur de la noblesse française émigrée.

Vu l'abandon où la plongeaient les nécessités de la politique, la noblesse n'eut pas de peine à saisir ce qu'il y avait de royalement généreux dans un acte aussi spontané. Le prince, son chef naturel, qui avait charge de corps et charge d'âmes, se fit l'interprète de ses sentiments. Le 23 juillet 1797, dans une lettre chiffrée, il déduit au duc de Bourbon les propositions faites par l'empereur Paul et les raisons qui le déterminent, lui prince de Condé, à les accepter.

« Mon cher, voici du nouveau et du bon pour ne pas mourir de faim, nous et tous ces braves gentilshommes. Il m'est arrivé, le 19, un ministre de Russie<sup>1</sup>, chargé d'une mission particulière pour moi; c'est un homme parfaitement honnête, ainsi que les ordres dont il était muni. Il serait trop long de vous dire toutes les conversations; vous aurez le résultat dans la copie ci-jointe, de ce que j'ai publié à l'ordre, de concert avec ce ministre. La lettre de l'empereur de Russie à moi est remplie de grâce, comme celle que j'en avais reçue précédemment, et, sans en savoir encore les détails, il est hors de doute qu'on nous prépare le sort le plus avantageux. Il faut attendre le retour du courrier qu'a envoyé M. Alopeus et celui du baron de la Rochefoucauld, que j'avais fait partir pour Pétersbourg, quelques jours auparavant. Tout cela sera pour le

1. Le baron d'Alopeus, l'un des plus habiles diplomates de la Russie, né en Finlande, le 21 janvier 1748, mort le 16 mai 1822.

4<sup>er</sup> de septembre, et alors nous y verrons plus clair. Je crois qu'on nous fera prendre des quartiers d'hiver quelque part, je ne sais où, et que nous n'irons dans nos concessions que quand le printemps sera bien établi. Je compte bien que vous viendrez passer l'hiver avec nous, à moins que le Roi ne s'y oppose. Soyez bien tranquille, je vous avertirai quand il faudra partir, et vous pouvez vous en rapporter au désir que j'ai de vous servir. J'ai déjà prévenu le ministre que je désirais votre bien-être autant que le mien, et que vous eussiez des concessions particulières et un traitement séparé du mien et de celui de votre fils, qui ne sait encore rien de tout cela. Il est à courir les montagnes de Suisse. Je l'attends à la fin de la semaine. Beaucoup de gentilshommes rentreront, mais cependant pas tous, à beaucoup près; l'avantage de ce que j'ai arrangé pour eux est que tout le monde sera libre de faire ce qui lui conviendra le mieux et que personne ne mourra de faim.

« Je ne suis point du tout attaché à avoir une armée, du moment qu'elle ne peut plus être utile à la France; mais j'étais attaché à finir ceci d'une manière honorable et convenable pour la noblesse, et à en juger par la reconnaissance que me marque l'armée, je crois y avoir réussi.

« Je crois bien que la France se rétablira, mais quand? peut-être dans un an, peut-être dans dix ans. Ainsi cette ressource est toujours une bonne

chose, et il y aurait de la duperie à la repousser. C'est loin, je le sais bien; il faut vivre, et certes la République ne souffrira pas que les puissances qu'elle a forcées à la reconnaître nous entretiennent armés en Allemagne. D'ailleurs on peut être sûr qu'elles ne s'en soucient nullement, et puis il faut être conséquent. N'est-ce pas le parti le plus simple, le plus naturellement indiqué, le plus honorable pour nous de ne nous faire entretenir que par le seul souverain de l'Europe qui reconnaisse le Roi? Aussi me mande-t-il qu'il est dans la plus grande joie de cet événement-ci; il aurait écrit comme moi pour que cela fût, et vous pouvez le dire. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de toute mon âme. Fiez-vous à moi et aimez-moi toujours. »

L'empereur Paul avait caressé à Chantilly le duc d'Enghien enfant. Il s'était pris pour le héros d'avant-garde d'un enthousiasme chevaleresque; et, pour flatter plus doucement le cœur du grand-père, il témoignait le désir de voir le petit-fils conduire lui-même en Russie cette armée royale que d'Enghien avait si souvent menée à la victoire. Avec une bonhomie charmante, Paul parlait de présenter à son jeune ami une *ancienne connaissance*. Cet arrangement entrait très-bien dans les intentions du prince, mais le duc d'Enghien ne l'accueillait pas avec autant de ferveur. Retiré à Ettenheim, dans le grand duché de Bade, et ne se livrant plus que par intervalle aux bruyants plaisirs dont il ne sévra

point sa jeunesse, le duc d'Enghien avait conçu pour la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort une de ces passions qui remplissent la vie. Il lui en coûtait de s'arracher si vite à tant de bonheur intime; il refusa donc, car il devinait les projets de son grand-père. Une lettre de ce dernier chiffrée d'Engel 8 mai 1797, lettre que le duc de Bourbon lui communiqua, les avait révélés : « Quant à votre fils, que je suis fort loin d'oublier, disait le prince, il sera impossible de le tenir en place à moins de le marier; ce qu'il désire ainsi que moi, et ce qui n'est pas aisé dans notre position. Mais cependant, sans avoir de vues arrêtées, car je vous les aurais communiquées, je n'en désespère pas, et ce serait une grande consolation pour moi d'être sûr avant de mourir que ma race ne s'éteindrait pas. Il me semble qu'il est assez reconnu qu'elle en vaut bien une autre. »

Le duc d'Enghien résistait; et, lui qui jusqu'à cette heure s'est montré si plein de respectueuse soumission aux volontés de son grand-père, si timide et toujours si petit garçon en sa présence, il apporte dans ses refus une opiniâtreté que le prince de Condé résolut de vaincre dans l'intérêt même de son héritier. C'est sous l'impression de ce sentiment que furent écrites les lettres suivantes qui dessinent parfaitement la situation, et font très-bien ressortir les caractères.

« Überlingen, ce 20 septembre 1797.

« Mon cher ami, quoique nous nous soyons quittés

brouillés, ce qui ne nous empêchera pas de nous retrouver très-bien ensemble quand nous nous reverrons, je vous envoie l'ordre que j'ai lâché hier. Il vous mettra au fait. Alopeus et Levignac ne sont pas encore arrivés; je les attends l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Dès que le premier sera arrivé, je ne manquerai pas de lui parler. »

A trois jours d'intervalle, la lutte s'est engagée, et le vieillard, faisant arme de sa tendresse paternelle et de tous les raisonnements qui peuvent convaincre ou émouvoir le jeune homme, lui mande d'Uberlingen, 23 septembre 1797 :

« Mon cher ami, l'extrême amour que je vous porte, qui jusqu'à présent était une jouissance pour moi, me cause en ce moment la plus vive douleur, et je ne puis penser que vous persistiez à vous refuser à une démarche aussi placée, aussi nécessaire, aussi honorable pour vous, tant auprès de l'armée que de l'empereur de Russie, que cela disposera encore mieux pour vous. Il faudrait cependant bien vous accoutumer à commander une grande armée, car un prince ne peut pas être destiné toute sa vie à ne commander que des hussards. Mais, dans cette circonstance-ci, vous n'auriez aucune représentation à soutenir; vous dîneriez tous les jours avec vos aides de camp comme je faisais en marche, et en arrivant à la frontière vous me trouveriez. Jobal que vous aimez serait avec vous. Je ne reviendrai pas sur ce que je vous ai dit dans mon autre lettre

et je croyais que la mission de Vienne vous plairait. J'espère encore que vous réfléchirez à tout cela, et j'ai trop bonne opinion de la personne en qui vous avez confiance là-bas<sup>1</sup>, pour croire qu'elle ne vous donne pas les conseils les plus utiles à votre gloire et à votre intérêt. Je vous envoie Antheaume<sup>2</sup> qui vous est bien réellement attaché, et j'espère que

1. La princesse Charlotte de Rohan.

2. Ce nom d'Antheaume, qui reviendra souvent dans la correspondance des princes de la Maison de Condé, et qui est inséparable de leur histoire, était celui d'un de leurs plus fidèles et plus anciens serviteurs. Pour reconnaître le désintéressement et honorer le zèle et la probité dont les Antheaume avaient fait et devaient faire preuve de père en fils, le prince de Condé obtint du roi pour cette famille le titre de baron de Surval. Le baron de Surval actuel, intendant général et exécuteur testamentaire du duc de Bourbon, est fils de cet Antheaume de Surval, qui possédait la confiance entière du prince de Condé et du duc d'Enghien. Une lettre à lui adressée par le prince, au mois de juillet 1792, le fera apprécier.

« Pendant l'absence de votre ami qui est en mission, mon cher Antheaume, c'est moi qui ouvre toutes vos lettres. Je vois avec plaisir que vous êtes satisfait de votre voyage, mais dites-moi si c'est en grand que vous entendez que nous serons contents de vous, ou si c'est seulement pour le fait spécial de la cause de votre absence. Adieu, portez-vous bien et écrivez-nous toujours souvent, et comptez sur ma reconnaissance de tous les services que vous m'avez rendus, de ceux que vous me rendez et de ceux que vous me rendrez encore. »

Cette lettre n'est que parafée, comme presque toutes celles que les Condés s'écrivent entre eux; mais, au bas du parafe, le duc de Bourbon a écrit de sa main pour donner une nouvelle consécration à cette gratitude si royalement exprimée :

« Je certifie que la lettre ci-dessus a été écrite entièrement de sa main par mon père au baron de Surval le père.

« Palais Bourbon, le 27 juillet 1828.

« *Signé* : LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON. »

vous reviendrez d'ici à huit jours me revoir, m'embrasser et faire tous nos arrangements. »

« A Überlingen, ce 28 septembre 1797.

« Mon cher ami.... mon cher enfant.... vous qui voulez que je croye que vous m'aimez.... (je ne vous cache pas que je suis interrompu par mes larmes) une nouvelle circonstance me met le désespoir dans l'âme. Le prince russe (Gortschakoff) m'a demandé hier au soir si vous ne conduiriez pas l'armée. J'ai été fort embarrassé ; j'ai éludé tant que j'ai pu ; mais il finit par dire que cela plairait fort à l'Empereur et qu'il craignait même que cela ne lui déplût, si vous ne la conduisiez pas. Je sens bien que vous allez croire que je lui ai fait dire cela. Je jure sur mon honneur (et vous m'en croyez) que cela est venu absolument de lui-même. Que résulte-t-il de là ? Non-seulement vous vous perdez vous-même, mon trop cher enfant, et cela suffit pour hâter la fin de mes tristes jours ; mais vous me perdez moi, et l'armée, car l'empereur de Russie, qui n' imagine pas qu'on ne puisse pas être obéi quand on commande, croira que c'est ma faute. Si vous ne faites pas cette démarche, il sera froid pour moi, et si je perds son amitié, tout est perdu pour toute l'armée comme pour vous. Et quelle ressource nous restera-t-il ? Ah ! mon cher ! vous qui êtes tout pour ma vieillesse.... vous en qui le sang des Condés s'est si bien montré pour la valeur, en dégénérerez-vous pour le

sentiment, pour les principes? — Ah! non, je ne puis me le persuader, et mon enfant va voler dans mes bras, en me disant : je me rends à vos désirs. Quelles douces larmes il me fera répandre alors. Comme je le serrerai contre mon cœur. Ah! mon ami, je me sens un trop bon père pour ne pas vous croire un aussi bon fils. Ne vous perdez pas, et n'ajoutez pas à mes malheurs celui d'avoir à me dire tous les jours : mon petit-fils que j'adore, pour trois mois de la plus légère contrariété n'a pas craint de tourner le poignard dans mon cœur, et de perdre avec lui toute la race des Condés.

« Après avoir parlé à votre cœur, je croirais vous faire tort, en parlant à votre esprit. J'en charge Antheaume à qui j'ai expliqué tout, et que j'envoie pour vous convaincre, que vous n'aurez pas le plus petit embarras. J'ajouterai seulement que si vous venez avec moi, il pourrait bien arriver (vu surtout la désapprobation de l'Empereur) que lorsque je lui demanderai, comme je me le propose, de revenir sur-le-champ au-devant de l'armée pour l'établir et la former, il me dise : non, vous devez être fatigué, j'ai besoin d'être plus longtemps avec vous pour vous dire mes intentions, mais je vais y envoyer votre petit-fils qui est jeune. Que direz-vous alors à un empereur qui se prépare à vous combler de bienfaits, mais qui veut être obéi. Si vous refusez, vous vous perdez encore bien davantage : si vous y allez, vous vous trouverez chargé de l'établissement et de

la formation, la chose la plus difficile de tout ceci et dont je veux vous débarrasser, en me trouvant à votre arrivée. En ne conduisant pas l'armée, vous allez donc directement contre votre opinion, en risquant de vous charger de tout l'embarras qui est ce que vous craignez le plus. Si je vais seul à Pétersbourg, nulle crainte que l'Empereur ne m'empêche de retourner au-devant de vous, parce qu'il est nécessaire que le commandant arrive, chargé de ses derniers ordres qu'il vous donnerait, si vous étiez avec moi à sa cour. Mais, mon cher enfant, que je doive tout à votre cœur ! Mon honneur et ma tendresse pour vous sont les seuls biens qui me restent. J'ai satisfait à l'un toute ma trop longue vie ; ne rendez pas ma mort affreuse, en me persuadant que l'autre n'est rien pour vous. »

Ces adjurations étaient si pressantes que le duc d'Enghien ne put y résister. Par un billet, sans date de jour ni de lieu, et écrit avec une précipitation qui dénote plus d'un regret, il répondit : « J'obéis ; c'est avec une amère douleur. Antheaume est chargé de prendre vos ordres, qu'il me fera passer. J'espère que les dernières prières qu'il est chargé de vous faire trouveront au moins grâce devant vous. Pardonnez-moi et croyez toujours à ma respectueuse tendresse de laquelle je vous donne aujourd'hui une bien grande preuve. »

L.-A.-H. DE BOURBON.

Le prince de Condé n'en demandait pas davantage

et, le 1<sup>er</sup> octobre 1797, il ratifie en ces termes l'acceptation forcée.

« Je suis très-aise, mon cher ami, que votre cœur et votre raison vous aient ramené à un parti dont il m'est prouvé que dépend peut-être le bonheur de votre vie, et c'est ce qui m'y attache. Non-seulement j'ai de l'impatience de vous embrasser, mais j'ai absolument besoin de vous le plus tôt possible pour que vous soyez présent à tous les conseils ; et c'est, dans tous les cas, la seule chose qui nous reste à faire, puisque nous sommes en pleine dissolution par les Autrichiens comme par les Anglais. On reprend à peu près tout, en chevaux, en effets et même en armes. Arrivez donc bien vite, mon cher ami, et soyez ici, vendredi 6, au plus tard. Vous y serez bien reçu, car toute l'armée, y compris le prince russe, va être dans la joie d'être conduite par vous. Nous arrangerons ensemble tout ce que vous désirez ; d'ailleurs fiez-vous-en à moi. Venez m'embrasser, mon cher ami, et rendez-moi la justice d'avoir toute confiance dans ma tendresse pour vous. Elle ne se trompera guère sur tout ce qui peut intéresser votre bonne réputation et votre véritable bonheur. »

La lutte ne pouvait être égale entre ce grand-père et ce petit-fils. Le duc d'Enghien avait consenti à se mettre à la tête de l'armée et le vieux Condé, à qui les années n'ont laissé que leur printemps, la devance en Russie pour servir à ses soldats de maréchal-général-des-logis. Une lettre adressée par lui

de Pétersbourg, le 2 (12) décembre 1797, apprend au duc de Bourbon son arrivée et l'accueil qu'il a reçu :

« Je suis ici, mon cher ami, depuis onze jours et j'y suis comblé d'honneurs, de bontés et de faveurs au delà de tout ce que je pouvais espérer. On ne peut pas se faire une idée de la grâce que l'Empereur et l'Impératrice et toute leur superbe famille (car ils sont tous beaux comme des anges, hommes et femmes) emploient vis-à-vis de moi. Je ne sais encore rien sur mon sort pécuniaire et sur le vôtre. On s'en occupe; mais, en attendant, voici dix mille roubles qu'il m'a chargé de vous faire passer.... La parade, les travaux avec l'Empereur, les fêtes de la cour emploient tout mon temps. Jusqu'ici le froid, quoique la rivière très-large de la Newa soit gelée depuis très-longtemps, n'est pas insupportable. Écrivez-moi quand vous viendrez. Nous avons trouvé ici, mon cher ami, une bonne planche dans notre naufrage et je m'applaudis bien du parti que j'ai pris. Par une bonté très-recherchée de l'Empereur, et qui est de bon augure, il m'a offert de lui-même de mettre avec l'aigle, dans nos drapeaux, des fleurs de lys. Je ne saurais vous dire trop de bien de l'excellence de ses principes et de la bonté réelle de son cœur. Il a aussi beaucoup d'esprit, mais il faut aller doucement pour ne pas se casser le nez. Cette lettre n'est que pour vous seul. Au reste je vois avec plaisir que cet empereur a beaucoup de penchant

pour les Anglais. A eux deux, ils peuvent nous sauver un jour.

« Par les nouvelles de notre armée, tout va bien dans la marche; il y a peu ou point de plaintes. Votre fils s'y conduit bien; autorisé par moi, il a été quatre jours à Vienne, et y a fort bien réussi. L'armée arrivera vers le 10 janvier dans ses premiers cantonnements. Je ne sais pas quand je pourrai partir d'ici pour y revenir peu de temps après avec votre fils. On y est bien disposé pour lui, mais son bonheur dépendra de la conduite qu'il y aura. On n'y fait cas que des anciens principes; je suis bien sûr que cela vous conviendra. J'attends de vos nouvelles, mon cher ami, avec la plus vive impatience et je vous embrasse du plus tendre de mon cœur. »

Cette migration dans l'émigration elle-même, cet exode de cinq à six mille gentilshommes français, emportant leur épée pour toute fortune et n'ayant pour Dieux lares que leur drapeau troué par les balles françaises, ne se reverra certainement plus dans l'histoire. Le dévouement n'est jamais contagieux. La fidélité à ses principes devient plus rare de jour en jour; et l'on passe d'un serment à un autre serment, d'une flatterie à une bassesse en ne prenant même pas au sérieux le souverain transitoire qui fait semblant d'ajouter foi à des parjures aussi éhontés. Cette constance dans le malheur, cette abnégation de tout intérêt sordide trouvait alors des applaudissements, et les populations, étonnées de

voir une armée ainsi composée traverser leurs villes et leurs campagnes, s'inclinaient en signe de respect, car chacun sentait que sous ces habits en lambeaux battaient de nobles cœurs.

A l'armée de Condé, c'était toujours la France; tout devait donc y finir par des chansons. La plus effroyable misère et des calamités de toute nature n'ont pu modifier le caractère national. Comme nos ancêtres des Gaules, les Émigrés se consolent de leurs infortunes par des couplets; et ils s'en prennent à l'épître de gratitude et de congé que, le 16 octobre 1797, l'empereur François adresse de Vienne au prince généralissime. Cette lettre était ainsi conçue: « Monsieur mon cousin, les services importants que Votre Altesse et le corps valeureux qui est sous vos ordres, m'ont rendus pendant la guerre, m'ont fait sentir toute la perte que j'allais faire par votre retraite; mais je prends trop de part à ce qui vous regarde pour ne pas approuver la résolution que vous avez prise, de profiter des avantages que Sa Majesté l'empereur de Russie a bien voulu vous offrir. J'éprouve même une satisfaction particulière en pensant que tant de braves guerriers que vous avez si souvent conduits au champ de l'honneur, trouveront sous vos auspices un asile honorable, après leur glorieuse et pénible carrière. »

Le marquis de Bouthillier, major-général de l'infanterie, fit de cette lettre impériale le sujet d'une parodie mise sur l'air d'un vieux pont-neuf. L'em-

pereur a écrit ; les Émigrés le font chanter, en éven-  
tant la politique autrichienne ; et durant de longues  
marches, ils répètent en chœur :

Vous m'avez servi bien,  
    Mon cousin ;  
Très-fort je vous regrette.  
Mais tout doit avoir fin,  
    Mon cousin.  
Puisque ma paix est faite,  
    Mon cousin,  
Voilà, mon cousin, l'allure, mon cousin,  
Voilà, mon cousin, l'allure.

Grand plaisir est le mien,  
    Mon cousin,  
En ce moment d'apprendre  
Que Paul veut encor bien,  
    Mon cousin,  
Dans ses États vous prendre.  
Voilà, mon cousin, l'allure, mon cousin,  
Voilà, mon cousin, l'allure.

Votre corps, je sais bien,  
    Mon cousin,  
Beaucoup de moi mérite.  
Quoiqu'il n'y soit pour rien,  
    Mon cousin,  
Paul envers vous m'acquitte.  
    Mon cousin.  
Voilà, mon cousin, etc.

De moi ne craignez rien,  
    Mon cousin,  
Faites votre retraite.  
Puisque c'est votre bien,  
    Mon cousin,

Bonheur je vous-souhaite,  
 Mon cousin,  
 Voilà, mon cousin, etc.

Je désire que rien,  
 Mon cousin,  
 De fâcheux ne vous vienne  
 Adieu, portez-vous bien,  
 Mon cousin,  
 Ce seize octobre, à Vienne;  
 Mon cousin,  
 Voilà, mon cousin, etc.

Il était impossible d'affronter plus gaiement le malheur. Nous laisserons au prince de Condé et au duc d'Enghien le soin de raconter cette étrange odyssée; maintenant écoutons le Mentor qui va prodiguer ses avis au Télémaque de la Maison de Bourbon.

« Pétersbourg, 5/16 décembre 1797.

« Mon très-cher enfant, je commence par vous embrasser de tout mon cœur, en attendant que ce soit tout de bon, ce qui sera très-incessamment.... Vous trouverez ci-jointes toutes les décisions de l'Empereur d'après lesquelles vous travaillerez avec Bouthillier, la Laurencie, d'Ecquevilly, Jobal et la Rochefoucauld<sup>1</sup>, pour faire le projet sur le papier de formation générale et nominative. Tout ce que

1. Le marquis de Bouthillier, le vicomte de la Laurencie, le comte d'Ecquevilly, le comte de Jobal et le baron de la Rochefoucauld, maréchaux de camp avant la Révolution.

j'oublierai dans cette lettre, la Laurencie vous le dira ; il est parfaitement au fait et vous savez que c'est celui des deux que je vous envoie en qui j'ai le plus de confiance. Je le charge aussi d'avoir plusieurs conversations tête à tête avec vous, pour vous mettre au fait de la Cour, de ce qui plaît ou déplaît ici, des caractères, des usages, etc. ; il faudra bien prendre garde de rien contrarier de tout cela. Au reste l'Empereur et l'Impératrice<sup>1</sup> sont, en général, dans les meilleures dispositions pour vous, mais on voudra vous juger. Ainsi préparez-vous à ne pas

1. L'impératrice Marie était en correspondance avec le prince de Condé, et pour donner une preuve de l'estime et de l'affection que cette princesse, encore si populaire en Russie, témoignait au royal soldat de la Monarchie, nous n'aurons qu'à citer une lettre adressée par elle de Saint-Pétersbourg, le 18 janvier 1797. L'impératrice Catherine vient de mourir emportée par une attaque d'apoplexie, et l'impératrice Marie répond de sa propre main à Condé :

« Monsieur mon cousin, les compliments que Votre Altesse Sérénissime me fait sur la perte que nous avons faite, et sur l'avènement de l'Empereur au trône de ses ancêtres, me prouvent, et votre souvenir, et la durée des sentiments dont vous m'avez assurée pendant le charmant séjour que nous fimes chez Votre Altesse Sérénissime. Cette époque me sera constamment chère. Elle m'a liée d'amitié, pour toujours, avec madame votre fille ; elle m'a pénétrée d'estime pour vous. Tous les malheurs qui assiègent votre belle patrie, et dont Votre Altesse Sérénissime est la victime, ont cependant même augmenté les sentiments que vous avez su m'inspirer. Le courage et la vertu aux prises avec le malheur est le spectacle que vous offrez à l'Europe. Il est senti et vivement apprécié par l'Empereur et par moi. Puisse un sort plus juste et plus heureux être un jour l'apanage de Votre Altesse Sérénissime et vous rendre à votre patrie ou vous en faire trouver une nouvelle parmi nous. Je finis ces lignes en vous renouvelant l'assurance de l'intérêt bien sincère que je porte à Votre Altesse

donner prise. Le bonheur du reste de votre vie dépendra de vos succès ici; croyez que je sais ce que je vous dis.

« Ainsi pressez votre projet de formation, sans le tronquer cependant, et arrivez le plus tôt que vous pourrez. Toutes les voies sont aussi bien préparées que la prudence et la délicatesse l'ont permis; mais il dépendra de vous seul, d'atteindre au but. Vous trouverez ici la plus superbe et la plus honnête famille, que j'aie encore vue, et la mieux élevée. Tout ce que je vous demande, est d'y être avec le maintien noble et décent que vous aviez à la cour de Carlsruhe, mais sans afficher le moins du monde aucune préférence marquée. L'Empereur et l'Impératrice m'ont déjà demandé plusieurs fois : « A-t-il conservé cet air ouvert et charmant qu'il avait à Chantilly ? »

« J'ai été un peu embarrassé, je vous l'avoue; mais je ne l'ai pas paru et j'ai répondu ce qu'il fallait. Les manières anglaises, l'air penseur, le libertinage trop marqué, le ton dénigrant, sont détestés ici. Il faut y savoir louer; il faut y être aimable et très-poli par conséquent. Mon cher ami, je vous crois

sérénissime, de même que celle de l'attachement et de la haute considération avec laquelle je suis,

« Monsieur mon cousin,

« De Votre Altesse Sérénissime,

« La bonne cousine,

« MARIE. »

trop raisonnable pour craindre de vous dégoûter d'avance de cette cour cy. Ainsi je vous dirai franchement qu'il ne faut ni cheveux rabattus, ni grandes culottes, ni pantalon, ni manières trop aisées, et qu'en un mot, il faut avoir un maintien et un ton absolument opposés à celui que vous vous étiez donné à l'armée, car vous ne l'aviez point naturellement. Préparez-vous à tout cela, et surtout à ouvrir votre visage; et quand vous arriverez ici, nous aurons des conversations plus détaillées. Au reste, ne croyez point qu'on s'ennuie ici : au contraire. Il y a spectacle deux fois par semaine à la cour, souvent des bals, ou de cour, ou de cérémonie. Vous serez admis toujours dans l'intérieur de cette excellente famille que vous trouverez accoutumée à tout le respect filial, mais à faire toutes les prévenances possibles à tous les étrangers, mais surtout aux princes.

« Il ne faut pas cependant vous attendre que toutes ces grandes duchesses, toutes plus jeunes et plus jolies les unes que les autres, soient aussi à leur aise avec vous qu'avec moi. Je dois cela à mon âge, et le vôtre doit les rendre plus réservées. Elles ont toute la décence de leur rang, mais elles sont polies et prévenantes, avec cette aisance et cette naïveté qu'autorise la plus parfaite et la plus touchante innocence, vertu qu'il faut bien se garder de se donner seulement l'air de chercher à troubler. Il faut vous corriger de la chimère de croire et de

désirer, qu'on ne prenne pas garde à vous. Tous les yeux seront attachés sur vous. Toute la cour, infiniment polie, vous rendra beaucoup, vous fera toutes les avances possibles; elle est bien prévenue en votre faveur, mais elle vous examinera et vous jugera. Quand vous voudrez croire un peu les conseils de mon expérience, vous avez en vous tout ce qu'il faut pour être jugé favorablement et pour soutenir l'opinion que vous donnerez de vous. Que je serai heureux si je vois cela !

« Toutes les lettres de Vienne assurent que vous y avez parfaitement réussi; cela m'a fait un plaisir que je ne puis vous rendre. Oh ! je suis bien sûr que, quand vous le voudrez, vous aurez le ton de la bonne compagnie, et cela est ici de la plus absolue nécessité. »

Le duc d'Enghien — ce sera évident par la simple révélation de ses lettres — avait très-peu besoin des conseils que son grand-père lui prodigue avec cette intarissable prudence qui est la dernière sève des vieillards. Le duc d'Enghien portait ce que Pétrarque appelle le fruit de l'âge dans une fleur de jeunesse,

*Frutto senile in sul giovinil fiore,*

mais lorsque le vieux Condé le sait proche de Pétersbourg, le cabinet des conseils se change aussitôt en cabinet de toilette; et le 26 janvier — 6 février 1798, Mentor se transforme en femme de chambre. « A l'égard de votre habillement, mande-t-il au

duc d'Enghien, soyez tranquille. J'ai tout prévu. Toutes les étoffes, équipements, etc., sont prêts. Il n'y manque plus que votre mesure qu'on prendra à votre arrivée et vous pouvez être sûr que vous trouverez tout dans votre chambre, à votre lever du lendemain. »

Paul, dont le cœur valait mieux que la tête, avait fait splendidement les choses. Les attentions les plus délicates étaient prodiguées au prince exilé, que l'arrogance de quelques petits burgraves allemands ou la grossière familiarité de certains généraux autrichiens et prussiens n'avait pas habitué à tant de prévenance<sup>1</sup>. Les domestiques russes, attachés à son service, portaient la livrée et les couleurs jaune-isabelle et rouge de la Maison de Condé. Sur le fronton de l'hôtel Czernicheff, qui lui était destiné, on voyait son écusson avec cette inscription en lettres d'or : *Hôtel de Condé*. Mais, du jour de l'arrivée du duc

1. Le prince de Condé avait trop de dignité dans le cœur et dans le caractère pour tolérer des insultes ou pour ne pas se faire rendre, quoique exilé, tout ce qui lui était dû comme Bourbon ; et, dans ses moments de gaieté, il aimait à redire aux petits potentats d'Allemagne l'anecdote suivante ; c'était pour lui un souvenir de famille, pour eux une leçon de bon goût : « Un jour, racontait-il, le duc de Savoie rentre au Louvre avec Henri IV et le prince de Condé. Le roi passe le premier : le Savoyard s'empresse de le suivre afin d'usurper le droit de préséance. Le roi, qui s'est douté de la chose, se retourne vivement ; et plus vivement encore : « Passez, mon cousin, passez, dit-il. Monsieur de Savoie sait trop bien ce qu'il vous doit. »

Le duc de Savoie qui, comme tous ceux de sa race, aimait toujours à prendre, ne prit cette leçon qu'en rechignant.

d'Enghien à Pétersbourg, une inexplicable froideur succéda chez l'Empereur à son affectueuse bienveillance. Ce changement subit que rien ne motive et que, dans ses perplexités paternelles, le prince ne peut attribuer qu'à la présence de son petit-fils, le plongèrent dans une véritable affliction. N'osant pas interroger l'Empereur, il s'en ouvrit au grand duc héritier Alexandre, chargé spécialement par le Czar, son père, de tous les arrangements relatifs à l'armée de Condé. Quoique bien jeune encore, Alexandre annonçait un caractère plus posé, plus double peut-être et beaucoup moins variable que celui de Paul. C'était la réserve courtoise du gentilhomme à côté de la soupçonneuse turbulence du Cosaque.

A première vue, Alexandre s'était senti entraîné vers le duc d'Enghien. Il l'aimait comme un frère; il l'admirait comme un modèle. Cette affection qu'il témoignait en tous lieux fut probablement la cause de l'éloignement marqué par le Czar. C'est du moins ce qu'à travers ses bizarreries calculées, le feld-marchal Sowarow ne craignait pas de faire entendre aux deux Bourbons. Sowarow, à peine revenu de l'exil que, sans raison déterminée, Paul avait infligé à ses services et à sa gloire, s'était fait, contre vent et marée, le défenseur de l'armée royale et de ses chefs. Adoré du soldat russe, dont il a ou affecte les mœurs, souvent grotesque ou puéril dans son langage, encore plus souvent sublime dans ses pensées, le héros moscovite s'est montré heureux de tendre

une main amie aux deux Condés. L'Impératrice Marie les honorait de son estime; le chancelier, prince Besborodko, leur est favorable.

Toutes ces influences ne modifiaient guère la situation; elles ne parvenaient que de temps à autre à rompre la glace que le Czar pose entre lui et ses hôtes. Il voulait que sa famille les comblât d'égards et de soins; lui ne cesse de les entourer d'une froide politesse, et ses rapports avec eux s'arrêtent là. Son cœur semble scellé comme ses lèvres; il ne révéla jamais à personne le mystère de cette attitude. Le duc d'Enghien, plus jeune et plus insoucieux de l'avenir, se préoccupait beaucoup moins que son grand-père d'une réserve sans motifs appréciables. Tantôt, avec le grand duc Alexandre, il l'entretenait de ses combats; tantôt, avec Sowarow, il lui faisait raconter ses victoires.

L'hiver s'écoula ainsi; et, le 8 mai 1798, les deux princes laissèrent Pétersbourg pour aller rejoindre leur armée que l'Empereur avait fait établir dans les districts de Wlodziimir, de Lutzko et de Kowel.

Cette armée, campée au bout de l'Europe et ne communiquant avec le reste du monde qu'à de rares intervalles, se sentit bientôt atteinte d'une mélancolie profonde. Le mal du pays la dévorait. Confinée dans ces steppes lointaines, elle demandait quand finirait cet exil enté sur un autre exil. Condé et d'Enghien qui, avec le duc de Berri, se multipliaient pour occuper l'esprit et le corps, ne s'étonnaient pas trop

de ce sentiment qu'ils éprouvaient eux-mêmes. Afin de mettre leurs fidèles à l'abri du besoin, ils s'étaient vus forcés d'accepter avec reconnaissance une proposition qui fut véritablement un bienfait. Mais l'homme ne vit pas seulement de pain; et dans l'abondance relative, dont le Czar les faisait jouir, les Émigrés regrettèrent plus d'une fois leur misère des bords du Rhin. Là, du moins, ils entendaient parler de la patrie absente; là, dans l'échange de coups de fusil avec les Républicains, leurs adversaires, ils pouvaient recueillir des impressions françaises.

Dans les inspections qu'ils organisaient à tour de rôle, afin de conjurer la nostalgie, les princes se préoccupaient encore plus de relever le moral de leurs volontaires que de veiller aux détails de la parade, tant recommandée par l'empereur Paul. La parade était l'idéal de ce souverain qui s'ingéniait à transformer le soldat russe en soldat prussien; néanmoins la parade n'offrait pas d'aliment à ces esprits français, se sentant dévoyés. Le prince de Condé les encourageait d'un geste ou d'un regard; le duc d'Enghien les consolait par de bonnes paroles; le duc de Berri, par une brusquerie involontaire ou par une boutade spirituelle, leur arrachait un sourire. Comme il est dit dans les Saintes Écritures : une vertu sortait d'eux et les guérissait tous. Mais, au fond de l'âme, régnait une mortelle tristesse, quand tout à coup, le 25 janvier 1798, un feld-jager impérial ap-

porte au Prince l'ordre de se tenir prêt à rejoindre à Brzecz sur les frontières de la Gallicie, les divisions russes qui s'y rassemblent.

Paul I<sup>er</sup> ne perdait pas de vue le duc d'Enghien. Il avait étudié et fait étudier ce jeune homme dans cette vie de soldat qui a tant de charmes pour lui. Afin de récompenser tant d'assiduité dans le service, il lui donnait une preuve de confiance et d'estime, en le plaçant à la tête de la cavalerie. Le 4<sup>er</sup> avril 1799, l'Empereur écrit de Saint-Pétersbourg au duc d'Enghien : « Mon cousin, d'après les rapports que m'a faits le prince de Condé de sa cavalerie, je la crois en état de marcher avec le reste des troupes. C'est pourquoi vous rassembleriez tout ce qui est monté, et en ayant formé un corps, vous en prendrez le commandement pour aller rejoindre le prince de Condé, laissant tout ce qui restera sous les ordres du duc de Berri, qui sera subordonné au général comte de Gudovitch. Je vous fournis une occasion de servir sous votre grand-père, par conséquent les moyens de vous distinguer, et j'espère que nous serons également contents l'un de l'autre. »

Une nouvelle guerre allait commencer entre la République et l'Autriche. Pour la première fois, la Russie intervenait comme alliée de l'empereur d'Allemagne; pour la première fois aussi, Sowarow va se mesurer avec les généraux français. Il a traversé l'Allemagne, pénétré en Italie, vaincu les armées républicaines, à Cassano, à la Trebia et à Novi, célèbres

batailles où commandaient Moreau, Macdonald et Joubert. De victoire en victoire, il est arrivé à Turin et se dispose à y restaurer le trône de la maison de Savoie, que la République française a renversé. Alors les Autrichiens, ne faisant pas la guerre pour un principe mais pour des intérêts, se jettent à la traverse. Afin d'arrêter Sowarow dans ses vues monarchiques, ils renouvellent, à six ans de distance, toutes les combinaisons astucieuses qui, au début de la Révolution, firent échouer les plans de Condé. Ce fut l'origine des divisions qui éclatèrent entre les Russes et les Impériaux, et qui devinrent si fatales à la coalition.

A la suite de ces victoires, les Autrichiens se sont empressés de se substituer aux Français, occupant la Toscane et la Lombardie. Les Autrichiens sont reçus dans ces provinces comme des libérateurs. *Il tedesco* trouve partout sur son passage des harangues, des sonnets, des fleurs, et ce délire inexprimable dont les Italiens savent si bien faire métier. Interprète de cette opinion alors universelle, et prévoyant fort peu les haines patriotiques dont nous sommes témoins depuis 1820, Alfieri, le grand poète national, écrivait en 1799 : « J'ai passé les cent deux jours de la tyrannie française de Florence, toujours à la campagne, et je n'ai voulu remettre les pieds dans la ville que le 6 juin qui fut le jour de notre pacification. Maintenant me voilà de retour à la campagne ; mais je reviens quelquefois à Florence

et surtout lorsqu'il nous arrive des soldats allemands, pour voir la joie, les transports, l'expression du cœur du public entier pour ses libérateurs. La Toscane est présentement évacuée et le soleil redevient brillant. »

Après des tâtonnements incroyables, après des ordres et contre-ordres qui, étudiés et vus d'ensemble, ne paraîtraient qu'un non sens perpétuel, l'armée de Condé a passé le Bug, le 2 juillet 1799. Elle traverse la Gallicie et la Moravie, puis arrive enfin en Bohême. Elle touche aux portes de Prague; là, un spectacle, tout nouveau pour elle, l'attend parmi les Autrichiens. La population entière et les troupes de la garnison se sont placées sur le passage de l'armée. En voyant, confondus dans les rangs, et simples soldats de bonne volonté, des officiers supérieurs blanchis au service de leurs convictions et presque tous chevaliers ou commandeurs de l'ordre de Saint-Louis, une émotion extraordinaire s'empare de tous les cœurs. Des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux et le général autrichien d'Apponcourt, s'adressant aux officiers de son état-major, se fait l'interprète de l'admiration populaire par cette question : « Eh bien ! messieurs, en pareille circonstance en eussions-nous fait autant ? » Par la Bavière et la Souabe, cette petite armée devait déboucher vers le lac de Constance. La Suisse était alors le théâtre de la guerre; Condé y arriva sous de tristes auspices. Le général Korsakoff venait

d'être battu à Zurich par Masséna<sup>1</sup> et les Républicains ont occupé la ville. A la nouvelle de cette défaite, subie dans des circonstances si critiques, défaite qui ne peut être attribuée qu'aux divisions intestines, régnant entre les états-major des deux armées alliées, Condé accélère sa marche ; il est sur le terrain. L'archiduc Charles le destine à reprendre Constance. A l'approche des Émigrés, soutenus par quelques bataillons autrichiens et russes, les Républicains avaient évacué la ville et, pour attendre des renforts, s'étaient postés sur les hauteurs qui la dominent. Le 7 octobre 1799, ils font un retour offensif. Après un simulacre d'attaque sur la porte de Zurich, ils se jettent en masse vers la gauche où commandait le duc d'Enghien. De beaucoup supérieurs en nombre, les Républicains espéraient avoir bon marché de ces trois ou quatre mille hommes, dont la retraite, à travers les montagnes, allait être infailliblement gênée par les mouvements de leur cavalerie, devenue inutile dans cette occasion.

A la vue du péril que courent ses soldats, le duc d'Enghien ordonne de couper le pont de Kreslingen.

1. Le nom du feld-maréchal Sowarow était dans toutes les bouches. Ses rapides succès en Italie avaient frappé d'admiration ou de stupeur. C'est pour cette raison sans doute que la Révolution a toujours essayé de porter à son compte la perte de la bataille de Zurich, et de faire hommage à Masséna d'un si glorieux vaincu. Les traditions populaires ont accepté le récit tout préparé, et Sowarow a, de par elles, été condamné à la défaite de Zurich. Au moment de cette bataille, Sowarow était à plus de trente lieues de Zurich, dans le pays des Grisons.

Pour protéger cette opération qui ne put s'achever, il épuise jusqu'à sa dernière cartouche. Les feux de mousqueterie sont éteints; les Bleus s'élancent sur les pas des Royalistes, et pénètrent avec eux dans Constance. Condé, averti en toute hâte par son petit-fils, est rentré dans la ville qu'il traverse sous une grêle de balles; un singulier intervertissement de rôles venait d'avoir lieu. L'armée de Condé a eu la mission de défendre Constance; maintenant elle l'attaque. Dans chaque rue, il se livre un combat; de chaque fenêtre partent des coups de fusil. L'armée de Condé est séparée; il faut qu'elle se rejoigne ou qu'elle périsse au milieu des rues obstruées. Le prince de Condé d'un côté, d'Enghien de l'autre opèrent ce miracle<sup>1</sup>.

Une lettre du duc d'Enghien à son père va nous en faire connaître les résultats.

« A. Buchloe, en Souabe, près Landsberg, en Bavière,  
ce 5 novembre 1799.

« Je ne sais, cher papa, si ma dernière lettre, par laquelle je vous rendais compte de notre affaire de Constance vous sera parvenue; je l'espère; on en a

1. A cette affaire de Constance, où il se fit des deux côtés preuve d'un inébranlable courage, l'armée de Condé perdit plusieurs officiers, entre autres le général comte de Salgues, septuagénaire combattant comme un jeune homme, les capitaines Duhaffond, de Bonnefond et le baron de Ferette. Le général marquis de Vauborel y fut blessé pour la troisième fois, ainsi que le vicomte de Sartiges, colonel du génie, et Bacciochi, chef d'escouade.

parlé de tant de manières différentes dans les papiers publics que je crois qu'il vous aura tardé d'en avoir un rapport exact par quelqu'un qui y était.

« C'est la première et la dernière fois que nous ayons eu affaire avec les Français, depuis notre arrivée à l'armée. Le poste de Pétershausen a été confié à nos troupes et sous mon commandement jusqu'au moment où M. de Korsakoff est parti pour aller rejoindre le maréchal de Sowarow qui s'est miraculeusement tiré de son passage des Alpes. S'étant enfourné par le Saint-Gothard dans les plus hautes montagnes et de là, par des sentiers de chasseurs de chamois, ayant traversé le canton d'Uri, de là débouchant sur Schwitz pour tourner la droite de Masséna. Il n'a appris la malheureuse affaire de Zurich que par les prisonniers qu'il a faits dans cette partie. Masséna marchait sur lui et l'avait totalement enveloppé; mais il s'est rouvert un passage à travers des difficultés infinies et a fini par gagner Coire et de là descendre le Rheinthal jusqu'à Bregenz, où il a réuni toute son armée et celle de Korsakoff.

« J'ai été le voir à son quartier général à Lindau. Il est impossible de recevoir quelqu'un avec plus de grâces et d'attentions délicates qu'il ne m'a reçu. Mon grand-père en a été de même enchanté; et il a trouvé le moyen de dire quelque chose d'aimable à tous les individus du corps qu'il a été à même de voir. Vous aurez trop entendu parler de son genre extraordinaire pour que je vous ennuie de détails

que l'on répète partout. Cette affectation de vouloir paraître fou est quelquefois poussée trop loin. J'ai vu aussi le grand-duc (Constantin) qui est avec lui et que je connaissais déjà de Pétersbourg. La stagnation derrière Bregenz a été de près de quinze jours ; on a même commencé des réparations nécessaires ; car les Russes étaient pieds-nus et absolument déguenillés, mais tout d'un coup le maréchal s'est décidé à marcher sur Augsbourg, où il prend son quartier général aujourd'hui. Toute l'armée russe va cantonner entre le Lech et l'Iller. Nous occupons la gauche de cette position et nous sommes arrivés d'hier, après quatre journées de marche depuis les bords du lac de Constance. Il nous est défendu d'appeler ceci des quartiers d'hiver. Le maréchal a annoncé que ce n'était qu'un repos qu'il voulait assurer à son armée, et nous espérons remarcher en avant, aussitôt les gelées que nous supposons faciliter les opérations en Suisse, puisque les Français ne pourront occuper une grande partie des positions qu'ils tenaient dans les montagnes et qui faisaient leur force en Suisse. Vous aurez aussi appris beaucoup de détails politiques, qui peut-être ont donné lieu à cette marche rétrograde. Au reste, nos quartiers sont bons et nous attendons avec impatience, mais résignation, les événements qui se préparent pour ou contre. »

Les détails politiques, auxquels le duc d'Enghien fait allusion, provenaient de la mésintelligence qui

éclatait entre les deux généraux et les deux armées. L'archiduc Charles, jeune encore et déjà illustre par ses talents militaires, ne voulait pas toujours concerter ses plans avec le vieux feld-maréchal Sowarow dont, en écrivant à son petit-fils, le 2 décembre 1799, Condé disait : « Gardez-vous bien de rien faire ; ce serait déplaire à Sowarow, qui a acquis dans l'Europe, par l'excès de sa gloire, le droit de mépriser toutes les petites convenances, sans que personne s'en choque. »

Avec cette obstination, qui est une des forces, mais peut-être aussi un des malheurs de la Maison de Habsbourg, l'archiduc refusait de condescendre aux désirs et d'adopter les plans du feld-maréchal russe. D'un autre côté, les Autrichiens, minutieux et parcimonieux même envers des alliés, ne demandant que l'honneur de combattre la Révolution, se faisaient un triste plaisir de les affamer ou de les laisser sans vêtements et sans souliers. L'alliance austro-russe s'était métamorphosée en véritable animosité. D'amères récriminations s'échangeaient entre les deux camps ; plus d'une fois le prince de Condé, dont l'archiduc et le feld-maréchal honoraient le caractère, fut obligé d'intervenir pour calmer des irritations quotidiennes. Les choses en vinrent au point que Sowarow prit sur lui de faire replier son armée sur Augsbourg.

Placé, quoique à regret, entre l'enclume et le marteau et ne sachant trop à quel parti s'arrêter, le

prince de Condé mandait de Zell au duc d'Enghien : « Que voulez-vous que je vous dise ? Je ne comprends pas plus que vous à ces variations odieuses. Je viens d'envoyer par un aide de camp mes réclama-tions les plus fortes à l'archiduc et la demande la plus motivée et la plus pressante de suivre Korsakoff, d'après les intentions de l'Empereur. J'en aurai réponse demain au soir. Faisons comme nous pourrons en attendant. Gardez le régiment russe, puisqu'on vous le laisse et servez-vous-en. Ne le mettez pas avec les Autrichiens ; arrangez cela pour le mieux. »

Un retour probable en Russie était la conséquence d'un désaccord aussi persévérant. L'armée de Condé le pressentait. Avec ses chefs, elle s'attristait à la seule pensée de cet exil lointain, et, dans une lettre de Munich du 19 décembre 1799, le duc d'Enghien résume ainsi la pensée de tous : « Quant à moi, s'il me faut retourner en Russie, je serai désespéré. Mort au civil, mort au militaire, mort pour tout le reste de l'Europe, voilà le sort des rentrants en Russie avant la paix générale. »

Ils allaient pourtant obéir, car le prince de Condé avait reçu de l'empereur Paul une lettre autographe, qui ne permettait pas l'hésitation. Cette lettre, datée de Gatchina, le 7 décembre 1799, indiquait en termes très-clairs le mécontentement de l'Empereur à l'égard de l'Autriche ; elle associait le général des Émigrés à ce mécontentement. On y lit : « Monsieur

mon cousin, dans votre lettre du  $\frac{14}{25}$  du mois passé, j'ai vu avec beaucoup de satisfaction que Votre Altesse Sérénissime était du même avis que moi sur la mauvaise foi avec laquelle nous avons été traités, et que vous approuvez, Monsieur mon cousin, par votre retour en Volhynie, les mesures que j'ai cru devoir prendre en conséquence. Peut-être qu'arrivé dans vos anciens quartiers, après vous être refait des fatigues de la marche, vous voudrez venir me voir seul ou avec quelqu'un de votre famille, et, dans ce cas, je vous assure d'avance que je reverrai V. A. S. avec un sensible plaisir, pour vous réitérer de vive voix les sentiments d'amitié et de considération avec lesquels je suis, Monsieur mon cousin, de Votre Altesse Sérénissime le bien affectionné cousin.

« PAUL. »

Malgré cette lettre, les choses traînèrent en longueur. Enfin après des ordres et des contre-ordres multipliés, des incertitudes et des négociations sans fin, le Prince, qui, le 20 mars 1800, a déjà laissé son quartier général de Linz, reçoit à la première étape des dépêches décisives. Par suite d'arrangements conclus entre l'Angleterre et la Russie, l'armée passe pour la seconde fois à la solde du cabinet britannique.

Elle allait se cantonner dans les steppes du nord; la voilà qui, d'une heure à l'autre, se voit jetée dans une autre direction et portée vers le sud. C'est

l'Angleterre qui se charge de ses destinées; il est donc tout naturel de prévoir de grandes expéditions maritimes. La langue latine est familière au Prince comme au duc d'Enghien et à Louise de Condé. C'est à l'aide d'une citation de l'*Énéide* qu'il annonce à ses enfants le sort de son armée et le sien propre :

« . . . . Multum ille, et terris jactatus et alto,  
« Vi superum. »

Tandis que les Émigrés allaient se voir, comme les héros de Virgile, ballottés sur mer et sur terre par la volonté des Dieux, de grands événements s'accomplissent à Paris. Une nouvelle révolution y change encore la face des choses. Bonaparte possède à un degré éminent et presque d'autorité cette science de plusieurs choses que Cicéron exige des hommes politiques. Il a commencé sa carrière, en défendant au 13 vendémiaire les lois et la Convention; il poursuit cette même carrière, en attaquant au 18 brumaire ces mêmes lois et le conseil des Cinq-Cents remplaçant l'assemblée conventionnelle. Bonaparte a du génie à faire trembler: il l'applique à son profit en tirant la République de l'anarchie. Il y a réussi, et substitue au Directoire un gouvernement régulier. Pour arriver à ses fins, il a évidemment conspiré avec une fraction du Directoire, avec ses ministres les plus clairvoyants et surtout avec l'armée dont il a mérité la confiance et développé l'ambition. En réussissant, cette conspiration est devenue coup d'état. Le coup

d'état s'est transformé en empire. A dater de ce 18 brumaire, la France ne fut plus qu'un vaste royaume conquis par la Corse. Le monde va toujours à l'audace et au succès. Après avoir encensé la carmagnole, il divinise le sabre.

A l'exemple des Légitimistes, ne rêvant qu'un nouveau Monk dans tous les généraux républicains, le duc d'Enghien, avec sa perspicacité ordinaire, ne se laissa point prendre à cette glu qui entraînait un peu dans les calculs bonapartistes. Le 29 novembre 1799, il faisait part au duc de Bourbon de ses prévisions et il lui disait avec une intuition de prophète :

« Les événements de Paris nous font craindre en ce moment une paix qui nous plongerait à tout jamais dans l'abîme. Déjà l'on assure que Moreau a passé à Nuremberg, se rendant en toute hâte à Vienne. Cette nouvelle demande confirmation. Bonaparte voudra assurer son règne par une paix prompte, je n'en doute pas ; quelques personnes en veulent faire un royaliste. Quant à moi, je suis parfaitement convaincu que, s'il l'est, il ne l'est que pour lui-même. »

A peine arrivé au pouvoir, Bonaparte avait d'immenses projets à mettre à exécution. La guerre était un de ses éléments de succès : il la déclara, il la fit à l'Autriche. C'est en vue de ces hostilités nouvelles que l'armée de Condé se dirige à marches forcées sur l'Italie. A Pordenone, dans le Frioul, une estafette arrive, le 9 mai 1800, avec l'ordre de suspendre le

mouvement. Le prince de Condé est à proximité de Venise, où Pie VII vient d'être élu pape. Il va avec son petit-fils mettre aux pieds du Souverain Pontife l'hommage de sa vénération, et Pie VII, élu dans l'exil, en bénissant les deux Condés exilés, ne peut que leur témoigner son affectueuse admiration.

Condé a rédigé de sa propre main le cérémonial de cette réception ; nous lui laissons donc la parole :

« Les deux Princes, dit-il dans sa narration, arrivèrent à Venise, le 13 mai 1800, à dix heures du matin ; ils en avaient prévenu depuis plusieurs jours le cardinal Maury, qui se rendit chez eux, dès qu'ils furent descendus à l'auberge des Trois-Rois. Le prince de Condé envoya le comte du Cayla, son premier gentilhomme de la chambre, faire part au Pape de son arrivée avec son petit-fils, et lui demander le jour et l'heure qu'ils pourraient lui rendre leurs respects. Le Pape reçut le comte du Cayla avec beaucoup de bonté, et envoya aussitôt un des prélats de sa chambre féliciter les Princes sur leur heureuse arrivée, et les assurer du plaisir qu'il aurait de les recevoir le lendemain, à onze heures du matin, si cette heure leur convenait. Les Princes reconduisirent le prélat jusqu'à la porte de la chambre où ils l'avaient reçu, sans la dépasser. Le reste de la journée fut employé par les Princes à recevoir les Français fidèles, établis à Venise, et à voir les curiosités de la ville, promenade à laquelle le cardinal Maury voulut bien les conduire, sans les quitter.

« Le lendemain 14, tous les officiers, que les Princes avaient amenés avec eux, et tous les Français qu'ils avaient vus la veille, se rendirent chez eux à dix heures et demie pour leur faire cortège, à leur visite chez Sa Sainteté. Un peu avant onze heures, les Princes montèrent dans leur gondole suivie de quatre autres, dans lesquelles était leur suite. En arrivant à l'île Saint-Georges, où le Pape demeurait<sup>1</sup>, ils trouvèrent sur le rivage deux des grands officiers laïcs du Pape (MM. de Balbi et de..... en habit et manteau de cérémonie, qui leur donnèrent la main pour descendre de la gondole, et qui les conduisirent à la grande porte de l'église de Saint-Georges. Avant d'y arriver, les Princes trouvèrent une des gardes autrichiennes de Sa Sainteté qui présenta les armes et battit aux champs. La communauté des Bénédictins vint au-devant d'eux, au milieu de la place, et les introduisit dans l'église, où l'un des moines leur présenta le goupillon. Ils furent conduits dans l'église, à la chapelle de la Vierge, où ils trouvèrent un prie-Dieu avec un tapis de velours et trois carreaux (le troisième était pour le cardinal Maury, qui était avec eux en habit court et sans cérémonie). Ce cardinal prit le carreau de la gauche, ayant laissé la droite aux deux Princes. Après avoir fait à genoux une courte prière, les Princes toujours précédés par les deux premiers officiers dont on a parlé,

1. C'est dans cette île, qui touche à Venise, qu'eut lieu le Conclave.

s'acheminèrent vers l'appartement du Pape. Avant de sortir de l'église, un camérier vint pour les conduire à l'appartement du Pape. Après avoir traversé tous les cloîtres, les Princes trouvèrent à chaque porte des antichambres de Sa Sainteté (où les Princes trouvèrent une seconde garde autrichienne présentant les armes et battant aux champs), deux camériers, qui, après avoir fait leurs révérences, marchèrent devant eux. Arrivés à la porte de la chambre où était le Pape, elle s'ouvrit, et Sa Sainteté la passa venant au-devant des Princes, qui se mirent à genoux, pour lui baiser les pieds. Sa Sainteté les en empêcha, malgré leur résistance ; ils lui baisèrent la main en se relevant. Le Pape les embrassa, et les introduisit dans sa chambre, dont les portes se refermèrent. Sa Sainteté se plaça dans son fauteuil, et dit aux Princes de s'asseoir, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, dans les deux sièges à bras qui leur étaient préparés.

« L'audience dura environ un quart d'heure : après quoi, le prince de Condé demanda à Sa Sainteté la permission d'introduire les officiers et gentilshommes français qui l'avaient suivi, et de les lui présenter pour lui baiser les pieds. Le Pape sonna et fit ouvrir les portes. Les Princes voulaient rester debout, le Pape les fit rasseoir, et ils restèrent assis pendant toute l'audience publique. A mesure que les officiers et gentilshommes baisaient à genoux les pieds de Sa Sainteté, le prince de Condé les lui nommait. L'au-

dience finie, les Princes prirent congé du Pape, qui les reconduisit jusqu'à la porte de sa chambre. Là, les Princes s'agenouillèrent pour baiser les pieds de Sa Sainteté; elle ne le souffrit pas. Ils lui baisèrent la main; elle les embrassa, et les Princes furent reconduits, avec le même cortège, chez le cardinal Albani, doyen du Sacré-Collège, qui demeurait encore dans sa cellule du Conclave. Ce cardinal vint au-devant d'eux jusque bien avant dans le cloître. Ils l'embrassèrent, et, en leur donnant la droite, il les introduisit dans sa cellule. Le cardinal plaça le prince de Condé dans un fauteuil, fit asseoir le duc d'Enghien et le cardinal Maury sur un petit canapé à droite, et se plaça lui-même sur une chaise, à la gauche du prince de Condé, qui insista pour ne pas se mettre dans un fauteuil, quand le cardinal serait sur une chaise. Le cardinal insista de son côté, et les places restèrent comme il les avait arrangées. Quelques généraux et officiers de la suite des Princes entrèrent avec eux dans la cellule, et s'assirent sur des chaises au-dessous du cardinal. La visite dura environ un quart d'heure; le cardinal reconduisit les Princes jusque dans le cloître. Dès qu'il fut hors de la porte, ils le prièrent de ne pas aller plus loin, il céda. Les Princes furent reconduits jusqu'à leur gondole par les deux grands officiers laïcs du Pape, qui étaient venus au-devant d'eux jusque là, et qui ne les avaient quittés que pendant l'audience particulière de Sa Sainteté. »

Des combinaisons politiques et militaires avaient porté les Condés vers l'Italie ; la bataille de Marengo, livrée sur ces entrefaites, les reportait en Bavière où le feld-maréchal Kray doit les rallier. Le temps ne leur avait pas été laissé pour trouver Bonaparte en Italie ; ils espèrent au moins pouvoir se mesurer avec Moreau en Allemagne. A son arrivée à l'armée de Condé, le duc d'Enghien tombe au milieu d'un armistice, et nous lisons dans une lettre à son père, datée de Rosenheim, 30 juillet 1800.

« Nous ne connaissons point encore la durée convenue de cet armistice. Les troupes françaises bordent l'Izar, les Autrichiens l'Inn, et les avant-postes des deux armées sont entre ces deux rivières, en présence les uns des autres. Il ne me reste que deux postes en face de l'ennemi ; les Autrichiens ayant relevé tous ceux de ma gauche. La petite ville que j'habite est trop éloignée de mes postes pour que je puisse avoir des conversations bien fréquentes avec l'ennemi ; mais toutes les fois que j'y ai été, j'ai toujours été parfaitement content de leur ton, de leurs propos et surtout de leur respect pour le corps et la conduite de mon grand-père. Tous les Émigrés, restés à Munich et à Augsbourg (ces deux villes en sont pleines) n'ont éprouvé aucun mauvais traitement. Bien au contraire. Augsbourg, qui a voulu les chasser à l'arrivée des Français, a été réprimandé par les généraux républicains. Ce nouveau genre est-il un mal ? est-il un bien ? Je n'en sais

rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fait rentrer chaque jour un grand nombre d'Émigrés, même de ceux qui ont porté les armes et que Buonaparte dit à cela : « Laissez-les faire, ce sont autant de soldats pour la République. »

Le 3 décembre 1800, la victoire de Hohenlinden, remportée par Moreau, ne permit à l'armée de Condé que de couvrir la retraite des Autrichiens. La confusion était grande dans cette déroute ; et Moreau, profitant de ses succès, marchait déjà sur Vienne.

Décimée par huit années de guerre et par d'interminables voyages dans toutes les saisons, l'armée de Condé n'a point perdu, sous ses cheveux blancs, la verdure de la jeunesse et l'expérience de la maturité. Son chef a appris la situation désespérée de l'archiduc Jean, le vaincu de Hohenlinden ; il accourt pour mettre à sa disposition ses soldats gentilshommes. L'archiduc demande au Prince de marcher en toute hâte sur la Styrie et d'occuper Rottemann, afin de défendre les gorges qui protègent la route de Vienne. Condé se mit en route, le 15 décembre 1800 ; il reçoit datée de la veille, à Straswalchen, l'instruction suivante signée par l'archiduc Jean : « L'ordre a été donné à un bataillon du régiment de Manfrédini de se reporter sur Werfen pour assurer ma gauche ; comme il est essentiel tant pour la sûreté de l'armée que pour celle du corps aux ordres de Votre Altesse de se convaincre si ce bataillon a atteint le point de sa destination :

« Votre Altesse aurait à envoyer sans délai par Rastadt sur Werfen le régiment d'Enghien, sous les ordres de ce prince, en y joignant environ deux cents hommes de l'infanterie la plus allante du corps pour s'en assurer; m'en donner rapport certain et garder cette route. »

Heureux de courir un danger de plus, le duc d'Enghien a accepté la mission; mais le grand-père s'y oppose; et, par une lettre caractéristique, datée de Rottemann, 6 décembre 1800, il mande au duc d'Enghien :

« Toutes réflexions faites, mon très-cher enfant, je ne puis me déterminer à vous envoyer comme un enfant perdu, pour une commission qui serait bonne pour un lieutenant de hussards. Si l'archiduc le trouve mauvais, je le prends sur moi. Je dirai que vous étiez un peu malade; mais il faut envoyer le gros détachement (quoique parfaitement inutile). Puisqu'on le veut, faites-le commander par un officier général et n'y allez pas. Quand il saura des nouvelles de Werfen, qu'il les mande et qu'il reste en échelon sur la route. Cela remplira l'objet de garder la route : soyez averti au loin sur la route de Saint-Gilling, et alors nous aurons peut-être le temps de retirer ce détachement. Werfen est à vingt lieues de vous et n'est qu'à dix des ennemis. S'ils ont envie d'aller par là, ils y sont déjà depuis avant hier qu'ils sont maîtres de Salzbourg. Restez donc de votre personne et arrangez tout cela pour le mieux. Je suis

persuadé que vous trouverez que ma tendresse, qui se tait souvent quand il s'agit de votre gloire, a raison de se montrer quand il n'est question que d'une mission, où il n'y en a pas, et très-indigne de vous. »

Moreau s'avancait toujours sur Vienne, et il était même difficile de retarder sa marche lorsque, le 20 décembre 1800, Bonaparte arrête son rival sur la voie triomphale. On a cherché dans cet acte peu politique un sentiment inavoué de jalousie ; on l'a attribué à la pensée que la prise de Vienne, couronnant la victoire de Hohenlinden, pourrait éclipser la journée de Marengo. Nous n'avons pas à scruter ici ce qu'il y a de réel ou d'incertain dans ces soupçons. Toujours est-il qu'au moment où l'archiduc allait succomber, l'Autriche trouva dans un armistice inespéré le moyen d'échapper à la ruine et à la honte. Condé transmet cette nouvelle à son petit-fils par une lettre en date de Rottemann, 24 décembre 1800. « Vous saurez, lui mande-t-il, que l'archiduc a envoyé M. de Merfeld à Moreau pour demander un armistice. Moreau l'a fixé à deux jours et n'y a consenti qu'à condition que le passage de l'Enns serait livré à son avant-garde et qu'un de ses officiers serait envoyé à Vienne. Tout cela (quoique un peu dur) a été consenti. En conséquence, il y a eu armistice, sans que nous nous en soyons douté, depuis le 22, onze heures du soir jusqu'à ce soir à la même heure qu'il finit. D'après la convention, les Français ont passé à Steyer et des postes autri-

chiens se sont retirés ; celui de Weyer entre autres s'est retiré à Weydhoffen sur l'Ips. Ma droite étant absolument découverte et les hostilités pouvant reprendre demain matin, je serais fort exposé à être coupé sur Léoben par le chemin d'Altenmarkt, où j'ai un poste à présent fort en l'air, et, en conséquence, je fais demain un mouvement devenu nécessaire par l'abandon de la rive droite de l'Enns. Je porte tout le corps par échelons, seule manière de marcher dans ce pays-ci, à cinq ou six lieues en arrière....

« Voilà tout ce que je puis vous dire pour le moment ; après demain matin, la paix ou la guerre. »

Ce fut la paix, et la paix, c'était le licenciement forcé de l'armée de Condé. Par l'entremise de M. Wickham, son ministre à Vienne, l'Angleterre fit proposer au prince une nouvelle organisation. Cette puissance, qui a vu les Émigrés à l'œuvre, veut se les approprier pour des éventualités maritimes du côté de l'Égypte. Dans cette hypothèse, elle leur fait un pont d'or. Le rôle d'aventuriers, courant les mers au service des négociants de la cité de Londres, ne peut pas plus convenir aux princes de la Maison de Bourbon qu'à leurs gentilshommes soldats. Tous avaient obéi à l'éternelle maxime d'espérer sans cesse et de résister perpétuellement ; tous avaient lutté, souffert et grandi dans ces glorieuses et néfastes années ; tous avaient enduré la misère, l'exil et la faim pour servir leur Roi et leur pays ; tous, à

l'exemple de leur chef, refusèrent de vendre leur épée à des étrangers.

On les a vus, tantôt avec les Prussiens, tantôt avec les Autrichiens et les Russes, verser leur sang sur les champs de bataille ; mais, dans leur pensée, ce sang coule toujours pour la France. La proposition du cabinet britannique ne faisait plus de la noblesse émigrée qu'un ramassis de condottière. Elle la rejeta avec une patriotique unanimité. Ce peuple de marchands comprit mieux cette dignité que certains rois légitimes. Sans y être tenue par aucun engagement, l'Angleterre promit au prince de Condé de changer en pensions individuelles les subsides qu'elle payait à l'armée sur pied. L'Angleterre tint parole.

L'armée de Condé est dissoute ; et, le 23 avril 1804, son vieux général, qui en se séparant de ses compagnons d'armes et d'exil, accomplit le plus cruel des sacrifices, s'adresse en ces termes à l'archiduc Charles :

« Votre Altesse Royale<sup>1</sup>, lui écrit-il, n'ignore pas qu'il existe au corps douze pièces de canon. Elles sont ma propriété ; me serait-il permis, d'après ma profonde estime pour les vertus et les talents d'un héros, d'après mon attachement pour lui et la vive

1. Le prince de Condé, dans ses lettres, donne souvent à l'empereur d'Allemagne, François II, le seul titre de roi de Hongrie. Néanmoins, quand il lui écrit, il le traite toujours de majesté impériale. Nous ne savons pas au juste par quelles raisons d'étiquette l'archiduc Charles, frère de l'Empereur, n'est titré que d'altesse royale par le prince de Condé.

reconnaissance que je conserverai toujours de l'honnêteté de ses procédés et de l'amitié qu'il a bien voulu me témoigner, de faire honneur à Votre Altesse Royale de six de ces pièces<sup>1</sup>, et de la prier, en les acceptant, de vouloir bien recevoir les six autres en dépôt, pour être remises un jour et dans des temps plus heureux, au roi légitime de France, comme un gage éternel de sa brave noblesse.

« Si Votre Altesse Royale veut bien ne pas se refuser à ce vœu de mon cœur, ce sera une bonté de plus à laquelle je serai infiniment sensible. Heureux si ces témoins des victoires de Votre Altesse Royale peuvent lui rappeler quelquefois celui qui s'en est servi sous ses ordres et la constante sincérité d'un attachement qui durera jusqu'à la fin de mes jours, quel que soit le lieu où je serai destiné à passer le peu qui m'en reste. »

Cet unique et dernier legs de l'armée de Condé, destiné par Louis-Joseph de Bourbon à Charles de Habsbourg-Lorraine, avait quelque chose de tristement solennel. L'archiduc est à la hauteur de cette dignité contenue. Malgré les fautes de son gouvernement, fautes qu'il a souvent cherché à pallier ou à conjurer, il s'est fait un devoir d'honneur de ne jamais abandonner les Émigrés. Le 26 avril 1801, il répond de Vienne au prince de Condé : « C'est

1. Ce furent les généraux de Nadal et de Rison et le colonel Denis qui, pendant toutes les campagnes de l'armée de Condé, en commandèrent l'artillerie.

pénétré de la plus vive reconnaissance que j'accepte le témoignage infiniment flatteur d'amitié et de souvenir qui m'est offert par Votre Altesse Sérénissime. Elle connaît assez les sentiments que je lui ai voués pour être sûre que je ne cesserai jamais de mettre à une marque aussi honorable de son estime tout le prix dont elle est digne; et quant aux six pièces de canon, je les ferai garder en dépôt, d'après ses intentions. Si quelque regret peut résulter des malheureuses conjectures auxquelles je dois un souvenir aussi précieux de l'attachement que m'a toujours témoigné V. A. S., il me rappellera toujours en même temps toutes les idées de bravoure, de constance, de loyauté et de gloire inséparables de son nom. Je prie aussi V. A. S. de ne jamais douter un seul instant que, dans quel temps et à quelle distance que le sort des événements puisse l'éloigner de ces pays, elle emportera partout ma plus haute estime et les vœux les plus ardents de mon amitié pour son bonheur et son bien-être.

« CHARLES, F.-M. »

Rassasié de gloire, mais non fatigué de dévouement, le prince de Condé, qui a donné inutilement tant de bons conseils et de nobles exemples, aspire enfin à goûter quelque repos. Il touche à sa soixante-sixième année; il désire mettre un intervalle entre ses laborieuses campagnes et la mort. Il a besoin de se sentir vivre, de se recueillir à la suite de tant de secousses morales et physiques. Après avoir pourvu,

autant qu'il était en sa puissance, au sort de ses compagnons d'armes, il se décide à chercher un asile, où il pourra en paix couler ses derniers jours. Le 27 juin 1801, une frégate anglaise vint le prendre à Cuxhaven pour le mener à Yarmouth où il débarqua. Au bout de quelques semaines passées à Londres, le Prince choisit comme lieu de sa retraite Wanstead-House, dans le comté d'Essex; c'est là que nous le retrouverons.

Tandis que les événements et les guerres de la Révolution poussaient le chef de l'émigration aux points les plus opposés de l'Europe et faisaient de lui une espèce de Juif errant de la fidélité, la princesse Louise de Condé, qui s'est arrachée au monde pour vivre dans la contemplation de Dieu, se voit, elle aussi, le jouet des hommes et de la politique. Les trois générations de Condé tenaient la campagne; elle, proscrite de partout, est sans cesse à la recherche d'un abri. Sa vocation religieuse n'eut point ses moments de ténèbres. Les fondements de son âme ne furent jamais ébranlés; mais, à travers des pérégrinations sans terme, elle passe la revue de tous les ordres de femmes pour trouver l'idéal auquel le Seigneur l'appelle.

De Turin elle va à Vienne; de Vienne elle retourne au monastère de la Sainte-Volonté de Dieu, en Valais. De Martigny, d'où les invasions républicaines la chassent, elle part pour Constance, Linz et Orcha dans la Russie blanche. Carmélite, capucine

ou trappiste, on la voit se jeter dans les bras de Dieu comme sur un lit de repos. Elle a eu le rare privilège de s'attirer et de conserver d'illustres amitiés. A la cour de Versailles, madame Élisabeth la traitait en sœur; à la cour de Turin, la reine Marie-Clotilde l'encourage dans ses résolutions et, à la cour d'Autriche, l'archiduchesse Marie-Anne s'associe à ses œuvres; elle les protège auprès de l'empereur François II, son frère.

Au milieu de tant de secousses, Louise de Condé, qui se séparait du monde et que les événements y repoussaient toujours, ne perd point de vue les objets de sa tendresse. Elle erre loin d'eux qui errent aussi de leur côté, sur tous les champs de bataille où la Révolution déploie son drapeau. C'est dans ses lettres à son père et à son frère que l'on peut suivre cette existence, curieux mélange d'agitations au dehors et de calme au fond de l'âme. Trois lettres, prises au hasard et chacune à une année d'intervalle, peindront mieux que toutes les paroles la vie et les pensées de Louise de Condé.

« A la Visitation de Vienne, ce 6 juillet 1797.

« Mon bien-aimé frère, je vous remercie de m'avoir enfin donné signe de vie, par votre petite lettre du 4 juin; car tant que ma position ne m'interdira pas la jouissance des marques mutuelles de notre tendre et sincère amitié, elles seront d'une douceur extrême à mon cœur. Quelle qu'elle soit, cette

position, que les événements de ce siècle rendent aussi étrange que pénible depuis mon départ de Fribourg, quelle qu'elle soit, quelle qu'elle devienne, quels que soient les devoirs qu'elle m'imposera, il n'en est aucun qui puisse arracher de mon cœur la tendresse si vraie, si profonde, si invariable qui m'attache à vous. Éloignement, totale séparation, retraite, silence, elle sera à l'épreuve de tout, et si elle n'a que Dieu seul pour témoin et pour confident, vous, mon bien-aimé frère, tant que vous saurez que je respire, soyez sûr que je vous aime, puisque l'un ne peut avoir lieu sans l'autre.

« Je ne suis pas étonnée de la satisfaction que vous éprouvez de la conduite de votre fils. Quoique je ne sois plus dans le cas d'être au fait des détails, ce qui a pu me revenir de l'ensemble m'a fait grand plaisir, surtout en pensant à celui que cela vous causait. Il va avoir vingt-cinq ans, le mois prochain, ce bonhomme d'Enghien. Pensez-y, je vous prie, afin de ne pas toujours vous persuader que vous êtes jeune. Souvenez-vous quelquefois de tout ce que je vous disais là-dessus, quoique je parusse encore une dame du monde. Jugez donc de ce que je dirais à présent; mais je le tais pour ne vous être pas importune et ennuyeuse. Cher ami, j'ai près de cent ans, à ce qu'il me semble, et vous êtes mon aîné de dix-huit mois : voilà tout.

« Votre politique me paraît bien sombre, et n'en est malheureusement que plus vraie, à ce que je

crains. Oui, espérons, comme vous le dites, seulement dans la bonté divine. Il est bien prouvé que les efforts des hommes qui ne croient point à sa puissance, qui ne se confient pas dans sa sagesse, et qui lui refusent les hommages qui lui sont dus, sont vains et inutiles.

« Vous avez su que l'ennemi s'est fort approché d'ici, il y a quelque temps. J'ai été au moment d'être encore obligée de m'enfoncer plus avant dans les pays voisins ; ce qui m'eût fort contrariée : Vienne et tout ce qui l'entoure ne m'offrant nul moyen d'accomplir enfin les vifs et constants désirs qui me consomment depuis si longtemps. Il n'y a de conservé dans les États de l'Empereur où la Religion est dans un état déplorable que les seuls couvents qui, comme celui-ci, sont précisément ce qui ne peut remplir mon objet. Tous sont destinés à l'éducation des jeunes personnes, ce qui leur donne des rapports et liaisons avec le monde, qui ne s'accordent nullement avec mes idées et sentiments. Poussée ici par la force des événements de la guerre, ils m'ont également contrainte à y rester, puisque les chemins n'étaient pas libres pour retourner sur ses pas.

« Cette paix faite, sans cependant être publiée encore, devait donner quelque facilité et je ne suis pas sans espérance de pouvoir enfin accomplir mes desseins ; néanmoins l'agitation de l'Europe entière, l'état de tous ses gouvernements ou conquis, ou menacés de l'être, me laissent toujours une incertitude bien

pénible. La vôtre ne l'est pas moins, cher ami de mon cœur, dans un autre genre, et vous savez si vos maux me sont sensibles ! Puisse le Dieu de toute consolation se faire connaître à vous ! Ah ! quand viendra-t-il ce jour heureux et mille fois heureux ! Je vous embrasse, mon bien-aimé frère ; je vous embrasse de toute la tendresse de mon âme. Oh ! combien je pense à vous ! combien je verse de larmes sur vous, combien je parle de vous à ce Dieu qui m'a attirée toute à lui dans son infinie bonté ! Mon frère, que je vous embrasse encore. »

» A Vienne, ce 6 juin 1798.

« Votre tendresse m'assure, cher papa, que vous serez bien aise d'avoir de mes nouvelles dans un aussi long voyage que celui que m'a fait entreprendre l'amour de mon état : ce qui me fait profiter de mon séjour ici pour vous dire que jusqu'ici tout s'est passé à merveille, et que l'on voyage tout aussi commodément et agréablement trappiste que princesse. Ces deux mots vous étonneront, mais je les trouve ainsi. Je vous assure que je n'ai pour cela qu'à me rappeler les austérités que vous nous avez fait pratiquer dans les premières six cents lieues que nous avons faites, en sortant de France. Dix personnes dans des voitures à huit, six dans celles à quatre, sans compter les pistolets, les cassettes, les culbutes pour crier (très-inutilement) à la portière, « Allons donc, postillon, » et le tout en pleine cani-

cule, etc., etc. Ah! je vous assure qu'il n'y a pas de comparaison; plaisanterie cessante, car *oportet* qu'une mère de la Trappe enraye un peu là-dessus. Je me trouve très-bien de tout ceci, (à la vérité dans l'espoir du mieux) dans un couvent que je ne cesse de désirer, et qui est si difficile à trouver dans le siècle où nous sommes. Dieu veuille qu'il se trouve enfin dans la Russie blanche puisque je vais le chercher si loin; car j'avoue qu'un simple asile ne serait pas mon compte. Contre toute attente nous rencontrons mieux que cela ici, et je ne vous dissimule pas que, dans ce moment, il m'en coûte que les passe-ports russes, donnés en mon nom, m'obligent à conduire à Orcha la colonie qu'on y admet. J'avais cru faire beaucoup en obtenant du gouvernement autrichien le passage de ces pays-ci pour tout ce qui est de notre ordre, sans fixation de nombre, et je croyais faire bien davantage en obtenant un asile momentané, pour ce qui excède celui admis en Russie. Au lieu de cela, l'Empereur, dans l'accueil le plus obligeant possible qu'il a fait à notre révérend Père abbé, a laissé percer le désir d'avoir de nos établissements chez lui. Les détails se traitent à présent avec ceux qu'il en a chargés, et qui paraissent aussi bien disposés que Sa Majesté (ce qui ne nuira pas à la chose). Cela prolongera un peu mon séjour ici, où je ne croyais faire que passer.

« Le couvent de la Visitation nous loge, mais en dehors; nous disons une partie de notre office dans

son église extérieure, et il y vient une affluence de monde incroyable. Le peuple paraît nous voir de bon œil; les cours que nous traversons en sont remplies, et l'église comble le plus souvent, au point que, dimanche dernier, on a été obligé d'y placer des sentinelles. Croiriez-vous que cela me rappelle les fêtes de Versailles, excepté qu'au lieu d'être Madame la princesse de Condé, je suis derrière sœur Dorothee; qu'au lieu d'apercevoir quelques signes de cette approbation que l'on pouvait donner jadis à ma jeunesse ou à mes ajustements, etc., j'aperçois un air de respect pour mon nouvel état, pour mon habit; qu'au lieu enfin de cette espèce d'embarras et de timidité qui m'étaient naturels en public, je me sens fière de m'y montrer revêtue des livrées de Jésus-Christ ou plutôt j'en éprouve tant de bonheur que je voudrais qu'il me fût permis de crier à haute voix à toute cette foule : *Si scires donum Dei!*

« Et vous, mon père! mon tendre père, *Si scires!*... Ah! avec la sensibilité<sup>1</sup> que je vous con-

1. Nous n'avons pas à signaler au lecteur l'abus de ces termes, *sensiment, sensible, sensibilité* ou équivalents qui se produisent assez souvent au milieu de ces correspondances, comme on les retrouve dans toutes les lettres des personnages de la fin du dix-huitième siècle. La sensibilité, les âmes sensibles, les êtres sensibles, etc., avaient été mis à la mode par les écrivains, les philanthropes et les sophistes. Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Raynal, Thomas, Marmontel, Florian, Berquin, Gesner, Goethe et leurs imitateurs firent une telle dépense de ces adjectifs et substantifs que, bon gré malgré, ils entrèrent dans l'écritoire de cha-

nais, je suis bien sûre que, si vous vous trouviez dans la même Église que nous, je verrais vos larmes couler, comme je l'ai vu ici plus d'une fois à différentes personnes. Quelle impression cela me fait, quand je vois des cœurs touchés par mon Dieu ! et quelle serait-elle cette impression, si c'était vous qui l'excitez ! Vous êtes à demi religieux, me mandez-vous, mais sans vœux. Ah ! soyez-le tout à fait dans le cœur, en vous contentant de ceux de votre baptême. Les autres ne sont pas obligés, mais ceux-ci obligent ; et comme cela s'oublie ! Qui en a plus fait l'expérience que moi ?

« Au surplus cette protection de l'Empereur de Russie accordée à l'ordre de Malte m'a paru un hommage rendu à la Religion catholique, qui m'a fait plaisir. Quant à tout ce qu'il fait pour vous, j'y reconnais la bonté céleste qui emploie tour à tour les moyens d'adversité et de prospérité pour gagner les âmes. Patience et soumission pour les uns, modération et reconnaissance pour les autres, voilà, à ce qu'il me semble, ce que cela exige. Oui, exige, le terme n'est pas trop fort. Vous allez dire que je

cun. Les lettres de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de madame Élisabeth en sont presque aussi pleines que les discours à la glace de Robespierre et les déclamations guerrières ou enfiellées de Barrère faisant de la sensibilité et des bergeries au plus fort de la Terreur. Bonaparte lui-même, assez peu sensible de sa nature, a souvent, à travers sa correspondance intime, de ces locutions que, dans une époque aussi agitée et aussi sanglante, chacun employait d'une manière immodérée.

vous prêchez, ah ! non, ce n'est pas mon projet ; mais je vous serre contre moi, je presse votre cœur sur celui à qui vous avez donné l'existence, et je voudrais vous faire partager les sentiments dont il plaît à mon Dieu de l'animer, mon Dieu, que j'ai méconnu si longtemps ! Ah ! s'il est des moments où je suis fière de l'habit que je porte, je vous assure qu'il en est d'autres aussi où je me sens bien confondue de l'opinion qu'il donne de moi et que je mérite si peu.

« Je viens d'écrire à l'Impératrice de Russie pour l'informer des raisons du retard de notre arrivée dans ses États qui pourrait la surprendre d'après toute l'obligeance qu'elle a mise à cette affaire. Quand celles d'ici seront terminées à notre avantage, comme je l'espère, et que vous en serez instruit, je désirerais (si vous avez conservé des liaisons avec l'Empereur<sup>1</sup>) que vous lui en écrivissiez un mot de reconnaissance. Je ne puis assez me louer et de lui et de toute sa famille. J'ai fait ce matin la connaissance de l'Impératrice d'une manière incroyable ; il faut être trappiste pour cela. Elle avait entendu notre messe dans l'intérieur du couvent ; je l'ignorais. Comme nous traversions les cours, pour revenir chez nous au milieu de tout le monde, le révérend Père abbé m'a arrêtée sous une arcade où, de dessous mon voile, je n'apercevais que quel-

1. Écrivant de Vienne, la princesse Louise parle ici de l'empereur François.

ques personnes, rangées entre les murs pour nous voir passer. Il m'a dit : « Voilà l'Impératrice qui sort du couvent, et qui est bien aise de vous voir. Arrêtez-vous pour lui parler. »

« J'ai levé les yeux et me suis avancée vers une jeune dame qui était à trois pas de nous, extrêmement étonnée, je l'avoue, de cette espèce de présentation, le contraire de celle qui aurait dû avoir lieu. Elle a eu en effet l'air très-contente de ce que je lui parlais, a été elle-même très-parlante et obligeante, sur ce qui nous intéresse. Elle ne revenait pas de ma bonne mine, malgré notre genre de vie (tout ce qui me voit est de même), me traitant au surplus bien plus en princesse et altesse qu'en sœur Marie-Joseph.

« Lorsque nous continuerons notre route, nous devons passer à Varsovie ; je ne sais si c'est loin de votre Pologne russe. Ah ! si le Ciel me destine au bonheur de vous revoir, qu'il daigne mettre le comble à ses bienfaits en exauçant les vœux si ardents que je ne cesse de faire pour vous, et dont je n'ai pas besoin de vous dire le motif. Ils sont l'expression et le témoignage le plus véritable et le plus sincère du constant et bien tendre attachement, que votre fille conservera pour vous jusqu'à son dernier soupir. »

Le 28 février 1800, elle mande encore à son père, du couvent des Bénédictines de Nieswicz :

« Mon cœur, aussi tendrement que constamment

dévoué à mon père, n'a pu qu'être ému de la plus vive sensibilité en recevant, par sa lettre du 14 janvier, de nouvelles assurances de sa tendresse, assurances si précieuses pour moi, et dont je m'étais vue avec douleur privée depuis si longtemps. J'y ai vu de plus avec grand plaisir que, dans ce moment, vous n'étiez pas sans quelque espérance d'un mieux depuis si longtemps attendu et que je verrais avec tant de joie récompenser votre admirable et constant courage, puisse le Ciel ne pas rendre vaine cette consolante lueur d'espoir ! Quant à ce qui me concerne personnellement, je vous avoue que je n'en ai aucun en ce moment de pouvoir suivre une vocation dont l'ardeur néanmoins est bien loin d'éprouver la moindre altération. Il s'en faut de beaucoup ; mais, sans entrer avec vous dans des détails (qui ne sont pas de votre ressort), je vous dirai seulement que bien qu'il y ait des sujets d'édification dans la plupart des couvents étrangers, néanmoins il est presque impossible de songer à y prendre des engagements, vu la différence des usages et plus encore de l'instruction et des principes, qui ne sont pas tels que ceux que nous recevons en France. C'est dans l'amertume de mon âme que je fais cet aveu, dicté par une trop malheureuse expérience.

« Néanmoins je me fortifie toujours dans mon Dieu qui peut tout ; et je continuerai d'attendre ses moments dans la retraite et les exercices de la vie religieuse, seul et véritable adoucissement de mes

peines. Je mets au nombre de celles-ci la pensée que dans cette position (aussi longue qu'il le plaira à la Providence), je serai dans le cas de demeurer à votre charge (toutefois avec la plus grande modération possible). Mais ce que vous me mandez vous-même, que conformément aux intentions de Sa Majesté l'Empereur de Russie, vous avez donné des ordres à vos banquiers à Pétersbourg relativement à moi me prouve que les marques de bonté de Sa Majesté Impériale à ma sortie d'Orcha n'ont été que momentanées ; ce qui en effet pouvait bien se présumer. Quoi qu'il en soit, je n'ai eu certes que des preuves de sa bienveillance depuis mon entrée dans ses États, et je lui dois une grande reconnaissance. Celle que votre tendresse grave dans mon cœur, réunie aux plus sincères et aux plus tendres sentiments, durera jusqu'à mon dernier soupir. Je prie mon père de me rendre la justice d'en être bien convaincu. Quel bonheur si la Providence me procurait le bien de l'embrasser et de le serrer contre mon cœur ! Mes larmes coulent. Mon Dieu, protégez mon père !

« Je n'ai pas lu sans attendrissement ce que vous me mandez du valeureux d'Enghien. Je l'embrasse et son père aussi, malgré le funeste éloignement qui nous sépare.

« Tâchez de ne pas vous faire tuer aucun, je vous en prie. »

De semblables recommandations, que les Condés,

peu espargnants de leur vie, selon la parole de Montaigne, n'avaient pas l'habitude de prendre au sérieux, terminent plusieurs lettres de la Princesse. Ces lettres nous initient à son existence si troublée, aux saintes amitiés recueillies sur les chemins de l'exil, et qui ne lui firent jamais défaut. Cette perpétuité de voyages, ces changements subits de température et de climats eurent bientôt miné une santé déjà fort délicate. Le régime en vigueur dans les divers ordres religieux qu'elle expérimente était au-dessus de ses forces. L'archiduchesse Marie-Anne, dont la vie fut une prière continue, parvint à lui persuader que Dieu n'exigeait pas seulement des austérités corporelles. Alors Louise de Condé se décide à entrer chez les Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, à Varsovie. Elle prononça ses vœux au mois de septembre 1802; elle prit le nom de sœur Marie-Joseph de la Miséricorde : et le roi Louis XVIII, dont le scepticisme un peu moqueur ne se laissait pas souvent gagner par l'émotion, put écrire le 29 septembre :

« Je profite, mon cher cousin, du voyage du duc de Gramont<sup>1</sup> en Angleterre pour vous faire mon compliment de condoléance sur un événement prévu depuis

1. Antoine-Louis-Marie, duc de Gramont, lieutenant général et capitaine des gardes du corps, n'est connu que par sa fidélité et son dévouement au souverain légitime. C'est de lui et de quelques autres que Châteaubriand a pu dire : « Ils se consolait dans l'exil, en entourant de leurs respects et de leurs communes misères le roi de l'adversité. »

longtemps, mais qui n'en affectera pas moins votre cœur. Vous devinez aisément que je veux parler de la profession religieuse de votre fille. J'y ai assisté et je puis vous assurer que ce n'eût pas été votre fille, ma cousine, une personne que j'ai tant de sujets de chérir, que j'aurais encore été ému, attendri de la manière simple, noble, touchante, dont elle a prononcé les vœux qui nous l'enlèvent à jamais. L'évêque même, qui les a reçus, n'a pu retenir ses larmes. Je crains, par ce récit, de faire couler les vôtres, et je me hâte de terminer ma lettre par une réflexion consolante. Après lui avoir vu prendre ainsi ce redoutable engagement, il m'est impossible de douter que sa vocation ne fût réelle. Nous devons donc espérer qu'elle trouvera, dès cette vie, dans l'état qu'elle a embrassé, le bonheur que nous lui souhaitons. »

Pendant ce temps, le duc de Bourbon, qui a laissé l'Angleterre pour suivre, sous les ordres son père, la campagne de 1799, est retourné à Londres, où il se trouve plus à l'aise que sur les bords du Rhin. Ce prince fuit le faste et l'éclat; il aime à cacher ses plaisirs et sa vie. Tout prêt à marcher, partout où il y aura un péril à braver, il attend stoïquement qu'on fasse appel à son courage. Des projets sans nombre furent élaborés à différentes reprises pour jeter dans la Vendée militaire, Monsieur, comte d'Artois, et le duc de Bourbon. Ces projets, toujours contrariés par les événements, ont toujours échoué en amenant

d'irréparables malheurs, Quiberon et l'Île-Dieu, la mort de Charette et de Stofflet sont présents à toutes les mémoires ; mais de nouveaux chefs n'ont pas tardé à remplacer les généraux de la grande guerre. Georges Cadoudal, Frotté, Bourmont, d'Andigné d'Antichamp et Suzannet commandent en Bretagne, en Normandie, en Anjou et dans la Vendée proprement dite. De tous les points, ils s'adressent au duc de Bourbon. Le 8 février 1796, le comte de Frotté lui écrit de son quartier général de Flers<sup>1</sup> : « Monseigneur, daignez me permettre d'avoir l'honneur de me rappeler au souvenir de Votre Altesse Royale et de profiter du voyage de M. le comte Charles de

1. Le comte Louis de Frotté, qui a laissé, dans les guerres de l'Ouest, un nom aussi pur qu'illustre, fut, malgré un sauf-conduit délivré par les généraux républicains, arrêté, jugé, condamné et fusillé dans l'espace de quelques heures. Il périt le 16 février 1800 avec Comarque, d'Hugon, Verdun, Camisieux, Pascal-Seguiran et Saint-Florent, ses principaux officiers.

Lorsqu'en 1841 nous racontions dans l'*Histoire de la Vendée militaire*, le jugement et la mort de Frotté, dont il est impossible de ne pas rendre le Premier Consul responsable, nous découvrîmes un trait de générosité et de justice qui honorait un frère de ce même Premier Consul. Le trait fut publié par nous. Nous croyons qu'il est loyal de le reproduire avant d'arriver à la catastrophe du duc d'Enghien. On lit donc au quatrième volume des cinq éditions :

« Louis Bonaparte, colonel d'un régiment de cavalerie cantonné à Verneuil, en a été nommé président (de la commission militaire). Quoique frère du Premier Consul, ce jeune homme ne crut pas devoir tremper dans un guet-apens qui répugnait à l'honnêteté de son âme. Il déclina cette mission et répondit à son frère : « Je ne suis soldat que depuis bien peu d'années ; mais j'en sais assez sur l'honneur militaire pour ne pas compromettre mon nom dans une pareille iniquité. »

la Roque auprès de Monsieur, pour vous mettre sous les yeux la position des royalistes de l'intérieur. C'est à bien des titres, Monseigneur, que je vous dois cet hommage, ayant eu l'honneur de servir sous vos ordres et ayant commencé ma carrière militaire dans le régiment de Mgr le prince de Condé. C'est à ses leçons et à celles de Votre Altesse Royale que je dois ce que je suis. Quand on a combattu les ennemis de nos Rois en suivant les princes de l'auguste Maison de Condé, c'est un engagement que prend un gentilhomme de faire plus que les autres. »

Le 13 juin 1799, Georges lui mande :

« Monseigneur, de grands événements ont eu lieu depuis la réception de la lettre obligeante dont Votre Altesse Royale a daigné m'honorer. La circonstance favorable pour reprendre les armes que Votre Altesse Royale y désignait est passée depuis longtemps.

« Tout a changé autour de nous. Les régicides triomphants sont terrassés; nous seuls sommes toujours dans la même position. Il nous est cependant bien facile d'en sortir. Les Républicains ont, pour ainsi dire, abandonné notre pays; il ne faut qu'un peu d'énergie pour exterminer le peu qui y reste. Que les Anglais nous donnent des armes et des munitions; que les officiers se rendent tous à leurs postes; il en est temps. Qu'ils aient l'ordre exprès d'agir aussitôt qu'ils seront rendus; que ceux qui sont ici, particulièrement ceux de la Vendée, reçoivent

vent aussi un ordre positif de prendre les armes, je suis persuadé que, si chacun fait son devoir, dans un mois après la reprise des armes, il n'y aura pas un républicain dans l'Ouest. Pour moi, je réponds si on me fait passer les armes et les munitions dont j'ai besoin, et un peu de fonds pour les premiers rassemblements, et que je supplie Votre Altesse Royale d'obtenir pour moi du gouvernement Britannique; je réponds, dis-je, qu'avec ces moyens, huit jours après la reprise des armes, je serai maître de mon pays et prêt à me porter pour soutenir les autres qui n'auraient pas réussi à s'emparer des leurs; mais il est instant que ces secours m'arrivent, car ma position n'est plus tenable. »

Le 28 juin 1799, Constant de Suzannet, au nom de la Vendée, fait appel à son courage.

« Monseigneur, lui dit-il, d'Autichamp et moi avons écrit à Monsieur pour lui rendre compte de la situation de la Vendée. L'incertitude où nous sommes de savoir s'il est sur le continent ou en Angleterre, fait que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime l'officier porteur de nos dépêches pour prendre ses ordres. Je m'étais proposé d'abord de lui témoigner au nom de tous les chefs vendéens et des habitants de ces pays, combien ils désirent de voir Monseigneur à leur tête. Ils se rappellent encore de l'essai qu'il fit à l'Isle-Dieu; ils espèrent que cette fois ses mesures seront mieux prises et ils sont certains d'avance que, du moment où ils auront au mi-

lieu d'eux un prince si digne de les commander, leurs armes seront toujours victorieuses. »

Le comte d'Artois et le duc de Bourbon, qui vivaient dans une parfaite intimité, soit à Londres, soit à Édimbourg, n'avaient pas besoin de ces incitations. Elles les préoccupaient ; elles les attristaient, car ils sentaient leur impuissance et s'avouaient l'inutilité de leurs efforts. L'Angleterre voulait bien souffler en France le feu des discordes intestines, affaiblir le pays par la guerre civile ou le ruiner par les révolutions ; mais, comme l'Autriche, ce n'était qu'à son profit qu'elle prétendait travailler. Les Royalistes lui servaient d'appoint, jamais de but.

Et, avec son jugement si sain et sa raison si élevée, le duc d'Enghien avait très-bien pressenti et dévoilé tous ces calculs. Nous lisons dans une lettre à son père datée de Rosenheim, 30 juillet 1800 : « Quel aveuglement de croire qu'un débarquement de quelques milliers d'Anglais sur les côtes de France peut faire la contre-révolution et résister à la totalité de l'armée française, qui marcherait contre. Voilà cependant les espoirs dont on nous berce depuis des années. Et nous y croyons toujours ; c'est ce qui m'étonne. Ah ! la Vendée, si on l'avait soutenue, c'était là notre sauveur. Je me tais sur ce feuillet de la politique de votre île, et depuis ce moment, je me suis rangé dans le parti des désespérants. Je vous crois aussi un peu de notre bord, cher papa. »

Dans sa nature droite, mais peu expansive, le duc de Bourbon s'aperçut bien vite en effet de l'inutilité de toutes ces tentatives n'aboutissant qu'à des revers ou à des malheurs. On avait ignoré ou méconnu la Vendée militaire au temps de ses succès ; il crut qu'on ne rallumait pas un éclair. Pourtant, lié par l'honneur et par le devoir, il ne consentit jamais à se désintéresser des affaires de l'Ouest. Ce fut dans les préparatifs d'une insurrection toujours imminente et toujours différée, qu'il passa les premières années de son séjour à Londres.

A peine y était-il fixé que, les trois fils de Philippe d'Orléans-Égalité y arrivèrent dans l'intention bien manifestée d'implorer grâce et pardon pour leur passé révolutionnaire. Témoin et acteur dans cette réconciliation, qui alors était pour les d'Orléans une nécessité et pour les Princes de la branche aînée une joie de famille, le duc de Bourbon en rend à son père un compte aussi détaillé que fidèle.

« A Londres, ce 18 février 1800.

« Vous serez aussi surpris que nous l'avons été tous de l'arrivée subite et inattendue de M. le duc d'Orléans et de ses frères en Angleterre. La première nouvelle qui nous a été donnée, nous est parvenue par la lettre du duc de Kent<sup>1</sup> au duc de Portland en

1. Le duc de Kent, fils du roi George III, est le père de la reine Victoria.

date du 18 novembre. Ces princes, à leur entrée dans la rade de Falmouth, ont écrit au duc de Portland la lettre en date du 28 janvier; M. de Montjoie qui les accompagne a en même temps écrit à M. de Grave, ex-ministre constitutionnel <sup>1</sup>, chargé des affaires pécuniaires de ces princes à Londres, de venir les joindre à Falmouth. Il a obtenu permission du gouvernement et s'y est rendu. Vous verrez ci-joint la réponse du duc de Portland au duc d'Orléans. Personne n'a entendu parler d'eux jusqu'au 13 février que le duc d'Orléans et M. de Montjoie sont arrivés à Londres dans un logement qui leur avait été retenu par M. de Grave, dans Sakville Street, n° 6, quartier Picadilly. La lettre ci-jointe de M. le duc d'Orléans est arrivée aussitôt à Monsieur, qui est venu sur-le-champ chez moi m'en faire part, et me prévenir qu'il le recevrait à quatre heures; que ne doutant pas qu'il ne fît abjuration de ses mauvais principes et mauvaises actions, qu'il fallait se persuader n'avoir été que la suite de perfides conseils et perfides exemples, il croyait utile à la cause générale, et sentait dans son cœur le désir de pardonner, étant bien sûr d'y être autorisé par le Roi; que sans doute en sortant de chez lui, M. le duc d'Or-

1. Le marquis de Grave, ministre de la guerre en 1792, ancien aide-de-camp de Louis-Philippe d'Orléans, « était, dit madame Roland en ses *mémoires*, un petit homme que la nature avait fait doux, à qui ses préjugés inspiraient de la fierté, que son cœur sollicitait d'être aimable, et qui, faute d'esprit pour les concilier, finissait par n'être rien. »

léans viendrait chez moi; que s'il était content de la manière dont M. le duc d'Orléans lui parlerait, il me le ferait dire par le duc de Maillé, et me demandait aussi de le bien recevoir. Je lui ai répondu que sans doute les torts de M. le duc d'Orléans étaient d'une nature difficile à pardonner, et que plus j'étais son parent proche<sup>1</sup>, plus je devais être sévère à cet égard; que cependant je suivrais les ordres qu'il me donnerait au nom du Roi, et avec le vif désir que le repentir de M. le duc d'Orléans fût sincère, comme je n'en doutais point; que cette réunion certainement aurait l'avantage de faire tomber les bruits de parti et de projets d'usurpation répandus avec malignité en France; que je ne doutais point de la bonne foi des princes; mais que je pensais qu'il fallait bien surveiller les personnes qui les approcheraient; ayant nécessairement de mauvaises connaissances, et qu'ils auraient sûrement le bon esprit d'écarter pour ne s'entourer que de gens d'honneur. Je disais cela en particulier pour M. de Grave, qui est un scélérat de la première classe, et ce M. de Montjoie, qui peut être devenu honnête homme, mais est celui qui a le plus contribué à la corruption du régiment d'Alsace.

« M. le duc d'Orléans est venu à quatre heures chez Monsieur, où il n'y avait que quelques personnes de sa maison. Il l'a fait entrer dans son cabinet, où il

1. Par son mariage avec la princesse Bathilde d'Orléans, le duc de Bourbon était l'oncle de Louis-Philippe d'Orléans.

a resté environ un quart d'heure. M. le duc d'Orléans lui a dit qu'il se trouvait heureux de pouvoir faire abjuration entre ses mains de ses torts et de sa conduite précédente ; qu'il brûlait du désir de la réparer en versant son sang pour le service du Roi, etc., etc. ; que ses frères étaient dans les mêmes sentiments et attendaient, comme lui, avec impatience le moment de pouvoir prouver à Sa Majesté leur amour et leur fidélité, en servant la cause de la monarchie. Monsieur l'a traité avec bonté, lui a dit qu'il pouvait lui répondre du pardon de Sa Majesté, étant bien sûr de toute la sincérité de son repentir ; qu'il fallait qu'il écrivît une lettre au Roi, qui serait signée aussi de ses frères ; que lorsqu'il l'aurait examinée et approuvée, alors les bons Français, devant être sensibles à cette réunion, iraient leur en témoigner leur satisfaction.

« Il a répondu à Monsieur qu'il ferait tout ce qu'il voudrait lui indiquer, et est sorti.

« M. de Maillé est venu chez moi me dire que Monsieur en était content.

« M. le duc d'Orléans est arrivé un instant après. Il avait l'air extrêmement embarrassé. Il n'était accompagné que de M. de Montjoie ; je me suis trouvé seul ; M. de Vibraye n'étant pas à la maison. Il m'a parlé aussitôt du plaisir qu'il avait de me revoir, chose qu'il désirait depuis longtemps ; demandé de vos nouvelles, de celles de mon fils ; dit combien il était touché de l'accueil que lui avait fait Monsieur,

demandé mon amitié qu'il avait été si loin de mériter, etc., etc.

« Je lui ai répondu que j'avais toujours espéré que le sang qui coulait dans ses veines le ramènerait à la seule conduite que pouvait avoir un prince, qui était d'être fidèle à son roi et à son pays ; que je ne pouvais mieux faire que de m'en référer à tout ce que Monsieur lui avait dit au nom du Roi ; que je ne doutais pas des preuves qu'il donnerait à l'avenir de la sincérité de son repentir ; et que je le désirais comme prince et comme parent. Nous avons causé environ vingt minutes, et il est sorti. Monsieur a pensé que je ne devais lui rendre sa visite que lorsque la lettre au Roi serait signée et remise entre ses mains.

« Le samedi, les deux jeunes princes sont arrivés au même logement. M. de Montjoie est venu demander à Monsieur s'il voulait les recevoir et à quelle heure. Monsieur a donné le dimanche matin à une heure ; ils sont venus. Mêmes protestations de repentir et de fidélité au Roi. Monsieur a marqué plus de bonté et de sensibilité au comte de Beaujolais, qui n'a jamais servi.

« En sortant de chez Monsieur, ils sont venus chez moi ; ils y sont restés à peu près un quart d'heure : à peu près même conversation qu'avec le frère aîné la première fois. Le dimanche soir, ils ont envoyé la lettre au Roi à Monsieur, qui me l'a montrée aussitôt. Il l'aurait désirée plus forte de

choses ; mais il m'a dit que, comme c'étaient leurs propres expressions, il aimait mieux l'envoyer telle qu'elle était, si elle était approuvée par moi et par quelques personnes à qui il la lirait le lendemain matin, sans faire cependant précisément une assemblée pour cela.

« Le lundi matin, à dix heures, je me suis rendu chez lui. Il avait donné rendez-vous au duc d'Harcourt, au duc de Mortemart, au duc d'Uzès, à l'évêque de Noyon<sup>1</sup>, les seuls pairs qui se trouvent à Londres (le duc de Fitz-James étant très-malade) ; à l'archevêque de Narbonne<sup>2</sup>, à M. Barentin<sup>3</sup> et à M. de Blangy.

« Monsieur a rendu compte de tout ce qui s'était passé depuis qu'il avait été question de l'arrivée de M. le duc d'Orléans, a lu ensuite la lettre au Roi, qui a été approuvée par ces messieurs. Alors, Monsieur les a autorisés à aller faire visite à M. le duc d'Orléans et à ses frères, et à dire hautement qu'on pouvait les regarder comme princes français, n'ayant d'autres désirs que de prouver leur fidélité au Roi et leur repentir de leur conduite passée.

« En sortant de chez Monsieur, j'ai été avec Vibraye chez les Princes, à midi et demi, leur faire une visite d'un quart d'heure ; et, sur les deux heu-

1. Louis-André de Grimaldi.

2. Arthur-Richard Dillon.

3. M. de Barentin, garde des sceaux et chancelier honoraire de France.

res, les personnes qui étaient le matin chez Monsieur, y ont été aussi, ainsi que plusieurs autres Français. Je ne sais pas si l'affluence sera grande, mais je ne le crois pas ; car la disposition générale ne leur était pas favorable. Vous trouverez, comme beaucoup d'autres, que la démarche vis-à-vis de Monsieur a été tardive du moment de leur arrivée à Falmouth ; et, ayant écrit au duc de Portland, il devait y avoir en même temps une lettre à Monsieur ; mais on croit que, n'étant pas bien instruit des dispositions de Monsieur et des miennes, ils craignaient une mauvaise réception. Il est bien essentiel pour eux que leur conduite subséquente réponde aux bonnes intentions qu'ils ont annoncées.

« Nous ne savons pas encore s'ils resteront quelque temps à Londres ou s'ils iront au continent. Ils croyaient à l'existence d'une armée royale sur le Rhin, le Roi étant à cette armée ; et il avait dit au duc de Kent qu'ils courraient rejoindre cette armée. Ils doivent écrire au duc d'Angoulême, à sa femme, au duc de Berry, à vous, à mon fils. Je vous tiendrai au courant de ce qui se passera subséquemment à leur égard.

« Monsieur m'a chargé de vous dire qu'il n'avait pas le temps de vous écrire, ce courrier, mais qu'il s'en référait aux détails que je vous enverrais sur les princes d'Orléans. Gatigny a écrit pour prévenir de leur arrivée ; mais j'ai attendu la décision des démarches qui seraient faites pour cette grande af-

faire, afin de vous la mander dans le plus grand détail. Monsieur leur donne à dîner jeudi avec moi, lord Granville, le duc d'Harcourt et les ministres de Russie, de l'Empereur, de Naples, etc.

« Il est question de leur présentation au Roi d'Angleterre, en présence de Monsieur et de moi (audience particulière); mais cela n'est pas encore décidé.

« Vous aurez su par les papiers que nos affaires de l'Ouest sont en mauvais train. Le système modéré de Bonaparte lui fait beaucoup de partisans, même à Londres. Il est incroyable ce qu'il rentre de monde et de monde qui ne devrait rentrer que par le chemin de l'honneur. »

La lettre au Roi que Monsieur et le duc de Bourbon auraient désirée plus forte de choses, est ainsi conçue<sup>1</sup> :

« Londres, 16 février 1800.

« Sire,

« Nous venons nous acquitter envers Votre Majesté d'un devoir dont le sentiment est depuis long-

1. Cette lettre d'amende honorable et de repentir se trouve parmi les papiers de la Maison de Condé; et dans le même portefeuille relatif aux d'Orléans, nous en découvrons une autre qui explique bien des choses.

A la naissance de M. le duc de Bordeaux, 29 septembre 1820, Louis-Philippe s'imagina de protester et de s'inscrire en faux. Il le fit le lendemain, mais sournoisement, clandestinement comme il faisait tout. Sa protestation, envoyée à Londres, y reçut une certaine publicité. Louis XVIII haussa les épaules et le comte d'Artois sourit de pitié. Le duc de Bourbon ne prit pas l'affaire avec autant de longanimité. Il connaissait les d'Orléans et suivait

temps dans nos cœurs. Nous venons lui offrir le tribut d'hommage de notre inviolable fidélité. Nous n'essayerons pas de peindre à Votre Majesté le bonheur dont nous jouissons de pouvoir enfin lui manifester notre respectueux et entier dévouement à son auguste personne, non plus que la profonde douleur que nous ressentons que des circonstances à jamais déplorables nous aient retenus aussi longtemps séparés de Votre Majesté ; et nous osons la supplier de croire que jamais, à l'avenir, elle n'aura lieu de s'en ressouvenir. Les assurances pleines de

mieux leurs manœuvres. Il fit passer à Louis-Philippe, en double copie, sa lettre au Roi du 16 février 1800 et la réponse de Louis XVIII. Il lui annonçait en même temps que si la protestation contre le duc de Bordeaux n'était pas désavouée par lui, il se croirait obligé de livrer immédiatement ces deux pièces à la publicité. C'était le baron de Saint-Jacques, secrétaire des commandements du prince, qui avait fait, par ordre, la menaçante communication ; ce fut à lui que M. de Broval, secrétaire intime de Louis-Philippe, s'adressa par cette épître datée du Palais-Royal, 14 octobre 1820.

Monsieur le baron,

« Voici les deux lettres qui m'ont été confiées de votre part, et que j'ai mises sous les yeux de monseigneur le duc d'Orléans. Il vous prie d'exprimer à son Altesse Sérénissime, monseigneur le duc de Bourbon, combien il lui est obligé de la communication que j'ai été chargé de lui transmettre. Veuillez bien dire, en même temps, à Monseigneur, qu'il ne paraît pas désirable qu'une telle publication soit faite à présent. Lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, je vous exposerai des motifs que vous approuverez, j'en suis sûr. »

Le duc de Bourbon ne se tint pas pour satisfait de ce faux-fuyant, et il força Louis-Philippe à désavouer une protestation émanée de lui, mais que l'insistance du Condé l'amenait à déclarer apocryphe. Le duc d'Orléans se résigna ; et fidèle à sa parole, le duc de Bourbon garda en portefeuille l'amende honorable et la lettre de M. de Broval.

bonté qu'elle a daigné nous faire donner à plusieurs reprises nous ont pénétrés de la plus vive reconnaissance, et auraient redoublé notre impatience, s'il eût été possible de l'augmenter. La grande distance où nous nous trouvions et l'inutilité des tentatives que nous avons faites pour revenir en Europe, sont les seules causes qui aient pu en retarder l'expression. Sachant, Sire, que la volonté de Votre Majesté est que nous lui offrions en commun le serment solennel de notre fidélité, nous nous empressons de nous réunir pour la supplier d'en accepter l'hommage. Que Votre Majesté daigne croire que nous ferons consister notre bonheur à la voir convaincue de ces sentiments, et notre gloire à pouvoir lui consacrer notre vie, et verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour son service.

« Nous vous supplions, sire, de nous permettre d'ajouter combien nous avons été pénétrés de l'accueil que Monsieur a daigné nous faire. Nous en conserverons toujours un souvenir profond, et nous regardons comme un grand bonheur que l'expression de nos respectueux sentiments parvienne à Votre Majesté par son extrême bonté.

« Nous sommes, Sire, de Votre Majesté,

« Les très-humbles, très-obéissants et très-fidèles serviteurs et sujets.

« LOUIS-PHILIPPE DE BOURBON, *duc d'Orléans*.

« ANTOINE-PHILIPPE DE BOURBON, *duc de Montpensier*.

« LOUIS-CHARLES DE BOURBON, *comte de Beaujolais*.»

La Révolution ne daignait plus vouloir des d'Orléans ; elle les avait oubliés ou rejetés comme des instruments inutiles ou montrant trop la corde. Ils rentraient dans le giron de la légitimité, mais avec de cauteleuses réticences ou des arrière-pensées qui n'échappèrent point à la perspicacité des Condé. Le duc de Bourbon les pressent ; le duc d'Enghien les tient à distance ; le prince de Condé lit dans leur jeu et ne s'en cache pas. Louis-Philippe de Bourbon<sup>1</sup>, duc d'Orléans, lui a fait part en ces termes du rapprochement de famille :

« Londres, 23 février 1800.

« En même temps, monsieur, que nous sommes assez heureux, mes frères et moi, pour pouvoir offrir au Roi l'hommage de nos sentiments de fidélité et de dévouement, nous éprouvons le besoin de vous en faire part. Les liens de parenté qui nous unissent à vous en seraient, sans doute, des motifs suffisants ; cependant il en est encore d'autres également forts, mais que je ne saurais assez exprimer, puisqu'ils tiennent à notre haute considération pour vous, monsieur. Les constants et glorieux travaux qui vous ont attiré une admiration si unanime, sont pour moi des objets d'un véritable respect ; ils deviendraient ceux de mon émulation, si jamais les circonstances me mettaient à portée de servir le Roi, les armes à

1. C'est, à notre connaissance du moins, la seule et unique fois que Louis-Philippe d'Orléans ait revendiqué et pris le nom de Bourbon dans sa signature.

la main, et j'ose espérer que ce pourrait être avec quelques succès quand je songe aux grandes et instructives leçons que tout homme de guerre trouvera toujours dans votre glorieuse carrière. Croyez, monsieur, que j'aimerais à en faire mon étude et mon exemple. Mes frères, qui pensent de même, se joignent à moi pour vous offrir l'assurance de la très-haute considération et des sentiments dont nous désirons infiniment de vous convaincre et avec lesquels je suis votre très-affectionné. »

Louis-Joseph de Bourbon répondit. Sa réponse, aussi digne que mesurée, tout en amnistiant le passé, semble prévoir l'avenir et n'accepter que sous bénéfice d'inventaire, le repentir tardif et conditionnel dont les d'Orléans paraissent trafiquer. Payant son tribut d'hommages à cette gloire si pure qu'il n'enviait pas plus sans doute au club des Jacobins que dans les plaines de Jemmapes ou de Valmy, Louis-Philippe d'Orléans a jusqu'à plus ample informé, abdiqué son sobriquet de citoyen Égalité, afin de reprendre le nom de Bourbon. Plus tard en 1830, il se raccrochera à celui de Valois ; il se propose dorénavant le chef de l'émigration pour modèle. Le prince de Condé ne fut point la dupe de ces promesses que l'on faisait en contrebande au milieu de flatteries obligées. Sa dépêche datée de Willach, en Carinthie, le 4<sup>er</sup> mai 1800, porte l'empreinte de tous ces sentiments. On y lit :

« Votre lettre du 23 février, monsieur, ne m'est parvenue que depuis peu de jours. C'est avec un véritable bonheur que j'apprends par vous-même que la seule branche française de la maison de Bourbon, qui se fût écartée des vrais principes, s'est réunie à la cause de son Roi. L'authenticité avec laquelle vous réparez des erreurs que j'ai toujours attribué aux mauvais exemples qui entouraient votre jeunesse, prouve bien évidemment que votre cœur n'y a point eu de part. Recevez, monsieur, ainsi que messieurs vos frères, mes plus sincères félicitations sur le parti que vous prenez et qui vous fait tant d'honneur. Je ne doute pas que, si malheureusement les sujets du Roi continuent à vouloir se soustraire à sa juste autorité, vous ne donniez toutes les preuves les moins équivoques, de cette ardente fidélité que vous venez de lui jurer; mais je ne puis me refuser à la douce espérance que votre bon exemple sera suivi par ce malheureux peuple, trop longtemps, trop évidemment trompé pour ne pas sentir à la fin qu'il ne peut retrouver son bonheur et sa tranquillité que dans la soumission qu'il doit à son roi légitime.

« Je suis infiniment sensible, monsieur, à toutes les honnêtetés que vous voulez bien me dire; mais je suis bien loin de mériter des éloges, puisque je n'ai fait que mon devoir. Je désire vivement que le but de tous nos vœux auxquels vous vous associez si glorieusement pour vous, me mette à portée de

vous assurer de vive voix de la haute considération et des sentiments dont je serai désormais pénétré pour messieurs vos frères et pour vous, monsieur, et avec lesquels je suis votre très-affectionné.

« L. J. DE BOURBON. »

## CHAPITRE III.

Bonaparte premier Consul. — L'astre de César. — Le duc d'Enghien et les Cours étrangères. — Projets et espérances qu'elles fondent sur ses talents et sur sa popularité. — On songe à le marier. — Le duc d'Enghien veut toujours combattre. — Sa lettre sur les d'Orléans. — Le duc d'Enghien, jardinier à Ettenheim. — *Le duc Va de bon cœur.* — Complot de Pichegru, de Georges et de Moreau contre Bonaparte. — La police consulaire et les ministres anglais en Allemagne. — Méhée de la Touche et le capitaine Rosey, agents secrets de police. — Ils ont pour mission principale de présenter le duc d'Enghien comme conspirant. — Ses prétendues courses à Strasbourg et à Paris. — Le prince de Condé blâme son petit-fils, qui n'a jamais eu la moindre idée de tous ces voyages. — Arrivée et séjour supposés du général Dumouriez à Ettenheim. — Ordre d'enlèvement donné par Bonaparte. — Le guet-apens. — Le duc d'Enghien prévenu ne veut pas y croire. — Son opinion sur Bonaparte. — Le général Ordener envahit la maison du duc d'Enghien pendant la nuit. — Arrestation du Prince. — Sa vie innocente et mesurée certifiée par le chargé d'affaires de Bonaparte. — Il est transporté à Strasbourg. — Sa lettre à la princesse Charlotte de Rohan. — On le fait partir pour Vincennes. — Dispositions prises afin de l'y recevoir. — Commission militaire qui doit le juger nuitamment sans désemparer. — Le duc d'Enghien demande un entretien avec le premier Consul. — Le général Hulin, président de la Commission, raconte lui-même ce qui s'est passé dans cette nuit. — Le jugement qui condamne à mort le duc d'Enghien. — Le duc d'Enghien dans le fossé de Vincennes. — Sa mort. — *Le nommé Louis d'Enghien, le ci-devant duc d'Enghien et le général Buonaparte.* — Bonaparte

veut faire le silence autour de cette tombe. — Rien. — Testament de l'Empereur Napoléon. — Les Bourbons sont-ils assassins ou assassinés? — Récits légendaires sur l'assassinat du duc d'Enghien. — La fable et l'histoire. — Chateaubriand et Fontanes. — Horreur que ce meurtre inspira dans toute l'Europe. — Le procureur général Dupin jugeant la mort du duc d'Enghien. — Le cri de douleur de la princesse Louise de Condé. — Elle va en Angleterre pleurer avec son père et son frère. — La politique de sœur Marie-Joseph. — Louis XVIII et le prince de Condé. — La guerre d'Espagne et l'enlèvement des Bourbons. — Dernières années de l'Empire. — L'Europe entière marchant contre Napoléon et faisant de la mort du duc d'Enghien un des principaux griefs de ses vengeances. — Les traités de 1815 proposés en germe au congrès de Châtillon. — La Restauration de 1814. — Le prince de Condé et le duc de Bourbon revenus d'exil aux acclamations universelles. — Les confidences de la princesse Louise. — Les serments et les parjures. — Voltigeurs de Louis XV. — Les émigrés en butte aux sarcasmes bonapartistes. — La Révolution conseille au duc de Bourbon de divorcer afin de pouvoir perpétuer la race des Condés. — Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde s'oppose à ce projet, qui serait une honte. — Elle arrive à Paris. — Les Cent jours et Napoléon. — Défection de l'armée. — Le duc de Bourbon en Vendée. — La trahison est partout. — Il se retire en Espagne. — La bataille de Waterloo. — Le feld-maréchal Blücher veut faire fusiller Bonaparte dans le fossé de Vincennes. — Les dotations impériales et les convoitises prussiennes. — La dernière victoire du prince de Condé. — On élève un monument à la grande victime. — La princesse Louise de Condé au Temple. — Dernières années du prince de Condé. — Sa mort. — La sœur Marie-Joseph de la Miséricorde et le duc de Bourbon. — Mort de la princesse.

Nous avons vu, par la dépêche du duc de Bourbon, que les Émigrés se hâtaient de rentrer en France et que le système d'habile modération employé par le premier Consul, après tant de rigueurs insensées, calmait beaucoup plus vite les esprits que tous les décrets de proscription. Fatiguée de la Terreur et de

l'anarchie, la France avait imité l'exemple des anciens Sarmates; elle s'était mise à adorer une épée. L'épée devait lui rendre ce qu'elle avait perdu, son bien-être, sa dignité, son repos, ses droits et la liberté, toutes choses que la monarchie lui garantissait. Mais de la monarchie il ne restait plus trace ou souvenir que pour en fonder une nouvelle. Avec Virgile, en sa IX<sup>e</sup> églogue, la France toujours amoureuse de la mise en scène, allait à des dieux nouveaux. Elle s'écriait dans sa gratitude envers Bonaparte, l'arrachant à des calamités renaissant d'heure en heure : « Pourquoi t'obstiner au culte des vieux astres? Voici que se lève celui de César, fils de Vénus. »

... Quid antiquos signorum suscipies ortus?

Ecce Dionæi processit Cæsaris astrum,

En France alors tout était César; il n'y avait que César au monde ou plutôt Bonaparte. Tout s'effaçait devant lui. Le passé de nos annales fut rejeté dans la pénombre. Bonaparte supprima l'histoire et il s'imagina de ne lui faire prendre date qu'à partir des grands principes de 89 ou mieux encore du Consulat. Et ceux qui avaient prêché la liberté à gorge déployée se ruèrent dans une servitude dorée avec de courtisanesques accents d'ivresse. Ils firent oublier à Bonaparte qu'un pouvoir extrême est toujours mal assuré. On voyait en lui le législateur, le modérateur et le libérateur. Dans les diverses classes de la société, il y eut un entraînement à peu près irrésis-

tible. Pour acheter quelques moments de calme après tant de tourmentes, chacun fit le sacrifice de ses opinions ou de ses espérances. Les uns acclamaient dans le premier Consul, le restaurateur de la Religion; les autres le saluaient comme un principe d'ordre et de stabilité. Dans ce mouvement auquel les Émigrés et la Vendée militaire furent heureux de s'associer, on ne recueillit qu'à peine un certain nombre de voix discordantes. Ces voix blessèrent Bonaparte. Il en constatait l'effet; il voulut remonter à la cause, il la trouva tout naturellement dans la fidélité quand même des Émigrés et dans la persistance des Royalistes de l'intérieur et de quelques Républicains sincères.

Le duc d'Enghien, moins âgé que lui de trois ans et que, dans une jeunesse radieuse, sa bravoure avait encore plus popularisé que ses talents, était le seul prince de la Maison de Bourbon resté sur le continent. Sans le vouloir, sans le chercher, il attirait tous les regards, en protestant par sa vie entière contre le culte abject de la violence et du succès. L'on prétendait même, dans les cours étrangères, qu'il était le seul prince Bourbon capable d'être opposé avec chance de succès à l'ambition peu déguisée de Bonaparte. On disait que le nouvel empereur Alexandre de Russie, après s'être fait du jeune Condé, son ami, aspirait à se le donner pour frère et à lui créer une grande existence<sup>1</sup>.

1. Dès l'année 1797, l'empereur Paul avait songé à marier le

Des projets de plus d'une sorte avaient été secrètement formés dans ce but, et Hardemberg, l'illustre ministre prussien, y prêtait la main. Tantôt on parlait de lui tailler un royaume en Allemagne, tantôt on le proposait, dans un encas politique, pour la couronne de France, en obtenant l'abdication assez difficile de Louis XVIII et la renonciation des Princes de la branche aînée à leurs droits légitimes. On passait par-dessus la tête des d'Orléans-Égalité, sans daigner s'occuper de l'ordre de primogéniture. Nous ne savons si ces projets en germe furent indirectement communiqués au prince. Une lettre du 13 novembre 1803, adressée à son père, ferait supposer qu'il ne les ignorait pas, car il dit : « que l'on présente le duc d'Angoulême et sa femme, il est reconnu généralement. »

Le duc d'Enghien n'avait fait qu'entrevoir à Vienne la fille de Louis XVI et de Marie Antoinette, récemment sortie du Temple ; et le 8 octobre 1797, il écrivait de cette ville au duc de Bourbon. « Je n'ai qu'une minute ; je ne puis vous rendre compte d'aucun détail. J'ai vu l'Empereur, l'Impératrice, Madame Royale, la foule des archiducs. Je suis médiocrement content des princes allemands ; je suis dans l'enthousiasme de Madame. Rien de plus beau, de plus aimable, vous en serez charmé quand vous la verrez. »

duc d'Enghien avec la princesse Frédérique de Bade, sœur de la future impératrice de Russie.

En admettant l'abdication du Roi, le duc d'Enghien ne songeait pas à lui, mais au fils aîné de Monsieur et surtout à sa femme que ses inénarrables malheurs ont sacrée. Servir le trône et la France était la seule ambition de Louis Antoine Henri de Bourbon; mais le Consul, que les scrupules monarchiques tourmentaient fort peu, avait eu vent de ces projets en faveur du duc d'Enghien. Sans être absolument pénétrés, ils peuvent l'inquiéter, car, à un moment donné, il y a chez le prince tout ce qu'il faut pour devenir un adversaire redoutable.

Retiré dans la solitude d'Ettenheim, où un amour partagé lui tient lieu de tout, il se préoccupe très-peu de ces rumeurs diplomatiques. Son devoir est d'être partout où se tire un coup de fusil contre la Révolution; il s'y porte d'instinct. Condé des pieds à la tête, il aime le bruit des armes et les émotions de la bataille. Rien ne peut l'arracher à cette idée favorite qui est sa vie. Elle apparaît à chaque page de sa correspondance; elle s'y révèle parfois avec des boutades qui sont des éclairs de génie ou des traits de caractère. Par exemple, il apprend que Mme de Polastron, qui exerça une grande influence sur le comte d'Artois, vient de mourir; et, dans une lettre au prince de Condé, pleine d'aperçus politiques et de détails intimes, on tombe sans s'y attendre sur le paragraphe suivant.

« La mort de Mme de Polastron, quoiqu'elle affecte vivement et douloureusement son ami, serait

peut-être en ce moment un grand bonheur pour lui; car j'ai entendu dire que cette femme l'a souvent retenu par la crainte de la faire mourir de douleur, s'il lui arrivait de s'exposer à quelque danger. Si j'avais une maîtresse pareille, je l'aurais bientôt campée là. »

Et le duc d'Enghien l'aurait fait comme il le disait si naïvement. Le prince de Condé, qui s'est établi en Angleterre, veut y appeler son petit-fils. Il lui a cherché, il lui cherche encore une épouse digne de lui, par le rang et par les vertus. A plus d'une reprise, on l'a sondé à l'égard de la princesse Adélaïde d'Orléans. A ce nom seul, le duc d'Enghien et sa tante, sœur Marie Joseph de la Miséricorde ont frémi d'indignation, car le duc d'Enghien peut dire comme Louise de Condé : « Je n'aime pas ce sang-là. » L'alliance a été refusée avant même d'être officieusement proposée. Le prince de Condé lutte donc avec son petit-fils pour le marier; il lutte surtout pour l'arracher à ses préoccupations guerrières. A bout de raisons et vaincu par l'entraînante logique du duc d'Enghien, le Prince ne trouve plus qu'un argument à faire valoir. Il évoque l'exemple des d'Orléans et les lui présente comme modèles : « Tous plus jeunes que vous, lui écrit-il, et revenus au parti du Roi, pensent-ils s'attacher à quelque service; non, ils attendent patiemment la guerre pour la faire selon les circonstances, et c'est ainsi que vous devez faire vous-même. »

Blessé au cœur par ce rapprochement inattendu et immérité, le duc d'Enghien répond d'Ettenheim, ce vendredi 30 avril 1802.

« Je ne me permettrais, cher papa, aucune réflexion à la lettre que j'ai reçue de vous relativement au désir que j'ai d'entrer à un service étranger, si deux choses dans les réflexions que vous y faites ne m'avaient affecté sensiblement.

« La première, vous paraissez craindre que, dans ce cas, je ne me trouve exposé à servir dans une guerre contre mon roi et contre le parti où vous seriez. Eh ! comment pouvez-vous, cher papa, vous qui me connaissez, me croire capable d'une telle bassesse, d'un tel crime ? Il faut que vous n'ayez pas réfléchi, en traçant ces lignes, indignes de l'opinion que vous ne pouvez pas ne pas avoir de moi, qu'il me serait très-facile, n'importe comment, de quitter sur le champ le service d'un souverain qui s'allierait contre mon roi légitime et contre une cause que j'ai fidèlement servie, je crois, et servirai toujours de même, soyez-en bien parfaitement sûr. Mais quand on ne peut la servir, cette cause, quand le peu de force ou de sang que mon faible individu a à offrir pour cette cause ne peut, dans le moment, être d'aucune utilité au rétablissement de l'ancien ordre de choses ; quand il est évident que, s'il reste un espoir, c'est de l'intérieur seul qu'il peut naître un jour ; il est au moins indifférent, et il peut être avantageux pour la cause, que je conserve une place

dans l'opinion publique et dans l'estime des Français. Et ce n'est qu'en servant le premier souverain qui fera la guerre<sup>1</sup>, ce n'est qu'en me tirant de la nullité où nous plonge tous de force la paix générale avec la France que je puis entrer dans une carrière que vous avez recherchée, parcourue avec avantage, et du résultat de laquelle vous vous disposez à jouir aujourd'hui. Mais, moi, je suis trop jeune, j'ai trop peu par devers moi pour songer à jouir; il me faut acquérir. Il est impossible que vous ne voyiez pas comme moi sur ce point là.

« La seconde raison que vous me donnez, cher papa, pour me détourner de mon projet, c'est que les d'Orléans n'ont pas embrassé le même plan. A coup sûr, ce serait une raison pour que j'y tienne davantage, car je ne veux leur ressembler ni les imiter en quoi que ce soit. Et vous me pardonnerez si j'ai été, non pas humilié; car je ne le mérite pas, mais affecté sensiblement que vous me proposiez de tels modèles, aussi indignes de moi. J'aime à croire

1. L'avocat Dupin, futur procureur général à la Cour de Cassation et sénateur, a, dans sa *Discussion des actes de la commission militaire instituée en l'an XII par le gouvernement consulaire, pour juger le duc d'Enghien*, expliqué très-catégoriquement la position du prince. « Le duc d'Enghien, ainsi s'exprime le jurisconsulte libéral, ne pouvait pas être rangé parmi les simples émigrés. En sa qualité de prince français, il était dans une classe à part. On appelait *émigrés*, dans la législation, ceux qui n'étaient absents que par leur volonté, et qui, dès lors, pouvaient rentrer en obtenant leur radiation. Mais les Bourbons n'avaient pas cette faculté : un insolent décret avait déclaré ne plus reconnaître de princes français, et les avait bannis à perpétuité du territoire. »

que vous m'estimez davantage, que vous m'aimez trop aussi pour que vous fussiez bien aise que ma conduite puisse, en quoi que ce soit, servir d'imitation à la leur. Pardonnez si je vous témoigne aussi franchement ma façon de voir; la confiance que j'ai en vous m'en fait un devoir. Mais cette idée que vous avez eue de me les présenter pour exemple, dans tel cas que ce soit, est révoltante pour moi. »

Cette lettre, qui fit tressaillir de joie et d'orgueil le prince de Condé, car elle lui prouvait que son petit-fils était digne de lui, eut pour résultat immédiat de laisser le duc d'Enghien maître de ses actions et libre de disposer de ses volontés. Le duc d'Enghien n'était pas homme à abuser de cette indépendance. Élevé à Chantilly, dans le luxe traditionnel de la maison de Condé, mais rompu aux luttes de la vie, il avait, grâce à une philosophie pleine de gaieté, conformé son existence à la mauvaise fortune que les révolutions lui faisaient. La pauvreté ne l'effrayait pas plus que le danger. Ses goûts étaient aussi modestes que peu dispendieux. La chasse et le jardinage absorbaient la principale partie de ses journées.

Le Grand Condé, captif dans le donjon de Vincennes, se plaisait à arroser des œillets; et, selon le quatrain de Mlle de Scudéry, Mars s'était fait jardinier<sup>1</sup>. A cent cinquante ans de distance, Mars ne se

1. Ces vers sont si connus que nous hésitons à les reproduire : nous ne les publions qu'en nous excusant, comme Madeleine de

contente plus d'arroser les fleurs. Il a, sur ce point, suivi les progrès économiques du siècle, et il cultive les légumes. Dans une lettre adressée au baron de Surval, nous lisons : « Adieu, mon cher; malgré la sécheresse, tout va bien aux jardins. Nous semons nos navets à force; les pois du grand jardin sont en plein rapport. Les concombres commencent; nous avons cinquante cornichons environ par jour, et déjà plus de trois cents de rentrés. Les pavots sont finis. Je regrette beaucoup que vous n'en ayez pas vu le magnifique effet. Les choux vont bien; les choux-raves abondent; enfin, les jardiniers se reposent sur leurs lauriers. Le poivre long commence à devenir bien gros pour rester dans la caisse. Qu'en faut-il faire? Le peut-on repiquer ou transplanter en motte? Toutes les laitues en feuille de chêne sont montées. »

Au mois de juillet 1802, ce farouche conspirateur, qui, sans doute, trouble le sommeil du maître de la France, écrit encore à son intime confident, le baron de Surval : « Nos navets vont bien; il a fait

Scudéry, qui écrivait à Godeau, évêque de Vence : « Lorsque je fus au donjon, j'eus la hardiesse de faire quatre vers, et de les graver sur une pierre où M. le Prince avait fait planter des œillets qu'il arrosait, quand il y était. Mais, pour porter encore ma hardiesse plus loin, et vous faire voir que j'ai plus de zèle que d'esprit, je m'en vais vous les écrire :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier  
Arrosa d'une main qui gagna des batailles,  
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,  
Et ne t'étonne pas si Mars est jardinier.

de fortes pluies qui ont dispensé d'arroser et m'ont donné la faculté de replanter diverses fleurs de caisse. Les choux glacés courent et s'étendent comme des concombres; ils ne peuvent plus tenir sur la fenêtre. Nous avons deux cornichons; la princesse est spécialement chargée de l'inspection journalière de cette partie. On laisse deux pieds pour avoir des concombres de bonne heure. Il se déclare journellement des quaranta.... (ici un mot illisible). Les pattes de renoncule sont rentrées d'hier. Les œillets du petit jardin sont en fleurs, ainsi que des cloches blanches qui font le meilleur effet. J'ai déjà trois graines de pensée. »

Et, par une lettre de l'année suivante, d'Ettenheim, 29 novembre 1803, le duc d'Enghien mande à son père : « En attendant, cher papa, je viens de rentrer les légumes de mon jardin, de peur qu'ils ne gèlent. Je chasse trois fois par semaine, et, de temps à autre, le brocard ou la bécasse tombe sous mes coups. Le temps se passe tranquillement, mais je ne perds pas de vue le grand intérêt. »

Le grand intérêt, aux yeux du duc d'Enghien, c'était le rétablissement de la royauté légitime comme base des prospérités futures de la France. Son nom, sa gloire, son humanité sur les champs de bataille, et cette verve d'heureuse humeur qui le firent surnommer, par les soldats républicains, *le Duc Va-de-Bon-Cœur*, l'ont popularisé. Gracieux à cheval, héroïque le sabre à la main, beau et élégant, toujours

souriant des lèvres, du regard et du geste, il a inmanquablement pour les hommes le mot de la circonstance, et la fleurette pour les femmes. Il procède de Henri IV et du Grand Condé; il est, aux yeux de Bonaparte, un ennemi né de son pouvoir.

Le Consul n'en est point encore à l'apothéose. La chanson, le mélodrame, la peinture, le cirque et l'histoire enluminée ne l'ont pas fait passer à l'état légendaire. On le discute, on le hait, on nie même, avec une injustice de contemporain, son génie et ses prodigieuses facultés. Il a, dans l'armée française, des rivaux qui inquiètent son ambition. Pichegru et Moreau, ses aînés de gloire, sont au premier rang. Tous deux comptent des amis dévoués sous le drapeau, dans les sphères administratives et dans les assemblées délibérantes. Par intuition et pour l'avoir seulement vu sur les champs de bataille, Pichegru aime le duc d'Enghien; Moreau l'estime. Le duc d'Enghien, à Ettenheim, doit donc, comme le vainqueur de la Hollande et le héros de Hohenlinden, éveiller les soupçons du Premier Consul et provoquer l'envie qui, selon Bossuet, « est le noir et secret effet d'un orgueil faible. »

Il y a dans l'air des complots de toute nature, complots royalistes ou républicains, les deux ensemble souvent, dirigés contre sa vie ou contre son autorité. Bonaparte pouvait et devait préserver de toute atteinte sa personne et son gouvernement; par malheur, il mit de moitié dans ce soin une espèce de Ja-

cobin, nommé Méhée de la Touche, intrigant de bas étage, qui, si le Ciel eût été ouvert à ses menées, aurait tenté, par amour de l'art, de désunir les légions célestes. Le capitaine ou le chef de bataillon Rosey<sup>1</sup>, du 9<sup>e</sup> régiment de ligne, lui fut adjoint. Avec des hommes de police plus subalternes encore, ils avaient mission d'enguirlander les plénipotentiaires du cabinet de Saint-James en Allemagne, Drake, Wickham et Spencer Smith. Ils se prétendaient royalistes éprouvés ou jacobins émérites, et venaient, par des hypocrisies assez mal ajustées, tromper la bonne foi des uns, extorquer l'argent des autres, et faire tout ce qui concernait leur métier.

Jamais le cynisme administratif n'avait pris un pareil essor épistolaire. Agents provocateurs sur la plus vaste échelle, Méhée et Rosey « montraient bien à leur air, comme dit Saint-Simon<sup>2</sup>, de quelle boutique ils étaient balayeurs. » On les vit organiser des complots imaginaires destinés à éblouir la crédulité ou à flatter les haines. Pour piquer au jeu ses adversaires ou pour les écarter de son chemin, la police tendait des pièges aux uns, elle enveloppait les autres dans un réseau d'inextricables menées; et, tout en se lamentant d'être en butte aux conspirations, on faisait tenir à Paris le fil d'une

1. Ce Rosey signe capitaine adjudant-major et Berthier, à la même heure, le titre de chef de bataillon.

2. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. IX, page 166.

partie de ces intrigues, dont les journaux gagés et la police accusaient Pitt et les Émigrés.

Méhée et Rosey, agissant au nom et pour le compte du gouvernement français, fabriquaient des complots. Ils y associaient les ministres de Louis XVIII exilé, les plénipotentiaires britanniques en Allemagne, qui ne demandaient pas mieux<sup>1</sup>, et, par de fausses dépêches ou par des ramifications verbales, ils embrouillaient tellement les choses, qu'il devient à peu près impossible de se reconnaître dans ce labyrinthe. Nous avons sous les yeux les rapports, la correspondance de ce Méhée et de ce chef de bataillon Rosey avec les agents diplomatiques anglais et les autorités consulaires. Par respect pour la vraisemblance ou par pudeur pour le nom français, si déloyalement, si stupidement compromis dans ces basses manœuvres, nous n'osons nous y arrêter qu'avec un pénible sentiment. Malgré cela, pour bien éclairer la position, nous faisons un effort sur nous-mêmes et nous publions deux lettres qui mettront au courant de tout cet enchevêtrement d'in-

1. On lit dans les *Mémoires de Savary, duc de Rovigo* (t. II, p. 66) : « En quittant *le Bellérophon*, dans la rade de Plymouth, en 1815, j'ai été transporté à bord de la frégate anglaise *l'Eurotas*, pour être conduit comme prisonnier à Malte.

« Le capitaine de cette frégate était un M. Lylicrap. Pendant la traversée, il m'a raconté souvent qu'il avait été employé à cette époque près de M. Drake sur les bords du Rhin, et envoyé par lui en tous sens dans toutes les petites cours d'Allemagne, près des émigrés à Offembourg et à Ettenheim près du duc d'Enghien. Il pestait encore de rage contre Méhée qui, disait-il, les avait si complètement joués. »

trigues. Le citoyen Réal, conseiller d'État, chargé de la police, écrit au préfet du Bas-Rhin, le 29 ventôse an XII : « J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher collègue, une dépêche du citoyen Méhée, qui doit être portée à M. Drake (ministre d'Angleterre à Munich) par le citoyen Rosey.

« J'y joins quelques instructions particulières à donner à cet officier, que je vous prie de faire partir sans aucun délai. L'intelligence et l'assurance, qui lui ont obtenu un succès complet dans son premier voyage, sont appréciées du Premier Consul, et j'espère qu'il ne sera pas moins heureux dans le second. Le grand juge va faire mettre à votre disposition une somme de trois mille francs par la voie du receveur général. »

Le citoyen Shée, préfet du Bas-Rhin, va, dans une dépêche au général Caulaincourt, aide de camp du Premier Consul, démasquer toutes les batteries de la police et achever le tableau des trames ourdies pour préparer une conspiration et la faire mûrir sous le patronage de l'Angleterre. « Mon cher général, mande le préfet Shée à Caulaincourt, notre jeune officier a complètement réussi dans sa dernière mission de Munich; il est arrivé après neuf jours d'absence. Je l'ai reçu avec d'autant plus de plaisir que le retard apporté dans son retour commençait à me causer de l'inquiétude.

« Il a obtenu lettre et argent, et les deux ministres anglais de Munich et de Stuttgard se sont en-

tendus pour lui procurer tant en or qu'en lettres de change sur Francfort, Zurich et Paris, la somme de 428 426 livres tournois pour le premier fonds de dépenses secrètes du général de l'insurrection supposée.

« Cette comédie me paraissant maintenant finie, j'ai cru qu'il convenait de dépêcher le citoyen Rosey à Paris, pour qu'il puisse ajouter à son rapport écrit tous les détails verbaux qui pourront faire connaître au gouvernement la maladroite habileté de ces intrigues anglaises.

« Je pense bien, mon cher général, que vous saisirez cette occasion de présenter le citoyen Rosey au Premier Consul, si cela est possible, ou du moins de le recommander à sa bienveillance, qu'il mérite, comme vous le savez déjà, sous tous les rapports, d'une bravoure à l'épreuve dans la campagne d'Égypte, d'une bonne conduite et de l'estime de ses chefs. Je m'applaudirai moi-même d'avoir eu l'occasion de fixer les yeux sur lui pour cette mission délicate, et d'avoir pu être de quelque utilité au gouvernement dans cette circonstance, si elle procure à cet officier l'avancement qu'il m'a paru désirer dans son propre corps, et j'oserais réclamer pour lui une portion des sommes qui lui ont été si gratuitement confiées par les deux ministres anglais. »

Comme si la chose ne parlait pas assez d'elle-même, Alexandre Berthier, ministre de la guerre, signe des instructions secrètes que le Consul dicte,

le 21 ventôse, pour le général Caulaincourt; on y lit : « Le chef de bataillon Rosey, envoyé près des ministres anglais, et qui a toute leur confiance, lui donnera tous les renseignements nécessaires sur les complots formés contre la tranquillité de l'État et la sûreté du Premier Consul. »

Machiavel aurait très-probablement reculé devant cette politique à double détente, se mentant à elle-même pour arriver à un but aussi peu moral dans le fond que dans la forme. Une pareille astuce, à laquelle, par bonheur, le caractère français répugnera toujours, devait nécessairement enfanter de déplorables résultats. Elle amena un crime sans précédents, sans excuses et sans profit. C'est ce crime que nous allons raconter.

Pour la première fois, le duc d'Enghien s'est révélé par sa correspondance intime. Nous lisons maintenant aussi bien dans sa pensée que dans son âme. Nous avons tous ses secrets; nous les publions. Il ne nous reste plus qu'à le suivre dans la dernière année de sa trop courte vie.

En passant et en repassant sur les rives du Rhin, Méhée et Rosey ont plus d'une fois entendu prononcer le nom du duc d'Enghien; ils l'avaient eux-mêmes prononcé devant les diplomates anglais pour les tenter ou les encourager. Dans ces manœuvres de police, il était aussi question de Moreau, de Dumouriez et de Pichegru, tous ennemis du Consul. Méhée, écrivain infime et nouvelliste stipendié par les

divers partis, avait des accointances de plus d'une sorte avec quelques journaux français ou étrangers.

C'était déjà la première édition de ces chroniqueurs disant : « Celui qui paye sera servi. » Afin de garder une corde pour son arc, il avait pris le duc d'Enghien comme en-cas, où comme but. Chaque jour ce nom apparaissait dans un journal sous une inculpation quelconque. Ici l'on parlait à mots couverts d'un voyage à Strasbourg et de soirées passées au théâtre; là on poussait plus loin la chimérique imprudence. Le duc d'Enghien ne se contentait plus de venir à Strasbourg; il se montrait à Paris, où, disait-on, le Consul lui avait proposé de s'attacher à sa personne et au service de la France.

Toutes ces nouvelles, mettaient le duc d'Enghien au premier plan; elles lui donnaient une notoriété qui devait avoir un but caché, puisqu'elle avait un inspireur. Ces on dit, ces rumeurs, jetés dans la circulation, ne tardèrent pas à inquiéter le prince de Condé. Un Stuart se mettant en rapport avec Cromwell l'aurait moins étonné que le duc d'Enghien traitant avec Bonaparte. Sûr de son petit-fils comme de lui-même, il ne daigna point s'arrêter à une semblable calomnie; mais son amour paternel était stimulé par des craintes et par des pressentiments. Ce fut sous cette impression que, de Wanstead-House, le 16 juin 1803, il s'adressa au duc d'Enghien.

« On assure ici depuis plus de six mois, mon

cher enfant, que vous avez été faire un voyage à Paris; d'autres disent que vous n'avez été qu'à Strasbourg. Il faut convenir que c'était un peu inutilement risquer votre vie et votre liberté, car, pour vos principes, je suis très-tranquille de ce côté-là; ils sont aussi profondément gravés dans votre cœur que dans les nôtres. Il me semble qu'à présent vous pourriez-nous confier le passé, et, si la chose est vraie, nous dire ce que vous avez observé dans vos voyages.

« A propos de votre santé, qui nous est si chère à tant de titres, je vous ai mandé, il est vrai, que la position où vous êtes pourrait être très-utile à beaucoup d'égards; mais vous êtes bien près. Prenez garde à vous et ne négligez aucune précaution pour être averti à temps et faire votre retraite en sûreté, en cas qu'il passât par la tête du Consul de vous faire enlever. N'allez pas croire qu'il y ait du courage à tout braver à cet égard; ce ne serait qu'une imprudence impardonnable aux yeux de l'univers et qui ne pourrait avoir que les suites les plus affreuses. Ainsi, je vous le répète, prenez garde à vous et rassurez-nous en nous répondant que vous sentez parfaitement ce que je vous demande, et que nous pouvons être tranquilles sur les précautions que vous prendrez. »

Le duc d'Enghien n'était ni maladroit comme la vertu ni aveugle comme la fortune. Il n'éprouva donc pas beaucoup de difficultés pour tranquilliser

son grand-père. Il lui répondit<sup>1</sup> : « Assurément, mon cher papa, il faut me connaître bien peu pour avoir pu dire ou chercher à faire croire que j'aurais mis le pied sur le sol républicain autrement qu'avec le rang et à la place où le hasard m'a fait naître. Je suis trop fier pour courber bassement la tête, et le premier Consul pourra peut-être venir à bout de me détruire, mais il ne me fera pas m'humilier. On peut prendre l'incognito pour voyager dans les glaciers de la Suisse, comme je l'ai fait l'an passé, n'ayant rien de mieux à faire ; mais pour en France, quand j'en ferai le voyage, je n'aurai pas besoin de m'y cacher. Je puis donc vous donner ma parole d'honneur la plus sacrée que pareille idée ne m'est jamais entrée et ne m'entrera jamais dans la tête. Des méchants ont pu désirer, en vous racontant ces absurdités, me donner un tort de plus à vos yeux. Je suis accoutumé à de pareils services que l'on s'est toujours empressé de me rendre, et je suis trop heureux qu'ils soient enfin réduits à employer des calomnies aussi absurdes. Je vous embrasse, mon cher papa, et vous prie de ne jamais douter de mon profond respect comme de ma tendresse. »

Le duc d'Enghien, écrivant un jour au duc de Bourbon et lui parlant de son grand-père, disait qu'il avait « l'amour tourmentant. » Cette expression

1. Ces deux lettres du prince de Condé et du duc d'Enghien ont été déjà imprimées et elles ne se trouvent pas dans la collection des documents inédits qui servent à cet ouvrage.

peint très-bien le sentiment qu'éprouve le jeune prince. Elle dévoile surtout l'amertume cachée au fond de son âme ; mais le duc d'Enghien, dans cette occasion, fait aussi bien fausse route que le prince de Condé. Ce ne sont pas des royalistes qui inventent ces bruits et qui les propagent ; des mains plus habiles les sèment en Europe, afin qu'à un jour fixé personne ne soit trop étonné d'apprendre que le dernier des Condés a été pris en flagrant délit de conspiration. Comme Moreau et comme Pichegru, avec lesquels il n'eut jamais un rapport quelconque, le duc d'Enghien peut devenir obstacle ou pierre d'attente ; il faut donc le compromettre afin de préparer d'avance la voie à des éventualités prévues. C'est pour cela que les feuilles publiques, les correspondances salariées et les nouvellistes de café mêlent son nom aux rumeurs et aux échos.

Pichegru et Georges Cadoudal conspiraient à cœur ouvert ; Moreau n'entraît dans le complot qu'à son corps défendant, toutefois il y entraît. Le duc d'Enghien n'en reçut jamais le plus léger indice. A soixante-deux ans de distance, nous avons lu tout ce qui a été publié pour, contre, ou sur la catastrophe. Les divagations de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, qui, amassées dans le *Mémorial*, ressemblent plutôt à des excuses qu'à des preuves de culpabilité sont présentes à tous les esprits. Nous avons sous les yeux les papiers les plus intimes, la correspondance familière et politique du prince, et nous le

déclarons en toute sincérité, rien ne s'offre pour établir le plus futile procès de tendance ou pour prêter une forme à une ombre de soupçon. Dans ces notes minutées de la main du prince, le lecteur verra qu'il est impossible de trouver l'allusion la plus détournée à des projets qui, s'il y eut trempé, auraient dû nécessairement l'agiter. Le duc d'Enghien écrit à son grand-père, à son père, à ses amis, à ses aides de camp, et son style, expansif et limpide comme ses pensées, ne subit aucune gêne, ne trahit aucune préoccupation.

Il était très-malaisé de le mêler, même d'une manière indirecte, à des personnages et à des affaires auxquels il restait si complètement étranger; un voyage du général Dumouriez à Hambourg fournit le prétexte si longtemps cherché. Depuis que les d'Orléans ont fait leur soumission au Roi, Dumouriez leur ami et leur conseil, s'était rapproché des émigrés de Londres; et ce vieillard, toujours remuant, toujours prêt à recourir à la plume ou à l'épée, ne cesse d'ourdir des intrigues ou de tracer des plans pour renverser Bonaparte. Aussi lit-on sans surprise dans les Bulletins de police de brumaire et de frimaire, an XII (novembre et décembre 1803), « que Dumouriez et Pichegru, devenus avec Georges les deux chefs des armées royales, devaient commander de concert, soit ensemble, soit séparément, sous les ordres des princes, les expéditions dirigés en Bretagne ou sur d'autres points. »

Le voyage, vrai ou supposé du général orléaniste en Allemagne, fut un coup de partie pour ceux qui avaient mission de guetter le duc d'Enghien. Dumouriez se rendait ostensiblement à Hambourg; il devait donc s'arrêter secrètement à Ettenheim. Il n'y parut point, et pour cela il avait d'excellentes raisons. C'est que le duc d'Enghien a dit lui-même qu'il ne l'aurait jamais reçu, n'ayant l'habitude de voir que les gens qu'il estime. Sur le rapport d'un certain Lamothe, maréchal des logis de gendarmerie, le Premier Consul croit ou feint de croire que Dumouriez est auprès du prince. Dumouriez, son ennemi personnel, est supposé se trouver en rapport direct avec le duc d'Enghien. Le Premier Consul n'a pas besoin d'en savoir davantage. Afin de conjurer une tempête impossible, il active ses ministres, il presse ses agents.

Des gendarmes déguisés, des espions de police secrète, des émissaires préfectoraux sont envoyés pour prendre langue à Ettenheim, pour étudier les lieux et constater la présence simultanée du duc d'Enghien, du général révolutionnaire et d'un colonel anglais innomé. Le duc d'Enghien y résidait effectivement avec les officiers attachés à sa personne. L'un de ces officiers se nommait le général marquis de Thumery. Passant d'une bouche allemande sur des lèvres alsaciennes, ce nom de Thumery se transforme assez naturellement en celui de Dumouriez. Il n'en faut pas plus pour déchaîner la

colère de Bonaparte. Talleyrand et Fouché, souriant au coquinisme de leurs pensées, le suppliaient d'agir dans son intérêt et dans celui de la France. Il était si bien disposé à se rendre à leur prière qu'il ne s'accorda pas le temps de la réflexion. Des ordres d'enlèvement furent rédigés sous sa dictée avec une rapidité incroyable. Les généraux Ordener et Caulaincourt étaient chargés de leur exécution. Dans l'ordre donné à ce premier général, le 20 ventôse, an XII, on lit : « Dès que le général aura passé le Rhin, il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la maison du duc d'Enghien et à celle de Dumouriez. Après cette expédition terminée, il fera son retour sur Strasbourg. »

L'expédition est organisée ; les colonnes, mises à la disposition d'Ordener, sortent nuitamment de Strasbourg, violent un territoire neutre et ami ; puis elles cernent aussitôt la petite ville d'Ettenheim. Caulaincourt, sur un autre point, procède à une expédition de ce genre, mais moins tragique et concourant au même but.

Par son grand-père d'abord, par ses amis ensuite, et surtout par la princesse Charlotte de Rohan, le

1. Tandis que le premier Consul ordonnait d'arrêter le général Dumouriez à Ettenheim, on lisait dans le *Journal des Débats* du 23 ventôse an XII (14 mars 1804) : « Il paraît certain que le général Dumouriez est en France, qu'il est un des agents de la conspiration, et qu'on a l'espérance de le découvrir bientôt ; cependant on n'avait hier au soir aucune connaissance de son arrestation, quoique le bruit en ait couru depuis deux jours. »

duc d'Enghien a été averti de se tenir sur ses gardes. Un officier de gendarmerie, jadis attaché à la maison de Rohan, a fait parvenir à Ettenheim l'avis secret que des informations particulières sont prises contre lui, et qu'il faut veiller sur ses jours, ou mieux encore le décider à s'éloigner au plus vite. La présence d'étrangers suspects a été remarquée; l'on supplie le duc d'Enghien de prendre quelques précautions. A toutes ces prières, il répondait invariablement : « La crainte de rencontrer un gueux soudoyé ne me ferait pas faire un pas de plus ou de moins. »

Le duc d'Enghien que, par un calcul posthume, on a essayé de transfigurer en admirateur du Premier Consul, rendait certainement justice à ses grandes capacités militaires; mais — et toute sa correspondance en fait foi — il n'appréciait pas au même degré le caractère de l'homme et son charlatanisme, moitié oriental, moitié italien. Néanmoins, dans sa candeur native, il ne pouvait s'habituer à la pensée qu'un soldat, tel que le général Bonaparte, l'homme de la spontanéité réfléchie, se ferait un jeu des lois internationales de l'honneur et de l'innocence pour démasquer une jalousie dont sa modestie de jeune homme ne saisissait pas la portée. Il s'effarouchait à la seule pensée qu'un jour il pouvait être un rival du Premier Consul. Et il disait, et il écrivait : « Je suis tout prêt à le combattre, et je serais heureux et fier d'en venir aux mains avec lui. »

Quelquefois le général s'effaçait devant le politique, le Français et le Bourbon. Alors le duc d'Enghien s'exprimait autrement, mais aussi librement sur Bonaparte. Sa sévérité envers le Consul paraîtra étrange, surtout à ceux qui ont lu le *Mémorial de Sainte-Hélène*; pourtant cette sévérité n'a pas plus besoin d'explications que d'excuses. Le duc d'Enghien mande donc d'Ettenheim, à son père, le 13 novembre 1803. « Je vois un homme, qui n'est ni aimé, ni craint, ni respecté dans l'intérieur être porté aux nues dans les cours étrangères. Je vois son ambition insatiable réduire tout à l'esclavage et tout le monde flatté de se courber sous son joug. On ne pense seulement pas à faire une représentation, quand il a dit : Je veux. Quel comble d'humiliation ! En France, il n'est pas aimé : on le connaît ; on le juge ; on rougit de ce qu'il n'est pas un Français ; mais son sceptre est de fer pour des égaux concitoyens. On l'a mis là ; mais on ne l'en ôtera que mort. Une guerre ne se ferait plus pour lui avec le même enthousiasme qu'elle s'est faite pour la patrie et la liberté.... Je suis ici assez à même de juger. J'ai vu des gens de toute couleur. Bonaparte mort, que l'on présente le duc d'Angoulême et sa femme ; il est reconnu généralement. Vous savez que je n'ai jamais vu en beau. Eh bien ! aujourd'hui j'espère que tout est changé ; mais le continent étranger nous fait plus de tort que tout le reste. »

Exposé enfin à la lumière de l'histoire, qui pé-

nêtre dans son âme et lit dans sa pensée, le duc d'Enghien ne disait que cela, n'écrivait que cela, la veille encore du jour où le général Ordener allait avec effraction et escalade, envahir sa demeure comme un voleur de nuit. Cédant après tout aux prières des siens, et aux avis multipliés qu'il recevait soit de Strasbourg, soit de Paris, le prince avait résolu de s'éloigner. Une partie de chasse le retint un jour de plus. A cinq heures du matin, le 15 mars 1804, il va courir les bois avec le colonel, baron de Grunstein, lorsqu'il apprend que l'habitation est cernée et que l'on menace d'enfoncer les portes, si elles ne s'ouvrent pas à l'instant même. Le premier cri du prince est : « Eh bien ! il faut nous défendre ! » Grunstein, qui a vu déborder les gendarmes et les dragons, s'approche du duc d'Enghien, relève de la main son fusil à deux coups, prêt à faire feu sur le colonel Charlot, de la gendarmerie bonapartiste, et il demande avec anxiété : « Monseigneur, vous seriez-vous compromis ? — Jamais, répond le duc. — Eh bien ! alors, il vaut mieux se rendre que de se faire inutilement massacrer. »

Le prince est arrêté avec tous ceux qui l'entourent ; par mesure de précaution, ses papiers sont saisis. Des cris au feu ! se font entendre ; les habitants d'Ettenheim, tout dévoués au duc d'Enghien, veulent prendre sa défense. On les intimide, et, au milieu des imprécations, Charlot marche vers la maison où doit résider le général Dumouriez. Il n'y trouve que le

général de Thumery et se rend compte aussitôt de l'erreur commise. Cette erreur, a-t-on dit, fut la fatalité de Bonaparte. Cette fatalité, qu'il était aisé de prévoir et de conjurer, et que le colonel Charlot avait éventée dès le premier moment, fut réservée pour des jours moins troublés. On l'accepta alors : il faut qu'on l'accepte toujours.

La France avait près du Margrave ou grand-duc de Bade un ministre plénipotentiaire, ancien officier dans les armées de la République et homme d'une probité rare. Souvent interrogé, M. Massias avait toujours répondu que le général Dumouriez n'avait jamais paru à Ettenheim ni dans les environs et que le duc d'Enghien y menait « une vie simple, paisible, innocente et mesurée. » A la première nouvelle que le prince a été enlevé, à son insu comme à celui du Margrave, Massias s'empresse à tous risques de faire acte d'honnête homme. Il écrit à Talleyrand, ministre des affaires étrangères; il lui répète de nouveau que le duc d'Enghien est « victime des rapports de ceux qui exploitent les conspirations. » Cette lettre fut-elle alors communiquée au premier Consul? Talleyrand lui en fit-il saisir la gravité ou plutôt la garda-t-il en portefeuille par une discrétion coupable? C'est le point qui n'a jamais pu être éclairci et qui reste à la décharge d'une des fatalités de Bonaparte, car on peut présumer que si une pareille déclaration, émanée d'un vieux soldat et d'un diplomate intelligent, lui

eût été mise sous les yeux; le premier Consul se serait arrêté dans cette voie de sang<sup>1</sup>.

Le duc d'Enghien est prisonnier. Tandis que le général Ordener réunit les troupes qu'il a disséminées autour de la ville, le prince est conduit dans un moulin situé à peu de distance d'Ettenheim. Le chevalier Jacques, aide-de-camp du duc d'Enghien, en connaît les issues. Il sait qu'à la porte même de la pièce dans laquelle ils sont renfermés, il y a une planche à l'aide de laquelle on traverse le cours d'eau qui fait tourner la roue : « Monseigneur, dit-il à voix basse, ouvrez cette porte, passez sur la planche et jetez-la dans l'eau. Moi, ici, je tiendrai tête à ceux qui nous gardent. » L'avis était bon. Le duc d'Enghien veut le suivre, bien convaincu qu'avec son courage à froid, Jacques saura tenir parole. Un enfant effrayé a tiré le verrou de la porte et, par là même, voué innocemment à la mort le dernier Condé.

Pour ne pas se trouver en contact avec cette population indignée, soldats et gendarmes entraînent précipitamment le prince. On le jette sur une charrette escortée; on lui fait traverser le Rhin dans le bateau d'Ordener; on le mène à pied jusqu'à Pfosheim, puis, une voiture ayant été dirigée sur ce

1. M. Massias, que l'empereur Napoléon fit baron, a raconté cet événement et ses rapports avec l'Empereur; mais il n'affirme pas que Bonaparte ait eu communication de sa note avant le crime.

point, en prévision de la fatalité, on l'achemine sur Strasbourg où il arriva à cinq heures du soir. Ordèner s'était montré à son égard comme un soldat qui exécute froidement sa consigne; le colonel Charlot s'empessa d'adoucir ce qu'il y avait de trop rigoureux dans la forme. Les généraux Léval et Fririon et le major Machim, commandant de la citadelle, ne se départirent pas des égards dus à une si grande infortune. Il lui fut permis d'écrire et il s'adressa à la princesse Charlotte de Rohan qui, des fenêtres de sa maison, suivit dans une douloureuse anxiété, toutes les péripéties de ce drame. Les détails que donne le prince valent mieux pour l'histoire que les récits les mieux arrangés.

« De la citadelle de Strasbourg, ce vendredi 16 mars 1804.

« On me promet que cette lettre vous sera exactement remise; ce n'est qu'à présent que j'ai pu vous rassurer sur mon sort présent, et je ne perds pas un instant pour le faire; vous priant de rassurer aussi tous ceux qui me sont attachés dans vos environs.

« Toute ma crainte est que cette lettre ne vous trouve plus à Ettenheim, et que vous ne soyez en marche pour venir ici. Le bonheur que j'aurais de vous voir n'égalerait pas à beaucoup près la crainte que j'aurais de vous faire partager mon sort. Conservez-moi votre amitié, votre intérêt; il peut m'être fort utile, car vous pouvez intéresser à mon malheur des personnes de poids. Vous avez su, par le

bon baron d'Ischterlzheim, la manière dont j'ai été enlevé, et vous avez pu juger, à la quantité de monde que l'on avait employé, que toute résistance eût été inutile; on ne peut rien contre la force. J'ai été conduit par Rheinau et la route du Rhin.

« On me témoigne égards et politesse. Je puis dire qu'à la liberté près, car je ne puis sortir de ma chambre, je suis aussi bien que possible. Tous ces messieurs ont couché avec moi, parce que je l'ai désiré. Nous occupons une partie de l'appartement du commandant, et l'on m'en fait préparer un autre dans lequel j'entrerai ce matin et où je serai encore mieux. On doit examiner les papiers que l'on m'a pris, et qui ont été cachetés sur-le-champ avec mon cachet, ce matin, en ma présence. D'après ce que j'ai vu, on trouvera des lettres de mes parents, du Roi, et quelques copies des miennes. Tout cela, comme vous le savez, ne peut me compromettre en rien de plus que mon nom et ma façon de penser ne l'ont pu faire pendant le cours de la Révolution. Je crois que l'on enverra tout cela à Paris, et l'on m'a assuré que, d'après ce que je disais, on pensait que je serais libre sous peu de temps. Dieu le veuille!

« On cherchait Dumouriez, qui devait être dans nos environs. On croyait apparemment que nous avions eu des conférences ensemble, et apparemment il est impliqué dans la conjuration contre la vie du Premier Consul. Mon ignorance de tout cela me fait espérer que je pourrai obtenir ma liberté;

mais cependant ne nous flattons pas encore. Si quelqu'un de ces messieurs sont libres avant moi, j'aurai un bien grand bonheur à vous les renvoyer, en attendant le plus grand.

« L'attachement de mes gens me tire à chaque instant des larmes des yeux. Ils pouvaient s'échapper; on ne les forçait point à me suivre; ils l'ont voulu. J'ai Féron, Joseph et Poulain; le bon Moylof ne m'a pas quitté d'un pas. Je n'ai encore vu, ce matin, que le commandant, homme qui me paraît honnête et charitable, en même temps que strict à remplir ses devoirs. J'attends le colonel de la gendarmerie qui m'a arrêté, et qui doit ouvrir mes papiers devant moi. Je vous prie de faire veiller le baron à la conservation de mes effets; si je dois demeurer plus longtemps, j'en ferai venir plus que je n'en ai. J'espère que les hôtes de ces messieurs auront soin aussi de leurs effets. Le pauvre abbé Wemborn et Michel sont de notre conscription et ont fait route avec nous.

« Mes tendres hommages à votre père, je vous prie. Si j'obtiens un de ces jours d'envoyer un de mes gens, ce que je désire beaucoup et ce que je solliciterai, il vous fera tous les détails de notre triste position. Il faut espérer et attendre. Vous, si vous êtes assez bonne pour me venir voir, ne venez qu'après avoir été, comme vous le disiez, à Carlsruhe. Hélas! outre toutes vos affaires et les longueurs insupportables qu'elles entraînent, vous aurez à présent à parler

aussi des miennes. L'Électeur y aura sans doute pris intérêt; mais pour cela, je vous en prie en grâce, ne négligez pas les vôtres.

« Adieu, princesse, vous connaissez depuis bien longtemps mon tendre et sincère attachement pour vous; libre ou prisonnier, il sera toujours le même.

« Avez-vous mandé notre désastre à Mme d'Ecquevilly?

« Signé : L.-A.-H. de Bourbon. »

A toute force, il était permis de suspecter la sincérité de cette lettre. Elle aurait pu être écrite sous l'impression d'un besoin de justification anticipée ou dans le but de faire faire fausse route aux enquêteurs consulaires. Les papiers saisis dans le cabinet du prince, lus et classés sous ses yeux par les généraux et les commissaires de police, l'absence parfaitement démontrée de Dumouriez, l'erreur de nom devenue palpable par l'incarcération du général de Thumery ne laissaient aucune incertitude dans l'esprit des agents de Bonaparte. Il n'y avait pas plus trace de complot contre son pouvoir que contre sa vie; et les officiers préposés à la garde du prince lui faisaient déjà entrevoir une liberté prochaine. On raconte même que Caulaincourt, revenu à Strasbourg de ses expéditions de gendarmerie, s'en félicitait tout haut, et le prince écrivait dans son Journal à la date du samedi, 17 mars : « Ce soir, on me dit que j'aurai la permission de me promener

dans le jardin et même dans la cour avec l'officier de garde ainsi que mes compagnons d'infortune, et que mes papiers sont partis pour Paris par courrier extraordinaire. Je soupe et me couche plus content. »

Le lendemain il ajoute : « Dimanche 18, on vient m'enlever à une heure et demie du matin ; on ne me laisse que le temps de m'habiller. J'embrasse mes malheureux compagnons, mes gens ; je pars seul avec deux officiers de gendarmerie et deux gendarmes. Le colonel Charlot m'a annoncé que nous allons chez le général de division qui a reçu des ordres de Paris. Au lieu de cela, je trouve une voiture avec six chevaux de poste sur la place de l'Église. On me campe dedans ; le lieutenant Pétermann monte à côté de moi, le maréchal-des-logis Blitersdorff sur le siège, deux gendarmes, un dedans, l'autre dehors. »

Voyant l'inquiétude peinte sur le visage du duc d'Enghien, Pétermann ne crut pas devoir lui cacher plus longtemps qu'il le conduisait à Paris. S'il faut s'en rapporter aux versions bonapartistes, le prince se montra heureux de cette nouvelle. Les versions bonapartistes prétendent qu'il espérait avoir une entrevue avec le premier Consul et que ce dernier formait le même vœu. Pourquoi ce vœu de l'homme omnipotent ne fut-il pas exaucé ?

Le 20 mars (29 ventôse), à trois heures du soir, le prince et son escorte arrivèrent à la barrière de la Villette. Après avoir parcouru les boulevards exté-

rieurs, la voiture traverse la rue de Sèvres et la rue du Bac, elle va s'arrêter rue Grenelle-Saint-Germain, à l'hôtel Gallifet, où réside Talleyrand, ministre des affaires étrangères. Au bout d'une demi-heure et à la suite d'allées et de venues, que personne encore n'a pu expliquer, la voiture, qui ne s'est pas ouverte, reçoit ordre de se diriger sur le château de Vincennes. A cinq heures et demie du soir, elle en franchissait le pont-levis.

Depuis le 16 mars, jour où le premier Consul apprit l'enlèvement du Prince, des précautions de tout genre ont été adoptées dans le château. Réal a demandé un état nominatif et détaillé de tous les habitants qui y résident en ce moment, soldats et bourgeois. Comme si l'ennemi allait mettre le siège devant la place, le premier Consul examine, l'un après l'autre, tous ces noms d'employés à quelque titre que ce soit. Quand il eut acquis la conviction qu'il n'y avait pas de traîtres parmi eux, Réal écrivit à Harel, commandant du château de Vincennes :

« 29 ventôse an XII, 4 heures 1/2.

« Un individu, dont le nom ne doit pas être connu, citoyen commandant, doit être conduit dans le château dont le commandement vous est confié. Vous le placerez dans l'endroit qui est vacant, en prenant des précautions pour sa sûreté. L'intention du gouvernement est que tout ce qui lui sera relatif soit tenu très-secret, et qu'il ne lui soit fait aucune

question, ni sur ce qu'il est, ni sur les motifs de sa détention. Vous-même devez ignorer qui il est. Vous seul devrez communiquer avec lui et vous ne le laisserez voir à qui que ce soit jusqu'à nouvel ordre de ma part. Il est probable qu'il arrivera cette nuit.»

Au moment où Harel recevait cette dépêche, la voiture de poste pénètre dans la cour du château. Une ancienne religieuse, Mme Bon, institutrice à Vincennes, venait de ramener à Mme Harel ses deux petites filles. Elle se rencontre sur l'escalier de la porte du Bois, où habitait le commandant, avec le prince qui, en voyant une femme, se rangea pour la laisser passer. Dans sa déposition, Mme Bon en a fait le portrait suivant<sup>1</sup> : « Il me parut, dit-elle, d'une taille ordinaire, mince de corps et d'une tournure distinguée. Il était vêtu d'une longue redingote brune d'uniforme et portait sur sa tête une casquette à double galon d'or. Il était pâle et paraissait très-fatigué. »

Après les secousses morales éprouvées et une course aussi précipitée, il n'en pouvait guère être autrement. Le prisonnier demanda dans quel lieu il se trouvait. « A Vincennes, balbutia Harel. — Vincennes ! reprit le duc d'Enghien. J'ai souvent joué dans ses bois, lorsque j'étais enfant. C'est là que saint Louis, le plus grand de mes ancêtres, rendait la justice à son peuple. La rendra-t-on à l'un de ses descendants ? »

1. *Procès-verbal d'exhumation du 20 mars 1816.*

De cette première station de son calvaire, on le conduisit au Pavillon du roi, et non pas au Donjon, dans une chambre à peu près délabrée, et où, pour remplacer des carreaux absents, on s'était vu obligé d'ajuster à la fenêtre des linges et du papier. Ignorant de son sort, le prince s'approcha tranquillement de la cheminée, se chauffa, prit un léger repas<sup>1</sup>, dont Mohiloff, son chien favori, qui ne l'a pas quitté depuis Ettenheim, eut la meilleure part; puis il se coucha et s'endormit profondément.

La correspondance du duc d'Enghien avec les généraux émigrés et dispersés en Allemagne était entre les mains du premier Consul et de ses subalternes. Cette correspondance, qu'on s'est bien gardé de produire et qu'au contraire on s'est plu à anéantir, parce que évidemment elle établissait l'innocence du prince, ne laissait planer aucun doute, aucun soupçon sur ses projets. Le duc d'Enghien n'aspirait qu'à combattre la Révolution au plein soleil. La Révolution pour lui, c'était aussi bien Robespierre que Bonaparte. Entre les deux, ne procédant pas par les mêmes moyens, il n'établissait qu'une différence. L'un abusait stupidement de la guillotine, l'autre se servait glorieusement de l'épée; mais le duc d'Enghien ne s'en croyait pas moins obligé par honneur

1. Ce repas des morts venait de chez un traiteur nommé Mavrée, qui demeurait sur la route de Paris, presque vis-à-vis la porte d'entrée du château. Il fut apporté par Hippolyte Turquin, garçon du restaurant.

et par devoir à lui faire une guerre loyale, une guerre de principe. Encore bien jeune, il avait la dignité qui vient de la grandeur de l'esprit.

Dans la dernière lettre qu'il adresse à son grand père, le 26 février 1804, dix-neuf jours avant son arrestation, lettre dont la minute fut saisie à Ettenheim et livrée à Bonaparte<sup>1</sup>, le prince faisant allusion à la conspiration de Pichegru, de Georges et de Moreau, s'exprimait avec sa franchise ordinaire, mais aussi avec sa sagacité innée. Il disait : « Dieu veuille qu'il n'y ait pas beaucoup de victimes, et que cette malheureuse histoire, comme toutes celles de ce genre passées et à venir, ne fasse pas grand tort aux personnes dévouées à la bonne cause. Jusqu'à présent il paraît que le gouvernement sortira vainqueur de cette nouvelle crise, si tant est que c'en soit une, et que tout ceci ne soit pas supposé, chose que je ne veux ni ne désire savoir, car ces moyens ne sont pas de mon genre. »

A cette heure qui marquera si tristement dans sa vie, le Premier Consul aurait dû se convaincre, par la lecture même de cette lettre et des autres pièces soustraites à Ettenheim, du peu de fondement de ses craintes. Obstiné dans sa pensée secrète qu'il dissimule à tout le monde et peut-être à lui-même, car on éprouve une certaine volupté à tromper, le

1. Cette lettre a été produite dans les *Mémoires de Savary, duc de Rovigo*.

premier Consul veut que le duc d'Enghien périsse; le duc d'Enghien périra donc. Mais, par une inadvertance qui n'a pas été assez remarquée, l'imputation d'avoir tramé des complots contre l'existence de Bonaparte s'efface et disparaît. Il n'est plus question de ces complots imaginaires; le duc d'Enghien reste en présence de cet acte d'accusation libellé et signé par Bonaparte lui-même :

« Liberté-Égalité.

« Paris, 29 ventôse, an XII de la République.

« Le gouvernement de la République arrête ce qui suit :

« Art. 1<sup>er</sup>. Le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, sera traduit à une commission militaire, composée de sept membres, nommés par le général gouverneur de Paris, et qui se réunira à Vincennes.

« Art. 2. Le grand juge, le ministre de la guerre et le général gouverneur de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

« *Le premier Consul*

« BONAPARTE.

« *Par le premier Consul, HUGUES MARET.* »

Toutes les dispositions prescrites s'exécutent dans

le plus profond mystère. Des troupes de toutes armes sont échelonnées sur la route de Vincennes ; le commandement supérieur et temporaire du château est attribué au général Savary, qui fait occuper les issues par le régiment de gendarmerie d'élite dont il est colonel. Les soldats qui doivent fusiller le duc d'Enghien sont désignés d'avance : il ne reste plus qu'à lui nommer des juges. Murat, gouverneur de Paris, prend au hasard dans la garnison, et les colonels Guiton, Bazancourt, Ravier, Barrois, Rabbe et le major Dautancourt, remplissant les fonctions de capitaine rapporteur<sup>1</sup>, partent pour aller, sous la présidence du général Hulin, obéir à une consigne qu'ils ne pressentent pas encore.

Tous enfants de la Révolution, ils ont été façonnés dans les camps par les délégués du Comité de salut public à une de ces obéissances passives que l'échafaud empêche de raisonner. Ils ont vu leurs généraux décimés par la Terreur et tués sans miséricorde par le tribunal révolutionnaire. Ce spectacle qui, pendant une seule année, (de 1793 à 1794) s'est renouvelé vingt-cinq ou trente fois<sup>2</sup>, a donné à leur

1. Le général Préval, qui fut pair de France et sénateur, était, en 1804, colonel du 3<sup>e</sup> régiment de cuirassiers. Bonaparte l'avait désigné pour remplir les fonctions de rapporteur. Quoique bien jeune encore, Préval comprit que ce n'était pas un arrêt, mais un service qu'il fallait rendre par ordre. Il déclina cette mission et l'Empereur ne lui en sut pas mauvais gré.

2. On lit dans l'*Histoire de la Vendée militaire* par J. Crétineau-Joly (tome I<sup>er</sup>, p. 406 de la 5<sup>e</sup> édition) « La mort tenait l'armée elle-même sous le coup de la Terreur, et nous comptons plus de

incontestable bravoure militaire une timidité qui les rend capables des plus monstrueuses défaillances civiles. Véritables manches à sabre, ils ont reçu l'ordre de juger ; ils vont juger, sans entendre, sans comprendre, sans en demander davantage à leur chef ou à leur conscience.

Le général Hulin ignore, comme eux, l'objet de cette réunion nocturne. Il l'apprend par le chef d'escadron Brunet, aide de camp de Murat, chargé de lui remettre l'arrêté du gouvernement avec le rapport de Réal. Il les communique à ce tribunal improvisé, et, pour remplir son office, le major Dautancourt ordonne que l'accusé comparaisse devant lui<sup>1</sup>, afin de subir un interrogatoire préliminaire. L'accusé dormait, dans la chambre du Pavillon du roi. Durant ce sommeil, ne précédant que de peu

trente généraux républicains, gentilshommes ou enfants du peuple qui, dans l'espace de quinze mois, périrent par ordre de la Révolution. Parmi ces victimes, on remarque le duc de Lauzun-Biron, Alexandre de Beauharnais, Luckner, Custine, d'Aoust, la Marlière, Jean de la Noue, Arthur Dillon, Charles de Flers, Eustache de la Noue, Houchard, Lécuyer, Ronsin, Brunet, Michel Laumur, Marcé, Tabary, Beysser, Westermann, Guillaume, Coustard, Desmares, Quétineau, Boisguyon, Delatre, Devaux et Miackinski. »

1. Tous ces juges de nuit étaient tellement troublés, que Dautancourt, dans son rapport, déclare qu'accompagné du chef d'escadron Jacquin et des gendarmes Lerva et Tharsis, il s'est rendu dans la chambre où se trouvait couché le duc d'Enghien, et qu'il l'a interrogé. L'erreur ayant été signalée, Dautancourt la ratura de sa main sur le procès-verbal. Ce fut dans une des pièces du logement occupé par Harel, à la Porte du Bois, que l'interrogatoire eut lieu, et la commission militaire siégea dans une salle voisine.

d'heures celui de la mort, Savary a préposé à sa garde le lieutenant Noiroi, de la gendarmerie d'élite. Noiroi réveille le prince qui, sans transition, sans aucune préparation, se voit en face du rapporteur.

Les questions posées par Dautancourt étaient éti-quetées d'avance. Le duc d'Enghien y répondit avec autant de calme que de fermeté. Quand toutes les formalités de cet interrogatoire furent remplies, il demanda au rapporteur de vouloir bien lui indiquer les moyens d'obtenir une entrevue du Premier Consul. Dautancourt l'engagea à consigner lui-même son vœu au bas de l'interrogatoire. Alors le prince, d'une main assurée, traça sur ce papier les lignes suivantes : « Avant de signer le présent procès-verbal, je fais, avec instance, la demande d'avoir une audience particulière du Premier Consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande.

« L.-A.-H. DE BOURBON. »

A la lecture de ces lignes que le major Dautancourt s'empessa de communiquer aux membres du tribunal militaire, un bon sentiment se fit jour dans l'âme du colonel Barrois. Il proposa de surseoir au jugement afin d'en référer au Premier Consul. Savary était présent; il déclara que cette démarche inopportune ne plairait point. Le tribunal passa outre sans observation. Le duc d'Enghien fut in-

troduit devant la commission. Après s'être porté sur ses juges plus pâles que lui, son regard triste et intrépide s'arrêta sur l'assistance que Savary avait réunie. Cette assistance n'était composée que de soldats ; et il n'en pouvait être autrement, car défense avait été faite de laisser pénétrer dans le château gardé à vue et il était minuit. Le mot de Mme de Staël cité par Réal, allait encore se vérifier<sup>1</sup> : « Bonaparte est malheureux, disait-elle ; tous ses ennemis lui meurent dans la main. »

Le général Hulin, président du conseil de guerre, a plus tard raconté les événements de cette terrible nuit, par ses *explications offertes aux hommes impartiaux*. Laissons lui la parole : « Je procédai, écrit-il, dans sa brochure justificative, à l'interrogatoire du prévenu : je dois le dire, il se présenta devant nous avec une noble assurance, repoussa loin de lui d'avoir trempé directement ni indirectement dans un complot d'assassinat contre la vie du Premier Consul ; mais il avoua aussi avoir porté les armes contre la France, disant avec un courage et une fierté qui ne nous permirent jamais, dans son propre intérêt, de le faire varier sur ce point : « Qu'il avait soutenu les droits de sa famille et qu'un Condé ne pouvait jamais rentrer en France que les armes à la main. Ma naissance, mon opinion, ajouta-t-il, me rendent à jamais l'ennemi de votre gouvernement. »

1. *Indiscrétions*, tome I, p. 73.

« La fermeté de ses aveux devenait désespérante pour ses juges. Dix fois nous le mîmes sur la voie de revenir sur ses déclarations ; toujours il persista d'une manière inébranlable. « Je vois, disait-il par intervalles, les intentions honorables des membres de la commission, mais je ne peux me servir des moyens qu'ils m'offrent. » Et sur l'avertissement que les commissions militaires jugeaient sans appel : « Je le sais, me répondit-il, et je ne me dissimule pas le danger que je cours. Je désire seulement avoir une entrevue avec le Premier Consul. »

Cette page d'un si douloureux pathétique nous révèle tout le duc d'Enghien. Il s'était révélé de même aux commissaires nommés pour le juger ; mais, en se retranchant derrière la pensée que le prince se trouverait bientôt en présence du Premier Consul, ils n'osèrent pas faire, séance tenante, acte de courage et de dignité. Ils laissèrent tout cela à leur prévenu, qui d'accusé allait si rapidement passer au rang de condamné. Hulin et Dautancourt n'avaient plus de questions à lui adresser ; les autres juges restaient muets d'admiration ou de honte. On prit le parti de faire retirer le duc d'Enghien et de délibérer sur son sort.

Le tribunal tenu lui-même en charte privée, s'était assemblé après minuit. A deux heures du matin, le mercredi de la Passion, 30 ventôse an XII, (21 mars 1804) il rendait cette espèce de jugement :

« La commission militaire, formée en exécution de l'arrêté du gouvernement en date du 29 du courant, composée des citoyens Hulin, général commandant les grenadiers de la garde des Consuls, président; Guiton, colonel du 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers; Bazancourt, colonel du 4<sup>e</sup> régiment de l'infanterie légère; Ravier, colonel du 18<sup>e</sup> régiment de ligne; Barrois, colonel du 96<sup>e</sup>; Rabbe, colonel du 2<sup>e</sup> régiment de la garde de Paris; le citoyen Dautancourt, remplissant les fonctions de capitaine rapporteur, tous nommés par le général en chef, gouverneur de Paris;

« S'est réunie au château de Vincennes, à l'effet de juger le ci-devant duc d'Enghien sur les charges portées dans l'arrêté précité.

« Le président a fait amener le prévenu libre et sans fers, et a ordonné au capitaine rapporteur de donner connaissance des pièces tant à charge qu'à décharge, au nombre d'une<sup>1</sup>.

« Après lui avoir donné lecture de l'arrêté susdit, le président lui a fait les questions suivantes :

« Vos noms, prénoms, âge et lieu de naissance ?

« A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly, le 2 août 1772.

1. Et où étaient donc les papiers saisis à Ettenheim dans la maison du duc d'Enghien? Ces pièces, évidemment à charge ou à décharge, auraient dû être produites, quand ce n'eût été que pour éviter ce ridicule et atroce *au nombre d'une*. Cette *une* était l'arrêté du gouvernement qui se trouve à la page 286.

« A lui demandé s'il a pris les armes contre la France ?

« A répondu qu'il avait fait toute la guerre, et qu'il persistait dans la déclaration qu'il a faite au capitaine rapporteur, et qu'il a signée. A de plus ajouté qu'il était prêt à faire la guerre, et qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre de l'Angleterre contre la France.

« A lui demandé s'il était encore à la solde de l'Angleterre ?

A répondu que oui ; qu'il recevait par mois cent cinquante guinées de cette puissance.

« La commission, après avoir fait donner au prévenu lecture de ses déclarations par l'organe de son président, et lui avoir demandé s'il avait quelque chose à ajouter dans ses moyens de défense, il a répondu n'avoir rien à dire de plus, et y persister.

« Le président a fait retirer l'accusé ; le conseil délibérant à huis clos, le président a recueilli les voix, en commençant par le plus jeune en grade ; le président ayant émis son opinion le dernier ; l'unanimité des voix l'a déclaré coupable, et lui a appliqué l'art. .... de la loi ....., ainsi conçu ....., et, en conséquence, l'a condamné à la peine de mort.

« Ordonne que le présent jugement sera exécuté de suite, à la diligence du capitaine rapporteur, après en avoir donné lecture en présence des différents détachements des corps de la garnison, au condamné.

« Fait, clos et jugé sans désemparer, à Vincennes, les jour, mois et an que dessus ; et avons signé :

« P. Hulin, Bazancourt, Rabbe, Barrois, Dautancourt, rapporteur ; Guiton, Ravier. »

Tandis que les membres de la commission militaire rédigeaient cet informe jugement que, sous ses yeux, à la Malmaison, le Premier Consul fit modifier du tout au tout, en vue de la publicité<sup>1</sup>, Savary, son aide de camp, veillait aux préparatifs de l'exécution. Le général Hulin va encore nous servir de guide. « A peine le jugement fut-il signé, raconte-t-il, que je me mis à écrire une lettre, dans laquelle me rendant l'interprète du vœu unanime de la commission, j'écrivais au Premier Consul pour lui faire part du désir qu'avait témoigné le prince d'avoir une entrevue avec lui et aussi pour le conjurer de remettre une peine que la rigueur de notre position ne nous avait pas permis d'éluder.

« C'est à cet instant qu'un homme (cet homme est le général Savary), qui s'était constamment tenu dans la salle du conseil et que je nommerais à l'instant, si je ne réfléchissais que, même en me défendant, il ne me convient pas d'accuser. — Que faites-vous là ? me dit-il en s'approchant de moi. — J'écris

1. C'est dans cette pièce, enregistrée au *Moniteur* du 1<sup>er</sup> germinal an XII (23 mars 1804), qu'on lit le signalement de Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien : « taille de 1 mètre 705 millimètres, cheveux et sourcils châtain-clair, figure ovale, longue, bien faite, yeux gris tirant sur le brun, bouche moyenne, nez aquilin, menton un peu pointu, bien fait. »

au Premier Consul, lui répondis-je, pour lui exprimer le vœu du conseil et celui du condamné. — Votre affaire est finie, me dit-il en repoussant la plume : maintenant cela me regarde. »

Cela le regardait si bien, que même avant le jugement, toutes les dispositions avaient été prises pour l'exécution. L'esplanade et la cour étant remplies de troupes sous les armes, comme si le duc d'Enghien, seul avec sa gloire et la majesté du malheur, eût été un danger public, on avait décidé qu'il serait fusillé dans les fossés du château. Un ouvrier terrassier, nommé Bontemps, fut appelé. Il découvrit au pied du Pavillon de la reine un trou creusé de la veille et destiné à un dépôt d'immondices. Afin d'aller plus vite, il proposa de l'élargir. Sa proposition fut acceptée; et pour s'éclairer dans son travail, il plaça sur un petit mur une lanterne allumée. Trois heures sonnaient à l'horloge de Vincennes<sup>1</sup>.

1. On a beaucoup discuté pour savoir au juste l'heure à laquelle le duc d'Enghien périt. Quelques-uns des exécuteurs ont dit que c'était au jour naissant, d'autres à un moment qu'ils ne pouvaient préciser. Un acte officiel émané de Harel, commandant du château de Vincennes, lève toutes les incertitudes. Harel s'adresse en ces termes à Réal :

« Vincennes, 30 ventôse, an XII de la République française.

« Citoyen conseiller d'État, j'ai l'honneur de vous instruire que l'individu, arrivé le 29 du présent au château de Vincennes, à cinq heures et demie du soir, a été, dans le courant de la même nuit, jugé par une commission militaire, et fusillé à trois heures du matin, et enterré dans la place que j'ai l'honneur de commander. »

Cette pièce, à peu près officielle, est la seule qui constate

Le duc d'Enghien s'entretenait avec le lieutenant Noirof; sa liberté d'esprit était aussi entière que sur un champ de bataille ou dans un salon. Harel, commandant du château, se présente. C'est un vieux jacobin, qui a pris part ou assisté à tous les drames burlesques ou sanglants de l'époque. D'un air consterné, il s'approche du prince et ne pouvant cacher son émotion, il le prie de le suivre. Une lanterne à la main, il le précède à travers la cour et les différents passages. Les gendarmes font escorte. On arrive ainsi à la Tour du Diable, seule issue donnant accès dans les fossés. Il faut descendre par un escalier obscur et tortueux. Une triste idée s'empare de la victime. Il se tourne vers Harel et dit : « Est-ce que l'on veut me plonger tout vivant dans les oubliettes? J'aime encore mieux mourir tout de suite. — Monseigneur, répond Harel, soyez tranquille et rappelez tout votre courage. »

Le duc d'Enghien en avait plus besoin que jamais; Dieu ne voulut pas permettre que le courage lui fût défaut.

révolutionnairement ou plutôt militairement la mort du duc d'Enghien. Contrairement à tous les usages reçus, l'autorité municipale n'eut rien à voir dans ce trépas d'un citoyen français. Ce décès n'est même point inscrit sur les registres de l'état civil de Vincennes, de sorte que l'*individu* innommé pour le commandant Harel, individu qui s'appelle tout simplement Son Altesse sérénissime monseigneur le duc d'Enghien, a bien été fusillé à la nuit et à l'heure dites, mais il n'est pas encore mort légalement. La présence d'un officier de l'état civil, verbalisant le fait de la fusillade, était nécessaire pour le certifier, comme elle est exigée pour tous les condamnés.

Le funèbre cortège a débouché dans les fossés du château; une petite pluie fine tombait. A la lueur vacillante des lanternes, le prince a vu les troupes réunies pour l'exécution et le peloton de gendarmes qui en est chargé. Il a tout compris; sa première parole trahit sa pensée. « Ah! grâce au Ciel, s'écrie-t-il, je mourrai du moins de la mort d'un soldat! » Les soldats, qui entendirent ce cri restèrent impassibles. Pelé, adjudant de gendarmerie et commandant le peloton d'exécution, s'avance près du prince; il lit à tâtons le jugement du tribunal militaire. Grave et recueilli, le duc d'Enghien s'adresse aux soldats qui l'entourent: « Y a-t-il parmi vous quelqu'un qui veuille me rendre un dernier service? »

Noirot s'offre. Après quelques paroles échangées avec la victime, il se tourne vers les gendarmes et demande s'il n'y en a pas un qui ait une paire de ciseaux.

La paire de ciseaux est trouvée; de main en main, elle arrive à Louis-Antoine-Henri de Bourbon. Il coupe une mèche de ses cheveux, détache de son doigt un anneau d'or, enveloppe ces objets avec une lettre dans un morceau de papier et recommande au lieutenant Noirot de les faire passer à la princesse Charlotte de Rohan. Puis, à cette heure suprême, faisant appel à Dieu, il réclame les secours de l'Église; il désire qu'on lui fasse venir un prêtre, afin de pouvoir mourir en chrétien comme il a vécu.

« Bah! ils sont tous couchés maintenant, répond

une voix pleine d'ironie. Le duc d'Enghien se recueille, incline la tête en signe de repentir, se relève en signe d'espérance éternelle, fléchit le genou pour une prière d'agonisant, et, de son propre mouvement, se plaçant en face du peloton d'exécution : « Allons, mes amis, s'écrie-t-il.

— Tu n'as pas d'amis ici, » réplique la même voix qui a déjà si insolemment retenti.

Ce furent les dernières paroles que le duc d'Enghien entendit sur la terre ; encore le bruit de la fusillade les couvrit-il à moitié. Dieu restait seul pour envelopper la victime du manteau de sa miséricorde.

La Royauté vient de perdre son printemps. Le duc d'Enghien est mort ! Les gendarmes le prennent par les pieds et par la tête ; ils le jettent tout habillé dans le trou creusé par Bontemps. Quelques pelletées de terre couvrent le cadavre et le crime est consommé.

Il l'avait été avec tant de hâte, la fatalité qui présida à ce lugubre dénouement est si manifestement organisée que Réal lui-même, chargé par le Premier Consul d'interroger le ci-devant duc d'Enghien ou le nommé Louis d'Enghien ne put jamais arriver à temps pour remplir son office qu'évidemment Savary avait mission de contrecarrer. Réal, le panégyriste de Napoléon, et le roi Joseph Bonaparte dans ses *Mémoires* essayèrent plus tard d'expliquer, par un roman assez mal cousu ce qu'il y a d'inexplicable et surtout d'incroyable dans la précipitation des exé-

cuteurs et dans les retards de l'interrogateur. La concordance des heures, les malentendus, un sommeil prolongé, des hasards impossibles, tout a été admis comme preuves probantes au service du hasard. De cet ensemble de fatalités, il reste un accablant témoignage émané de Bonaparte lui-même. C'est le questionnaire auquel Réal doit appliquer le duc d'Enghien. Ce questionnaire fut rédigé par le Premier Consul. Il est si captieux dans le fond et dans la forme qu'il ne permet pas le doute sur ses intentions ultérieures. Le voici tel qu'il se trouve dans la *Correspondance de Napoléon*<sup>1</sup> ?

« La Malmaison, 29 ventôse, an XII (20 mars 1804).

« Je vous envoie la lettre de Caulaincourt. Il paraît que le duc d'Enghien est parti le 26, à minuit. Ainsi il ne peut pas tarder à arriver. Je viens de prendre l'arrêté dont vous trouverez ci-joint la copie. Rendez-vous sur-le-champ à Vincennes pour faire interroger le prisonnier.

Voici l'interrogatoire que vous ferez :

« 1<sup>o</sup> Avez-vous porté les armes contre votre patrie?

« 2<sup>o</sup> Avez-vous été à la solde de l'Angleterre?

1. Lorsque ce document fut présenté à la commission chargée de surveiller la publication de la correspondance impériale, quelques membres virent dans son insertion un outrage au nom de Bonaparte et une accusation contre sa mémoire. Ils hésitaient pour livrer à la publicité une pièce d'une pareille compromission. Il fut décidé qu'on en référerait au neveu et à l'héritier de Napoléon I<sup>er</sup>. Napoléon III, consulté, répondit : « Si la pièce est authentique, elle doit être publiée ; c'est de l'histoire. »

Napoléon III était dans le vrai.

« 3° Avez-vous voulu offrir vos services à l'Angleterre pour combattre contre l'armée qui marchait sous les ordres du général Mortier pour conquérir le Hanovre?

« 4° N'avez-vous pas eu des correspondances avec les Anglais et ne vous êtes-vous pas mis à leur disposition, depuis la présente guerre, pour toutes les expéditions qu'on voudrait faire contre la France, à l'extérieur ou à l'intérieur, et n'avez-vous pas oublié tous les sentiments de la nature jusqu'à appeler le peuple Français votre plus cruel ennemi?

« 5° N'avez-vous pas proposé de lever une légion et de faire désertre les troupes de la République, en disant que votre séjour pendant deux ans près des frontières vous avait mis à même d'avoir des intelligences parmi les troupes qui sont sur le Rhin?

« 6° Est-il à votre connaissance que les Anglais ont repris à leur solde et donneront encore des traitements aux émigrés cantonnés à Fribourg, à Offenbach, à Offenbourg et sur la rive droite du Rhin?

« 7° N'aviez-vous pas des correspondances avec les individus composant ces rassemblements, et n'êtes-vous pas à leur tête?

« 8° Quelles sont les correspondances que vous avez en Alsace? Quelles sont celles que vous avez à Paris? Quelles sont celles que vous avez à Bréda et dans l'armée de Hollande?

« 9° Avez-vous connaissance du complot tramé par l'Angleterre et tendant au renversement du

gouvernement de la République, et le complot ayant réussi, ne deviez-vous pas entrer en Alsace et même vous porter à Paris, suivant les circonstances ?

« 10° Connaissez-vous un nommé Vaudrecourt, qui a été commissaire des guerres et a fait la guerre contre la République ?

« 11° Connaissez-vous un nommé La Rochefoucauld, tous deux arrêtés par suite d'une conspiration contre l'État ?

« Il sera nécessaire que vous conduisiez l'accusateur public, qui doit être le major de la gendarmerie d'élite, et que vous l'instruisiez de la suite rapide à donner à la procédure.

« BONAPARTE. »

Dans un ouvrage, imprimé en 1844 et manifestement destiné à plaider les circonstances atténuantes en faveur de Napoléon Bonaparte<sup>1</sup> et à fourvoyer la vérité, on lit : « qu'en 1807, causant avec le ministre de la marine Decrès des événements qui avaient marqué sa carrière et passant en revue les divers reproches qu'on lui avait adressés, il expliquait les raisons qu'il avait eues d'en agir ainsi qu'il l'avait

1. Cet ouvrage intitulé : *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*, est dû à M. Auguste Nougarede de Fayet, petit-fils du comte Bigot de Prémeneu, ministre des Cultes sous le premier Empire. Il a eu, dit-on, pour collaborateur anonyme M. Joseph Boulay (de la Meurthe), sénateur sous le second Empire et beau-père de M. Nougarede de Fayet.

Le passage que nous empruntons à cet ouvrage se trouve aux pages 222 et 223 du second volume.

fait et les réponses qu'on pouvait faire aux allégations portées contre lui : « Je le vis de si bonne humeur, disait le duc Decrès, en racontant cette anecdote, que je me hasardai à lui demander : « Mais, sire, il y a encore un fait sur lequel on attaque souvent Votre Majesté, et avec plus de violence peut-être que sur tous les autres ; c'est la mort du duc d'Enghien. Quand on nous en parlera, que faudra-t-il répondre ? » A ce mot, continuait Decrès, toute sa gaieté l'abandonna. Son front se rembrunit ; il fit deux ou trois tours dans sa chambre d'un air péniblement affecté, et se tournant vers moi : « A cela, rien, me dit-il, et il sortit. »

Rien ! c'était beaucoup ; c'était trop. Et maintenant que nous avons raconté la catastrophe avec ses principaux détails, pour la plupart encore inédits, il nous reste à remonter, sans haine et sans crainte, jusqu'à l'auteur. Nous y remonterons avec tristesse, mais avec indépendance, ainsi qu'il convient à un écrivain juste, honnête et libre.

C'est pour mériter toujours ce titre que nous devons appuyer sur un doute né dans notre esprit. Ce doute est favorable au Premier Consul ; il faut donc lui accorder attention.

Le duc d'Enghien, dans son journal, à la date du 17 mars, s'exprime ainsi : « On vient me faire signer le procès-verbal d'ouverture de mes papiers. Je demande et obtiens la permission d'y ajouter une note explicative, pour prouver que je n'ai jamais eu

d'autre intention que de servir et de faire la guerre.»

Par une lettre, datée de Strasbourg, le 24 ventôse an XII (15 mars 1804), le général Ordener adresse au Premier Consul les papiers saisis chez le duc d'Enghien. Ces papiers et la note du prince, écrite le 17, ne parvinrent pas directement à Bonaparte; ils furent arrêtés au passage. Talleyrand ne les remit qu'après l'exécution. Ce fait est avéré pour nous. L'Empereur Napoléon l'a souvent regretté; il eut le malheur de l'oublier en rédigeant son testament.

Dans cet état de choses, on doit se demander ce qu'aurait décidé Bonaparte après lecture de ces documents. On peut supposer qu'il aurait généreusement épargné le duc d'Enghien; on peut croire qu'il aurait laissé cours aux événements préparés d'avance dans la certitude d'une condamnation à mort. Le doute que nous émettons a de la gravité. Nous serions heureux de le trancher à la décharge du Premier Consul, si ces documents n'avaient pas disparu, Dieu sait comme; et si, poussé par un sentiment peut-être étranger à son naturel, l'exilé de Sainte-Hélène n'avait pas, à la face du ciel et de la terre, accepté la mort du duc d'Enghien comme un fait à lui appartenant et gouvernemental.

L'historien expose et raconte. Il a mission de chercher partout la vérité, de la dire envers et contre tous. Nous la cherchons avec passion, nous la proclamons avec impartialité; et, en poursuivant nos récits, nous désirons du plus profond de l'âme que

le doute, émis par nous, puisse un jour devenir, par la découverte de pièces probantes encore ignorées, un témoignage qui allégerait un peu le fardeau de responsabilité incombant à Bonaparte.

Le Germanicus de la royauté a trouvé son Tibère et ses Pisons. Comme pour le héros romain, que pleure Tacite<sup>1</sup> : « Nulle image de ses aïeux n'orna ses funérailles ; sa gloire et le souvenir de ses vertus en firent toute la pompe. » On s'imagina qu'en organisant le silence autour de cette tombe, dérobée à tous les regards, on parviendrait à étouffer le trépas du duc d'Enghien et à refouler au fond de l'âme des remords inopportuns. L'indignation universelle n'a pas permis que ce calcul réussît, car toute politique, qui s'enveloppe de silence ou qui l'impose, est une politique condamnée.

Ce rien accusateur, apposé comme un sceau, fait tout pressentir ; il dit tout. Dans la perpétration du meurtre, dans la mise en scène de l'intrigue ourdie contre le duc d'Enghien et à son insu, Bonaparte eut évidemment des complices, des séides et des instruments. La postérité, en ses justices, devrait faire la part de chacun et rechercher quels mobiles poussèrent tant de coupables, ambitieux ou serviles ; Bonaparte a dispensé de ce soin.

Lorsqu'en face de la mort, l'ex-empereur rédigea son testament, il savait que ses conseillers et ses agents de 1804 se rejetaient les uns sur les autres

1. *Taciti annal.*, lib. 2, t. XXIII.

l'assassinat du duc d'Enghien et qu'ils l'accusaient, afin de se disculper. Pendant tout son règne, cet homme avait fait la solitude autour des trois pieds de terre où gisait le cadavre du dernier Condé. Le 15 avril 1821, vingt jours avant sa mort, il semble se réveiller comme en sursaut. Aigri par la douleur, désespéré d'une lutte qu'il n'a pas su dominer, il se roidit et cherche à s'abuser une dernière fois. On lit dans son testament :

« J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agis encore de même. »

L'Empereur allait mourir en chrétien; et il l'oubliait à ce moment. Un défi posthume, jeté du fond de l'exil et au milieu d'atroces douleurs à la conscience du genre humain, n'est pas une preuve. Nous croyons que l'Empereur a exagéré sa pensée; mais le fait subsiste; nous n'avons qu'à le déplorer.

Prêt à paraître devant Dieu, lui qui voulut imposer ses paroles comme des oracles ou des lois, a assumé la responsabilité de la mort du duc d'Enghien. Il faut donc la lui laisser, malgré nous. Mais, pour essayer de légitimer cet acte, il n'était pas besoin de s'appuyer sur une imposture et d'évoquer soixante assassins imaginaires que, de son aveu plus imaginaire encore, le comte d'Artois aurait entretenus à Paris.

On trouve des assassinés dans la Maison royale de France. Henri IV a été tué par Ravallac, Louis XV par Damiens<sup>1</sup>, Louis XVI par la Convention, le duc d'Enghien par ordre du Premier Consul, le duc de Berri par Louvel; c'est vainement que, dans cette royale Maison de France, on chercherait un assassin<sup>2</sup>.

Et la preuve, la voici. Le 24 janvier 1802, le prince de Condé, grand-père du duc d'Enghien, écrit à ce même comte d'Artois, qui sera Charles X.

« Le chevalier de Roll vous rend compte ainsi que moi, Monsieur, de ce qui s'est passé hier.

« Un homme, arrivé la veille à ce qu'il m'a dit, à pied de Paris à Calais, homme d'un ton fort simple et fort doux, malgré les propositions qu'il venait faire, ayant appris que vous n'étiez pas ici,

1. Louis XV ne fut que blessé au-dessus de la cinquième côte.

2. Lorsque, dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, M. Thiers a raconté, à sa manière, la catastrophe du duc d'Enghien, il éprouve le besoin, comme à l'ordinaire, de faire pencher la balance en faveur de son héros; et il insinue cette accusation :

« Il est affligeant, pour l'honneur de l'humanité, d'être obligé de dire que la terreur inspirée par le premier Consul agit efficacement sur les princes de Bourbon et sur les émigrés. Ils ne se crurent plus en sûreté en voyant que le sol germanique n'avait pas même couvert le malheureux duc d'Enghien; et, à partir de ce jour, les complots de ce genre cessèrent. »

M. Thiers, qui s'afflige si singulièrement pour l'honneur de l'humanité, aurait bien pu s'enquérir un peu, par la même occasion, de l'honneur de la vérité. Il aurait très-facilement appris que les complots de ce genre, si complots il y avait, ne cessèrent point après l'assassinat du duc d'Enghien.

En effet, pour répondre au vœu de la Vendée Militaire, le duc de Berry fit tous ses préparatifs, et Louis-Philippe, le roi du choix de M. Thiers, Louis-Philippe qui, en cette même année 1809, demandait à tout le monde des armes pour combattre l'im-

est venu me trouver sur les onze heures du matin. Il m'a proposé tout uniment de nous défaire de l'usurpateur par le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné le temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en l'assurant que si vous étiez ici, vous feriez de même; que nous serions toujours les ennemis de celui qui s'est arrogé le trône et la puissance de notre Roi, tant qu'il ne le lui rendrait pas, que nous avions combattu cet usurpateur à force ouverte; que nous le combattrions encore, si l'occasion s'en présentait; mais que jamais nous n'emploierions de pareils moyens, qui ne pouvaient convenir qu'à des Jacobins, et que si, par hasard, ces derniers se portaient à ce crime, certainement nous n'en serions jamais les complices.

*pératorerie de l'usurpateur*, se proposa comme chef ou soldat volontaire des complots dont, à Hartwell, le marquis de Moustier était l'âme. Les Royalistes s'empressèrent d'agréer le duc de Berry, et, par une lettre du 8 mai 1809, de refuser le duc d'Orléans.

Ces faits sont aussi notoires que le meurtre par trahison du vicomte d'Aché, fils du chef d'escadre de ce nom, émigré, qui débarqua en Normandie vers la même époque. Avec d'autres émigrés et royalistes comme lui, il va tenter un soulèvement et périt sous les coups d'un gendarme déguisé, nommé Foison. La Haye-Saint-Hilaire avait été envoyé en Bretagne, chargé d'une mission semblable à celle du vicomte d'Aché. La Haye-Saint-Hilaire, qui a eu la cuisse cassée dans une affaire contre les gendarmes, est porté à Vannes devant une commission militaire et fusillé avec trente-huit chefs secondaires du complot.

En ce temps-là on tuait à petit bruit, et le *Moniteur* avait pour consigne d'être discret. Nous croyons que M. Thiers aurait bien fait de ne pas trop l'imiter.

« Pour mieux convaincre cet homme que vous pensiez comme moi, j'ai envoyé chercher l'évêque d'Arras; mais il était sorti. Alors j'ai fait venir le baron de Roll, à qui j'ai d'abord exposé le sujet de la mission. Ensuite j'ai fait entrer l'homme; je lui ai dit que ce baron avait toute votre confiance, qu'il connaissait la grandeur de votre âme, et que j'étais bien aise de répéter devant un témoin aussi sûr tout ce que je venais de lui dire; ce que j'ai fait. Le baron a parlé comme moi. Après cela, j'ai dit à l'homme qui était venu, qu'il n'y avait que l'excès de son zèle qui eût pu le porter à venir nous faire une pareille proposition; mais que ce qu'il avait de mieux à faire était de repartir tout de suite, attendu que, s'il était arrêté, je ne le réclamerais pas, et que je ne le pourrais qu'en disant ce qu'il est venu faire. J'espère, Monsieur, que vous approuverez ma conduite, et que vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement dont mon cœur est pénétré pour vous.

« L. J. DE BOURBON. »

A cette lettre si positive et si claire, le comte d'Artois, celui qui entretient, de son aveu, soixante assassins à Paris pour tuer le premier Consul, répond :

« Édinburgh, ce 4 février 1802.

« J'ai reçu, mon cher cousin, votre lettre du 24 et ce que Roll m'a mandé à ce sujet. Vous sentez bien que j'approuve du cœur et de l'âme tout ce que

vous avez dit et fait. Il n'y a pas de meurtriers dans votre famille et il n'y en aura jamais, j'espère. C'est bien assez d'y compter tant de victimes. J'ai très-souvent, depuis l'arrivée de B. P. aux affaires, entendu de semblables propositions; je les ai toutes repoussées et fait repousser avec dédain. En honneur et en conscience, je suis heureux de voir que nous avons les mêmes principes.

« Vous savez, mon cher cousin, que je vous attends ici, vous et votre fils. Je n'entre point dans plus de détails, vos deux appartements sont prêts. Ainsi je m'en rapporte à vous pour décider le moment où vous voudriez venir en Écosse et je vous demande seulement de me prévenir quelques jours d'avance.

« C'est de tout mon cœur que je vous renouvelle, mon cher cousin, l'assurance de mon ancienne et constante amitié.

« CHARLES-PHILIPPE. »

Les Bourbons assassins ne sont qu'un échappatoire ou un cauchemar. On sent que le Consul cherche tous les prétextes honnêtes pour excuser ou couvrir des choses qui ne le sont pas. Dans son for intérieur, l'image du duc d'Enghien le poursuivait comme un fantôme. Il fit donc enjoindre à tous les journaux, sous peine de suppression immédiate, de garder le silence le plus absolu. Les journaux obéirent à la consigne. Alors, la France se prit à recueillir avec avidité tous les détails qui se transmet-

taient à voix basse, et, pour ainsi dire, de l'oreille à l'oreille; car, en ce temps-là, chaque pierre du foyer domestique semblait recéler un délateur. Ces rumeurs, où souvent l'exagération se substitue à la réalité, tiennent beaucoup plus de la fiction que de l'histoire. Après un scrupuleux examen et au risque de froisser quelques crédulités trop enracinées, nous avons écarté les bruits mensongers.

Dans cette nuit du 20 au 21 mars 1804, il n'y eut donc pas de lanterne attachée sur la poitrine du prince afin de servir de point de mire; pas d'officiers répondant à la demande d'un prêtre : « Est-ce que tu veux mourir en capucin; » pas de gendarmes dépouillant le cadavre encore chaud et lui volant sa montre, sa chaîne et sa bourse; pas de cris de joie sauvages proférés par Murat et Caulaincourt, qui n'étaient point sur les lieux. Tous ces faits sont inventés à plaisir. On doit ranger dans la même catégorie les larmes de Joséphine échevelée, se traînant aux genoux de son mari et le suppliant de faire grâce au duc d'Enghien. Les prières d'Hortense de Beauharnais, les conseils de Cambacérès, toutes ces scènes arrangées après coup sont du ressort des mélodrames<sup>1</sup>; et il est impossible d'en tenir un compte

1. Seul à la Malmaison, Joseph Bonaparte, stimulé par Joséphine de Beauharnais, essaya d'attendrir le premier Consul en lui rappelant ce qu'ils devaient tous deux au prince de Condé. Ce souvenir d'enfance et de royale intervention du grand-père du duc d'Enghien en faveur de deux petits étrangers sans fortune, le

sérieux. Ce qu'il faut savoir et dire, c'est l'effet que cet assassinat produisit.

L'émotion fut sans bornes, et si indescriptible que Bonaparte, à la séance du conseil d'État du 4<sup>er</sup> germinal an XII, ne put s'en taire. Tout en s'avouant qu'il avait besoin d'excuses, il se mit à accuser. Il aimait les Parisiens à son jour et à son heure, c'est-à-dire lorsqu'ils l'acclamaient. Quand les Parisiens, avec juste raison, se montraient froissés ou désolés d'un acte arbitraire ou d'une mesure sanglante, Bonaparte disait d'eux ce qu'il dit dans cette séance restée fameuse : « Je sais tous les bruits qu'on fait courir au sujet de la mort du duc d'Enghien. Ce n'est pas la première fois que j'ai lieu de m'apercevoir que la population de Paris n'est qu'un ramas de badauds toujours disposés à ajouter foi aux contes les plus ridicules. »

En s'irritant contre les Français qui flétrissaient un crime, Bonaparte suivait malheureusement l'exemple de tous les révolutionnaires<sup>1</sup>. Il cherchait

laissa impassible et impitoyable. Il argua de la raison d'État et passa outre; et s'il est vrai, comme l'a dit Corneille, que

Un bienfait perd sa grâce à le trop publier;

Qui veut qu'on s'en souviene, il le faut oublier.

les Condé n'eurent pas même ce tort envers Bonaparte. Leurs lettres, dans la plus affreuse des circonstances, ne font pas la plus légère mention de ce souvenir; et c'est, croyons-nous, pour la première fois que le fait se révèle:

1. Quand Barère le conventionnel avait le droit de guillotiner, il était l'un des plus vils flatteurs du peuple. Proscrit à son tour et devenu la risée de ce même peuple que ses carmagnoles ora-

à étouffer le cri de pitié; et, malgré les changements de lois, de mœurs et de dynastie, malgré les insurrections ou les coups d'État, qui ont abaissé les uns et élevé les autres, ce sentiment subsiste encore. Il se manifeste par un seul mot. Quand le peuple veut parler de la catastrophe de Vincennes, il dit : « L'assassinat du duc d'Enghien. »

Le mot explique la chose. Le nom du duc d'Enghien est inséparable de celui de Vincennes. L'un évoque nécessairement l'autre, et le peuple poétise encore cette figure déjà si poétique par elle-même. Le peuple, encore aujourd'hui, en arrêtant son regard sur le fossé où tomba le martyr, répète instinctivement ces paroles que Dieu fit entendre à Moïse : « C'est une terre sainte. »

Devant ce silence des grandes colères et des grandes terreurs<sup>1</sup>, deux hommes seuls eurent du courage pour tous. La veille de cette catastrophe, Chateau-

toires n'avaient plus le don de séduire, Barère changea d'opinion sur les Parisiens, et à la page 28 du 3<sup>e</sup> volume de ses *Mémoires*, il dit : « Avec le peuple français, il ne faut que calomnier les hommes utiles pour les perdre sans retour. Ces Français, de Paris surtout, sont d'un tel acabit, d'une telle insouciance, d'un tel égoïsme, qu'avec des pamphlets et des journaux, ils se perdraient et proscriraient dans six mois tous les grands hommes de Plutarque, si la nature était assez barbare et assez prodigue pour leur en faire présent. »

1. Ce silence d'effroi du premier moment est constaté dans le rapport du préfet de police à Bonaparte sur la journée du 30 ventôse. Le préfet s'exprime ainsi : « On raconte dans les réunions publiques et dans les sociétés particulières les événements du jour, sans y rien ajouter. En général, Paris n'a jamais offert l'aspect d'un silence plus absolu. »

briand venait d'être nommé par Bonaparte ministre plénipotentiaire en Valais. A la nouvelle que le dernier Condé a péri d'une si triste manière, Cha-teaubriand jette sa démission à la tête du coupable. Fontanes, lui, se trouvait dans une position plus délicate. Il était président du Corps législatif, et, par l'aménité de son caractère et l'honnêteté de son esprit, il exerçait sur Bonaparte une certaine influence. Amené par ses fonctions à haranguer le Premier Consul, quatre jours après la fatale nuit (4 germinal an XII), Fontanes ne parla que de la clôture de la session et du Code civil achevé; puis, s'adressant à Bonaparte, il lui dit : « Un empire immense repose depuis quatre années sous l'abri de votre puissante administration. La sage uniformité de vos lois en va réunir de plus en plus tous les habitants. » Tour à tour sombre ou agité de mouvements convulsifs, interrogeant du regard ou baissant la tête, Bonaparte s'était rendu compte, dès la première heure, de la répulsion unanime dont était frappé cet acte inqualifiable. Il mendiait à chacun une approbation même détournée. La phrase de Fontanes subit au *Moniteur* du lendemain un imperceptible changement. Au lieu de la sage uniformité de *vos lois*, on lut : la sage uniformité de *vos mesures*.

Le jugement et l'exécution du duc d'Enghien, n'ayant rien à démêler avec les lois, rentraient tout naturellement dans les mesures gouvernementales. Le correctif faisait éloge.

Le maître avait inspiré la modification; le maître se vit contraint, par la noble insistance de Fontanes, de commander au *Moniteur* un errata qui fut une amende honorable, mais une amende en caractères microscopiques et reléguée dans un coin pour qu'elle ne fût ni vue, ni lue. Quoique, selon la parole d'un ancien, il ne soit pas facile d'écrire contre un homme qui peut proscrire, Fontanes, grand maître de l'Université impériale, flétrit, même en 1804, la tyrannie et ses bourreaux, dans des vers qui sont un titre de gloire. On ne sait si Napoléon eut connaissance de cette courageuse poésie; mais, s'il lui fut donné de la lire, il eut le bon esprit de ne pas la faire expier à son auteur. L'ode sur la mort du duc d'Enghien est un monument; à ce titre, nous devons en recueillir quelques strophes.

D'où vient cette escorte nombreuse  
 Qui conduit ce jeune guerrier?  
 Sous cette voûte ténébreuse  
 Quel forfait doit-il expier?  
 Il n'a point les traits d'un coupable.  
 Son front que le malheur accable  
 N'en paraît point intimidé;  
 J'approche : ô douleur imprévue!  
 Ce guerrier découvre à ma vue  
 Un petit-fils du grand Condé.

Il entre : il voit la tour funèbre,  
 Les hauts murs, les portes d'airain;  
 Là, son aïeul le plus célèbre  
 Porta les fers de Mazarin.  
 Mais la fortune moins contraire  
 Viendrait-elle aussi le soustraire

A ces formidables créneaux?  
Non, il est seul et sans refuge.  
Malheureux, il demande un juge  
Et n'aperçoit que des bourreaux.

Sous une toge mercenaire  
Paraissent de lâches soldats,  
Qui, pour un crime imaginaire,  
D'avance ont signé son trépas.  
Arrête, infâme calomnie ;  
Cesse en flattant la tyrannie,  
D'inventer d'absurdes complots !  
Tu peux égorger l'innocence,  
Mais il n'est pas en ta puissance  
D'ôter l'honneur à ce héros.

C'est en soldat qu'il sait combattre  
Et non en vil conspirateur.  
Un Bourbon, des fils d'Henri quatre  
N'a point dû trahir le malheur.  
Fidèle à leurs longues disgrâces,  
On le vit errant sur leurs traces  
Et tout braver et tout souffrir.  
Hélas ! après quinze ans d'absence,  
Dans le séjour de sa naissance  
Il ne revient que pour mourir.

Nous admirions un autre Auguste,  
Nous goûtions ses premiers bienfaits ;  
Et c'est lui qui, las d'être juste,  
D'Octave imite les forfaits.  
L'astre de sa gloire naissante  
D'une lumière éblouissante  
Avait frappé les nations ;  
Pourquoi sous une ombre odieuse,  
De son étoile radieuse  
A-t-il fait pâlir les rayons ?

Sur un trône orné de trophées,  
Napoléon, ne pense pas

Qu'à tes pieds nos voix étouffées  
 Tairont de pareils attentats.  
 Il est un juge incorruptible  
 Qui, dans un livre indestructible,  
 En gardera le souvenir.  
 Ce juge terrible est l'histoire ;  
 Sa voix, sur ton char de victoire,  
 Saura t'atteindre et te punir.

Les meurtriers du duc d'Enghien sont condamnés à l'histoire. L'histoire, dont le poète et l'orateur, grand-maître de l'Université impériale, invoque les arrêts, est un peu comme la justice de Dieu. Il faut qu'elle passe ; laissons-la passer.

Bonaparte avait imposé le silence ; les pierres elles-mêmes parlaient. On pleurait sur les trônes, on pleurait dans les chaumières. On priait pour la victime dans tous les temples, dans toutes les langues, dans tous les cultes<sup>1</sup> ; et, à Pétersbourg, au service funèbre pour le repos de l'âme du martyr, service célébré dans la chapelle impériale, on lut l'inscription suivante gravée sur le cénotaphe :

INCLYTO PRINCIPI  
 LUDOVICO-ANTONIO-HENRICO  
 BORBONIO CONDOEO DUCI D'ENGHIEN,  
 NON MINUS PROPRIA ET AVITA VIRTUTE  
 QUAM SORTI FUNESTA CLARO,  
 QUEM DEVORAVIT BELLUA CORSICA.

1. Les Républicains seuls firent exception à ce deuil universel et, dans son rapport quotidien, le préfet de police le constate en ces termes : « Les républicains, dit-il, sont contents et même joyeux. »

A Pétersbourg, où l'on inventait le stupide *Ogre de Corse*, dix années avant les pamphlets de 1814 et de 1815, de telles imprécations pouvaient être de mise; mais ces imprécations ne doivent pas nous faire oublier que, dans sa propre famille, le Premier Consul ne trouva que des cœurs désolés et des larmes sincères. Joséphine et Hortense de Beauharnais ne purent cacher leur douleur. Murat et Caroline Bonaparte, sa femme, pleurèrent; et, comme si un malheur imprévu venait de les frapper, les frères et les sœurs, l'épouse et la belle-fille du Premier Consul s'associèrent au deuil général.

L'horreur qu'inspira ce meurtre, tramé dans l'ombre et accompli dans l'ombre, ne s'est point affaiblie. En 1813, au moment où l'Europe entière s'ébranle contre l'Empereur Napoléon, les Allemands, les Prussiens surtout ne parlaient que de délivrer la patrie opprimée. Et, en 1866, quoique alliés et amis de Napoléon III, ils ne cessent d'évoquer cette date de 1813. Dans tous leurs appels aux peuples et aux armes, ainsi que dans les proclamations officielles, le nom du duc d'Enghien retentit comme une malédiction. En 1823, quand Savary, duc de Rovigo, le prince de Talleyrand, Caulaincourt, duc de Vicence<sup>1</sup>, et le général Hulin ravivent cette

- 1. Caulaincourt, duc de Vicence, que, par une allusion imméritée, on avait surnommé duc de Vincennes, n'attendit pas la restauration des Bourbons pour se justifier de la part qu'il aurait prise à la mort du duc d'Enghien. Chargé d'honneurs par

lamentable catastrophe, et cherchent à se disculper de leur participation ou à la nier, un jurisconsulte fit entendre une voix autorisée. Tout en flétrissant

Napoléon et son ambassadeur en Russie, il ne voulut pas rester sous le coup des malédictions dont il souffrait amèrement d'être l'objet. Il se décida donc à une démarche tout à fait en dehors des usages diplomatiques; et il s'adressa directement à l'empereur Alexandre. Sa lettre est ainsi conçue :

« Saint-Pétersbourg, le 14/2 avril 1808.

« Sire,

« Les renseignements que Votre Majesté a reçus des bords du Rhin m'ont justifié de l'odieuse calomnie qui pèse sur moi depuis trois ans. Il est des détails que Votre Majesté peut ne pas connaître. Je dois à la confiance, dont elle daigne m'honorer, de les mettre sous ses yeux : ils la convaincront à quel point je suis étranger à l'arrestation de M. le duc d'Enghien.

« Envoyé par le premier Consul à Strasbourg, presque en même temps que le général Ordener, le public a confondu nos missions. Le général était chargé de se rendre à Ettenheim pour y enlever M. le duc d'Enghien; l'ordre et les pièces que je mets sous les yeux de Votre Majesté lui prouveront combien ma mission était différente de la sienne, et que, par conséquent, je n'ai été ni pu être en rien dans cette malheureuse affaire. »

Caulaincourt était le confident, le grand écuyer et l'ambassadeur de Napoléon, et pour se disculper aux yeux du souverain auprès duquel il est accrédité, il prend une voie aussi compromettante qu'inusitée. Alexandre avait été lié d'une étroite amitié avec le duc d'Enghien; il répondit à Caulaincourt :

« Je savais, général, par mes ministres en Allemagne, combien vous étiez étranger à l'horrible affaire dont vous me parlez. Les pièces que vous me communiquez ne peuvent qu'ajouter à cette conviction. J'aime à vous le dire et à vous assurer encore de l'estime sincère que je vous porte. »

Le 19 février 1827, Caulaincourt mourut en chrétien; et dans son testament, qui respire les plus nobles, les plus religieux sentiments, il fit la déclaration suivante : « On ne ment pas à Dieu en présence de la mort. Je jure que je n'ai jamais été pour rien dans l'arrestation du duc d'Enghien. »

l'attentat, les complices se retranchaient derrière l'arsenal des lois révolutionnaires, et ils trouvaient, dans les diverses combinaisons de ce Code draconien, une excuse ou une atténuation. Le futur procureur général Dupin, qui sera un des sénateurs du second Empire, ne consentit pas à leur laisser ce dernier subterfuge. Il parla ; sa lumineuse discussion reste comme le plus écrasant réquisitoire<sup>1</sup>. On y lit : « La mort de l'infortuné duc d'Enghien est un des événements qui ont le plus affligé la nation française ; il a déshonoré le gouvernement consulaire.

« Un jeune prince, à la fleur de l'âge, surpris par trahison sur un sol étranger, où il dormait en paix sous la protection du droit des gens, entraîné violemment vers la France, traduit devant de prétendus juges qui, en aucun cas, ne pouvaient être les siens, accusé [de crimes imaginaires, privé du secours d'un défenseur, interrogé et condamné à huis clos, mis à mort dans les fossés du château-fort qui servait de prison d'État ; tant de vertus méconnues, de si chères espérances détruites, feront à jamais de cette catastrophe un des actes les plus révoltants auxquels ait pu s'abandonner un gouvernement absolu.

« Si aucune forme n'a été respectée ; si les juges étaient incompetents ; s'ils n'ont pas même pris la

1. *Discussion des actes de la commission militaire chargée de juger le duc d'Enghien*, par l'auteur de *la libre défense des accusés*, 1823.

peine de relater dans leur arrêt la date et le texte des lois sur lesquelles ils prétendaient appuyer cette condamnation; si le malheureux duc d'Enghien a été fusillé en vertu d'une sentence *signée en blanc*... et qui n'a été régularisée qu'après coup! Alors, ce n'est plus seulement l'innocente victime d'une erreur judiciaire; la chose reste avec son véritable nom : c'est un odieux assassinat. »

Le procureur général Dupin prouve magistralement tout cela; puis, en terminant : « Lave tes mains, Pilate, s'écrie-t-il; elles sont teintes du sang innocent; elles sont souillées d'un odieux assassinat. »

Mais en présence d'une famille éplorée, à la vue d'un aïeul et d'un père orphelins d'un pareil fils, d'un fils qui faisait reverdir la branche de laurier, que deviennent les manifestations du deuil universel? Une femme seule a pu exprimer tous ces désespoirs. La princesse Louise de Condé, sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, va gémir au nom de tous et consoler, en mettant au pied de la croix la victime, les bourreaux et le pardon. Ses lettres de cette époque sont sublimes d'énergie et de pitié. C'est le rugissement de la lionne qui a perdu son lionceau; c'est en même temps la résignation de la chrétienne. A lire ces lettres, écrites au courant de la désolation et jetées sur le papier à travers les larmes, on croirait que, d'un tronçon de l'épée du grand Condé, la princesse s'est fait une plume trempée dans l'en-

cre du grand Bossuet. Elle écrit de Varsovie, le 3 avril 1804 :

« O mon père ! O mon frère ! car mon cœur ne peut vous séparer dans ce moment de la plus pénétrante douleur, et il s'accole aux vôtres. Votre enfant à tous deux, dans les mains des ennemis de Dieu, de la vertu et de l'honneur ! à l'instant et de la manière la plus inattendue. Mon père ! mon frère, que ne sentez-vous pas ? et quels sont ceux de vos sentiments que je ne partage pas ? Je ne puis les exprimer ; je vous embrasse tous deux, je vous presse contre mon cœur, en vous arrosant de larmes brûlantes que j'offre au ciel comme des prières. Ah ! si le crime n'est pas consommé, si l'on tarde ; du fond de ma retraite, du centre de ma nullité, il s'échappe des cris qui implorent le secours du généreux souverain <sup>1</sup> qui vous a accueilli. Ce qui est possible, qu'on le fasse, au nom de Dieu et de l'honneur : voilà ma seule requête. »

« Varsovie, ce 8 avril 1804.

« O mon père ! ô mon frère ! existez-vous encore après un tel déchirement de cœur ? Comment vous peindre l'état du mien ? et de quelle consolation hélas ! peut-il être au vôtre ? On s'est donc hâté, comme je le craignais, de consommer le crime ! Le Roi vient de me le faire annoncer. Lui et toute sa famille sentent tout ce qu'ils doivent sentir. Mais nous, mais

1. Le roi d'Angleterre, Georges III.

vous, mon père, vous, mon frère! Ah! des torrents de larmes ne peuvent suffire à soulager ma douleur. Encore si elles coulaient sur vous! si je pouvais les mêler aux vôtres, objets chers et mille fois chers à mon âme angoissée! Mais à quel éloignement, grand Dieu, et de quels cœurs et de quels esprits suis-je entourée? Pourrais-je n'y pas succomber en ce moment? S'il n'en était un pourtant, comme je vous l'ai mandé qui partage et sent tout ce que je sens, et de la manière la plus touchante<sup>1</sup>. Mais, hélas! que n'avons-nous pas à souffrir l'une et l'autre? Mon père, mon frère! Écrivez-moi. Mes bien-aimés, mes infortunés amis (oh! mon père, passez-moi ce terme), je me jette dans vos bras : votre douleur est la mienne, jugez-la donc! Mon Dieu ne la réproouve pas; il ne condamne pas une juste sensibilité; ah! osez lever les yeux vers lui. Loin surtout de murmurer contre sa conduite, jetons-nous (à l'aveugle, s'il le faut) dans les bras de sa miséricorde. Ah! retournons à lui; trop longtemps nous l'avons méconnu.... C'est assez, adieu, je n'en puis plus. »

« Varsovie, ce 14 avril 1804.

« Mon bien aimé, mon tendre, mon trop infortuné frère; mes lettres à mon père ont été pour vous comme pour lui, et, dans celle-ci également, je ne sépare point ni sa douleur ni son cœur. Que tout soit

1. Madame de la Rosière, l'inséparable compagne de la princesse.

réuni, grand Dieu ! pour pleurer avec des larmes de sang l'objet de nos regrets ! C'est le seul adoucissement que je puisse trouver à présent au déchirement de mon âme, noyée dans une mer d'amertume. Dans le pays que vous habitez, au moins une foule de bons Français partageront, sentiront votre perte ! Ici il n'en est pas de même ; mais je dois vous dire cependant que la maison du Roi la sent et lui surtout. Je ne l'ai point encore vu, parce qu'il a la goutte ; mais je sais qu'il a été renversé, atterré à cette funeste nouvelle.

« Considérant ses neveux comme ses enfants, il ne cesse de répéter : j'ai perdu mon troisième fils. Monsieur et madame la duchesse d'Angoulême partagent sa véritable et profonde douleur. Cette dernière qui était déjà venue avec la Reine <sup>1</sup>, (très-sensible et pleurant aussi notre perte) cette dernière, dis-je, est revenue hier pour pleurer, m'a-t-elle dit, avec moi ; ses propres malheurs étant cruellement renouvelés par celui-ci. En effet la visite s'est passée en larmes et sanglots, nos peines se confondaient. Je lui ai témoigné mes craintes sur l'effet de ce coup accablant, après l'état où je vous avais vus tous deux, lors de la perte du Roi Louis XVI. Quoiqu'elle ait connu vos sentiments, les détails en étaient en quelque sorte doux pour son cœur. Le Roi vous a écrit et vous pouvez croire à la sincérité de ses sentiments. Ce n'est

1. Marie-Joséphine-Louise de Savoie, femme de Louis XVIII.

point un compliment d'usage ; et certes c'est facile à croire. Il a écrit aussi à ma belle-sœur ; moi de même. Après des années de silence, et, comme je lui mande, quelle occasion de rapprochement, grand Dieu ! Elle est bien à plaindre aussi ; une mère, séparée de son fils unique depuis quinze ans. Perdre pour jamais tout espoir. O mon frère ! et vous, et vous ? On dit qu'il... vous parlerai-je de ces détails ? Hélas ! si vous êtes comme moi, il me semble qu'on les désire douloureusement ? On dit qu'il a demandé un confesseur, (j'aime à n'en pas douter). Les barbares lui ont refusé, tant on était pressé de le sacrifier.

« Il n'a pas voulu se laisser bander les yeux. Il a dit qu'il était accoutumé à voir le feu.... qu'il savait mourir....

« Vous savez sa réponse à l'instant de son arrestation. Comme on lui disait qu'il était accusé de conspiration : Fi donc, a-t-il dit, je suis fait pour combattre les armes à la main, et je n'entends rien au vil métier de conspirateur.

« O mon frère ! ô mon ami ! quelle perte ! Et par qui ! Et de quelle manière !...

« Et il règne sur toute l'Europe celui qui en est l'auteur !... Toutes les puissances lui sont asservies<sup>1</sup>.

1. Nous avons cru devoir laisser la tante, la Condé, la mère pour ainsi dire, exhaler ses douleurs qui ne seront jamais surpassées. Il faut maintenant laisser la parole à la chrétienne. Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde écrit (1821) à Monseigneur d'Astros, son directeur et son ami, alors évêque de Bayonne, plus tard archevêque de Toulouse, et nommé cardinal par Napo-

« Varsovie, ce 6 mai 1804.

« O mon frère ! l'ami si cher de mon cœur ! je l'ai lue votre lettre, l'expression fidèle des sentiments qui vous déchirent ; et je n'ai point succombé. Hélas ! elle ne m'a rien appris ; je sentais tout ce que vous sentiez. Depuis le moment affreux où j'ai appris notre perte, mon âme s'est, pour ainsi dire, unie à la vôtre, et ma propre douleur s'est confondue avec celle de ce frère si chéri, et que j'avais toujours vu un père si tendre.

« Vous parlez de mon courage, de ma résignation à la volonté de mon Dieu. Pour le courage, je n'en ai point, et je n'en veux point en ceci. Je me glorifie (si l'on peut parler ainsi) oui, je me glorifie des larmes que je répands ; ou plutôt je remercie mon Dieu de m'avoir donné les sentiments aussi justes que profonds qui me les font répandre. C'est lorsque je me mets en sa sainte présence que j'en verse même de plus brûlantes et de plus abondantes ; car à qui doit-on se montrer avec plus de sincérité ? vers

l'éon III. L'abbé d'Astros avait été enfermé au Donjon de Vincennes pour avoir publié la bulle d'excommunication contre Napoléon I<sup>er</sup>. Dans un post-scriptum de cette lettre, nous lisons :

« Voilà Bonaparte mort ! il s'était fait votre ennemi en vous persécutant ; je pense que vous direz une messe pour lui. Il s'était fait le mien en tuant mon neveu, et Dieu m'a fait la grâce depuis ce moment-là de le nommer tous les jours dans mes prières. J'ose donc vous demander aussi une messe pour ce malheureux homme. Vous voudrez bien la dire *de ma part*. »

qui le cœur peut-il porter tous ses mouvements avec plus d'ouverture et de candeur ?

« Ce qui est bon, il en sait gré ; il en accepte l'hommage. Ce qui est imparfait, lui-même l'excuse lorsqu'on le prie de bonne foi de le rectifier, lorsqu'on désavoue par la volonté, un sentiment propre à notre nature corrompue. Quant à la résignation, sans doute je ne l'ai pas aussi parfaite qu'il le faut ; mais je la lui demande ; et, par sa grâce, j'en ai assez au moins pour éviter tout murmure contre sa divine et incompréhensible Providence. Mais la douleur, mon tendre ami, mais le brisement de cœur n'y est pas contraire. Je pleure donc avec vous votre enfant qui, en ce moment, me semble être le mien. Sans doute vous êtes comme moi avide des détails de ses derniers moments, quelque déchirants qu'ils puissent être. Mais qu'il est difficile d'en avoir, puisqu'il n'a eu pour témoins de sa mort que ses assassins.

« Voici ce qui m'a été dit hier ; peut-être le savez-vous de votre côté ? Harassé de la barbare célérité que l'on a mise à son voyage, il s'est endormi en arrivant. Réveillé quelques heures après pour entendre son atroce jugement, refusant au surplus de reconnaître l'horrible autorité qui le condamnait, il a demandé avec énergie si l'on se jouait ainsi de la vie des hommes. L'arrêt devant être exécuté sur-le-champ, il a dit qu'on lui fît venir un confesseur. On l'a refusé avec ironie. Il a demandé ensuite d'écrire un mot ; on lui a accordé une demi-heure. Il a écrit

à Mlle de Rohan qu'il a, dit-on, déclarée être sa femme <sup>1</sup>, a mis dans sa lettre un paquet de ses cheveux et une bague en faisant promettre qu'on lui enverrait. (Mais par suite de la trahison, le tout a été remis au Consul qui l'a gardé).

« Il a demandé ensuite quelques instants pour se recueillir; puis a marché au supplice d'un pas ferme, s'est refusé aux formalités ordinaires... et a reçu la mort debout, immobile... et les yeux élevés au ciel.

« O mon frère ! ô mon ami ! des larmes de feu inondent mon visage. Vous étiez, dites-vous, aussi fier qu'heureux d'avoir un tel fils, et vous aviez raison. Il a vécu, il est mort en héros. Mais quelques circonstances de sa mort précipitée annoncent de plus la mort du héros chrétien ; et voilà ce qui me donne la force de supporter ma douleur.

« Grâce et mille grâces soient rendues à mon Dieu, qui a rappelé vers lui quelques mouvements de son cœur ! O mon ami, sentez, je vous en conjure, et appréciez cette marque de la miséricorde. Vous vous écriez : Je ne verrai plus mon enfant, je ne le verrai plus....

1. Cette déclaration n'existe pas, et, entre le duc d'Enghien et la princesse Charlotte, il n'y eut jamais ni mariage public ni mariage secret. Jusqu'à sa mort, la princesse a porté le deuil de la grande victime. Mademoiselle de Rohan a pu laisser dire qu'elle avait été secrètement unie au duc d'Enghien ; elle ne l'a pas dit elle-même ; et ses lettres que nous publions, ainsi que celles du duc d'Enghien, sont complètement d'accord avec cette respectueuse discrétion.

« Mon bien-aimé frère, il a levé les yeux au Ciel, et c'était sans doute parce que son cœur s'y élevait aussi. Eh bien ! élevez-y les vôtres. Suivez l'exemple de ce fils chéri, et croyez, croyez fermement qu'il viendra un jour où vous vous retrouverez jouissant d'un bonheur parfait. La cause de laquelle il est victime et que vous servez si fidèlement depuis quinze ans est faite pour y conduire. C'est celle de la justice et par conséquent celle de Dieu. »

La douleur, dont ces lettres, dans leur religieuse éloquence, ne sont qu'un écho affaibli, devait traverser toute la vie des derniers Condés<sup>1</sup>. Ils vont

1. Ce fut l'abbé Edgeworth de Frimont, le confesseur du roi Louis XVI, au 21 janvier 1793, qui reçut du roi Louis XVIII la triste mission d'annoncer à la princesse de Condé l'assassinat du duc d'Enghien. A cette nouvelle, la princesse se prosterna le front contre terre, et elle ne prononça que ces paroles : « Miséricorde, mon Dieu ! faites-lui miséricorde !!! Puis elle se retira dans la chapelle où cette prière s'échappa de son cœur désolé et de ses lèvres tremblantes. Elle la transcrivit le lendemain ; elle la répéta chaque jour jusqu'à sa mort.

PRIÈRE POUR LE REPOS DE L'ÂME D'UNE VICTIME  
DE LA VERTU ET DE L'HONNEUR.

« Qui est semblable à Dieu et qui peut entreprendre de juger ses vues adorables ? C'est en m'y soumettant, Seigneur, que je viens vous conjurer de faire miséricorde à l'âme de Louis-Antoine-Henri. Daignez lui pardonner les fautes de sa jeunesse et vous souvenir du sang précieux de Jésus-Christ répandu pour tous les hommes, et avoir égard à la manière cruelle dont on a versé le sien. L'infortuné pour qui je réclame votre clémence, la gloire et le malheur, telle a été sa carrière. Mais ce que nous appelons la gloire, est-elle un titre à vos yeux ? Cependant, Seigneur, elle n'est pas non plus un démérite, quand elle a pour base l'honneur, toujours inséparable du dévouement à quelques devoirs. Vous les

porter le deuil de leur race et trouver un funèbre anniversaire dans chaque journée que le Ciel leur accordera. Tous les événements, heureux ou malheureux, qui se succèdent dans cette époque si agitée deviennent pour eux une intarissable source de larmes, un point de départ à de nouveaux regrets. Tout leur rappelle la perte faite ; tout les place en présence de cet enfant de leur amour tué dans un pareil guet-apens. L'aïeul et le père ne pouvaient pas, ne voulaient pas être consolés ; la tante sentit qu'il lui restait un grand devoir de famille à remplir. Elle sollicite comme une grâce le droit de traverser les mers et d'aller pleurer avec ceux qui pleurent. Elle laisse son couvent de Varsovie, arrive à Dantzick, et, le 7 juin 1805, cette femme, si contemplative et si agissante, écrit à son père :

« Le voilà donc enfin le moment où je pars pour

savez, Seigneur, ceux qu'il a si bien remplis ; mais pour ceux auxquels il a pu manquer, que le malheur dont enfin il a été la victime, en soit la réparation, en soit la seule expiation. Encore une fois, Seigneur, faites miséricorde à son âme, pour laquelle je vous offre mes vœux les plus ardents. Écoutez-les, ainsi que tous ceux qu'on vous offre et qu'on vous offrira. Miséricorde, mon Dieu, miséricorde ! Prosternée la face contre terre, tel a été mon cri prolongé aux premiers instants de ma douleur. Ah ! je le renouvellerai sans cesse ! puissent les cœurs qui s'y sont si vivement intéressés, le pousser aussi, ce cri qui va jusqu'à votre cœur. Inspirez-leur, ô mon Dieu, de vous le faire entendre ! O jeune infortuné ! intéressante victime ! j'ai lieu d'espérer qu'à vos derniers moments, votre foi et votre religion se sont renouvelées. Vous l'avez témoigné, grâces en soient rendues à notre Dieu ! C'était un commencement de cette miséricorde que j'implore et espère par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

rejoindre ce que j'ai de plus cher ! O mon père ! à l'émotion que j'ai éprouvée en voyant celui qui vient de votre part, j'ai senti ce que sera celle de notre réunion.... M. de Mornay est arrivé mardi dans l'après midi et n'a pas eu de peine à me trouver ; il paraît en effet mériter toute estime, et de plus, le genre de ses malheurs est trop semblable à celui qui a brisé et broyé nos cœurs pour ne pas exciter tout notre intérêt. Il m'a montré vos instructions ; j'ai fort appuyé sur l'économie à laquelle les hommes ne s'entendent pas toujours parfaitement. Il vous rend compte sûrement des détails de l'embarquement ; j'adhère à tout comme c'est votre intention. J'ai eu cependant quelque inquiétude en voyant qu'il n'était plus question (comme dans vos anciennes lettres) de convoi avec escorte, mais d'un bâtiment marchand isolé. On dit qu'il n'y a nul danger de la part des corsaires ; j'aime à le croire ; et, dimanche matin, nous partons.

« J'ai oublié de vous prévenir d'une chose : n'allez pas croire que c'est par coquetterie, mais seulement pour que vous ne soyez pas effrayé en me voyant. La *Déesse blanche à face ronde*<sup>1</sup> n'existe plus. Un visage allongé, jaune, ridé à force, les yeux battus jusqu'à la moitié des joues et abîmés par les

1. C'était ainsi que les poètes et les amis de la Maison de Condé désignaient la princesse aux beaux jours de sa jeunesse, et c'est ainsi que la représente la miniature dont nous avons tâché de faire reproduire la grâce et le charme.

larmes qu'ils ont eu tant de sujets de verser, en un mot soixante ans, et à faire peur.... Voilà mon portrait, et il n'est pas chargé. Au surplus, n'en accusez pas les austérités dont vous m'avez parlé plus d'une fois. Ce sont celles du cœur qui ont été terribles et vous croirez facilement que la dernière année a mis le sceau à l'article des souffrances.

« Quant à ma compagne, à qui elles n'ont pas été non plus épargnées, et qui de plus a senti toutes les miennes, quoiqu'un peu plus jeune, elle n'est pas plus belle que moi, et la petite Éléonore<sup>1</sup>, elle a été rendue laide aussi par la petite vérole. Ainsi, attendez-vous à une fière carrossée. Au surplus je suis désolée de paraître devant vous en habit séculier; mais pour entrer ainsi dans le couvent, je ne puis m'y résoudre, et je vous demande instamment de nous faire descendre au moins dans le village ou ville dudit couvent, pour y reprendre auparavant nos habits religieux. Je connais les inconvénients du contraire, quoique l'on pût en être prévenu.

« Adieu, mon tendre père, voilà donc ma dernière lettre à un si grand éloignement. Puisse le Ciel protéger mon voyage et permettre que quelques

1. Au milieu de son dénûment, la princesse Louise avait trouvé l'occasion de faire une bonne action; elle s'était empressée de la saisir. Quand elle résidait à Nieswitz, en 1800, une petite fille de quatre ans environ fut déposée à sa porte par son père et sa mère qui l'abandonnaient. Cette petite fille se nommait Éléonore Dombkoska. La princesse l'adopta, la fit élever, et, dans une de ses lettres à son père, elle raconte toute cette petite histoire de charité chrétienne.

larmes de consolation soulagent enfin un cœur dont j'espère que vous connaissez le tendre dévouement et la sensible reconnaissance pour toutes vos bontés. »

Après vingt-deux jours de traversée, la princesse débarqua à Gravesend, où les autorités britanniques ont reçu ordre, de la part du Roi, de présenter à l'humble religieuse les hommages de leur respect et les souhaits de bienvenue. Depuis plus de neuf années, il ne lui avait pas été donné de revoir son père et son frère. Les trois proscrits s'abordèrent avec des sanglots; et cette scène, longtemps muette, fut plus déchirante que tous les drames. William Pitt et lord Moira avaient voulu accompagner à Gravesend le prince de Condé et le duc de Bourbon comme des amis qui suivent le cercueil d'un ami. Ces deux hommes d'État mêlèrent leurs larmes silencieuses à celles qui étouffaient la malheureuse famille du duc d'Enghien.

Les exilés sont enfin réunis. Ils peuvent pleurer et gémir ensemble sur ce cadavre abandonné sans sépulture; mais alors Mademoiselle ne veut pas avoir inutilement changé son titre de princesse Louise contre celui de sœur Marie-Joseph de la Miséricorde. La Déesse blanche à face ronde, que les poètes ont chantée, que les peintres se sont ingéniés à représenter dans sa florissante jeunesse, est devenue la femme forte par le conseil, par l'exemple et par la prière. Auprès de ces deux hommes si in-

trépides au feu, si faibles devant la douleur, elle est la tendresse qui veille, la charité qui soutient et la gaieté essayant de sourire à travers les pleurs.

Du fond de son monastère où tout lui manque parfois, où l'air et l'espace lui sont mesurés avec une parcimonie vraiment singulière, où les caquetages du couvent et les petites rivalités de nonne viennent de temps à autre troubler l'austérité de ses pensées, elle a encore sur les lèvres et au bout de sa plume des mots du cœur, des réminiscences d'un âge plus heureux. Elle les jette, pour ainsi dire, à la volée; et tout à coup, au milieu de cette correspondance si pleine d'abandon et de majesté, vous lisez sous la date du 9 janvier 1806 :

« Bon, cher et tendre frère, à l'imitation de Maccaire (de Chantilly), vous en souvenez-vous, que je trouvais souvent dans mon antichambre et qui me disait tout simplement : « Mam'selle, j'aurais besoin de queuque argent, » à son imitation, je vous dis : « Monsieur, j'aurais besoin d'un peu de sirop. Brave et illustre Guy, je vous prie donc de m'envoyer deux bouteilles.... » Quand il viendra un heureux moment où vous surmonterez votre paresse et où vous me favoriserez d'un petit mot, cela me fera grand plaisir, car Dieu sait comme je vous aime. C'est ce qui fut, est et sera jusqu'à mon dernier soupir. »

Quelques semaines après, lorsqu'elle s'est fait donner la description du manoir de Wanstead-

House, elle s'adresse à son père, et, pour reconforter le cœur du vieillard, elle lui dit : « Dans nos longs et cruels malheurs, j'éprouve de la consolation à savoir que mon père jouit d'un peu de repos et mène cette vie de campagne qui lui plaît assez. Mais ce qui en est une plus grande pour moi, c'est ce que mon frère me mande de la douceur qu'il éprouve à être réuni avec vous et de l'union qui règne dans votre petite société. Oui, c'est un baume versé sur mon cœur. Puisse la tendresse de votre fils procurer le même bien au vôtre ! il me parle aussi des délassements de pêche, de chasse, de jardinage, de gazons, etc., est-ce que vous avez quelque ombre de Blanc-Pied, de l'Émerillon, de M. Leroy<sup>1</sup> ? Et dites-moi, je vous prie, est-ce que le soir l'auguste Loto est encore de ce monde ? Et votre Dauphin à 48 ? ou bien le vénérable Cavagnole avec 96 le maréchal d'Ancre ; 94 l'éléphant ; 23 les berceaux ; 28 la neige.... »

« C'est assez de radotage ; je ne veux que supplier mon père de ne jamais perdre le souvenir d'une fille qui pense bien souvent à lui. »

Puis, le 24 août de la même année, passant de la fête patronale des Bourbons à la chute de l'Empire germanique, elle écrit au prince de Condé :

« Mon très-bon père veut-il bien recevoir mes tendres et sincères remerciements de toutes ses

1. Ces trois anciens serviteurs de la maison de Condé avaient pris, autant qu'il était en eux, part à la révolution.

bontés, et du régal, et du charmant microscope et de l'énorme boîte (il est vrai), mais qui fait mon bonheur.

« Veut-il bien recevoir en même temps mes souhaits de bonne fête, car c'est demain que nous célébrons cet antique saint Louis auquel nous et trop peu d'autres sont encore fidèles.

« Voilà donc François II *désimpérialisé*<sup>1</sup>. Je m'y attendais depuis longtemps et il n'est pas dit même qu'il garde toujours ce qu'il croit avoir encore. Au surplus, tout ceci est bien mérité, et, quand on a vogué à force de rames dans l'eau bourbeuse de la lâcheté, il est assez naturel de ne trouver d'autre port qu'un abîme de fange où l'on reste enfoncé. Cette réflexion n'est pas pour François II tout seul. Il commence le branle; d'autres auront leur tour. Je me rappelle que, dans les premières années de la Révolution, vous en avez assez averti plusieurs souverains, mais bien en vain, assurément. »

Dans cette femme qui, à genoux au fond du sanctuaire, voit s'abîmer tous les trônes sous les coups redoublés de Bonaparte empereur, il y a une espèce de don de prophétie ou de seconde vue qui ne la trompe pas. Elle prévoit, elle sent l'avenir, et le 14 juin 1813, quand la fortune semble, par les désastres de Napoléon, accorder ses premiers sourires

2. Après la bataille d'Austerlitz, que couronna la paix de Presbourg, François se vit obligé de renoncer au titre d'empereur d'Allemagne et ne fut plus qu'empereur d'Autriche.

aux princes exilés, elle mande de Healt-Hall à son père :

« Il paraît que la politique a repris tout son noir. Dieu a ses desseins; adorons-les sans les comprendre. Pour moi, je vous l'avoue, il y a longtemps que je crois la Maison de Bourbon finie comme tant d'autres ont fini depuis que le monde est monde. Voilà bientôt vingt-cinq ans que tout, tout ne tend qu'à son anéantissement. Pardon de ce ton si rembruni; mais vous conviendrez bien qu'il n'est pas hors de saison sur la vilaine terre que nous habitons. Heureux et mille fois heureux lorsque nous l'échangerons pour ce beau ciel où nous trouverons ce Dieu de miséricorde, ce Dieu trois fois saint et mille fois bon qui ne nous a créés que pour nous réunir à lui durant l'éternité. »

La politique de cette princesse de Condé n'est ni dans les nuances, ni dans les atermoiements. Elle voit clair et de loin. Recueillie dans son oratoire et au pied de son crucifix, elle apprécie, elle pèse les fautes commises, elle les juge sans partialité et sans crainte. Après avoir prononcé l'arrêt dans sa conscience, elle n'en reste pas moins fidèle à ses principes et à ses devoirs. Lorsqu'en 1808, sous l'impulsion de l'empereur Napoléon, les Bourbons d'Espagne introduisent la guerre civile au sein de leur famille et donnent au monde l'exemple de la discorde paternelle et de la révolte filiale, la sœur Marie-Joseph veut que les Bourbons de la

branche aînée relèvent au moins les Bourbons d'Espagne de cette décadence morale. Louis XVIII, retiré en Angleterre avec toute sa famille, a, malgré son scepticisme railleur, une confiance relative en sœur Marie-Joseph de la Miséricorde. Il l'écoute; parfois il se fait même de ses avis un plan ou une règle de conduite; et bon juge en matière de goût et de perspicacité, on l'entend souvent répéter : « La princesse Louise écrit mieux; elle raisonne mieux qu'aucune femme de France. »

Les scènes de Madrid et de Bayonne, les abdications forcées et reprises, le détronement du père et du fils, l'internement de l'un, la captivité de l'autre, la substitution des Bonapartes aux Bourbons et la révolte unanime du peuple, se liguant, les armes à la main, contre la violation de tout droit, avaient remué l'âme de la Bénédictine et de la Princesse. Elle fit partager à Louis XVIII toutes ses impressions. Le roi exilé portait très-haut la dignité de son nom; il n'était insensible à aucun noble sentiment; il entra bien vite dans la pensée de Louise de Condé. Il la traduisit ainsi, dans une lettre datée de Gosfield, 17 octobre 1808, et avec cette recommandation : *pour vous seul*, le Roi s'adresse en ces termes au prince de Condé :

« Je ne puis, mon cher cousin, vous mieux marquer la confiance que j'ai dans votre zèle et dans vos lumières qu'en vous parlant d'un objet qui occupe toutes mes pensées, sur lequel vous vous

êtes déjà expliqué en ma présence, mais qui, depuis, ayant pris un autre aspect et offrant un but plus certain, doit nécessairement suggérer de nouvelles réflexions. La Châtre, que je charge de ma lettre, ne sait rien autre chose, si ce n'est que je vous écris sur un objet particulier et secret.

« Nul doute que ce qui se passe en Espagne, ne soit la plus belle (et peut-être la dernière) planche que la Providence ait daigné jeter à l'Europe dans son naufrage. Cependant ce moyen de salut se perdra comme tant d'autres, si les efforts de la nation espagnole ne se prononcent bientôt pour la restauration des deux trônes. Cette double restauration ne peut avoir lieu que par la coopération du roi de France, lorsque surtout celui d'Espagne est prisonnier. Mon action personnelle peut seule l'accélérer; ma place est donc marquée sur l'Èbre. Mais je n'y puis parvenir si l'Espagne ne m'appelle. Il est trop peu probable qu'elle fasse cet appel d'elle-même, ou cède à mes sollicitations écrites. Il faut donc que j'y envoie quelqu'un qui, l'éclairant sur ses véritables intérêts, la détermine à cette grande mesure. Cet envoyé doit-il être un prince de ma famille, ou un simple particulier? Voilà la question.

« Je ne répéterai point ici les arguments que vous avez employés pour démontrer les inconvénients de l'envoi d'un prince. Je me bornerai à déduire les arguments opposés.

« L'Espagne n'a jamais reconnu mon titre royal

et même, jusqu'à présent, elle sanctionne l'usurpation de Bonaparte. Il n'est donc pas possible d'espérer que le nouveau gouvernement admette un ambassadeur de ma part, ni aucun ministre revêtu d'un caractère public. Celui que j'enverrais, si c'était un particulier, pourrait avec faveur être admis aux armées, s'il s'annonçait comme militaire. Il serait probablement éconduit, s'il s'annonçait comme négociateur. Un prince peut seul réussir et mettre en valeur ces deux qualités essentielles. Dans de telles circonstances, arrivant, sans autres prétentions que de servir et de combattre, ainsi que je l'ai dit moi-même, son nom commanderait l'intérêt et le respect et solliciterait, pour sa mission, la fierté même des Espagnols.

« Que si, — car il faut tout prévoir, les choses même les moins apparentes, — il était refusé, soit comme soldat, soit comme négociateur, ce serait sans doute un grand malheur pour notre cause; mais n'est-il pas à craindre que notre inaction, lorsque tout un peuple est en armes contre le tyran de la France, pour la cause d'un souverain de notre Maison, n'en soit un bien plus grand, et que la postérité, nous voyant si soigneux de notre considération, ne nous compare au serviteur de l'Évangile qui enfouit le trésor de son maître, de peur d'en risquer quelque chose.

« Le gouvernement Britannique ne me donnera aucune facilité, j'en conviens; mais est-il sûr, après

qu'il a dit : « que l'Espagne vous appelle et je vous conduis » qu'il m'empêche de prendre les moyens que je croirais les plus nécessaires pour me faire appeler, surtout lorsqu'il s'agira de sa part, non pas d'aider, non pas même d'acquiescer, mais étant prévenu, — chose de devoir à son égard, — de ne pas mettre obstacle ?

« Maintenant, en supposant que je me décide à envoyer un prince, il s'agit du choix et je vous parlerai, mon cher cousin, avec toute franchise. Mon frère est de mon âge et si je l'envoyais, on demanderait avec raison pourquoi le comte de Lille ne marche pas lui-même : cette réflexion suffit. Le duc d'Angoulême et le duc de Berry sont dans un cas bien différent, et l'un et l'autre, tous prêts à recevoir mes ordres avec ardeur ; mais des considérations majeures me défendent de les leur donner. La marche que les circonstances ont fait prendre à M. le duc d'Orléans l'écarte de mon choix ; s'il pénètre en Espagne ce doit être par une voie différente<sup>1</sup>.

1. Dès le mois de juin 1808, Louis-Philippe, duc d'Orléans, s'était offert aux Espagnols pour combattre avec eux contre Napoléon et ses armées ; et, le 19 juillet, il écrivait au roi Louis XVIII afin de lui en demander l'autorisation. Le Roi, au moins aussi rusé que Louis-Philippe, n'avait rien trouvé à redire à cette ferveur si remuante, que la lettre citée plus bas va révéler ; mais il ne juge pas qu'il soit de sa dignité de s'en trop préoccuper. Le cabinet de Saint-James crut voir dans les projets du duc d'Orléans une manœuvre égoïste, et plus tard peut-être anti-britannique, selon les circonstances. A peine dans les eaux de Gibraltar, Louis-Philippe fut obligé de retourner à Londres sur le vaisseau même qui l'amena de Sicile. Sa campagne en perspective se borna

« L'ordre de primogéniture me conduit à vous et je m'y arrête avec complaisance. Si l'almanach vous donne soixante douze ans, votre santé vous en ôte vingt. Les Espagnols verraient avec joie et respect

à des imprécations adressées à Bonaparte, et à des vœux contre ses armées, imprécations et vœux dont la lettre à Louis XVIII est l'écho bien affaibli.

« Palerme, 19 juillet 1808.

Sire,

« Il m'est enfin permis de me livrer à l'espérance que j'aurai bientôt l'occasion de signaler mon zèle pour le service de Votre Majesté et mon dévouement à sa personne. Les derniers événements qui ont eu lieu en Espagne, la captivité des deux Rois et des Infants et le soulèvement général de toute la nation contre la tyrannie et les usurpations de Buonaparte viennent de décider le roi des Deux-Siciles à envoyer en Espagne son second fils, le prince Léopold, pour y exercer l'autorité royale en l'absence des princes, ses aînés. Me trouvant en ce moment à la cour de Leurs Majestés Siciliennes, je me suis empressé de profiter de cette occasion inattendue pour sortir de la pénible inaction à laquelle nous sommes réduits depuis si longtemps. J'ai sollicité, Sire, la permission d'accompagner en Espagne ce jeune prince, que ses qualités personnelles et la noble ardeur dont il est animé rendent digne de la grande entreprise dont il va être chargé. J'ai demandé à être admis à l'honneur de servir dans les armées espagnoles contre Buonaparte et ses satellites, et Leurs Majestés ont daigné me l'accorder. Je sens que j'aurais dû préalablement en solliciter l'agrément de Votre Majesté, mais j'ai pensé qu'il ne pouvait être douteux. Je me suis flatté que mon zèle serait mon excuse, et que vous sentiriez, Sire, que je n'aurais pas pu l'attendre sans laisser échapper une de ces occasions uniques, qu'en général, on cherche inutilement à faire renaitre, quand on a eu le malheur de les manquer. Nous ne pouvons pas pénétrer les décrets de la Providence et connaître le sort qui nous attend en Espagne; mais je ne vois qu'une alternative : ou l'Espagne succombera, ou son triomphe entraînera la chute de Buonaparte. Je ne serai qu'un militaire espagnol tant que les circonstances ne seront pas de nature à déployer avec avantage l'étendard de Votre Majesté; mais nous

ce bras constamment armé pour la cause du trône et de l'autel, cette tête ornée des lauriers de Johannis-Berg, de Berstheim, etc., le malheur même plaiderait pour vous. Enfin jamais précurseur n'aurait paru avec une considération personnelle plus justement acquise. J'ajouterai que vous avez sur les autres branches de la famille l'avantage de ne descendre ni d'Anne, ni de Marie-Thérèse d'Autriche, et, par conséquent, de ne pouvoir être soupçonné d'aucun arrière-dessein.

« Voilà mon exposé. Souvenez-vous à présent que je ne fais, aux conclusions près, que les fonctions d'avocat général. Donnez-moi votre avis librement; donnez-le moi par écrit, parce que votre venue ferait soupçonner une consultation que je veux qui soit secrète. Parlez-moi, non comme au Roi, dans son conseil, mais comme à un ami qui veut s'éclairer de vos lumières sur un point de la plus haute

ne manquerons pas l'occasion, et si, avant que j'aie pu recevoir ses ordres et ses instructions, nous pouvions déterminer l'armée de Murat ou celle de Junot à tourner leurs armes contre l'usurpateur, si nous pouvions franchir les Pyrénées et pénétrer en France, ce ne sera jamais qu'au nom de Votre Majesté proclamé à la face de l'univers, et de manière à ce que, quel que soit notre sort, on puisse toujours graver sur nos tombes : « Ils ont péri  
« pour leur Roi et pour délivrer l'Europe de toutes les usurpations  
« dont elle est souillée. »

« Que Votre Majesté daigne agréer avec sa bonté ordinaire l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement. Je suis, Sire, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet,

« LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. »

importance et où il est question d'honneur et de gloire. »

« A Gosfield, ce 25 octobre 1808.

« Votre lettre du 21, mon cher cousin, mérite bien mieux que la mienne du 17, les éloges que vous accordez à celle-ci; votre cœur et votre tête s'y peignent au naturel, c'est tout dire.

« D'après ce que nous avons résolu et la conversation que vous venez d'avoir avec le comte d'Avaray, et dont il me rend compte, je désire que, sans aucun retard, vous preniez les moyens de voir très-particulièrement M. Canning. Il me suffira d'indiquer la base sur laquelle doit porter l'ouverture que vous devez lui faire, m'en remettant entièrement à vous sur tout ce qui tient aux choses accessoires.

« Le Roi croit (ainsi qu'il l'a établi dans ses différentes notes et mémoires et particulièrement dans celui du 17 juillet remis au gouvernement) qu'il est de la plus haute importance, pour le succès de la cause commune, que le souverain légitime soit enfin opposé à l'usurpateur, qu'il se rende en Espagne et qu'il parle aux armées françaises un langage auquel sa présence doit attacher un caractère tout autrement imposant que des paroles jetées au hasard, loin du théâtre de l'action. Mais en même temps, ne rencontrant jusqu'à ce moment que des obstacles, effrayé des délais qui trop souvent amènent les revers et voulant se prévaloir des expressions mêmes que Monsieur lui a trans-

« mises au nom du gouvernement, que les Espa-  
 « gnols vous appellent et nous vous conduisons au  
 « milieu d'eux, le Roi s'est déterminé à se donner un  
 « précurseur, à faire passer auprès du nouveau  
 « gouvernement un homme qui, par son rang, son  
 « âge, et de longs et glorieux services soit en droit  
 « de se faire écouter d'une nation alliée et de hâter  
 « la grande mesure à laquelle le gouvernement de  
 « Sa Majesté Britannique promet son appui, dans une  
 « supposition qu'il a établie lui-même et que sollicite  
 « en ce moment l'accueil que viennent de recevoir  
 « de lui les émissaires d'Erfurt. Vivement occupé  
 « de l'idée de cette mission et de l'importance de la  
 « confier à des mains sages, c'est sur M. le prince  
 « de Condé que le Roi a jeté les yeux.

« Cela posé et la confiance que le Roi porte à  
 « M. Canning étant égale à l'estime qu'inspire son  
 « caractère, Sa Majesté a désiré que monsieur le  
 « prince de Condé lui fît cette ouverture confiden-  
 « tielle. »

« Je m'arrête ici, mon cher cousin, en ajoutant  
 cette observation qui, si l'on nous repousse, il serait  
 nécessaire pour conserver une porte entr'ouverte,  
 de dire à peu près et dans la nuance que vous  
 jugerez convenable : vous voulez donc réduire le Roi  
 à faire usage d'un simple envoyé ; mais je doute  
 qu'il veuille comprimer la juste ardeur de ses  
 neveux.

« Maintenant, mon cher cousin, allez de l'avant

et prenez la peine de me r'écrire, seulement lorsque vous pourrez m'informer du résultat de la conférence. S'il en était besoin, d'Avaray serait à vos ordres et il sera même bon que vous vous revoyez afin d'être sûr que toute notre marche est d'accord. »

« A Gosfield, ce 11 novembre 1808.

« Dans le compte que vous m'avez rendu, mon cher cousin, de votre entretien avec M. Canning, j'ai remarqué que ce ministre vous avait manifesté quelques doutes. Il est nécessaire et facile de les lever.

« Convaincu par l'expérience de quinze années d'efforts toujours vains et cependant toujours répétés, que le seul moyen de terminer les maux de l'Europe, est d'opposer à l'usurpation le monarque légitime de France, je n'ai cessé, soit comme Régent soit comme Roi, de solliciter les différentes puissances belligérantes de prendre cette mesure, la seule, je le répète, qui puisse être véritablement efficace, et la seule qui n'ait pas encore été adoptée. L'énergie que la nation espagnole met à repousser le joug de Bonaparte, m'a fait renouveler mes sollicitations avec plus d'instances que jamais ; mais le cabinet de Saint-James, avant d'accorder sa coopération au but que je me propose, croit devoir attendre que ce généreux peuple exprime son vœu. J'ai donc senti qu'il fallait me résigner à avoir un précurseur, ou plutôt qu'il était nécessaire d'envoyer

à Madrid quelqu'un qui me frayât le chemin du poste où le devoir et l'honneur m'appellent.

« Je ne pouvais choisir ce précurseur que dans ma famille, parce qu'il est nécessaire, mon titre n'ayant jamais été reconnu en Espagne, que la personne que j'y fais passer ait par elle-même un poids, une existence qui supplée au caractère diplomatique qu'il n'est pas en mon pouvoir de lui donner.

« Mes idées se sont fixées sur vous. Je pourrais n'en pas dire davantage, mais je ne crains jamais d'exposer les motifs de mes résolutions.

« J'ai applaudi de toute mon âme à l'ardeur qu'ont manifestée mes neveux pour aller combattre l'ennemi commun, en servant un prince de notre Maison, victime de la perfidie la plus infâme. J'eusse vivement désiré que le duc d'Angoulême, ou le duc de Berry, ou M. le duc d'Orléans même qui se trouvait alors à portée du théâtre de l'action, pussent y cueillir des lauriers qui, dès le principe de cette lutte, eussent été éminemment utiles. Mille obstacles se sont élevés devant eux et les circonstances en ont décidé autrement.

« Aujourd'hui que, par l'établissement d'un gouvernement qui nomme et reçoit des ministres, les choses ont pris en Espagne un nouvel aspect, l'objet à remplir est principalement politique. Il s'agit de parler en mon nom à la junte centrale, de résider auprès d'elle tandis que le bruit du canon se fait entendre. Ce rôle appartient sans doute à celui d'entre

nous à qui l'âge et l'habitude des armes, ne lui fait plus un besoin de les porter. Mon choix aura donc l'approbation de tous. Je vous réponds de celle de mon frère ; la haute estime et l'amitié qu'il vous porte, vous en sont de sûrs garants.

« Il ne faut pas inférer de ce que je viens de dire sur l'objet principal de votre mission, que je prétende vous interdire de paraître aux armées. Bien au contraire : votre présence, rappelant à la fois la gloire de notre nom et le crime le plus odieux du tyran, le petit fils du grand Condé, si bien connu d'eux, parlant aux soldats français le langage de ma déclaration de 1804, et leur annonçant la prochaine arrivée de leur roi, de leur père, ne pourra que produire l'effet le plus avantageux.

« Tels sont, mon cher cousin, les motifs d'une résolution réfléchie et positivement prise. Je désirerais discuter cet objet important avec le gouvernement, mais il a toujours des raisons qui l'éloignent de m'écouter en personne. Je n'insiste pas sur ce point ; qu'il nous suffise en ce moment d'obtenir pour vous un prompt moyen de transport. Communiquez ma lettre *in-extenso* à M. Canning. C'est une marque de confiance que je me plais à lui donner ; vous pouvez même la lui confier, s'il désire la faire connaître à ses collègues.

« Enfin, pour abréger, je charge le comte d'Avaray de vous communiquer une idée accessoire que je regarde comme du plus grand avantage, qui mérite

de fixer sérieusement l'attention de sa Majesté Britannique et de ses ministres. »

Cette mission, que Louise de Condé rêva pour son père et que Louis XVIII sanctionne, avait quelque chose des temps anciens. Elle pouvait, bien ménagée et bien dirigée, amener d'incalculables résultats. Un Bourbon, tel que ce prince de Condé, à la tête de la nation espagnole, devait réveiller la Vendée militaire ou tout au moins entretenir le feu sacré dans les provinces depuis longtemps fatiguées de l'impôt de sang que Bonaparte ne cessait de prélever sur elles. Pour les yeux clairvoyants, la guerre d'Espagne entreprise dans ces conditions, c'était le commencement de la fin. Honoré de tous, vénéré par tous, Condé, seul des princes français, était en mesure d'exécuter les projets formés, car, comme Cicéron parlant de la République romaine, il aurait pu dire de la Monarchie, *defendi adolescens, non deseram senex*. Je l'ai défendue dans ma jeunesse, je ne l'abandonnerai pas dans ma vieillesse. Néanmoins Louis-Joseph de Bourbon fut bientôt contraint d'ajourner son dévouement.

La direction imprimée aux affaires de la péninsule par les Anglais d'abord, ensuite par la Junte, força Louis XVIII à renoncer à toute action déterminante dans une guerre où il n'apportait pour allié que l'autorité de son nom.

Ce fut alors que le prince de Condé résolut de mettre fin au vieux roman de son existence. La prin-

cesse de Monaco, née comtesse de Brignole-Sales<sup>1</sup>, l'avait toujours suivi dans son exil. Au milieu des périls et des amertumes, elle n'avait jamais cessé de lui prodiguer les témoignages du plus sincère attachement. Le prince se fit un bonheur de récompenser cet amour décoré de rides; et Louis XVIII lui adressa de Gosfield, 27 décembre 1808, les félicitations suivantes :

« Je reçois, mon cher cousin, votre lettre du 26, et j'ai lu avec un intérêt bien vif le récit de votre mariage fait par un témoin que je vous remercie d'avoir admis à cet honneur. Je fais aux deux époux mon compliment de tout mon cœur; je ne prévoyais assurément pas d'obstacle, mais j'ai toujours mieux aimé les choses faites que celles à faire.

« Je serais fort aise que vous ameniez le chevalier de Grimaldi. Il est juste que, parent de Mme la princesse de Condé, témoin de son mariage, il le soit aussi de sa première entrevue avec sa nouvelle famille. Je crois qu'il sera à propos qu'il aille, ainsi que vous me l'avez fait proposer par d'Avaray, coucher à Braintree, car les arrangements dont je vous parlais hier, sont le nec plus ultra de Gosfield. Heureusement le chevalier de Grimaldi est jeune.

« Adieu, mon cousin, j'attends samedi avec impatience pour avoir le plaisir de vous voir *tanquam sponsus procedens de thalamo*. Vous connaissez toute mon amitié pour vous. »

1. La nouvelle princesse de Condé mourut en 1813.

Cette amitié qui ne s'épargne pas l'épigramme, même en empruntant le secours des livres sacrés, était aussi vive que sincère. C'est de la part du Roi une estime mêlée de respect; de la part du Prince, une affection qui se contient dans les bornes de la fidélité et du dévouement quand même. Les exilés se visitent, ils mettent en commun leurs tristesses, leurs déceptions et leurs espérances. Il vont, de Gosfield et d'Hartwel où réside la famille royale, à Wanstead, dont le prince de Condé a fait un Chantilly en miniature. L'œil toujours fixé sur la France, ils suivent, dans une anxieuse incertitude, les péripéties du grand drame européen. Les hauts et les bas de la fortune napoléonienne sont relatés et commentés chaque jour. Plus la lutte approche de sa fin, plus on sent que l'exil lui-même se rassérène et compte sur un retour de la Providence.

Bonaparte est à bout de ressources. Acculé, de victoire en victoire, jusqu'aux portes de Paris, vaincu à force de vaincre, il voit l'ennemi, qu'il est allé chercher et provoquer partout, couvrir de ses bataillons la France entière. Il a voulu asservir l'Europe à ses lois ou à ses caprices; il a foulé aux pieds les trônes légitimes et révolté les peuples par un despotisme renouvelé de l'Empire romain. Les Rois et les peuples se sont ligués contre lui, et ils avancent.

L'empereur Alexandre conduisant ses Russes, enivrés des victoires de l'hiver sur l'armée fran-

çaise; le prince de Schwarzenberg, à la tête des Autrichiens, le feld-maréchal Blücher, entraînant sur ses pas les légions germaniques, ont aimé et pleuré le duc d'Enghien. Dès 1806, son nom a été un drapeau; et, dans le manifeste de la Prusse, son ministre Hardemberg s'exprime en ces termes : « L'indépendance du territoire allemand est violée, au milieu de la paix, d'une manière outrageante pour l'honneur de la nation. Les Allemands n'ont pas vengé la mort du duc d'Enghien; mais jamais le souvenir de ce forfait ne s'effacera parmi eux. »

En 1814, il était toujours vivant, et les puissances coalisées venaient tenir la parole de la Prusse, qui est aussi la leur. Aux dernières heures de son Empire, quand Napoléon se débat sous l'étreinte de l'Europe déchaînée, c'est encore le meurtre du duc d'Enghien qu'on lui reproche. Le sang du juste pèse plus dans la balance que les héroïques et suprêmes efforts de l'armée française. C'est à ce moment, si solennel dans l'histoire, que remonte l'idée première des traités de 1814 et 1815, traités que nous détestons tous, — c'est convenu, — mais dont il importe plus que jamais de ne pas oublier l'origine.

La France est envahie, et Bonaparte, tout Bonaparte qu'il était, ne trouve qu'un remède aux incommensurables désastres dont son ambition s'ingénia à multiplier les causes. Ce remède, c'est la paix. Pour l'acheter, il sacrifie d'un trait de plume toutes les conquêtes annexées au territoire par la

République et par l'Empire. Caulaincourt, duc de Vicence, est le négociateur accrédité au Congrès de Châtillon. Le 9 février 1814, il s'adresse en ces termes au prince de Metternich :

« Mon Prince,

« Je me propose de demander aux plénipotentiaires des cours alliées, si la France, en consentant, ainsi qu'ils l'ont demandé, à rentrer dans ses anciennes limites, obtiendra immédiatement un armistice. Si, par un tel sacrifice, un armistice peut être sur-le-champ obtenu, je serai prêt à le faire; je serai prêt encore, dans cette supposition, à remettre sur-le-champ une partie des places que ce sacrifice devra nous faire perdre.

« J'ignore si les plénipotentiaires des cours alliées sont autorisés à répondre affirmativement à cette question, et s'ils ont des pouvoirs pour conclure cet armistice. S'ils n'en ont pas, personne ne peut, autant que Votre Excellence, contribuer à les leur faire donner. Les raisons qui me portent à l'en prier ne me semblent pas tellement particulières à la France qu'elles ne doivent intéresser qu'elle seule. Je supplie Votre Excellence de mettre ma lettre sous les yeux du père de l'Impératrice; qu'il voie les sacrifices que nous sommes prêts à faire, et qu'il décide. »

Toujours entre un succès et une défaite, Napoléon s'est plus d'une fois flatté d'échapper aux

conditions d'une pareille paix. En humiliant la France, cette paix compromettra le prestige impérial; elle rendra une vie nouvelle aux passions de parti. Le 17 mars 1814, l'Empereur pressent que tout est désespéré, et, ce jour-là, il mande de Reims à Caulaincourt :

« Monsieur le duc de Vicence,

« J'ai reçu vos lettres du 13. Je charge le duc de Bassano d'y répondre avec détail. Je vous donne directement autorisation de faire les concessions qui seraient indispensables pour maintenir les négociations, et arriver enfin à connaître l'ultimatum des alliés; bien entendu que le traité aurait pour résultat l'évacuation de notre territoire et le renvoi de part et d'autre de tous les prisonniers. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« NAPOLÉON. »

Les faits rétablis sur un point toujours dénaturé, car on s'est attaché à rendre responsable des traités de 1815 plutôt ceux qui les ont subis que celui qui les provoqua par ses guerres incessantes et finit par les accepter en germe pour sauver son diadème, assistons, avec les Condés, à la restauration du trône légitime. Le 9 mars 1814, tandis que le Congrès de Châtillon tient inutilement ses séances et qu'à la demande de Blücher toutes les armées alliées se mas-

sent sur Paris, Louis XVIII, goutteux, voit enfin la fortune lui sourire. Il écrit d'Hartwell au prince de Condé :

« Ma main n'est pas encore bien bonne, mon cher cousin ; mais rien ne peut m'empêcher de croire que Dieu jette sur nous un regard de bonté et que vous jouirez longtemps d'un ouvrage auquel peu de gens pourront se vanter d'avoir autant travaillé que vous. »

Plus que tout autre, le prince de Condé avait été à la peine ; il était juste que le vieillard fût à l'honneur. Et lorsque, à côté de Louis XVIII acclamé par la France entière, il mit le pied à Calais sur le sol natal, le général Maison<sup>1</sup>, s'approchant respectueusement de lui, le salua en disant : « Monseigneur, les soldats vous reverront avec joie ; vous nous avez donné de grands exemples et de belles leçons. »

Pour la plupart des généraux, ces grands exemples et ces belles leçons furent complètement perdus.

C'était le jour des enthousiasmes et des oublis. Afin de plaire à Louis-le-Désiré, les Français, qui, comme Dieu, aiment les surprises, mettaient à contribution son cher Horace, et ils répétaient avec le poète d'Auguste<sup>2</sup> :

« Hic ames dici pater atque princeps. »

1. Le général Maison, que Charles X fit maréchal de France, avait reçu Louis XVIII à Calais ; ce fut lui qui, au nom du peuple et de Louis-Philippe d'Orléans, reconduisit à Cherbourg le Roi, partant en 1830 pour un nouvel exil.

2. *Lyricorum, lib. 1, 2.*

Dans la crainte de troubler cette fête d'un père revenu au milieu de ses enfants, les deux Condé firent un douloureux effort pour ne pas se souvenir qu'eux aussi avaient été aïeul et père, et qu'il ne leur restait plus de fils. Émus de ce transport universel, ils s'y associèrent, les larmes aux yeux. Sur le passage du cortège triomphal, où les Brutus de la République et les soldats de l'Empire confondaient leurs vœux dans un même sentiment de reconnaissance et d'amour, le peuple s'inclinait respectueusement à la vue des deux Condé. Le nom du duc d'Enghien circulait dans la foule comme un cri de pieux ralliement.

La princesse Louise n'est témoin que par la pensée de ces délires d'enthousiasme qui accueillirent plutôt la chute du trône impérial que le retour des Bourbons. Au fond de ces tendresses subites prodiguées à des exilés, il y avait évidemment un sentiment de réaction contre Bonaparte. Ce sentiment se faisait jour partout. Il ne fut pas assez exploité, et la sagacité de la Bénédictine, s'élevant avec les événements, nous initie dans sa correspondance à toutes les pensées qui l'obsédaient alors. Le naufragé tremble encore même devant les flots apaisés. Le chevalier de Contye, l'aide de camp et l'ami du prince de Condé, la presse de rentrer en France; le 14 avril 1814, elle lui répond :

« Ce n'est pas que je me hâte, comme vous me le conseillez, de faire mes paquets. Cela eût pu être, si

la seule voix publique eût rappelé les Bourbons en France, si, si, si, etc. Mais la Charte constitutionnelle présentée comme condition et acceptée;... mais ses auteurs, favorisés et soutenus de toutes les puissances, ne me font pas voir bien clair sur une stable tranquillité; et, d'après mon état surtout, ceci demande réflexion.

« Je vous avoue que je suis bien sensiblement occupée de toutes les impressions que les événements actuels peuvent faire sur mon père et aussi de celles qu'il éprouvera en rentrant en France. Je tremble qu'elles ne soient trop fortes pour son âge doublement avancé par les vingt-cinq dernières années passées dans des malheurs inouïs. »

Le 26 avril 1814, de Healt-Hall, elle s'adresse au duc de Bourbon : « Cher et bien tendre ami de mon cœur, ce cœur, ainsi que mes pensées, mes sentiments et, je puis le dire, toute ma nature entière vous suivent partout et ne peuvent vous quitter.... et aujourd'hui que je crois que vous approchez de Paris et passez par des environs que nous avons tant connus, et qui doivent vous émouvoir fortement, je suis dans un état de commotion et d'ébranlement physique que je ne peux m'expliquer à moi-même. »

Toujours de Healt-Hall, elle écrit, le 7 mai.

« Vous avez dû recevoir un mot de moi à Paris, renfermé dans une lettre à mon père. Nous n'en sommes pas encore dans nos gazettes (du moins à Heath) à l'entrée dans la capitale, mais seulement

aux préparatifs ; et, d'ici même, le feu d'artifice me fait une peur horrible. Il serait fâcheux et très-fâcheux dans ce moment surtout que les accidents du mariage de Louis XVI se renouvelassent. Cher ami, je voudrais savoir comment s'est passé votre traversée de Senlis, car c'est la route que vous avez dû prendre, à ce qu'il me semble. Noyés tous deux dans le brouhaha du Roi, vous a-t-on reconnus ? vous a-t-on fait bonne mine ? des gens de Chantilly s'y étaient-ils rendus ? Un autre article dont il faut me parler, c'est où vous poserez vos pauvres têtes et quelle sera votre nouvelle fortune, puisqu'il n'est plus question de l'ancienne. J'ai vu dans une gazette que la branche royale logerait toute aux Tuileries, c'est très-bien ; mais les simples princes du sang, que deviennent-ils ?...

« Je viens d'interrompre cette lettre pour lire un papier et j'y vois que c'est avant-hier que l'entrée a dû avoir lieu. Il y est dit que Monsieur et son fils doivent être à cheval aux deux côtés de la voiture du Roi. Et de vous deux, rien <sup>1</sup>. J'y vois aussi les menées des Bonapartes. Il est bien étonnant que l'on ne s'assure pas de ces gens-là. J'y vois de plus la harangue du Corps législatif et la réponse du Roi ; j'y vois, j'y vois ; mais vous allez dire : quand aura-t-elle tout

1. Le 3 mai 1814, jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, le prince de Condé et le duc de Bourbon avaient, dans la calèche découverte du Roi, les deux places sur le devant. Louis XVIII et Madame, duchesse d'Angoulême, occupaient le fond.

vu? Adieu donc, cher ami. Je joins ici une lettre pour Madame la duchesse d'Angoulême. Je ne puis dire combien je suis occupée de son pauvre cœur et de ses émotions de tout genre. Que Dieu la soutienne, le Roi et toute la France! Il n'y a que lui qui puisse démêler l'écheveau. »

L'écheveau était bien embrouillé en effet. Les Bourbons, ainsi que cela a été dit, mais dans une autre acception, n'avaient rien appris et ils s'empressaient de tout oublier. Ils pardonnaient les crimes avec tant de grâce, ils amnistiaient les félonies avec une si admirable complaisance, ils repoussaient si vite les services rendus, que la Révolution se jugea bientôt maîtresse du terrain. La Révolution, ne sachant pas où placer son fond de haine, ne se livrait point encore au ressemelage des vieux peuples. Elle n'entreprenait pas à forfait l'élève des nationalités opprimées; mais elle avait accaparé les emplois : elle ne voulait pas s'en dessaisir. C'est de fondation sa chose et son gage. Du plus haut au plus bas de l'échelle, la Révolution était partout, dans les mœurs comme dans les codes. L'armée, la magistrature, les administrations, tout regorgeait d'anciens Jacobins, de fonctionnaires émérites, façonnés à un nouveau despotisme par l'empereur Napoléon et élevés par lui au rang de princes, de ducs, de comtes ou de barons. A l'heure des désastres, tous s'étaient fait une douce loi d'abandonner le maître de la veille, pour aller offrir leurs hommages intéressés au maître du len-

demain. Ils s'habituèrent déjà à voiturer leur dévouement à travers tous les régimes. Accueillis comme des conquêtes inespérées, ils songèrent à écarter d'autour du trône les fidélités qui pour eux, étaient ou ombrage ou reproche. Moins le zèle était sincère, plus il y avait d'exagération. Quelques émigrés, revenus à la suite du Roi, n'avaient point changé leur ancien uniforme. Le prince de Condé les encourageait dans cette superstition militaire, dont, sous la République et le Consulat, plusieurs régiments ne voulurent jamais se départir. Les Émigrés avaient donné un funeste exemple de loyauté chevaleresque; la Révolution se mit l'esprit à la torture pour couvrir de ridicule cette loyauté qu'il n'entraînait pas dans ses intérêts d'imiter ou d'honorer.

A Paris, où l'on trouvait déjà presque autant de débits de gloire que de bureaux de tabac, il y eut de ces railleries qui enferment une louange. Sous la dénomination de Voltigeurs de Louis XV ou sous le titre de M. de la Jobardière on prit d'abord à partie ceux qui s'obstinaient à conserver les vieilles modes de coiffure et d'habillement. Bientôt on engloba tous les Émigrés dans la même catégorie; et l'on vit de jeunes officiers de l'armée impériale se promener gravement sur le boulevard, en outrant jusqu'à la charge le costume qui avait brillé à Fontenoy, sous le maréchal de Saxe et dans les mers de l'Inde avec le bailli de Suffren.

Ces caricatures blessèrent au cœur le prince de

Condé, ne tendant la main ni au mépris ni aux méprisés. Il s'en plaignit comme d'une inconvenance ou d'une insulte, car personne mieux que lui n'était autorisé à dire avec Montaigne<sup>1</sup> : « Je vois la plupart des esprits de ce temps faire les ingénieux à obscurcir la gloire des belles et généreuses actions anciennes, leur donnant quelque interprétation vile, leur trouvant des occasions et des causes vaines. »

S'il eût été accordé à Louis-Joseph de Bourbon de prolonger sa vie jusqu'en 1840 et plus tard, il aurait assisté à une résurrection plus surprenante que celle des Voltigeurs de Louis XV. Il aurait vu, il verrait encore les demeurants d'un autre âge, soldats d'Austerlitz ou de Waterloo, promener à jour dit des uniformes au moins aussi démodés que ceux de Bersheim ou de Biberach, que l'armée de Sambre et Meuse et celles du Rhin apprirent à respecter. Il verrait même des Mameluck de la garde consulaire venir, chaque année, faire le tour de la colonne Vendôme et exhiber avec un naïf orgueil leurs loques des temps passés. Si aujourd'hui cette résurrection, dont nous sommes les témoins, ne blesse personne et ne froisse aucune susceptibilité, pourquoi les Émigrés n'auraient-ils pas eu le même privilège sous un Roi émigré comme eux et dans un pays, qui saluait ce Roi, comme un libérateur ?

Les Émigrés étaient devenus le point de mire de

1. *Essais de Montaigne*, liv. I, ch. xxxvi.

la Révolution. La Révolution, qui convertit les couvents en casernes, les châteaux en usines, les églises en greniers à foin ou en pénitenciers-modèles et les palais en maisons d'aliénés, ne voit partout, ne met partout que des émigrés. Elle feint de croire, mais elle persuade aux acquéreurs de biens ecclésiastiques et nationaux que le retour des dîmes, de la féodalité et des droits de seigneur est proche. Ce fut son thème; elle s'en servit avec une audace qui dorlotait la bêtise humaine, en cajolant les plus infimes passions. Le moyen âge va revenir, la corvée en croupe. La Révolution tenait rigueur au prince de Condé, parce qu'elle savait que le vieillard ne transigerait jamais avec elle. Pour attirer le duc de Bourbon dans ses eaux, elle essaya de lui persuader qu'il se devait à lui-même, qu'il devait à la France de perpétuer la race des Condés. Un divorce seul peut l'amener à ce but anti-catholique. On lui insinue d'y avoir recours; on lui en facilite les moyens. C'était faire sanctionner par un prince de la Maison de Bourbon une des lois révolutionnaires les plus hostiles à la Religion et à la famille.

On lui répéta, on tenta de lui persuader que la France monarchique attendait de lui un pareil acte; on fit même agir en ce sens de très-hautes influences. Mais sœur Marie-Joseph de la Miséricorde veille sur ce frère qu'elle aime et sur ce nom de Condé, qui ne doit plus revivre. C'est l'ange de la sincérité. La Bénédictine ne veut pas laisser aux Révolutionnaires le

temps d'achever ou même de préparer leur œuvre. Le 4 juin 1814, elle adresse à son frère cette lettre qu'un Père de l'Église ne désavouerait pas.

« Cher et tendre ami, un de mes principes est que ce que l'on doit le plus à ce que l'on aime, c'est la vérité. Je me suis donc pressée de vous prévenir de ma façon de penser sur ce qui m'a été mandé dernièrement, quoique je suis presque persuadée que vous ne vous laisserez point aller à ce dont il paraît qu'on cherche à s'occuper.

« Il y a un grand parti, dit-on, qui désire que vous divorciez en vue de perpétuer la branche de Condé, en y faisant toutefois intervenir le Pape pour légitimer la chose; et l'on cite à cet égard le divorce de Henri IV. Ah! cher ami, ne cherchons jamais à nous faire illusion sur ce qui est bien ou mal. 1° Quelqu'énormes, fréquents, et, pour ainsi dire, d'usage, que soient les abus des liens légitimes et solennels du mariage, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont été pris et jurés au pied des autels et à la face du Dieu du ciel et de la terre. Est-on assez malheureux pour ne pas penser à Dieu? On doit se souvenir au moins qu'ils ont été jurés devant non-seulement quelques témoins, mais devant tout un public, toute une nation, et que les lois civiles les ont sanctionnés, ainsi que la loi divine? Est-on indifférent aussi à tout cela? Il reste la conscience et c'est tout pour l'honnête homme.

« Mais autorisé par l'Église, dira-t-on? Pourquoi

tenter l'Église, et exposer ses ministres les plus respectables par des raisons captieuses à permettre ce qu'on ne devrait pas demander ? Mais ces liens ont été tellement rompus et par les inf...<sup>1</sup> et par la plus froide indifférence, et enfin par une séparation. Il n'est que trop vrai, mais depuis quand le mal se répare-t-il par un plus grand mal ? Non, cher ami, un tel axiome n'est ni dans la bonté de votre cœur, ni dans la droiture de votre jugement.

« 2° Perpétuer la branche de Condé. Je n'ai pas besoin de dire ce que je sens, ce que je pense, ce que je regrette et pleure avec des larmes de sang, à l'égard de cette branche ; mais pourquoi la souiller par un tel acte en vue de la perpétuer ? Un sentiment d'orgueil peut seul l'inspirer, car, j'en suis bien sûre, votre cœur ne serait jamais dédommagé de ce que vous avez perdu. Et d'ailleurs quelle certitude d'avoir des enfants, d'avoir des garçons ? Pitoyables raisonnements humains ! Nous oublions à tous moments, insensés que nous sommes ! qu'en toutes choses, nous ne pouvons rien attendre que de la seule volonté ou permission de Dieu. S'il veut donc que cette branche se perpétue, il vous en donnera les moyens par les événements qu'il permettra : c'est à vous de les attendre, sans les prévenir.

« 3° L'exemple de Henri IV. Quelle différence ! Henri venait d'être forcé de conquérir son royaume

1. La princesse n'a pas achevé le mot ; nous supposons que c'est *infidélités* qu'il faut lire dans sa pensée.

à la pointe de l'épée, malgré ses droits évidents. Ils lui étaient si disputés que, s'il fût mort sans laisser un fils, les troubles de la France se fussent renouvelés, et Henri eût été, pour ainsi dire, l'assassin de son peuple, s'il n'eût tenté le seul moyen qui peut donner quelque espérance à cet égard. Mais, cher ami, ce qui vous regarde est très-différent. Nous ne sommes ni sur le trône, ni sur ses marches, car enfin il ne faut pas non plus s'aveugler, et vivre d'illusions. Au surplus, je le répète, je suis très-persuadée qu'une telle démarche répugne à votre belle âme, et que vous sentez au fond de votre cœur, que ce serait manquer essentiellement à la mémoire de celui que nous pleurons, que d'en agir ainsi avec sa mère, avec celle qui l'avait porté dans son sein. C'est ce que vous pouvez répondre à ceux qui vous presseraient à cet égard, et quels qu'ils soient, ils ne pourront que vous en estimer davantage, ou, s'ils ne le faisaient pas, je les plaindrais.

« Tout ceci, cher ami, est de moi seule. Je n'ai encore reçu aucune nouvelle de ma sœur; mais la sachant à Paris, je lui ai écrit, il y a deux jours. J'ai été bien aise d'apprendre que vous aviez été la voir à son arrivée, et qu'elle était venue au Palais-Bourbon faire aussi une visite. Tout cela a été dans l'ordre. Pardonnez si j'ai peut-être ému votre sensibilité en quelques endroits de cette lettre; j'ai cependant adouci toutes les expressions que me dictaient mes profonds sentiments.

« Cher et tendre frère, ne voyez dans tout que ma vive et sincère amitié. — Oh ! comme il lui en coûte de ne pouvoir vous donner quelques consolations, dans tout ce que je sens que vous souffrez. Ma dernière lettre était toute pour moi ; celle-ci sera toute pour vous. Adieu, je vous embrasse du fond de mon cœur.

« Je viens d'écrire à ma bonne madame de Vi-braye à qui j'ai fait connaître mes désirs, sur ce qui me regarde. Je voudrais que vous en causiez avec elle, parce qu'elle pourra vous faire comprendre mes motifs, ce qui m'est difficile par lettre à un homme du monde. Si je vous eusse vu, je l'aurais pu, j'en suis bien sûre. »

A force de vertu et de prescience, sœur Marie-Joseph de la Miséricorde avait pris sur les deux Condé un ascendant qui ne se discutait plus. En lisant cette lettre qui saisissait la question dans le vif et la résolvait par des arguments irrésistibles, le duc de Bourbon éloigna de son esprit toute idée de divorce. Mais le Roi désirait que Louise de Condé revint à Paris ; son père formait le même vœu et plus ardemment encore. La Bénédictine ne s'y oppose pas ; toutefois elle a des appréhensions et dans une lettre datée de Heath-Hall, 29 juin 1814, elle les manifeste avec tant d'abandon, que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire une page si étincelante de verve :

« Ah ! très-certainement, écrit-elle à son frère,

si j'avais le choix, je ne me fixerais pas à Paris et je préférerais une autre ville, comme je vous l'ai dit. Mais je ne puis me procurer nul renseignement à l'éloignement où je suis, et je ne puis trouver que là un asile momentané qui me mette à même d'en prendre par moi-même, d'abord sur ce que l'on me propose où certainement je n'irai pas me coffrer d'avance comme une étourdie, et aussi sur les autres vues que je pourrais avoir et les moyens que je pourrais prendre pour parvenir au succès. Je crains de vous ennuyer beaucoup, cher ami, par mes insipides écrits ; mais venez me chercher tout de suite et cela y mettra fin, ou, si vous ne le pouvez, envoyez quelqu'un d'entendu, car il faut cela. Je ne sais point voyager ici, ni sur mer ; et je le saurais encore moins dans la nouvelle France, où tout est changé jusqu'à l'argent. Tout sera pour moi la Chine. A propos de cela, je pense qu'elle n'est pas encore de nature à ce qu'on puisse y courir la poste en habit religieux. Il faut que je sache cela. Je vous assure qu'à moins que je ne soie avec vous, qui tripoteriez tout comme vous voudriez, je n'y voyagerai pas non plus sous mon nom. J'aurais une trop grande frayeur que quelque autorité constituée ne s'inventât de me haranguer ; et pour mille raisons, je crois que j'en mourrais. »

Dieu, qui l'avait destinée à tant de calamités, la préserva de cette dernière ; la princesse arriva saine et sauve à Paris. Elle échappa même aux félicita-

tions des autorités sacerdotales, militaires, civiles et judiciaires, ayant de fondation des accents de tendresse pour toutes les fortunes qui montent et des imprécations pour toutes les fortunes qui descendent.

Mais avant de quitter l'Angleterre, elle avait reçu la visite de ce qu'il y a de plus distingué et de plus illustre dans le pays. M. Canning, le célèbre ministre orateur, qui s'honore d'être au nombre de ses amis, est venu la voir à son couvent. Dans la causerie, l'homme d'État raconte à la Bénédictine de quelle manière Bonaparte est sorti de France. Il lui donne à lire la relation manuscrite que les commissaires des puissances alliées ont tracée de ce voyage vers l'île d'Elbe. Louise de Condé parcourt ces détails avec une fiévreuse avidité. Quand elle arriva à ces scènes où le grand homme tombé se déguise en courrier de poste, galopant devant sa voiture avec une cocarde blanche à son chapeau<sup>1</sup>; quand elle le

1. Le comte de Waldbourg-Truchsess était le général commissaire au nom du roi de Prusse. C'est lui qui rédigea la relation de ce déplorable voyage. A tous les points de vue ce sera une triste page dans les annales de la France, et nous n'en publions un fragment que pour servir de leçon aux rois ainsi qu'aux peuples. Les retours de fortune sont fréquents dans ce siècle, où l'instabilité des affaires humaines a véritablement quelque chose de providentiel et de réglementaire. Nous croyons que le commissaire prussien, malgré les haines et les colères d'alors, aura bien vu et impartialement raconté. Ce qui ne nous empêche pas, pour la gloire de Napoléon et pour l'honneur du nom français, de regretter qu'il ait vu et surtout raconté tant de scènes incroyables. Nous lui laissons la parole.

« Dans tous les endroits que nous traversâmes, il fut reçu de la même manière. A Orgon, petite ville où nous changeâmes de

vit, pâle d'effroi, pleurer comme un enfant, et, pour se soustraire à l'indignation publique, s'abriter derrière le costume officiel des généraux étrangers qui lui servent d'escorte ou plutôt de geôliers, un mot

chevaux, la rage du peuple était à son comble. Devant l'auberge même où il devait s'arrêter, on avait élevé une potence à laquelle était suspendu un mannequin en uniforme français, couvert de sang, avec une inscription placée sur la poitrine et ainsi conçue : Tel sera tôt ou tard le sort du tyran !

« Le peuple se cramponnait à la voiture de Napoléon et cherchait à le voir pour lui adresser les plus fortes injures. L'empereur se cachait derrière le général Bertrand le plus qu'il pouvait : il était pâle et défait, ne disant pas un mot. A force de pérorer le peuple, nous parvinmes à le sortir de ce mauvais pas. Le comte de Schuwaloff, à côté de la voiture de Bonaparte, harangua la populace en ces termes : « N'avez-vous pas honte d'insulter un  
« malheureux sans défense ? Il est assez humilié par la triste  
« situation où il se trouve, lui qui s'imaginait donner des lois à  
« l'univers, et qui se voit à la merci de votre générosité ! Aban-  
« donnez-le à lui-même : regardez-le ; vous voyez que le mépris  
« est la seule arme que vous devez employer contre cet homme  
« qui a cessé d'être dangereux. Il serait au-dessous de la nation  
« française d'en prendre une autre vengeance. »

« Le peuple applaudissait à ce discours, et Bonaparte, voyant l'effet qu'il produisait, faisait des signes d'approbation au comte Schuwaloff. Il le remercia ensuite du service qu'il lui avait rendu. A un quart de lieue en deçà d'Orgon, croyant indispensable la précaution de se déguiser, il mit une redingote bleue, un chapeau rond sur sa tête, avec une cocarde blanche et monta un cheval de poste pour galoper devant sa voiture, voulant passer ainsi pour un courrier.

« Comme nous ne pouvions le suivre, nous arrivâmes à Saint-Canat, bien après lui. Ignorant les moyens qu'il avait pris pour se soustraire au peuple, nous le croyions dans le plus grand danger, car nous voyions sa voiture entourée de gens furieux qui cherchaient à ouvrir les portières ; elles étaient heureusement bien fermées, ce qui sauva le général Bertrand. La ténacité des femmes nous étonna le plus ; elles nous suppliaient de le leur livrer, disant : « Il l'a si bien mérité par ses torts envers nous et envers

Louise et vous soit à jamais le très S. P. de l'antel.

4 Avril 1816.

J'ai reçu hier Monsieur votre Lettre du  
27 mars et ce qui y étoit joint, c'étoit mon  
frere qui me rapportoit ce Paquet, dont il  
avoit bien reconnu l'écriture; il m'en la  
rossa, sans dire un mot, et a attendu que  
je l'eusse lu des particularités; je lui ai ensuite  
renvoyé votre Lettre et celle de M. de Labarre.  
j'ai attendu de mon côté qu'il me demandât  
lui-même la Note dont vous parlez; que  
j'hésitais à lui mettre sous les yeux sachant  
l'Effet inévitable que produit sur son cœur  
tout ce qui est de son fils... mais qui n'est  
plus lui... ce n'est qu'après de longs ajours  
qu'il m'a dit de la lui donner; ce que j'ai  
fait, en lui demandant de m'en laisser faire  
prendre copie auparavant. Je ne suis  
point entré dans les Détails avec lui de  
ce que je desirois posséder de Rentes si précieuses  
à mon frere; j'en ai déjà demandé que  
quelques écrivains étoient ce que je desirois le  
plus ardemment; aujourd'hui j'ajoute deux  
ou trois de plus... En un mot, ce qui fit

Parti J'ai de l'Étre que nous Pleurons avec  
des Larmes de Sang, plutôt que ce qui lui a  
appartenu; j'ai osé entrer vers plus d'un  
de ces déshérités de taits avec Mon Père, j'en  
parle à ma Soeur dont la Santé est plus  
forte, et qui d'ailleurs est plutôt portée à  
Égaler sa douleur qu'à la concentrer. Je  
suis bien sûr que tous les trois seront d'accord  
pour ne pas me refuser la bien triste consolation  
que je sollicite, et j'en remets le Succès à Vos  
Soins, et à Votre attachement; J'espère  
n'avoir pas besoin de Vous dire Monsieur  
combien Vous devez compter sur les suites  
de ce que je vous dois . . . ce tout Est en  
toute Vérité.

S. M. J. de la Miséricorde  
Grand. Juid. de l'Ét. P. M.

de pitié chrétienne s'échappe des entrailles de la tante du duc d'Enghien : « Ah ! monsieur Canning, s'écrie-t-elle, non, je n'aurais pas osé demander à Dieu une pareille vengeance. »

Elle était complète cependant et si complète qu'elle en devenait un opprobre pour l'humanité, car il ne faut jamais insulter au malheur, encore moins à la gloire. La fortune avait brisé le piédestal de l'homme acclamé durant quatorze années. La France passait à d'autres dieux ; elle entourait d'autres autels de ses cris d'amour et de ses guirlandes. Le belliqueux César n'était plus ; on en désirait un plus pacifique. La multitude, qui est toujours la multitude, prenait Bonaparte pour l'ennemi de son nouveau César ; et, en char-

vous-même, que nous ne vous demandons qu'une chose juste. » A une demi-lieue de Saint-Canat, nous atteignîmes la voiture de l'empereur, qui, bientôt après, entra dans une mauvaise auberge située sur la grande route, et appelée la Calade. Nous l'y suivîmes ; et ce n'est qu'en cet endroit que nous apprîmes et le travestissement dont il s'était servi, et son arrivée dans cette auberge, à la faveur de ce bizarre accoutrement. Il n'avait été accompagné que d'un seul courrier ; sa suite, depuis le général jusqu'au marmiton, était parée de cocardes blanches, dont ils paraissaient s'être pourvus à l'avance. Son valet de chambre, qui vint au devant de nous, pria de faire passer l'empereur pour le colonel Campbell, parce qu'en arrivant, il s'était annoncé pour tel à l'hôtesse. Nous promîmes de nous conformer à ce désir, et j'entrai le premier dans une espèce de chambre, où je fus frappé de trouver le ci-devant souverain du monde plongé dans de profondes réflexions, la tête appuyée dans ses mains. Je ne le reconnus pas d'abord, et je m'approchai de lui. Il se leva en sursaut, en entendant quelqu'un marcher, et me laissa voir son visage arrosé de larmes. »

geant d'outrages cet ennemi, elle disait comme dans Juvénal :

*Dum jacet in ripâ, calcemus Cæsaris hostem.*

La conspiration du 20 mars 1815 remit une fois de plus en question le sort de la France et le trône de saint Louis. La tête du prince de Condé était encore chaude, quand depuis longtemps ses membres étaient glacés par l'âge. L'octogénaire ne pouvait rien que par le conseil; il en donna d'énergiques, d'audacieux même, et il ne fut pas écouté. On riait au château d'une pareille échauffourée; on comptait sur l'amour du peuple et sur la fidélité de l'armée, toutes choses que la Révolution a sapées par la base. Les principes démocratiques ont guéri le peuple et l'armée de cette vieille épidémie. On parlait de faire arrêter l'ex-empereur par une brigade de gendarmerie et de le renfermer dans une maison de fous. Le maréchal Ney jurait au Roi de lui amener Napoléon dans une cage de fer. A ce langage, des exaltés et des traîtres, car tout le monde, avec des pensées et des espérances différentes, se trouvait d'accord sur le point capital, à ce langage, Condé hochait tristement la tête; puis il disait: « Vous ne connaissez pas l'homme. S'il a tenté le coup, c'est qu'il est sûr de réussir, et il réussira. »

Il réussit effectivement. Lorsque le Roi et les grands pouvoirs de l'État songèrent à prendre quelques mesures, le trop tard, la fatale sentence de

tous les imprévoyants, était déjà prononcé. En revoyant son Empereur, l'armée passait à l'ennemi. La plupart des généraux, merveilles de bravoure et miracles de bassesse<sup>1</sup>, suivaient le mouvement que, sous main, ils avaient imprimé. Les magistrats restaient immobiles sur leurs sièges qu'ils aspiraient à conserver, et les administrateurs élucubraient de nouvelles adresses de félicitation, adresses qui grossissent *le Moniteur* de leur emphase stéréotypée.

1. Après la bataille de Waterloo, on discutait au Luxembourg, dans la séance permanente de la Chambre des pairs (22 juin 1815), l'abdication de l'Empereur et la reconnaissance éventuelle de Napoléon II, proposée par Lucien Bonaparte. Le colonel, comte de la Bédoyère, qui, à la tête du 7<sup>e</sup> régiment de ligne, avait, à Grenoble, décidé le mouvement en faveur de Bonaparte, s'élance à la tribune et, au milieu de ces hésitations caduques et de ces dévouements à la fortune, il eut seul le courage de sa croyance : « Eh quoi ! s'écria-t-il, nous forçons à l'abdication celui que nous avons juré de défendre, et nous ne respecterions pas sa dernière volonté ! Napoléon serait impunément abandonné par de vils généraux qui l'ont déjà trahi. Ah ! plutôt que tout Français, déserteur de son drapeau, soit couvert d'infamie ; que sa maison soit rasée, sa famille proscrite ! Alors plus de traîtres, plus de ces manœuvres qui ont occasionné les dernières catastrophes, et dont peut-être les auteurs siègent ici. »

A ces derniers mots, le général la Bédoyère avait dirigé son regard accusateur sur le maréchal Ney qui, comme lui, allait se voir emporté dans la même tempête : « Vous vous oubliez, jeune homme, » riposta le maréchal Masséna, qui, dans ce tableau de la trahison, trouve une cruelle appréciation de la conduite tenue par lui dans le Midi, lorsque, avant les Cent-Jours, il y gouvernait au nom du Roi.

« Vous croyez-vous dans un corps de garde ? » vocifère M. de Lameth.

— Écoutez-moi, reprenait le général la Bédoyère, dont l'indignation n'avait plus de bornes ; écoutez-moi. Il est donc décidé qu'on n'entendra jamais dans cette enceinte que des voix basses. »

A la maison de Bourbon, abandonnée de tous et, dans ce moment, s'abandonnant elle-même, comme Bonaparte à Fontainebleau, en 1814, et à la Malmaison, en 1815, comme Louis-Philippe d'Orléans, au 24 février 1848, il ne restait que la Vendée militaire et quelques régiments disséminés. Durant ses campagnes contre la République, le prince de Condé n'avait eu qu'une préoccupation ; son regard se tournait incessamment vers la Vendée. Au milieu de la crise qui annonçait les Cents-Jours, ce fut encore la Vendée qu'il invoqua. Le duc de Bourbon y avait été souvent appelé ; le prince décide Louis XVIII à confier à son fils cette mission de dévouement et de patriotisme.

Le désarroi qui, à Paris, dans les sommités gouvernementales, précéda le 20 mars, se produisait, à la même heure, dans les départements de l'Ouest. Les généraux offraient leurs services avec des protestations d'amour et de fidélité. Le 19 mars, ils juraient de mourir pour les descendants de saint Louis<sup>1</sup>, le

1. Le général baron Travot avait été, sous la République, l'un des adversaires de la Vendée ; ce fut même lui qui fit Charette prisonnier. Le 19 mars 1815, il se rendit à Nantes pour offrir, lui aussi, au Roi ses services que personne ne réclamait. Le prince de la Tremoille, qui commandait dans cette ville, le chargea pour le duc de Bourbon de la lettre suivante, datée de Nantes, 19 mars 1815. Cette lettre fut évidemment remise par Travot à son adresse, puisque l'original se trouve dans les papiers de la Maison de Condé et que nous l'avons entre les mains :

« Monseigneur,  
« Permettez-moi d'avoir l'honneur d'adresser à Votre Altesse

20 mars, ils arboraient la cocarde tricolore et passaient d'une trahison à une trahison, d'un serment au Roi à un serment à l'Empereur. En présence de ces palinodies, le duc de Bourbon se sentit pris au cœur d'un dégoût parfaitement justifié pour les hommes, et, dans une lettre datée de Santander, 8 avril 1815, il ne cache au prince de Condé ni ses impressions, ni ses désespoirs.

« Que de tristes événements, que de chagrins, que de troubles vous avez éprouvés, mon cher et tendre père, depuis que je vous ai dit ce triste adieu avant mon départ. Je m'attendais bien à des malheurs, à des trahisons, mais, hélas ! pouvait-on s'attendre à une défection si générale des troupes ? Quelle honte pour la nation française ! Quant à moi, j'ai fait ce que j'ai pu, et les choses marchaient assez, lorsque la nouvelle de la prise de Paris a tout paralysé, découragé, terrifié. Nantes, Angers, et toutes

Sérénissime M. le général Travot qui est venu me demander les ordres du Roi et offrir ses services à Sa Majesté avec un air de franchise qui mérite des égards, et qui, lorsqu'il a su la présence de Monseigneur à Angers est venu me déclarer qu'il voulait partir pour lui en faire à lui-même l'offre la plus respectueuse et la plus sincère.

« J'ignore si Votre Altesse Sérénissime pourra accepter ou non ses services, mais je crois que sa conduite et la franchise qu'il semble y mettre, méritent un accueil de bonté qui sera d'un bon effet vis-à-vis de la classe nombreuse sur laquelle cet officier a une grande influence. »

Quand la Vendée militaire courut aux armes, elle trouva, bien entendu, le général Travot à la tête des troupes bonapartistes et cet exemple est un des mille que nous pourrions citer.

les villes arborant la cocarde tricolore, je me suis vu entouré d'ennemis, et sans aucun moyen de pouvoir opposer de résistance. N'ayant donc plus rien à faire qu'à tâcher de m'embarquer individuellement; (ce qui était devenu assez difficile) on m'a proposé plusieurs moyens. Des gentilshommes du pays et autres m'ont proposé de m'accompagner et de gagner avec moi les bords de la mer, en employant la force; mais ce moyen aurait pu faire verser leur sang inutilement, et je ne l'ai pas accepté. M. de Suzannet étant aussi obligé de se cacher, m'a donné des points de ralliement, en voyageant à cheval la nuit, et devant s'occuper de trouver un bâtiment sur la côte. J'ai adopté ce plan, et suis parti avec M. de Rully et Louis seulement, ne voyageant que de nuit dans des chemins horribles. Heureusement, dans cette occurrence, plusieurs personnes à qui je dois reconnaissance éternelle, s'étaient occupées à Nantes de ma position, avaient retenu un petit bâtiment hollandais de cent tonneaux et l'avaient envoyé mouiller à l'embouchure de la Loire, au delà de Paimbœuf. Ils me firent donner avis en même temps qu'ils viendraient me chercher dans une barque sur la côte, à un endroit désigné. Ce qui s'est exécuté parfaitement. Et cela fut d'autant plus heureux que M. de Suzannet n'avait pu trouver de bâtiment de son côté. Je suis parti même inquiet de lui, et craignant qu'il n'ait été arrêté.

« Nous sommes donc partis avec l'intention de

gagner la côte d'Espagne pour avoir avis de ce qui se passait dans le midi de la France, n'ayant aucune nouvelle de M. ou de Mme la duchesse d'Angoulême. Nous avons été six jours en mer, par un temps horrible, embarqués avec un peu d'argent, et seulement les habits que nous avions sur le corps, menés par un capitaine hollandais, brave homme qui ne nous connaissait pas, et cinq matelots, Danois, Allemands et Hollandais; et un petit nègre, qui nous a été très-utile, car moi et Louis, nous étions si malades que nous ne pouvions nous aider l'un l'autre. M. de Rully a été le moins malade. Enfin nous sommes arrivés ici avant-hier sur les quatre heures.

« J'espère bien que vous êtes tous en sûreté; mais, grand Dieu! quel supplice de se trouver aussi éloigné de tout ce que l'on aime.

« Adressez-moi toujours de vos nouvelles à Madrid par l'ambassadeur de France. Et, cette pauvre sœur, comment a-t-elle soutenu tout cela? Je pense qu'elle est avec vous. Hélas! si elle m'avait cru, elle ne se serait pas tant pressée de quitter l'Angleterre; vous savez que je n'ai jamais eu de confiance à tout ce nouvel ordre de choses. Et le voisinage de l'île d'Elbe? Combien de fois, je vous ai dit qu'il y avait un arrière-projet; mais e'en est fait; la Providence seule peut nous en tirer. Portez-vous bien, cher et tendre père, et n'oubliez pas de m'envoyer de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez. Je vous embrasse comme je vous aime. »

Toujours inquiet du sort de sa sœur, le duc de Bourbon en demande des nouvelles ; la princesse Louise va en donner elle-même et raconter son odyssée de tribulations dans le style qui lui est propre.

De Brunet hôtel n° 25, Leicester Square, à Londres, elle écrit à son père le 1<sup>er</sup> avril :

« Que j'ai été en peine de vous, et que j'ai souffert ? ce n'est qu'à Douvres que j'ai su positivement que vous étiez à Bruxelles. Pour moi, je puis dire que je l'ai échappée belle ; mais ce n'a pas été sans de terribles angoisses, car je me suis trouvée prise à Paris comme dans une souricière, et obligée d'y passer toute une semaine sous la griffe du tyran. Jugez de mon état ! Ce qui a fait mon malheur, c'est que je reçus, dans la nuit du dimanche au lundi, à trois heures du matin, une lettre de M. de Blacas <sup>1</sup> qui, en m'annonçant le départ du Roi, m'envoyait une marque de sa bonté (mais qui m'a été fort inutile).

1. Le comte, puis duc de Blacas d'Aulps, avait, en émigration, remplacé feu le comte d'Avary dans les affections et la confiance de Louis XVIII. A la Restauration, M. de Blacas devint ministre de la Maison du Roi. Homme d'une probité antique et d'un dévouement à toute épreuve, il se trouva en butte, dans ces temps de perturbation, à toutes les calomnies que la rigidité de ses principes, que la roideur de son caractère et de ses manières devaient momentanément accréditer. Ceux qui, comme le prince de Talleyrand et les constitutionnels de son école ou de sa suite voulaient sauver le Roi, en accaparant le pouvoir, perdirent la Royauté et passèrent à d'autres gouvernements, avec armes et bagages. La Royauté, exilée pour la troisième fois, n'eut pas de plus respectueux et de plus fidèle serviteur que le duc de Blacas.

C'était un bon de cent mille francs à toucher chez M. de la Bouillerie <sup>1</sup>. Les tentatives pour les toucher furent sans succès : (on répondit qu'on ne pouvait rien laisser sortir). Elles firent perdre un peu de temps pour presser les chevaux de poste retenus et promis dès la veille. Enfin, les attendant de minute en minute, j'eus à leur place un billet de la poste qui disait formellement qu'on ne donnerait point de chevaux, sans un ordre de Sa Majesté l'Empereur. Un coup de foudre ne m'eût pas plus atterrée. Me voilà donc prisonnière dans Paris ; on ne pouvait prévoir quelle serait la politique du nouveau gouvernement pour la sûreté générale et particulière. Ma rue de Babylone, habitée seulement par de mauvais soldats ; ma petite maison signalée par deux guérites vides, et plus que tout cela, l'incertitude de la conduite que tiendrait mon hôtesse, dont les idées ne sont pas sur tout d'accord avec les miennes, ce qui aurait pu me jeter dans de grands embarras, et avoir de graves inconvénients, tout cela me déterminâ à profiter du dévouement d'une de mes anciennes femmes de chambre, qui m'offrit de me conduire secrètement chez elle. Je montai dans son fiacre avec mes deux compagnes, et je m'y rendis.

1. Le baron de la Bouillerie avait été trésorier général du domaine extraordinaire sous Napoléon. Louis XVIII lui confia l'intendance de sa liste civile. Sous la Restauration, il occupa des emplois très-hauts et très-variés ; et, dans tous, il déploya de grands talents administratifs ou financiers.

« Mais c'était toujours être dans Paris; et, avec raison, je brûlais d'en être dehors, et même de France. J'eus la douleur, le mardi matin, d'entendre les cent et un coups de canon de l'entrée publique du monstre, et c'était le 21 mars!

« Il serait trop long de vous dire les détails de toute cette semaine; mais vous sentirez qu'il eût été trop long pour votre fille et pour la sœur de mon frère à la Vendée de tenter de m'échapper. A coup sûr, la police était instruite de ce qui me concernait; toutes réflexions faites, il me parut qu'une conduite simple et naturelle était ce qui valait le mieux. Je finis donc par écrire, avec toutes mes signatures à M. Fouché, que voulant me conformer au décret sur les émigrés, je désirais partir, et me retirer en Angleterre, où, ayant passé les dix dernières années, je me trouvais moins étrangère que partout ailleurs, que je le priais de m'expédier promptement les passeports nécessaires, que j'avais la confiance qu'il ne s'y refuserait pas, et lui en faisais d'avance tous mes remerciements.

« Ce mot suppléa à la parfaite estime, qui ne trouva pas place dans cette lettre, comme vous le croyez bien. Elle eut toutefois son plein effet, et le passe-port fut promis<sup>1</sup>; mais je ne l'eus que le sa-

1. Fouché, qui était un révolutionnaire habile, sans conscience par conséquent, intriguait toujours en crainte du présent et cherchait sans cesse à assurer sa position dans l'avenir. Il laissait triompher ou tomber autour de lui les hommes et les gouverne-

medi saint, après midi, et, par conséquent, je ne pus partir, que le jour de Pâques. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le secrétaire, qui délivra mes passe-ports à M. de Courson, lui conseilla de garder aussi celui que j'avais eu du Roi.

« Celui-ci était pour Bruxelles, mais, ayant appris, durant ma triste semaine, que les troupes filaient toutes de ce côté, je crus plus sûr de passer en Angleterre, où d'ailleurs j'espérais vous trouver. Mon voyage s'est bien passé. Je craignais des difficultés à Calais pour m'embarquer; un paquebot français s'est chargé de moi, et d'une grande quantité d'autres passagers, et je suis arrivée heureusement à Douvres, et hier soir à Londres. Mme la duchesse d'Orléans douairière est venue me voir tout de suite, et encore ce matin; elle est parfaite pour moi. Je ne puis vous

ments, sans s'inquiéter d'autre chose que de savoir ce que la victoire des uns ou la chute des autres devait lui rapporter. La demande de la princesse Louise ne pouvait que le flatter. Devenu duc d'Otrante par la grâce de l'empereur Napoléon, ce petit oratorien, enfant du peuple, s'oubliait assez, comme tant d'autres, pour se croire aristocrate de naissance.

Un jour, Fouché racontait une conversation qu'il prétendait avoir eue avec Robespierre, et dans laquelle, suivant l'invariable usage de tous les narrateurs, lui, Fouché, jouait le beau rôle. Après avoir énuméré les motifs qui l'avaient poussé à contrarier feu ce bon M. de Robespierre, il ajouta : « Robespierre, messieurs, ne s'attendait pas à ma sortie, il aimait peu l'opposition. Aussi, pinçant ses lèvres et rajustant ses lunettes : — Duc d'Otrante, me dit-il.... »

A ce nom de duc d'Otrante, si *historiquement* rappelé par un jacobin racontant une anecdote de l'an II de la République une et indivisible, le cercle d'auditeurs ne put contenir un éclat de rire. Le duc d'Otrante daigna s'y associer.

dire tout ce que je dois de reconnaissance à M. de Courson, pour s'être chargé de m'amener ici dans des circonstances aussi difficiles. Son zèle, sa prudence et son dévouement ont tout fait, je puis le dire, et jamais je n'oublierai un tel service. Il est seulement pénible de ne pouvoir le reconnaître.

« Je n'ai aucune nouvelle de mon frère, et j'en suis dans une terrible inquiétude. Au moins ai-je la satisfaction de vous savoir en sûreté, et c'en est une grande pour mon cœur qui vous renouvelle tous les sentiments de sa vive tendresse.

« Veuillez bien remercier le Roi de sa bonne volonté pour son bon de cent mille francs ; mais sans lui laisser ignorer que je n'en ai pu avoir un sou. »

Ces malheureux Condés, qui erraient depuis vingt-cinq ans à la merci des tempêtes et des révolutions, sont encore une fois dispersés. Le père est en Belgique, le fils en Espagne, la fille en Angleterre ; le petit-fils seul est resté sous terre française. La Révolution regardait comme une insulte personnelle les larmes que devait verser la fille de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, la sœur du jeune Louis XVII, la nièce de Mme Elisabeth<sup>1</sup>. La Révolu-

1. Lorsqu'en 1804, le pape Pie VII vint à Paris pour le sacre de l'Empereur, l'impératrice Joséphine voulut lui montrer elle-même l'appartement de madame Elisabeth. En y entrant, le Souverain Pontife ne prononça que ces mots : *Sancta Elisabetha, ora pro nobis*. Joséphine de Beauharnais, qui avait vu périr son premier mari sur l'échafaud, et qui avait été, durant de longs mois, captive de la Révolution, ne put que répéter à travers ses larmes cette prière sortie du cœur de Pie VII.

tion s'amnistiait ou plutôt se glorifiait de ses crimes ; mais elle s'irritait, lorsqu'on ne sanctionnait pas à l'instant même ce pardon si libéralement, si insolemment imposé. Le deuil pour les victimes était une insulte aux bourreaux. Avec des phrases d'hypocrite pitié, saupoudrées de menaces de conciliation patriotique, la Révolution en était venue à laisser le duc d'Enghien dans son fossé de Vincennes.

Après la bataille de Waterloo, que l'arrivée du feld-maréchal Blücher changea en désastre, les Prussiens sont accourus à sa suite ; ils inondent les environs de Paris. Blücher toujours battu, mais toujours debout, réparant un échec par une fausse marche, et se faisant de sa haine contre Bonaparte une espèce de génie militaire, a conçu un projet expiatoire. Sous prétexte qu'il n'est pas juste de laisser sans châtement celui qui fut sans pitié, le feld-maréchal prussien veut s'emparer par violence de la personne de Napoléon, le faire diriger sur Vincennes et le fusiller là, à la place même où périt le duc d'Enghien. Cette idée souriait à l'aventureuse imagination du feld-maréchal. Il donnait déjà des ordres pour son exécution immédiate, lorsque Wellington, plus circonspect, lui fit entrevoir, sur le rocher de Sainte-Hélène, une expiation moins tragique, il est vrai, mais beaucoup plus affreuse.

Cette espérance ne calma pas trop les Prussiens, qui sont un peu comme les héros de contrebande, mettant la main partout où ils trouvent à placer le

piéd. A la date du 29 juin 1815, le général von Gneisenau, chef d'état-major de Blücher passait au général von Müffling, gouverneur de Paris, au nom des coalisés, une note secrète dans laquelle on lit : « Je suis chargé par le feld-maréchal Blücher de demander à Votre Excellence de déclarer au duc de Wellington que c'était l'intention du maréchal de faire exécuter Bonaparte sur le terrain même où le duc d'Enghien a été fusillé; que néanmoins, par déférence pour les désirs du duc, il s'abstiendra de cette mesure, mais que le duc doit prendre sur lui la responsabilité de cette abstention. »

L'idée de ces représailles monstrueuses avait si bien germé dans l'âme du feld-maréchal que, non content de la formuler par écrit et d'en faire un encas de diplomatie officielle, il la communiqua à son gouvernement et qu'avec sa brutalité tudesque, ce gouvernement y applaudit. Quand le roi Frédéric Guillaume III, qui avait à venger beaucoup d'outrages<sup>1</sup>, comme souverain et comme époux de la reine

1. Après la victoire d'Iéna, l'empereur Napoléon était entré à Berlin, et en faisant à peu près de la Prusse une grande province conquise, il s'était emparé de l'écharpe et de l'épée de Frédéric le-Grand, déposées sur son cercueil à Potsdam. En 1814, sur un ordre du duc de Feltre, ministre de la guerre, cette écharpe et cette épée avaient été brûlées dans la cour de l'hôtel des Invalides, avec tous les drapeaux pris sur l'ennemi. Ces souvenirs étaient vivants dans les cœurs prussiens, et rêvant de rendre affront pour affront, ils demandaient à se venger sur les monuments publics et sur tous les Français indistinctement de la violation des tombeaux et de l'injure qu'ils avaient subie dans la mémoire du vieux Fritz, toujours si chère à leurs cœurs.

Louise, raconta au prince de Condé ce projet du feld-maréchal, il dit en maugréant : « L'imbécile ! on fait ces choses là avant d'en demander l'autorisation ; du reste, ne craignez rien, ajouta-t-il après un moment de réflexion, Bonaparte a tué votre enfant ; il sera privé du sien. »

Rentré à Paris, le 8 juillet, avec la famille royale, le prince de Condé reçut tristement cet aveu ; mais la sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, dans son cottage de Chelsea, près de Londres<sup>1</sup>, n'a pas les idées de vengeance qui occupèrent l'esprit de Blücher. Elle parle, elle aussi, de l'Empereur déchu, et, le 3 août 1815, elle mande à son père :

« Buonaparte est encore à Plymouth où il a été amené de Torbay. Les papiers d'hier disent qu'il est dans la rade, entouré de chaloupes canonnières qui empêchent les bateaux des curieux (en très-grand nombre) d'approcher à la distance d'un câble. On dit que tout se prépare pour son départ pour l'île de Sainte-Hélène, dont il n'est pas content et qu'il a écrit des remontrances et même fait une protestation. On nomme celui qui doit le conduire. Tout à l'air de la vérité ; cependant je n'ai pas encore lu d'une manière officielle : la chose est faite.

Cette île est un rocher, où il y a environ neuf

1. Ce fut à un Français, nommé M. Amyot, que la princesse Louise dut l'hospitalité de ce cottage, durant son séjour en Angleterre. Dans plusieurs de ses lettres, elle parle avec une vive gratitude de cette famille Amyot.

cents habitants, cinq cents soldats et six cents esclaves. On ne peut y aborder que dans un seul endroit. Elle est à quatre cents lieues des côtes d'Afrique et à six cents de l'Amérique. On dit encore qu'on ne lui laissera que trois personnes à lui; il a fait remettre au gouvernement une liste des cinquante environ qu'il a amenées, où se trouvent des officiers de la bouche de Sa Majesté, des valets de chambre, valets de garde-robe, valets de pied, etc., etc. Enfin il continue sa comédie ou plutôt sa tragédie d'empereur, mais je ne sais ce qu'il en fera à Sainte-Hélène. »

La princesse Louise était bien véritablement sœur Marie-Joseph de la Miséricorde.

Elle avait recueilli de la bouche de la vénérable Marie-Clotilde de France, reine de Piémont, une grande et sainte pensée. Elle se plaisait à l'écrire, à la répéter de vive voix et à la mettre en pratique. Cette pensée, la voici : « La couronne la plus brillante qu'une âme puisse recevoir dans le ciel, c'est de voir près d'elle l'âme de ses ennemis, surtout lorsque c'est par ses larmes qu'elle a obtenu le salut de cette âme. »

Le pardon des injures ainsi compris et pratiqué, a quelque chose d'héroïque. C'est le sublime; et la Religion chrétienne seule peut l'inspirer. Depuis le jour où périt le duc d'Enghien jusqu'à l'heure de la mort de Louise de Condé, le nom de Bonaparte revint dans toutes ses prières.

Une seule fois, et en cette néfaste année de 1815, quelques lignes de sa main semblent apporter un démenti au nom pieux qu'elle s'est donné. Le 25 novembre, elle s'adresse au chevalier de Contye : « On dit que le système de clémence commence à changer; cependant que peut-on croire tant que l'on verra l'évêque d'Autun ( Talleyrand ) où il est et d'autres de ses pareils employés, favorisés et honorés ?

« Quelle longitude que ce procès de Ney? en sera-t-il de même de celui de la Valette? On dit aussi que l'exécution de Murat, si juste, si prompte et sans façon, a fait effet en France. »

Nous citons à dessein ces lignes, et nous les citons comme un témoignage de l'esprit public à cette époque. En présence des calamités de toute sorte accumulées sur la France par le retour de l'île d'Elbe, il y eut contre Bonaparte et ses affidés un tel débordement de colère que les cœurs, même les moins accessibles à la cruauté, se virent emportés, presque malgré eux, dans un ordre d'idées tout différent. Ce n'est ni une excuse ni une accusation que nous émettons, c'est un fait que nous constatons et que nous pourrions étayer sur les preuves les plus inattendues<sup>1</sup>.

Parvenu à une extrême vieillesse, mais possédant

1. Horace Vernet, qu'on appela le peintre national, a, de 1818 à 1850, très-largement contribué pour sa part au mouvement de réaction en faveur de Bonaparte et des siens. Ce mouvement, qui a ramené la famille de l'Empereur au pouvoir, fut notoirement dû

toute la lucidité de son esprit, le prince de Condé devait encore rendre d'éminents services à la France. Louis XVIII se reposa sur lui du soin de calmer l'exaspération dont les puissances coalisées et les

à Louis-Philippe d'Orléans, à Béranger, à Horace Vernet et au parti libéral. Il ne faut pas oublier qu'en 1815, tout le monde pensait et écrivait comme la princesse Louise. Témoin cette lettre d'Horace Vernet lui-même, datée du 21 novembre 1815, seize jours avant l'exécution du maréchal Ney. Le *grand peintre national* s'exprime ainsi : « Vous savez aussi bien que nous tout ce qui se passe à Paris; nous espérons tous voir trancher la tête au maréchal Ney. C'est un brigand qui le mérite bien. Il est vrai qu'il a remporté de grandes victoires; les gens bien pensants doivent les oublier pour ne voir en lui qu'un traître. Aussi, nous autres, qui pensons bien, espérons-nous que toutes les mesures de sûreté nous donneront promptement les moyens de venger l'honneur national. »

Le vicomte de Chateaubriand, président du collège électoral du Loiret, s'adressait au nom de la France, à Louis XVIII, à peine remonté sur son trône après les Cent-Jours; et, dans un langage qui n'appartient qu'à lui, Chateaubriand disait, le 5 septembre 1815 : « La France, envahie, déchirée, vous demande justice à genoux. Vous la lui devez, sire; vous la devez à ce peuple qui, le soir, avant de rentrer dans la chétive demeure où il partage sa couche avec le soldat étranger, se console en criant : Vive le roi ! Vous la devez à cette foule qui, lorsqu'elle vous a vu aux balcons de vos palais, oublie tous les maux d'une guerre suscitée par le tyran et ses complices; vous la devez à ces habitants des campagnes qui ne possèdent plus que le drapeau blanc dont ils ont orné les fenêtres de leurs chaumières dépouillées; à ces paysans qui accouraient la nuit au bord des chemins où vous deviez passer, pour s'assurer que leur père était revenu et que la patrie serait sauvée.

« Sire, cette justice, malheureusement trop nécessaire, et que vos peuples réclamaient de toutes parts, ne fait qu'ajouter à l'éclat de votre bonté.

« Vos sujets racontent, avec des larmes de reconnaissance et d'admiration, tout ce que vous avez fait pour la France, et votre sévérité paternelle est mise au premier rang de vos bienfaits. »

A cette époque de 1815, le *Journal des Débats*, lui aussi, tenait

Prussiens notamment, se montraient animés contre les Français. C'était une tâche difficile, car les généraux et les ministres de l'Europe ne parlaient que de faire subir au royaume les ruines que, par le fait de

le même langage ; et, s'inspirant des mêmes idées dominantes, il écrivait : « N'est-il pas permis de rappeler à ces rois, dans les justes mains desquels reposent aujourd'hui les destinées du monde civilisé, que la guerre légitime qu'ils ont livrée à Bonaparte n'était pas seulement dirigée contre un homme dès lors déchu de sa gloire historique et devenu l'automate docile des factieux, mais contre ses adhérents qu'ils n'ont jamais manqué de colloquer avec lui dans leurs déclarations ; qu'ils ont combattu en Bonaparte le chef d'un parti destructeur qui mine sourdement les États, mais qu'ils n'ont pas dû penser que ce parti, si varié dans ses ressources, si actif dans ses entreprises, et si indifférent sur ses moyens, fût tombé avec l'idole méprisable qu'il avait encensée quelques jours en se réservant de la briser lui-même ; que le seul moyen de sauver l'Europe enfin, c'est de sauver la France, et qu'on ne peut sauver la France sans y comprimer, par des mesures imposantes, la faction antisociale qui ose y méditer avec sécurité de nouveaux malheurs pour le genre humain. »

Ce désir de réaction, que le libéralisme, uni à la démagogie, a baptisé du nom de Terreur blanche, était, en 1815, si universel, qu'on en trouve partout des traces. Dans sa *Correspondance diplomatique* (tome II), Joseph de Maistre écrivant au comte de Front, en date de Saint-Pétersbourg, 27 juillet/8 août 1815, s'exprime ainsi : « On parle diversement de la résolution prise par les souverains d'épargner la vie de Bonaparte. Prenons la chose par le bon côté, et admirons la philosophique humanité qui épargne ce féroce ennemi du genre humain. Avant le traité de Paris, je n'aurais pas voulu le juger, car il n'y avait point de loi, et celui qui condamne sans loi tue au lieu de faire mourir. Mais maintenant où serait le doute ? Bonaparte est un révolté comme un autre. Il est entré à main armée dans les États d'un prince légitime reconnu par l'Europe entière. C'est un criminel de lèse-majesté purement et simplement, et tout le reste de son dossier pourrait être examiné par occasion. »

L'illustre Channing professe la même doctrine : et, du fond de la République des États-Unis, quand il rédige sa notice sur Napo-

vingt années de guerre, la Révolution avait semées dans leurs États. Les uns s'entretenaient de partage immédiat; les autres, plus réservés, proposaient le système de dotation appliqué par Napoléon. Ce système, dont les généraux et les diplomates en crédit auprès des souverains étrangers comprenaient parfaitement les avantages pécuniaires et politiques, se réduisait à établir sous le titre de *dotation* certains fiefs, châteaux ou terres, qui devaient perpétuer le souvenir de la défaite et consacrer l'investiture accordée par la victoire d'un jour.

La mode des nationalités n'avait pas été inventée, et l'on n'offrait pas encore aux peuples, qui n'en peuvent mais, le suffrage universel comme la panacée infailible pour toutes les aspirations vraies ou fausses que lui soufflent les thaumaturges du progrès et les apôtres de l'idée.

l'éon (*Channing, sa vie et ses œuvres, traduit par Charles de Rémusat, 2<sup>e</sup> édition, 1861*), ce ministre de la secte socinienne se montre, avec sa belle âme, encore plus sévère que la princesse Louise, Horace Vernet, Chateaubriand, le *Journal des Débats* et Joseph de Maistre. Il manifeste ainsi sa pensée : « Rien ne nous étonne plus dans Bonaparte que l'effronterie avec laquelle il invoque la protection du droit des gens. Qu'un homme qui avait foulé aux pieds les lois des nations se soit placé sous leur protection; que l'opresseur du monde ait pu réclamer ses sympathies comme opprimé, et que ses prétentions aient trouvé des avocats, ce sont là des choses qui doivent être rangées parmi les événements extraordinaires de ces temps si extraordinaires eux-mêmes. Il faut en convenir, la race humaine est digne de pitié. Elle peut être foulée aux pieds, dépouillée, chargée comme une bête de somme, livrée comme une proie à la rapacité, à l'insolence, au glaive; mais il ne faut pas toucher à un cheveu de ses oppresseurs. »

Dans un grand nombre de provinces subjuguées par ses armes, l'empereur Napoléon avait confisqué des propriétés seigneuriales ou patrimoniales, des terres appartenant aux couronnes et même à des particuliers que l'on désirait expulser à tout jamais du sol natal. Il avait distribué en partie terres et fiefs à ses officiers ou à ses courtisans <sup>1</sup>. Napoléon avait inventé cette prise de possession qui, en rap-

1. Le nombre de ces privilégiés s'élève à deux mille cinq cents individus de tout rang et de tout sexe, qui prélevaient en pays ennemi et souvent sur des alliés une énorme masse d'argent. Pour faire apprécier ce système et montrer à quelles extrémités son application aurait réduit la France, nous nous contenterons de donner quelques chiffres des dotations dépassant cent mille francs de rente.

Le maréchal Berthier, prince de Wagram et ses frères recevaient annuellement 1 300 000 fr. Le comte et la comtesse Bertrand, 130 000 fr.; le maréchal Bessière, duc d'Istrie et son frère, 293 000 fr.; le prince Cambacérès et son frère, 460 000 fr.; Caulaincourt, duc de Vicence, 208 000 fr.; le duc de Feltre, 145 000 fr.; le duc d'Alberg (pour témoignage de bienveillance particulière) 200 000 fr.; le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, 911 000 fr.; le général Duroc, duc de Frioul, 270 000 fr.; le cardinal Fesch, 320 000 fr.; Gaudin, duc de Gaëte, 125 000 fr.; le maréchal Lannes, duc de Montebello, 327 000 fr.; la duchesse de Montebello, 50 000 fr.; le maréchal Lefebvre, duc de Dantzick, 150 000 fr.; le prince de la Leyen (pour témoignage de bienveillance particulière) 100 000 fr.; le maréchal Masséna, prince d'Essling, 500 000 fr.; son second fils, 183 000 fr.; le comte Mollien, 122 000 fr.; le maréchal Moncey, duc de Conéglano, 100 000 fr.; le général Mouton, comte de Lobau, 170 000 fr.; le maréchal Ney, prince de la Moskowa, 728 000 fr.; le maréchal Oudinot, duc de Reggio, 185 000 fr.; le général Ornano, 100 000 fr.; le général Horace Sébastiani, 120 000 fr.; le maréchal Soult, duc de Dalmatie, 305 000 fr.; le maréchal Suchet, duc de d'Albuféra, 195 000 fr.; le prince de Talleyrand, 120 000 fr.; le comte Tascher (pour faciliter son mariage avec la princesse de la Leyen) 200 000, etc., etc.

pelant inévitablement la conquête, transplantait dans les États étrangers une classe de nouveaux propriétaires non résidants et arrivant, par la force des choses, à changer l'Europe en une vaste Irlande, ravagée par ses Landlords <sup>1</sup>. Cette idée de Napoléon était alors tournée contre la France. On avait la liste des principaux favorisés et cette liste se montait à des sommes énormes prélevées annuellement en Westphalie, dans les provinces Rhénanes, en Hanovre, en Poméranie, en Toscane, en Gallicie, en Illyrie, dans les États pontificaux, partout enfin, où il y avait quelque chose à prendre.

L'idée d'un partage ou d'un dépouillement germait avec tant de force dans l'esprit des peuples et de leurs chefs que, sur tous les points, il s'était élevé contre la France révolutionnaire un cri de réprobation. Dans ce cri, il y avait très-certainement un fond de jalousie; mais le retour de l'île d'Elbe et Waterloo, qui en fut le lamentable corollaire, donnaient à cette jalousie une telle consécration que le gouverneur des provinces rhénanes, Justus Gruner, adressa aux Allemands le manifeste suivant. C'était traduire, par la parole imprimée, les excitations que Blücher ne cessait d'entretenir chez ses Prussiens.

« Braves Teutons, cette nation si longtemps fière

1. En Irlande on appelle landlords les Anglais, propriétaires fonciers qui habitent partout ailleurs que sur le sol irlandais, et qui peu à peu, et par leur absence continue, ruinent et affament le pays.

de ses triomphes, et dont nous avons courbé le front orgueilleux devant les aigles germaniques, vient troubler encore le repos de l'Europe.

« Braves Teutons, un pays ainsi livré au désordre de l'anarchie menacerait l'Europe d'une honteuse dissolution, si tous les braves Teutons ne s'armaient contre lui. Ce n'est plus pour lui rendre des princes dont il ne veut pas; ce n'est plus seulement pour chasser encore ce guerrier dangereux qui s'est mis à leur place que nous nous armions aujourd'hui; c'est pour diviser cette terre impie que la politique des princes ne peut plus laisser subsister; c'est pour nous indemniser, par un juste partage de ses provinces, de tous les sacrifices que nous avons faits depuis vingt-cinq ans. Guerriers, cette fois vous ne combattrez pas à vos dépens. »

Les Prussiens l'entendaient bien ainsi; et sur ce chapitre-là, leur politique est invariable. Mais, dans la confusion d'un double chassé-croisé de la Royauté à l'Empire et de l'Empire à la Royauté en l'espace d'une année, dans la désorganisation de tous les pouvoirs, en présence d'un empereur abattu que ses ministres, que les députés de la nation font presque appréhender au corps pour le livrer pieds et poings liés à l'ennemi, dans cette agitation fébrile que la honte d'un côté, que le remords de l'autre produisaient au milieu des masses glorifiant ou maudissant Bonaparte, repoussant ou appelant de tous leurs vœux le retour des Bourbons, la force seule devait

être entendue. La correspondance intime des deux derniers Condés porte bien la trace de ce mouvement des esprits. Elle le confirme tout en le redoutant pour la suite.

Les alliés ne purent s'expliquer cette division si tranchée, ces haines si publiquement affichées, lorsque le malheur devait les condamner toutes au silence, afin de réunir dans un suprême effort les volontés, les sacrifices, le courage, l'amour de la patrie et les dévouements. Les Allemands crurent que la France, véritable enfant prodigue d'honneur ne pouvant jamais parvenir à se ruiner, ne saurait plus être une; ils profitèrent de ce désordre moral pour la couvrir d'armées, qui, dans tous les dialectes, articulaient les demandes les plus extravagantes. On pillait dans les villes et dans les campagnes; on enlevait les préfets récalcitrants ou trop soucieux de l'honneur national et de l'intérêt public; on sacca-geait aux portes de Paris; on menaçait même les premières maisons du faubourg Saint-Marceau, afin de provoquer cette population la plus indigente et la plus exaltée à un soulèvement qui aurait offert aux étrangers l'occasion de combattre la France au centre même de sa capitale. Les places et les promenades publiques se transformaient en camps. Des canons étaient braqués à toutes les issues, jusque sur le Carrousel, en face des fenêtres du Roi; et les artilleurs, mèche allumée, n'attendaient que le signal de faire feu. Les alliés parlaient de mettre la main

sur les caisses de l'État, sur le trésor et sur la banque.

La munificence de l'empereur Napoléon à l'égard de ses dotés avait été sans bornes; les généraux alliés y cherchèrent des exemples de spoliation. La Prusse les exigeait avec ardeur, et les rois ne reculaient que très-faiblement devant une libéralité, ayant toutes les apparences d'une concussion, libéralité qui venait de réussir si mal au captif de Sainte-Hélène. Louis XVIII a déjà beaucoup obtenu en s'adressant tantôt à un souverain, tantôt à un autre; mais il ne juge ni de sa dignité ni de son devoir de s'entremettre directement dans une affaire que tous les diplomates maquignonnaient dans leurs apartés et dont personne n'avait encore osé lui souffler mot. Sous le coup de cette menace, qui était pour la France la plus cruelle des humiliations, le Roi eut recours au prince de Condé. Il fut décidé que le chef octogénaire de l'armée des Émigrés userait de son influence sur l'empereur Alexandre de Russie et sur le régent d'Angleterre pour faire échouer un pareil projet. Le prince s'entretint auprès des deux monarques, et, avec une puissance de raison qu'on n'aurait pas dû espérer de son grand âge, il leur démontra que, dans leur propre intérêt, comme dans celui de la Royauté restaurée, il ne fallait ni outrager ni ruiner la France.

La vénération qu'inspirait le grand-père du duc d'Enghien était si profonde, le souvenir évoqué du

jeune héros martyrisé était si vivant dans les cœurs, surtout dans celui de l'empereur Alexandre et du prince régent, qu'il ne fut pas possible à la Russie et à l'Angleterre de soutenir plus longtemps une opération qu'elles n'avaient acceptée que pour ne pas exciter davantage les convoitises d'un allié.

Quand le prince de Condé annonça au Roi la réussite de ses démarches : « C'est, s'écria Louis XVIII en l'embrassant, la dernière, la plus pacifique et la plus utile de toutes vos victoires. » Puis avec cet à propos de citation qui était un de ses bonheurs, le Roi ajouta : *et hæc est victoria quæ vincit mundum*. Ces paroles de l'apôtre saint Jean <sup>1</sup> devaient être familières à Louis-Joseph de Bourbon, car elles forment le texte pris par Bossuet pour l'oraison funèbre du grand Condé.

Le sang du duc d'Enghien préservait la France d'une calamité qui serait devenue une honte. Le nom du jeune prince était un talisman. Mais populaire dans l'armée royale comme parmi les troupes républicaines, plus populaire encore par la catastrophe qui termina si brusquement une belle vie, il n'avait reçu, durant la première Restauration aucun de ces honneurs funèbres auxquels tous les morts ont droit. Sa famille avait prié à la dérobée; ses amis avaient caché leur deuil; et souvent, dans les salons des Tuileries, le prince de Condé et le duc de

1. *Epist. prim. Joan. apost. v., 4.*

Bourbon s'étaient vus obligés de subir les hommages de ceux qui trempèrent dans l'assassinat du 21 mars 1804. Il n'était ni juste, ni convenable de laisser plus longtemps sans sépulture le dernier Condé. Le 20 mars 1816, on exhuma son corps mutilé<sup>1</sup>. On transforma en chapelle ardente la salle même où s'était tenu le conseil de guerre; on honora par des larmes pieuses et sincères cette mémoire restée pure au milieu de tous les changements et de toutes les impuretés politiques. Enfin, on songea à lui ériger un monument dans la chapelle même du fort<sup>2</sup>.

Fatigué de ses malheurs, obsédé de tristes prévisions, le duc de Bourbon n'a pas encore pu se résoudre à rentrer en France. Il n'y avait déjà plus de rois en Europe; pourquoi y aurait-il eu des royalistes? Le prince vit dans une espèce d'obscurité qu'il re-

1. Ce fut pendant cette exhumation solennelle dont les procès-verbaux existent encore, qu'il fut démontré qu'aucun vol n'avait été commis par les soldats sur le cadavre du duc d'Enghien. Le chevalier Jacques, son aide de camp, arrêté avec lui, avait précisé d'avance les quelques bijoux et l'argent dont le prince était porteur. Le tout se retrouva très-exactement dans la fosse.

2. Par une suite des fatalités qui s'attachent à cette grande mémoire, le monument a été relégué depuis 1852, dans un coin obscur de la sacristie, sous clé et loin de tous les regards. Un dimanche de l'été de 1866, pendant que j'écrivais cette histoire à Vincennes même, je voulus visiter encore une fois le pavillon du roi, le fossé et tous les lieux témoins de la catastrophe. Midi sonnait et la messe allait commencer. J'y assistai; tout à coup, après la communion, la musique militaire et les enfants de troupe entonnèrent le *Domine, salvum fac imperatorem*. Une émotion involontaire me saisit au cœur; et, en adorant les impénétrables décrets de la justice de Dieu, j'avoue que, dans ce moment, je ne pus avoir de prières que pour le duc d'Enghien.

cherche; et le souvenir de son fils lui est toujours présent. De Londres, le 23 juillet 1816, il exprime au chevalier Jacques ses sentiments et ses répugnances : « Vous aviez envie, lui écrit-il, de venir me rejoindre : vous êtes sûr du plaisir que j'aurais à vous voir, mais je vous le défends positivement. Vous m'êtes absolument nécessaire où vous êtes; et il faut y rester jusqu'à nouveaux ordres. Je pense que vous aurez été faire un tour à Chantilly pour voir le patron qui, avec raison, a de l'amitié pour vous. Je sais que cet air de la campagne lui réussit bien, et j'en suis charmé, car ce tourbillon du palais Bourbon devait le fatiguer horriblement. Pour moi, j'avoue que j'y étais au supplice de toutes manières. Je m'attends bien en revenant, à regretter le repos dont j'ai joui ici, n'étant point exposé journellement à rencontrer les assassins de mon malheureux enfant, comme cela m'est arrivé plusieurs fois. Hélas ! ils existent encore; et nous ne possédons que ses restes, et l'on veut que nous portions les décorations dont se parent ses bourreaux.

« Est-ce qu'un nom, changé par une ordonnance, peut effacer, peut arracher le trait mortel qui perce le cœur d'un père ? »

Et comme pour nourrir sa douleur si légitime, le duc de Bourbon refusait d'assister à la Chambre des pairs et de porter le grand cordon de la Légion d'honneur, quoique l'image de Henri IV y eût été substituée à celle de Napoléon. Par une préoccupa-

tion de père, que tous les pères approuveront et respecteront, ce vieillard qui répète souvent : « Je n'aime pas les écritures, » s'accorde le triste passe-temps de copier de sa propre main les articles de journaux où le nom de son fils est prononcé. Nous trouvons dans ses portefeuilles une feuille de papier sur laquelle il a transcrit les deux anecdotes suivantes :

Extrait du n° 496 du *Peltier*<sup>1</sup>, 10 janvier 1818.  
(c'est Peltier qui parle) :

« On me demandait l'autre jour pourquoi M. le duc de Bourbon ne revenait point en France surtout pour assister aux séances de la Chambre des pairs. M. le comte Shée, ancien préfet de Strasbourg, répondit pour moi : « Si je le voyais sur les bancs de la pairie, il faudrait que j'allasse en Angleterre, car mes yeux ne pourraient rencontrer ceux du père du

1. Jean Peltier, né en Bretagne, fut le fondateur et le principal rédacteur, avec Rivarol, Champcenez, Suleau et le vicomte de Mirabeau, du journal périodique qui, sous le titre de : *Les actes des Apôtres*, fit une guerre si spirituelle et si acharnée à tous les révolutionnaires. Combattant pour la monarchie avec la plume et avec l'épée, il se trouva aux Tuileries à la journée du 10 août 1792; puis réfugié à Londres, il écrivit divers ouvrages relatifs à l'histoire contemporaine et créa le journal *l'Ambigu*. Peltier devait être hostile à Bonaparte, premier consul ou empereur. C'était un si puissant polémiste et un si dangereux ennemi que Napoléon fit tout au monde pour le gagner à sa cause ou pour le faire expulser du territoire anglais. Il ne réussit dans aucune de ces deux tentatives. En France comme en Angleterre, le nom de Peltier était synonyme de celui de *l'Ambigu*. L'un absorbait l'autre. Peltier avait voué sa verve, son talent et sa vie à la cause monarchique; il est mort à la peine, dans un galetas de Paris, le 31 mars 1825.

duc d'Enghien, que j'ai fait prendre sur une terre hospitalière et conduire à Vincennes pour être fusillé.

« On demandait encore pourquoi M. le duc de Bourbon ne porte point la croix de Saint-Louis ; le général Fririon, maintenant inspecteur général de cavalerie, qui a arrêté avec le général Ordener le duc d'Enghien et qui l'a livré à ses bourreaux, répondit encore pour moi : « Il ne la porte pas parce qu'on me l'a donnée, depuis la rentrée du Roi. »

Cette préoccupation d'une âme paternelle en peine est si navrante et si douce en même temps qu'il nous est impossible de nous arracher à ces témoignages d'une inconsolable affliction. Ils apparaissent à chaque page comme un souvenir, un regret ou un cri du cœur. Dans quelque situation d'esprit qu'il se trouve, qu'il ait lieu d'être gai ou triste, qu'il s'entretienne avec un ami ou avec le *bon papa*, comme ce prince déjà sexagénaire appelle si naïvement son glorieux père, c'est toujours l'image du duc d'Enghien qui se présente. Elle est accolée à la plume, c'est-à-dire à l'âme du duc de Bourbon et, dans une lettre au chevalier Jacques, datée de Londres, 5 septembre 1847, le prince et le père donne un curieux spécimen de cette inguérissable blessure.

« Vous êtes fou, mon cher Jacques, avec toutes vos idées de bouderie de ma part. Je veux que le diable m'emporte tout à l'heure, et cela me ferait beaucoup de peine, si jamais j'ai eu la moindre idée à cet égard. Si je ne vous écris pas plus souvent, la

vraie raison, et je ne suis pas menteur, c'est que je suis très-paresseux pour ce genre d'exercice, et je suis un petit garçon si mal élevé que je ne me corrige pas de mes défauts. Je ne sais quand le bon Dieu m'accordera cette grâce ; mais, quoiqu'il arrive, il s'y prendra un peu tard.

« Le bon papa a pour vous la même amitié que son fils. Hélas ! pourquoi ne pouvons-nous plus être trois à vous en dire autant ; mais pleurons et brisons là-dessus. »

Dans une époque, où tant d'anomalies se heurtaient, où les meurtriers se pavanaient à côté des parents de leurs victimes, et où, au nom d'une conciliation dérisoire, ils imposaient leur présence, leur soif des honneurs et du salaire, comme une nécessité politique, le duc de Bourbon n'éprouve même pas le besoin d'élever un monument à l'enfant de son amour et de son admiration. Les motifs qu'il en donne sont aussi touchants que chrétiens. A la date du 20 mars 1818, il mande de Londres au baron de Saint-Jacques : « Vous avez très-bien agi pour l'affaire qui regarde M. Deseine (le sculpteur). J'espère qu'il cessera ses importunités et nous laissera tranquilles, au moins, dans nos si tristes et si cruelles réflexions sur le malheur irréparable que nous avons éprouvé.

« Quels monuments peuvent nous consoler ? qu'il nous laisse le peu d'argent qui nous reste pour soulager les peines de nos fidèles serviteurs ; cet emploi

est bien préférable sous tous les rapports. Je suis absolument contre le système du jour de faire des monuments qui perpétuent les idées de crimes et d'atrocités aussi horribles. Hélas ! ils seraient cent pieds au-dessus de terre, que notre cœur en gémirait toujours ; mais au moins la nation française n'aurait pas toujours l'occasion de rougir, en visitant comme curiosité, comme chef-d'œuvre des artistes, ces lugubres objets. Fatale époque, mon cher Jacques ! Vous ne serez pas étonné de me trouver dans des idées si noires ; hélas ! ce sont mes idées de tous les jours. »

Un nouveau malheur, mais celui-là était prévu et dans l'ordre de la nature, vint alors frapper la famille de Condé. Les parjures et les trahisons dont le vieux prince avait été témoin, effrayaient et désolaient cette âme, véritablement le siège de l'honneur. Lui qui avait tout sacrifié à ses principes, il s'épouvantait de ce sans-gêne dans la démoralisation sociale si audacieusement affiché, sans-gêne passant des excès de la terreur et de la servitude aux excès de la liberté. Ne pouvant s'expliquer cette absence de tout respect que la Révolution a vulgarisée dans les diverses classes et qu'elle intronise comme un élément de progrès égalitaire et démocratique, il aspirait à la retraite, ainsi que jadis il avait aspiré aux combats.

Sa robuste constitution résistait encore aux assauts de l'âge ; mais de temps à autre son intelligence s'obscurcissait ; ses idées se brouillaient dans sa tête,

et ce n'était que par intervalles qu'il retrouvait son énergie. La chasse, la prière et les visites aux Tuileries étaient ses seules occupations. Pendant les deux années qui précédèrent sa mort, le duc de Bourbon et sa sœur ne cessèrent d'entourer des plus doux soins cet illustre soldat qui s'éteignait sans le savoir. Le 24 juin 1816, le duc de Bourbon mande de Londres au baron de Saint-Jacques : « Quesnay vous dira pourquoi je l'envoie à Paris ; c'est pour s'occuper de l'amusement du bon Papa pendant son séjour à Chantilly. Comme il a paru désirer entendre chasser des chiens dans sa belle forêt, hélas ! seule chose qui lui reste de ce si fameux Chantilly. »

Ce même jour, 24 juin 1816, le duc de Bourbon, qui comme ses aïeux, son père et son fils, est un puissant chasseur devant le Seigneur<sup>1</sup>, essaye de réjouir l'âme du prince de Condé en lui évoquant ses souvenirs de jeunesse et en traçant au vieillard, avec des soins de mère, les plans de chasse qui peuvent le récréer.

1. On a souvent reproché aux Bourbons de la branche aînée et de la branche de laurier leur goût pour la chasse. Nous nous souvenons même qu'il fut un temps où le Libéralisme faisait un double crime au roi Charles X d'aller à la messe et de courir la grosse bête. Cette passion de la vénerie, innée chez les Bourbons, était un plaisir, qui leur rappelait l'image de la guerre. Depuis qu'ils ne règnent plus sur la France, ce plaisir s'est vulgarisé dans toutes les classes ; et la preuve qu'il était national et populaire, c'est que chaque bourgeois, agent de change, notaire, avocat, industriel ou épicier veut affermer sa petite chasse et l'on crée économiquement des espèces de meutes en participation pour se livrer à ce divertissement.

« Mon cher et tendre Père,

« J'ai reçu ce matin une lettre de Mme de Rully, qui m'a donné une bien grande satisfaction. Elle m'a dit que vous avez soutenu à merveille toutes les fatigues de la cérémonie du mariage<sup>1</sup>, et que d'ailleurs tout s'est passé à merveille et comme on pouvait le désirer. J'en suis charmé pour vous d'abord, et puis pour la chose en général. Je pense que vous allez un peu changer d'air, et vous délasser à Chantilly. Votre santé ne peut que s'en bien trouver; un peu de cheval, de promenade en voiture, dans ces belles routes du Connétable, à Millard, des Étangs, d'Ory, etc., etc.

« J'ai pensé que, d'après ces anciens goûts de jeunesse qui restent toujours, vous seriez bien aise d'entendre crier quelques chiens, n'importe après quel animal. Cependant, si vous l'approuvez, je crois que c'est aux sangliers qu'il faut déclarer la guerre.

« J'envoie à cet effet M. de Quesnay, avec quelques chevaux; il enverra une vingtaine de chiens, que nous avons à Saint-Maur. A Chantilly, on en ajoutera quelques-uns. Deux hommes à cheval, cela suffira, j'espère, pour vous amuser, en attendant que je puisse moi-même venir vous rejoindre. Il

1. Mariage du duc de Berri avec la princesse Marie-Caroline des Deux-Siciles.

prendra d'ailleurs vos ordres, comme cela va sans dire, pour jour, heure de chasse, rendez-vous, etc. Enfin pour tout ce qui pourra vous être agréable.

« Voilà l'intention du fondateur de ce que nous appellerons le petit équipage. Heureux, cher et tendre père, si j'ai pu imaginer quelque chose qui puisse contribuer à votre agrément, et à la continuation de votre bonne et si chère santé.

« Je vous embrasse de cœur et d'âme, comme toujours, et pour toujours, avec toute la tendresse que vous connaissez depuis longtemps. »

Et, le 16 octobre de la même année, le duc de Bourbon écrit encore : « J'ai appris avec plaisir tout ce qui s'est passé à la visite des princes à Chantilly, tel qu'il est. Heureusement mon père en a éprouvé une espèce de jouissance. Hélas ! moi qui suis éloigné et me rappelle de sang-froid le Chantilly d'autrefois et les visites des princes et princesses, dont j'ai été témoin, j'ai de la peine à me persuader que celles-ci puissent y ressembler près de ces monceaux de ruines, etc., etc. ; mais ne pensons qu'au plaisir que mon père en a ressenti. Dieu soit loué qu'il s'y plaise, que la chasse l'occupe et contribue au bien-être de son moral et de son physique. »

Le fils, qui est déjà lui-même un vieillard, a parlé ; maintenant écoutons la fille. Le Roi lui a donné, au centre de Paris, un lieu de retraite. Jour et nuit, la Bénédictine y loue et adore le Très-saint Sacrement de l'autel, selon la formule mise par elle en tête de

ses lettres. Établie au Temple, où les Vendôme et les Conti, avec des poètes libertins et des philosophes débauchés, se livrèrent à des plaisirs ressemblant à une éternelle orgie, où Louis XVI et sa royale famille subirent toutes les insultes et tous les tourments, cette adoration perpétuelle est pour sœur Marie-Joseph de la Miséricorde un refuge. Toutes les expiations y auront une heure réservée, devant le tabernacle. Mais la prière ne la détourne point de son devoir filial. Elle veille sur son père ; et, le 24 août 1816, elle lui envoie du fond de la tour du Temple ses vœux de bonne fête.

« C'est de tout mon cœur, mon tendre père, que je vous souhaite une bonne fête et que je vous embrasse avec la plus vive tendresse. J'espère que vous me procurerez ce bonheur durant votre petit séjour à Paris. Je vous présenterai deux de vos arrière-petites-nièces<sup>1</sup>, que vous ne connaissez sûrement pas, car elles sont de fraîche date, n'ayant que quatre ou cinq ans. Ainsi veuillez bien apporter un cornet de bonbons. »

Le 21 avril de l'année suivante, c'est à son frère que la princesse Louise s'adresse :

« Cher ami, je voulais vous écrire pour que vous reçussiez ma lettre aujourd'hui, il m'a été impossible. Mais quelque occupée que je sois encore à ce moment, je ne puis résister au désir de vous embrasser de

1. Ces petites nièces étaient filles de la princesse Herminie de Rohan, mariée au baron de Castille.

tout mon pauvre cœur, au moins par lettre, puisque vous ne le voulez pas autrement.

« J'évite de prononcer votre nom devant mon père pour ne le pas affliger. Je l'ai vu, il y a deux jours. Il était assez bien et si bien qu'il était tout épris des charmes d'une de ses arrière-petites-nièces qui est ici et qui a six ans. Il est vrai qu'elle est belle comme le jour. Il m'a assuré que s'il venait jamais à se marier, ce ne serait qu'avec elle. Je lui ai dit que j'y consentais, et que la noce se ferait ici. Tout cela n'était pas radotage, mais badinage, du ton de l'ancienne galanterie, qu'il ne peut perdre. Je n'ai que le temps, cher et toujours bien-aimé frère, de vous répéter que je vous aime à tort et à travers, comme disait le bon Henri et comme va ma plume, car elle est affreuse. »

Le 5 janvier 1818, Louise de Condé parle encore au duc de Bourbon de ce père tant aimé. « Et moi aussi, cher et tendre ami, lui dit-elle, je vous la souhaite cette bonne année aussi heureuse que possible; et ce n'est pas beaucoup dire. Je n'ai pu m'acquitter plus tôt de ce devoir envers mon frère *aîné*, que me citait tant Mlle de Prulay; mais je le remplis aujourd'hui de tout mon cœur. Au surplus êtes-vous réellement mon *aîné*? J'en doute presque, car je me crois l'aînée de tout l'univers pour le gothique de mes idées et de mes sentiments sur tout ce qui se voit en ce bas monde.

« Mon pauvre père est revenu le 31 décembre, et

je l'ai vu le 2 janvier. Il a bon teint et le fond de sa santé est bien pour son âge; mais la tête a ses variations comme à l'ordinaire. Pour le cœur, il a toujours les mêmes sentiments; et Mme de Rully m'a dit qu'à chaque voiture qu'il entendait ou croyait entendre, il disait avec les larmes aux yeux: « C'est peut-être mon fils qui arrive. » Ah! cher ami, cela me déchire l'âme et je ne puis l'écrire sans verser des larmes moi-même. »

Quelques jours après, cette femme qui a tout oublié, excepté les convenances et la dignité de son rang, se sent prise d'une véritable irritation, parce que l'entrée de la chambre de son père moribond a été refusée à des princesses qui y avaient droit. On connaît son opinion sur les d'Orléans; pourtant, cette opinion ne va ni à l'injustice ni à l'ingratitude. Elle écrit donc au chevalier de Contye :

« Ce lundi matin.

« Mon cher Contye, mille remerciements de votre lettre d'hier. Mais, mon Dieu, que mon frère arrive !

« Au milieu de toutes mes douleurs, je vous en prie, que l'on n'ajoute pas par des manques de convenances inouïs.

« Je sais que hier l'on a refusé à la bonne duchesse d'Orléans douairière<sup>1</sup> l'entrée de la chambre

1. Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, épouse de Louis-Joseph-Philippe d'Orléans Égalité, et mère de Louis-Phi-

du malade. Excellente comme elle l'est, et pour mon père et pour moi, c'est doublement mal. Elle n'en a pas été choquée, mais peinée et moi encore plus. Mme de Rully y était ; ses droits sont très-simples. Mais Mme du Cayla y était. Eh ! quels sont ses droits à elle ? Bien loin d'en avoir, sa présence y est des plus inconvenables. Encore, si c'était quelque vieille connaissance de mon père, des mères Vibraye, des duchesses de Gèvres, des duchesses d'Havré.... Mais je reviens à la duchesse douairière. Dites à Mme de Rully de ma part, que je veux qu'elle me représente là pour empêcher les sottises. Dites-lui que tout prince ou princesse doit entrer ; que l'on peut, s'ils avaient du monde avec eux, les prier d'entrer seuls et de ne pas fatiguer le malade ; et le tout avec l'honneur qui leur est dû. Et il est encore plus dû à celle-ci, parce qu'elle est de cœur pour mon père.

« Pour Mme la duchesse de Bourbon, cela va sans dire. Son mari seul, et tout seul, pourrait lui fer-

lippe, avait toujours été l'amie de la princesse Louise de Condé ; et au moment du trépas de la duchesse douairière d'Orléans (1821), sœur Marie-Joseph, écrivant à monseigneur d'Astros, raconte, en parlant de Dieu : « Cette pauvre princesse avait une qualité qui lui est bien agréable, je crois. C'était une bonté réelle, qui, chez elle, ne s'est jamais démentie. Encore peu de jours avant sa mort, travaillant à son testament, et ayant témoigné dans un article qu'elle désirait n'être point portée à son enterrement par ces gens qu'on appelle croque-morts, elle dit à quelqu'un : « Mais cela ne leur fera-t-il pas de la peine ? J'espère que non, « puisque j'ordonne qu'on les paye également. » Il faut convenir, ajoute Louise de Condé, que cela est parfaitement bon. »

mer la porte et il ne le ferait pas. Mme de Rully est jeune et ne connaît que par ouï-dire nos anciens temps. Elle ne peut être choquée que je l'avertisse en cette occasion, en la chargeant de me représenter pour de telles choses. Je l'embrasse tendrement ; qu'elle se hâte de réparer, quand Mme la duchesse d'Orléans reviendra.

« SOEUR MARIE-JOSEPH. »

Ainsi s'écoulèrent les derniers jours du prince de Condé. Jamais existence n'avait été traversée par tant d'orages ; jamais vieillard ne s'éteignit avec plus de résignation, car il avait trouvé, dans la splendeur de la bonne conduite, un agrément immortel à l'honnêteté et à la vertu. Lorsque son confesseur l'entretint du pardon des injures reçues et de ses ennemis, le Prince répondit avec une admirable espérance :

« Je suis assuré de mon salut, si Dieu me pardonne comme je leur pardonne. »

Et son testament vint confirmer ces dispositions si chrétiennes. Nous y lisons : « Je remercie Dieu de n'avoir pas laissé pénétrer dans mon âme la plus petite idée de vengeance contre ceux qui nous ont fait tant de mal, et j'espère que sa miséricorde et la clémence du Roi les ramèneront tôt ou tard à ces principes sacrés, qui peuvent seuls rendre à la France son bonheur et sa liberté. »

Durant son agonie, tandis que les princes et les

prêtres récitaienent les dernières prières, lui murmurait en latin ces paroles qui résument toute sa vie : *ubi est bellum? — Credo in Deum.*

La guerre et la foi, Dieu et la gloire, avaient été les deux grandes pensées de son cœur ; elles revinrent encore sur ses lèvres mourantes. Il expira le 13 mai 1813, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Un mois après, la princesse Louise écrivait au Roi :

« Loué soit le Très-Saint-Sacrement de l'autel.

« Sire,

« Fidèle à la promesse que je fis, lorsque je sollicitai de Votre Majesté une pension, j'ai l'honneur de lui faire part aujourd'hui que sa continuation ne m'est plus nécessaire. A la suite du cruel événement qui a déchiré le cœur de mon frère et le mien, l'intime et tendre union qui règne entre nous depuis que nous sommes au monde, et qui ne fut jamais altérée un seul instant, nous a fait prendre quelques arrangements ensemble, de manière que, sans examen de droits ni de partages, nous sommes également contents l'un de l'autre. Il ne me reste donc en ce moment qu'à vous supplier, Sire, d'honorer toujours de votre bienveillance et de votre bonté la communauté du Temple.... et à renouveler l'hommage de ma reconnaissance à Votre Majesté. J'aime à me flatter qu'elle ne doute pas qu'elle n'ait été bien vivement excitée par les regrets que vous

avez donnés, Sire, à la perte de *celui* qui (j'ose le dire) les mérita si bien.... Ce mot échappe à mon cœur.... Celui de Votre Majesté ne le démentira pas, j'en ai la douce confiance.

« Je suis avec un profond respect

« Sire,

« de Votre Majesté,

« la très-humble, très-dévouée et très-fidèle servante et sujette,

SOEUR MARIE-JOSEPH, de la Miséricorde.

« Au Monastère du Temple, ce 12 juin 1818.

Cette union du frère et de la sœur, que rien n'avait pu altérer, ne s'affaiblit pas plus avec l'âge que sous les préoccupations du jour; mais ici les rôles s'intervertissent. Ce n'est plus le frère qui soutient la sœur; c'est la religieuse, c'est la femme forte par excellence, qui veut arracher l'objet de sa tendresse à une passion indigne de lui. Mme de Feuchères apparaît dans le lointain; une lettre de Louise de Condé, datée du Temple, 20 juin 1817, la fait sentir. Le duc de Bourbon est encore à Londres, d'où il a donné des ordres pour acheter la terre de Boissy, formant une dépendance du château de Saint-Leu, qui lui sera si fatal; et sa sœur lui mande :

« J'entends dire que votre nouvelle maison de campagne est très-jolie, et qu'il y a abondance de fruits excellents. Ceci me fait venir l'eau à la bouche

et, puisque vous n'y êtes pas, si j'étais à portée, je vous avoue que je vous en volerais sans scrupule, le fruit étant ma vie, au dire de M. Guérin. Mais, à propos de cette maison, je vous dirai bonnement qu'aussitôt que j'en ai entendu parler, j'ai eu quelques inquiétudes. Ce n'est qu'un rendez-vous de chasse, dit-on, et non un château à y faire des voyages. On n'ira donc là qu'en petit comité. Ah ! au nom de Dieu, que cela ne devienne point dans vos vieux jours (car vous y êtes ainsi que moi, ne vous flattez pas), que cela ne devienne pas, dis-je, l'établissement de.... je ne sais qui et je ne sais quoi. Vous m'entendez bien, et je n'ai que faire de m'étendre davantage.

« Adieu, le bien-aimé de mon cœur, qui le fut, qui l'est et le sera toujours. Si quelques-unes de mes vérités vous déplaisent, n'en accusez que ce même cœur qui vous les doit, parce qu'il vous aime, en prenant ce mot dans toute son acception. Je ne vous dis rien de moi ; je boulotte aussi bien que possible pour les temps où nous vivons. »

A quelques années de là, cette femme, si cruellement éprouvée et dont le courage tout condéen, les vertus et les talents ne s'étaient révélés que dans l'intimité de la famille, se trouve en face de la mort. Plus haute que son temps, elle avait vécu comme la mère de toutes les angoisses, ne songeant qu'à soulager et à consoler les autres, et restant toujours pauvre volontaire et tante inconsolable. Quand elle

eut souffert avec une admirable fermeté, tout ce qu'il est donné à une créature humaine de souffrir, elle s'endormit dans le Seigneur, le 10 mars 1824.

Pour honorer cette princesse si digne du grand nom de Condé, le Roi avait désiré que ses restes mortels reposassent à côté de ceux de son père, dans les caveaux de Saint-Denis. L'humilité de la Bénédictine en disposa autrement; elle voulut être ensevelie dans ce monastère du Temple, où elle avait prié et pleuré. Son dernier vœu fut exaucé.

---

## CHAPITRE IV.

Le duc de Bourbon, prince de Condé. — Sophie Dawes, baronne de Feuchères. La courtisane et les d'Orléans. — Intrigues et captations. Correspondance et intimité de la Feuchères et de Marie-Amélie. — On veut amener le duc de Bourbon à tester en faveur du duc d'Aumale. — Résistances et désespoirs du prince. — Ses pressentiments. Il cède enfin. — La révolution de 1830. — Louis-Philippe, roi des Français. — Les projets de fuite du prince. — Nuit du 26 au 27 août 1830. — L'Orléanisme veut à tout prix que le dernier Condé se soit suicidé. — Le suicide au point de vue de la famille. — Le chancelier Pasquier verbalisant après décès. — La voix du peuple. — Enquête judiciaire, mais forcée, sur la mort du prince de Condé. — Instruction faite par l'opinion publique. — Madame de Feuchères au Palais-Royal. — Complaisante amitié de Louis-Philippe pour elle. — Témoins et interrogatoires. — Madame de Feuchères devant la commission d'enquête. — Ses explications et les démentis reçus. — Le rapport du conseiller instructeur, M. de la Huproye. — Madame de Feuchères va être mise en accusation. — Le procureur général Persil chez le conseiller rapporteur. — La cour royale ne rend plus des arrêts, elle rend des services. — Intervention des princes de Rohan. — Madame de Feuchères et le duc d'Aumale. — Les plaidoiries. — Le prince de Condé est voué par arrêt au suicide impossible. — Le legs du prince pour un collège en faveur des enfants de la Vendée militaire et des petits-fils des soldats de l'armée de Condé déclaré immoral et illégal. — Madame de Feuchères plaidant contre Louis-Philippe. — Elle veut se charger pour son propre compte de l'établissement du collège. — Les Royalistes refusent. — Conclusion.

Resté seul sur la terre et n'ayant plus même pour

témoin et censeur indirect de sa vie cette sœur qui l'a tant aimé, le duc de Bourbon éprouvait de ces tristesses de père et de prince, tristesses pleines d'amertume et qu'il n'est donné à aucune créature humaine d'adoucir. Il apparaissait au château des Tuileries, au palais-Bourbon, à Chantilly ou à Saint-Leu, tel qu'il s'est peint dans ses lettres. Ce grand et beau vieillard, déployant tout naturellement une certaine hauteur mêlée de simplicité, se résignait à subir la peine encourue par ceux qui vivent longtemps. Il avait fini par se désintéresser de tout et de lui-même. Tant que son fils unique lui fut laissé, le dernier Condé supporta l'exil avec un stoïcisme sans ostentation. Le duc d'Enghien mort, ce père de toutes les douleurs sembla faire deux parts de son existence. Il consacra la première aux regrets et aux larmes ; la seconde plus cachée, plus désolante peut-être, fut vouée par lui à des distractions voluptueuses qui n'étaient ni de son âge ni de son rang. Il cherchait à s'étourdir pour oublier.

En 1814, le retour dans la patrie avait à peine déridé son front chargé de pénibles souvenirs. Afin de ne pas se savoir en contact avec les hommes qui trempèrent dans l'assassinat de son fils, il fuyait la cour et, de 1815 à 1818, il habita Londres, se faisant de la solitude une cruelle félicité. Ce fut durant ces trois années, si calmes à la surface et si troublées dans les profondeurs de son âme, que le duc de Bourbon tomba sous le joug d'une de ces courti-

sanes pour qui le plaisir est une affaire et la cupidité le plus avouable des motifs <sup>1</sup>.

Belle de séductions toujours faciles auprès d'un vieillard dont on se dit l'Antigone, et dont en secret on se fait la Phryné, Sophie Dawes persuada au dernier Condé qu'elle se sacrifiait à son bonheur. Elle prit sur lui un tel empire que bientôt cette femme, ramassée dans les sentiers de la police correctionnelle, commanda et régla tout à Chantilly, à Saint-Leu et à Boissy. Afin de voiler ou d'expliquer sa fausse position, elle eut l'art de s'offrir indirectement comme fille naturelle du prince, née pendant l'émigration, et de se faire épouser à ce titre par un officier de l'armée française, Adrien de Feuchères, qu'à la demande du duc Louis XVIII créa baron. Lorsque Adrien de Feuchères découvrit le scandale, lorsqu'on lui révéla le passé et le présent de cette Anglaise, mélange d'impudeur et de duplicité, Feuchères rompit brusquement avec elle.

L'époux loyal, mais abusé, se retirait d'auprès de cette femme, affichant ses adultères amours et dominant de toutes ses astuces le cœur d'un homme à qui il ne fut pas donné de mourir à temps. Louis XVIII l'avait consignée à la porte des Tuileries ; ce fut ce

1. Nous avons, dans un de nos précédents ouvrages intitulé : *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme*, raconté sur pièces originales et authentiques, la catastrophe de Saint-Leu. En y ajoutant les documents encore inédits et les détails nouveaux que nous ont fournis les papiers de la maison de Condé, nous n'avons pu que nous en référer à notre premier récit.

moment que Louis-Philippe choisit pour se faire agréer comme le satellite de la baronne de Feuchères. Les Tuileries lui étaient fermées ; le Palais-Royal s'ouvrit à deux battants devant ses ambitieuses prétentions. Le Roi avait jugé qu'une pareille femme n'était pas digne de s'incliner sous le regard de la fille de Louis XVI.

Du vivant de sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, son frère, par respect pour ses vertus et pour son nom, avait tenu à l'écart du Temple cette femme, qui se sentait l'audace d'en forcer les portes afin de donner à l'ambition de ses vices un vernis de décence. Louis-Philippe contraignit la pudeur de Marie-Amélie, duchesse d'Orléans, à sourire aux empressements de la Feuchères. La maîtresse du duc de Bourbon fut reçue au Palais-Royal comme amie de la mère, de la sœur et des jeunes filles.

Le bonheur des autres était devenu la joie de ce père qui ne pouvait plus être heureux. Louis-Philippe dont les passions avaient une raison et son intérêt une logique que la probité des autres n'osait pas assez soupçonner<sup>1</sup>, se persuade que le duc de Bourbon peut bien aussi s'occuper un peu du sien. C'est dans cet espoir que, bravant toutes les convenances du

1. M. Guizot, ministre à perpétuité du règne de Louis-Philippe, a écrit de lui, et peut-être avec justice : « Nul prince, je dirais volontiers nul homme, ne s'est plus souvent donné l'apparence des torts qu'il n'avait pas et des fautes qu'il ne faisait pas. » (*Mémoires de M. Guizot*, tome IV, p. 217).

rang et de la famille, il introduit à son foyer une aventurière dont l'origine et l'existence sont un problème. Sophie Dawes savait que l'habitude est la reconnaissance et l'amour des vieillards. Elle avait engagé, c'est-à-dire forcé le duc de Bourbon à tenir le duc d'Aumale sur les fonts de baptême. C'était un premier pas fait vers une adoption future; pour arriver à ce résultat inespéré, de longues, de tristes manœuvres furent mises en jeu.

Possesseur d'une immense fortune et vivant au milieu des bois plutôt en Nemrod qu'en prince, le duc de Bourbon avait toujours tenu à distance son neveu, le duc d'Orléans. Leur vie, leurs mœurs, leurs opinions, leur manière de sentir et de voir formaient un si parfait contraste, que cet éloignement parut chose toute naturelle.

Après avoir, durant son émigration, fait contre le succès des armes de Bonaparte et contre son *impérialisme* les vœux les plus ardemment antinapoléoniens, Louis-Philippe, de retour au Palais-Royal, s'est étudié à un autre rôle. Il s'improvise Bonapartiste, il transforme ses salons en succursale des *Victoires et conquêtes*. Le Consul et l'Empereur, les généraux et les grognards de la vieille garde y apparaissent dans leur auréole de Marengo et d'Austerlitz. Louis-Philippe se complaît à vulgariser le petit chapeau et la redingote grise, afin de recueillir un rayon de cette homérique célébrité. Béranger, le chansonnier, est l'hôte de la maison; les mécontents, les

officiers en demi-solde et les Mamelucks en retraite ou qui rêvent la persécution, y trouvent leur champ d'asile. Dans son calcul, l'apothéose du grand homme doit faire échec au trône légitime et ouvrir la voie à ses convoitises dynastiques. Ce calcul qui, plus tard en 1840, s'étaye sur les cendres impériales et que la Providence déjouera avec une justice, ressemblant à la plus poignante des railleries, ce calcul était fort peu du goût du père de M. le duc d'Enghien.

Les Condés, et même sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, éprouvaient à l'égard de ce nom et de cette famille d'Orléans une répugnance si caractérisée que, chaque page de leur correspondance en offre une trace. Fier de ne s'être trouvé face à face avec la Révolution que les armes à la main, le duc de Bourbon ne pardonnait à la famille d'Orléans ni les turpitudes d'Égalité, ni les palinodies de Louis-Philippe. Ses bienfaisantes prodigalités, dont les habitants de Chantilly et de Saint-Leu n'ont point perdu le souvenir, lui semblaient même une censure de très-bon goût des lésineries du Palais-Royal. Madame de Feuchères connaissait les répulsions du prince; elle s'attacha à les vaincre; elle y parvint. Admise dans le cercle intime de Marie-Amélie, elle voulut que le duc d'Orléans fût invité à Chantilly et au Palais-Bourbon.

Pour arriver au résultat espéré, elle eut de véritables assauts à livrer et un billet du duc de Bourbon au baron de Saint-Jacques, billet sans date et

sans signature, mais, par son texte même, remontant à l'année 1825, prouve de quelles précautions le prince s'entourait afin d'écartier le duc d'Orléans. Ce billet est ainsi libellé : « Baron, aussitôt ma lettre reçue, vous mettez votre uniforme, et vous irez chez le duc de Northumberland<sup>1</sup> lui faire mes excuses de ce que je n'irai pas, ayant un peu d'incommodité depuis hier, dérangement, etc., etc. Mais ne pas parler de chasse. Si vous rencontriez M. le duc d'Orléans, vous lui diriez bravement la même chose ; mais ne le cherchez pas. Restez le moins que vous pourrez pour éviter le trop de questions. »

Madame de Feuchères et le duc d'Orléans connaissent mieux que personne l'état des choses. Louis-Philippe a en perspective un héritage de plus de soixante-quinze millions à capter ; il passe outre sur les rebuffades. Il a su mettre de son côté l'omnipotente courtisane, il attend tout de sa grâce et de son intérêt. Louis-Philippe avait calculé juste. Les obsessions de cette femme l'emportèrent ; le Prince cède encore une fois à un caprice, qui est l'exorde d'une intrigue savamment ourdie.

Le duc de Bourbon ne sait pas dissimuler ; il ne peut se contraindre à sourire, même par lettres, à ce d'Orléans. Il est sec et froid envers lui. Si par hasard une circonstance les rapproche, le front rem

1. Le duc de Northumberland était à Paris, en 1825, comme ambassadeur extraordinaire du roi de la Grande-Bretagne, au sacre de Charles X.

bruni du Condé et ses lèvres méprisantes semblent toujours dire avec Montaigne<sup>1</sup> : « Quant à la fidélité, il n'est animal au monde traistre au prix de l'homme. » La Feuchères le condamne à répondre aux avances de Philippe. Le Prince écrit : « Je n'ai reçu votre lettre, Monsieur, qu'aujourd'hui, à Paris, où j'étais depuis quelques jours. Demain et samedi, j'ai partie de chasse arrangée dans vos États, en Brie; mais je serai positivement à Saint-Leu dimanche toute la journée. »

La bienveillance n'allait pas au delà de ces termes, où la politesse du gentilhomme et l'affection de l'oncle auraient certainement quelque chose à reprendre. Mme de Feuchères a lu, par-dessus l'épaule; elle a tout deviné. Elle ajoute ces lignes, donnant au laconisme du duc de Bourbon un cachet de gracieuseté qui dut encore plus étonner le Condé que le d'Orléans : « Et charmé, comme vous pouvez bien le penser, de vous y recevoir, ainsi que M. le duc de Chartres, soit à déjeuner, soit à dîner, ou à tous les deux, si cela peut vous être agréable. »

Cette invitation interlope n'effarouchait point Louis-Philippe. Cuirassé contre les indignations, il s'occupait fort peu des dédains. Il tendait à son but, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que les précipitations de Mme de Feuchères ne pouvaient que l'en écarter. Il jugea qu'il serait utile de lui prêter

1. *Essais de Montaigne*, tome III, p. 81.

un guide et de s'assurer ainsi auprès d'elle un intermédiaire qui ferait accepter les conseils de l'égoïsme. Le prince de Talleyrand est au repos. Il n'a plus de menées politiques à diriger, plus de trahisons à perpétrer. Louis-Philippe le charge d'achever l'éducation de la baronne de Feuchères.

Talleyrand, un reste de boue du dix-huitième siècle dans un bas de soie de l'Empire, lui fit comprendre que la hâte était toujours malavisée, qu'elle se pressait trop pour dépouiller le Prince à l'aide de testaments et de donations toujours révocables, et que les héritiers du sang ne manqueraient pas d'attaquer, sous prétexte d'indignité ou de captation.

Lorsque Talleyrand s'adressait au vice, et cherchait à lui inspirer des passions encore plus mauvaises, il avait une éloquence irrésistible. L'élève était digne du maître ; la Feuchères se rendit à une démonstration dont ses propres remarques lui firent plus d'une fois entrevoir la nécessité. Elle s'avoue que, le duc de Bourbon mort, elle se trouvera sans appui et sans protecteur. Talleyrand l'attendait à ce point ; il lui prouve qu'en se dévouant à la Maison d'Orléans, elle se crée de puissantes amitiés qui ne l'abandonneront jamais, parce que son sort sera lié au leur ; et qu'ainsi on arrivera sans encombre au partage de la fortune des Condés.

La tentation ne tomba point sur une terre stérile. Pour la faire germer, le prince de Talleyrand conclut avec Mme de Feuchères une alliance de famille.

Un de ses neveux, le marquis de Chabannes, épouse une nièce de la baronne; et le duc de Bourbon est traîné presque de vive force à la signature de ce contrat de mariage où il doit rencontrer Talleyrand, qui eut bien sa petite et peut-être sa grande part dans la mort du duc d'Enghien<sup>1</sup>.

Ce que l'homme perdait quelquefois en dignité, le père le retrouvait toujours. Le dernier Condé ne répondit que, par un froid dédain, aux sourires et aux obséquiosités du roué de la diplomatie. Mais les filets étaient tendus de main d'ouvrier. Le duc de Bourbon, dans son isolement volontaire, se voit peu à peu enveloppé et circonvenu par trois grands comédiens, ayant tous un intérêt plus ou moins direct à lui faire jouer au naturel le légataire malgré lui. Le projet d'adoption ou de testament en faveur du

1. Pour s'excuser de la part qu'il a prise à l'enlèvement du duc d'Enghien, Talleyrand, ministre de Bonaparte, inventa, après coup, la fable d'une estafette chargée par lui de dépêches secrètes annonçant au grand duc de Bade l'événement qui allait arriver, et lui recommandant de prévenir le duc d'Enghien. Le courrier, parti avant les généraux Ordener et Caulaincourt, n'eut pas de chance. Il se cassa la jambe à Saverne et fut empêché par là de remplir les bonnes intentions du prince de Talleyrand. Ce courrier, à la jambe diplomatiquement cassée, attesta plus tard tout ce que Talleyrand eut intérêt à lui faire attester. Louis XVIII qui se croyait obligé à reconnaissance en faveur de Talleyrand, ayant décidé et accéléré la chute de Bonaparte, fit semblant d'ajouter foi à la version et à l'excuse de ce courrier. Le prince de Condé, le duc de Bourbon et la princesse Louise ne furent pas aussi crédules. En étudiant et en jugeant l'ancien évêque d'Autun, devenu ministre et ambassadeur sous la République, l'Empire, la Restauration et la Royauté de juillet, il est difficile de ne pas se ranger à l'opinion des Condés.

duc d'Aumale a été caressé et mûri dans les conciliabules du Palais-Royal. Le duc de Bourbon vieillit : ses courses à travers les forêts et ses chasses perpétuelles peuvent accélérer un trépas désiré. Il importe donc d'aviser aux affaires. Un évêque apostat et une courtisane émérite sont les entremetteurs de la famille d'Orléans. Le 6 août 1827, la baronne de Feuchères adresse à Marie-Amélie la lettre suivante :

« Madame,

« Votre Altesse Royale<sup>1</sup> daignera-t-elle me permettre de lui exprimer ma reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle elle a bien voulu accueillir

1. Le titre d'Altesse Royale n'appartient, selon les lois de la Monarchie, qu'aux membres de la maison régnante. La famille d'Orléans et celle de Condé n'étaient donc titrées que d'Altesse Sérénissime. Louis-Philippe a longtemps sollicité ce privilège que Louis XVIII refusa toujours au vétéran de l'Égalité. Louis XVIII mort le 16 septembre 1824, Charles X, par un acte de joyeux avènement, daigna combler le vœu des d'Orléans, et c'est en ces termes curieux que Louis-Philippe annonça la grâce au duc de Bourbon : « Je m'empresse, monsieur, lui écrit-il de Neuilly, le 21 septembre, de vous faire part que le Roi m'ayant fait dire hier au soir de me trouver chez lui aujourd'hui à midi, je suis arrivé chez Sa Majesté peu d'instant avant qu'il n'en sortit pour aller à la messe. Dès que j'ai été introduit dans son cabinet, j'ai commencé par le remercier de ses bontés, et j'ai ajouté que nous avons été particulièrement sensibles à celle qu'il avait eue pour nous avant-hier, à l'occasion du goupillon. « Oui, « a-t-il repris, j'ai voulu que cela fût ainsi, parce que je trouve « que cela devait être, et justement je voulais vous dire que je « vous accorde le titre d'Altesse Royale. — Le Roi nous l'accorde « à tous, ai-je repris en hésitant. — Oui, à tous, m'a-t-il dit. Cela « n'est pas d'accord avec nos anciens usages, mais je trouve que,

les sentiments de dévouement et de respect que j'aurai toujours pour son auguste famille ?

« D'après la conversation que j'ai eue avec M. le prince de Talleyrand, je prends la liberté de réitérer à Votre Altesse Royale le désir extrême que j'ai de voir l'adoption de M. le duc d'Aumale par Mgr le duc de Bourbon ; mais Votre Altesse Royale sentira que, malgré le vif désir de voir réaliser un projet qui perpétuerait le nom de Mgr le duc de Bourbon et comblerait les vœux de toute la France, je ne puis que, par degrés, toucher le cœur de mon bienfaiteur sur un sujet qui réveille toujours des souvenirs pénibles ! Je puis assurer néanmoins Votre Altesse Royale que je mettrai toute ma sollicitude à obtenir

« dans l'état actuel des choses et de l'Europe, cela doit être  
« ainsi, et c'est *pour tous* ... »

« Il m'a dit, continue Louis-Philippe, que le feu Roi avait pris sur tout cela un *travers* qu'il avait été fâché de lui voir, mais que nous n'étions qu'une famille, que nous n'avions qu'un intérieur commun, qu'il voulait que nous le regardassions comme un père et que nous soyons toujours tous bien unis. Je lui ai demandé quels seraient les moments où nous pourrions lui faire notre cour sans l'importuner. Il m'a dit : « Toujours, en vous présentant  
« chez moi et me le faisant demander ; et si j'étais occupé et que  
« je ne pusse pas vous recevoir dans ce moment, vous me le par-  
« donneriez. »

Le duc de Bourbon était compris dans cette paternité royale si cordialement accordée et que Louis-Philippe a si bien récompensée. Mais, dans toute cette affaire ainsi que dans plusieurs autres, il cherchait à se couvrir du nom de Condé pour arriver à ses fins, et en même temps pour se faire accepter par le duc de Bourbon comme son ami et son protecteur naturel. Le prince se défendait du mieux qu'il pouvait, et il faisait tous ses efforts pour écarter une intervention blessante sous tous les rapports.

un résultat qui remplirait ses vœux, et à entretenir le tendre intérêt que M. le duc de Bourbon porte déjà à Mgr le duc d'Aumale.

« Votre Altesse Royale, me permettra-t-elle de saisir cette occasion pour lui faire part du prochain mariage de ma nièce avec M. le marquis de Chabannes. Sa famille, ayant l'honneur d'être alliée à la Maison de Bourbon, il serait bien doux pour moi de présenter ma nièce à Votre Altesse Royale, ainsi qu'à son auguste famille, et de solliciter personnellement leur appui et leurs bontés. »

La vertu, qui est mère et qui convoite pour son fils un magnifique héritage, se place sur la même ligne que le vice prenant à peine le soin de se déguiser. Et la vertu répond au vice :

« J'ai reçu, madame, par M. le prince de Talleyrand, votre lettre du 6 de ce mois, et je veux vous témoigner moi-même combien je suis touchée du désir que vous m'exprimez si positivement de voir mon fils le duc d'Aumale adopté par M. le duc de Bourbon. J'étais déjà instruite de votre intention d'engager M. le duc de Bourbon à faire cette adoption, et puisque vous avez cru devoir m'en entretenir directement, je crois devoir à mon tour ne pas vous laisser ignorer combien mon cœur maternel serait satisfait de voir perpétuer dans mon fils ce beau nom de Condé, si justement célèbre dans les fastes de notre Maison et dans ceux de la Monarchie française. Toutes les fois que nous avons entendu parler de ce

projet d'adoption, ce qui est arrivé plus souvent que nous ne l'aurions voulu, nous avons constamment témoigné, M. le duc d'Orléans et moi, que si M. le duc de Bourbon se déterminait à le réaliser, et que le Roi daignât l'approuver, nous serions très-empressés de seconder ses vues; mais nous avons cru devoir à M. le duc de Bourbon, autant qu'à nous-mêmes, de nous en tenir là, et de nous abstenir de toute démarche qui pourrait avoir l'apparence de provoquer son choix ou de vouloir le presser. Nous avons senti que plus cette adoption pouvait présenter d'avantages pour celui de nos enfants qui en serait l'objet, plus nous devions observer à cet égard le respectueux silence dans lequel nous nous sommes renfermés jusqu'à présent. Les douloureux souvenirs dont vous nous parlez, et dont il est si naturel que notre bon oncle soit tourmenté sans cesse, sont pour nous un motif de plus de continuer à l'observer, malgré la tentation que nous avons quelquefois éprouvée de le rompre dans l'espoir de contribuer à l'adoucir; mais nous avons cru nécessaire de toutes manières de nous borner à attendre ce que son excellent cœur et l'amitié qu'il nous a constamment témoignée, ainsi qu'à nos enfants, pourront lui inspirer à cet égard.

« Je suis bien sensible, madame, à ce que vous me dites de votre sollicitude d'amener ce résultat que vous envisagez comme devant remplir les vœux de M. le duc de Bourbon. Je vous assure que je ne

l'oublierai jamais, et croyez que si j'ai le bonheur que mon fils devienne son fils adoptif, vous trouverez en nous, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, pour vous et pour tous les vôtres, cet appui que vous voulez bien me demander, et dont la reconnaissance d'une mère doit vous être un sûr garant. »

Le sacrifice d'écrire une pareille lettre à une pareille femme, même avec les restrictions que la pudeur et les scrupules de Marie-Amélie lui commandaient, dut bien coûter à son âme. Mais, résignée à tout, elle accepte tout et devient presque la complice de tout. Elle aura, en 1830, des larmes pour les malheurs de la famille royale détrônée par son mari; elle a des expressions d'affectueuse reconnaissance pour Mme de Feuchères. Néanmoins ces tentatives n'aboutissent pas. Le duc de Bourbon est rebelle au joug. Il se roidit; il se révolte. Son cœur de Condé tressaille en pensant qu'un jour ce nom, si glorifié sur les champs de bataille et dans les annales de la fidélité, sera, de son consentement et par son fait, l'héritage d'un d'Orléans. L'échafaud de Louis XVI et la Révolution séparent les deux familles; il refuse de porter devant Dieu et dans le sépulcre de ses ancêtres le fardeau d'un aussi monstrueux rapprochement. Lorsque les affidés de la baronne et la baronne elle-même essayent de l'attendrir, en lui parlant de la respectueuse affection que le duc d'Orléans se plaît à lui témoigner :

« Oui, oui, répliquait-il en haussant les épaules, tout cela n'empêche point que, s'il l'eût pu, dans un certain temps, il m'aurait fait suivre le même chemin que son père a fait prendre à Louis XVI. »

Et, d'un geste de la main retombant sur son cou, il semblait évoquer le 21 janvier 1793.

Mme de Feuchères commençait à désespérer. Ses plus gracieuses cajoleries, ses fureurs les mieux jouées échouaient contre la persistance du prince. Il s'obstinait plutôt en Condé qu'en vieillard. Louis-Philippe juge que tout est compromis si, par un coup d'éclat, on ne parvient pas à dompter le duc de Bourbon. Talleyrand, consulté, propose d'inspirer à la baronne un plan qui changera la face des choses. Le plan va se dérouler par lettres, et Louis-Philippe, qui le seconde, n'aura plus de ces restrictions honnêtes, mais préjudiciables, dont la duchesse d'Orléans aime à parer ses avidités maternelles. Charles X a cédé encore une fois aux supplications de Louis-Philippe. Le Roi a promis son appui dans l'affaire du testament, et il regarde cet accroissement de la fortune des d'Orléans comme une joie de famille et une sécurité pour le trône de son petit-fils, le duc de Bordeaux. Sous la dictée de Talleyrand, Mme de Feuchères écrit au duc de Bourbon, le 1<sup>er</sup> mai 1829.

« Il y a bien longtemps, *my dearest friend* (mon cher ami), qu'un projet bien important m'occupe ; mais jusqu'à présent je n'ai pas eu le courage de

vous ouvrir mon cœur entièrement, dans la crainte de vous affliger. Le moment est venu où je me vois forcée de remplir un devoir sacré envers vous. Les malveillants ne cessent de publier que je veux profiter de la tendre amitié que vous me portez pour m'emparer de votre fortune. Forte de la pureté de mes intentions à cet égard, j'ai négligé jusqu'à ce jour de faire les démarches nécessaires pour me justifier auprès de la famille royale, qui, je ne puis en douter, me rendra justice, quand cette démarche auprès de vous sera connue. Lorsque je vous ai vu, *my dearest friend*, si indisposé dernièrement à Chantilly, les réflexions les plus cruelles se sont emparées de moi ; et en effet, si cette maladie était devenue plus grave, quelle aurait été ma position ? Moi qui, dans un tel moment, devais espérer de vous rendre les soins les plus tendres, j'aurais été la première qu'on eût éloignée de vous, et cela par suite des vues intéressées qu'on me suppose sur votre fortune.

« Pardonnez-moi, *my dearest friend*, si je suis obligée d'entrer ici dans des détails trop déchirants pour mon cœur ; mais je vous ai déjà dit que c'est un devoir sacré que je m'impose pour vous implorer à genoux, s'il le fallait, pour vous décider à remplir le devoir imposé à tout homme, de quelque classe qu'il soit, et bien plus encore à un Prince qui porte un nom aussi illustre que le vôtre. Le Roi et la famille royale désirent que vous fassiez choix

d'un prince de votre famille pour hériter un jour de votre nom et de votre fortune. On croit que c'est moi seule qui mets obstacle à l'accomplissement de ce vœu ; et même on va jusqu'à croire que si je n'étais pas auprès de vous, cette espérance de la France entière aurait été déjà réalisée. Cette position m'est trop pénible pour que je puisse la supporter plus longtemps, et je vous supplie, *my dearest friend*, au nom du tendre attachement que vous m'avez témoigné depuis tant d'années, de faire cesser cette cruelle position où je me trouve, en adoptant un héritier.

« Après bien des réflexions, mon opinion est que c'est le jeune duc d'Aumale qui réunit le plus de titres à cette haute faveur ; le jeune prince est votre filleul, et vous est doublement attaché par les liens du sang. Il annonce de plus, dans un âge aussi tendre, des moyens qui le rendent dignes de porter votre nom. Ne vous arrêtez pas, je vous en conjure, à l'idée que cette adoption va vous causer le moindre embarras. Rien ne sera changé dans votre manière de vivre habituelle ; c'est une simple formalité à remplir, et alors vous serez tranquille sur l'avenir, et on me laissera auprès de vous, sans penser à m'éloigner dans aucune circonstance. Si, malgré tout ce que je viens de vous dire, votre cœur trop froissé ne vous portait pas à faire cette adoption, j'ose dire que l'affection et le désintéressement que je vous ai toujours montrés méritent que vous le fassiez pour moi. Vous assurerez par là, *my dearest*

*friend*, la bienveillance de la famille royale et un avenir moins malheureux à votre pauvre Sophie. »

Louis-Philippe et Talleyrand avaient préparé le coup comme sur un échiquier. Les douleurs du septuagénaire, les sanglots du père, les désespoirs de l'homme ne sont pour eux que des intermèdes. Il s'agit de développer la crise jusqu'à l'excès pour arriver à la dominer. Le Prince repousse les voies d'insinuation ; il faut procéder par la plus brutale des franchises. Le 1<sup>er</sup> mai, la *pauvre Sophie* fait appel à des sentiments qui n'ont jamais existé ; le lendemain, le duc d'Orléans qui, par caractère et par tempérament aimait à se tenir éloigné de la flamme, mais qui n'en détestait pas la fumée, se présente lui-même avec un doux placet en forme de contrainte par corps. C'est une prise de possession qu'il notifie ; c'est un testament qu'il exige, sous peine de livrer le malheureux Condé aux obsessions et aux violences d'une femme qui ne veut pas qu'on lui désobéisse. Ses menaces sont encouragées ; Louis-Philippe, en écrivant, se déclare le complice et l'agent de la Feuchères.

« Je ne puis, Monsieur, résister au désir de vous exprimer moi-même combien je suis touché de la démarche, si honorable pour elle, que madame de Feuchères vient de faire envers vous, et dont elle a bien voulu m'instruire. Il ne m'appartient pas sans doute, dans une circonstance où il dépend de votre seule volonté, de procurer un si grand avantage à l'un de

mes enfants, de présumer ce qu'elle peut être, avant que vous me l'ayez fait connaître ; mais j'ai cru devoir, et devoir aussi à ce même sang qui coule dans nos veines, de vous témoigner combien je serais heureux de voir de nouveaux liens resserrer ceux qui nous unissent déjà de tant de manières, et combien je m'enorgueillirais qu'un de mes enfants fût destiné à porter un nom qui est si précieux à toute notre famille, et auquel se rattachent tant de gloire et de souvenirs. »

C'est un lamentable récit que celui-là. En face de cet acharnement qui ne laisse ni trêve ni merci et qui, à quelque prix que ce soit, veut arracher à un homme un acte testamentaire, odieux à tous les points de vue, on est saisi d'un sentiment que l'on n'ose définir. Le duc de Bourbon avait eu de fâcheuses, tranchons le mot, de coupables condescendances. Il les expiait, il les expiera si cruellement que cette lutte suprême de l'honneur rachète beaucoup de faiblesses de l'humanité. Ces faiblesses n'étaient pas pour lui sans remords. Il les taisait aux autres, mais plus d'une fois la pensée du repentir et d'une vie plus conforme à son rang, à son âge et surtout à sa dignité de père se présenta à son esprit. Nous en avons sous les yeux un éloquent et palpable témoignage. Sur un petit carré de papier plié en deux, le Prince a écrit ces paroles d'Horace :

..... Video meliora proboque,  
Deferiora sequor.

« Je vois le mieux, je l'approuve et cependant je suis le pire. » C'était sur ces quelques mots tracés de sa main et ne manquant ni d'à-propos ni de bonne volonté que le Prince méditait pendant de longues heures. Comme pour nous tous, le mieux n'était qu'entrevu à distance ; le pire s'imposait sans cesse. Harcelé d'objurgations, forcé de subir le contact des d'Orléans, tenu en respect autant par la crainte que par une affection dont il rougit, le duc de Bourbon n'a pas livré son dernier combat. On a dressé contre lui toutes les embûches ; on l'a entouré de tous les pièges. On a même fait libeller par l'avocat Dupin un projet de testament pour « assurer pleinement les nobles volontés de Son Altesse Royale M. le duc de Bourbon, et pour qu'elles ne fussent en aucun cas illusoires ou susceptibles d'être attaquées par des tiers, » selon les expressions mêmes de M. Dupin <sup>1</sup>. Toutes les mesures ont été prises, et l'on ne consent plus à permettre au duc de Bourbon un échappatoire ou un refuge. On a rédigé pour lui, on a minuté pour lui, on a transcrit pour lui l'acte indispensable. Il n'a plus qu'à signer. Il signera à son heure ou à l'heure indiquée ; puis, radieux du repos qui lui sera accordé, il ne voudra même plus songer à cet acte qu'on lui arrache.

Le 20 août 1829, le duc de Bourbon, épuisé d'une aussi horrible lutte et de tant de nuits sans sommeil,

1. Lettre de M. Dupin à Louis-Philippe d'Orléans.

se décide à faire le duc d'Orléans arbitre entre lui et Mme de Feuchères. Soupçonnant une goutte du sang de Caïn dans leurs veines, il disait : « Ma mort est la seule chose qu'on ait en vue. » Avec ces pressentiments que le besoin de la conservation inspire à l'approche d'un danger, on l'entendait répéter : « Une fois qu'ils auront obtenu ce qu'ils désirent, mes jours peuvent courir des risques. » Un testament ne fait pas mourir; le duc de Bourbon mourra du sien. Sous l'impression de ces terreurs bien fondées, il a l'étrange pensée d'en appeler de Mme de Feuchères au duc d'Orléans.

Il lui écrit, le 20 août 1829 : « L'affaire qui nous occupe, monsieur, entamée à mon insu et un peu légèrement par Mme de Feuchères, m'est infiniment pénible, vous avez pu le remarquer. Outre les souvenirs déchirants qu'elle me retrace et auxquels je ne puis encore habituer mes tristes idées, je vous avoue que d'autres motifs ne me permettent point de m'en occuper en ce moment. On me taxera peut-être de faiblesse à cet égard; mais c'est sur vous que je compte pour excuser et faire excuser cette faiblesse, bien pardonnable à mon âge et dans ma triste position. Mon affection pour vous, monsieur, et les vôtres, vous est assez connue; elle doit donc vous garantir l'intention dans laquelle je suis et que je manifeste ici, de vous en donner un témoignage public et certain. Je viens aujourd'hui en appeler à votre générosité, à votre amitié pour moi

et à la délicatesse de vos sentiments, pour que je ne sois pas tourmenté et harcelé comme je le suis depuis quelque temps, pour terminer une affaire qui se rattache à d'autres arrangements, et que je ne veux d'ailleurs conclure qu'avec toute la maturité et la réflexion dont elle est susceptible. Je compte donc sur votre amitié pour moi, je vous le répète, pour obtenir de Mme de Feuchères qu'elle me laisse tranquille sur ce point. De vous il dépend d'éviter entre elle et moi une brouille ou au moins un froid qui ferait le malheur du reste de mon existence. »

Ces supplications auxquelles un besoin de repos et une passion fatale font descendre un prince de la Maison de Condé, ne touchent Louis-Philippe qu'à la surface. Le même jour il répond de Neuilly au duc de Bourbon : « Je tiens infiniment à ce que vos bonnes dispositions à l'égard de mes enfants ne soient la cause d'aucun embarras pour vous, de quelque nature qu'ils fussent, et je tiens surtout à éviter tout ce qui pourrait renouveler vos justes douleurs et blesser votre cœur si cruellement déchiré. Je vais donc me rendre tout à l'heure chez Mme de Feuchères pour remplir vos intentions en causant avec elle, et vous pouvez être sûr que tout en lui manifestant, comme je le dois, combien nous sommes sensibles, moi et les miens, aux efforts qu'elle a faits près de vous pour obtenir ce témoignage public et certain de vos bontés, dont vous voulez bien m'assurer, je lui témoignerai aussi combien nous

serions tous affligés de vous causer de nouveaux chagrins et de troubler la paix de votre intérieur. »

Mieux que personne, le duc d'Orléans savait dans quel but le prince de Condé était harcelé; mais il entra dans les calculs du Palais-Royal de ne pas voir et de ne pas entendre. L'évidence était niée ou oblitérée; toutefois, pour ne pas irriter l'infortuné qu'on vouait au testament, Louis-Philippe, de concert avec Mme de Feuchères, se prête à une nouvelle scène du drame. Il se présente en suppliant devant Mme de Feuchères inflexible; il joue tant bien que mal le rôle de modérateur, et le duc de Bourbon fut averti que le duc d'Orléans n'avait rien obtenu. La crise ménagée, attendue et indiquée arrivait à son terme. Le prince était sublime de colère et d'horreur. Mme de Feuchères affectait le calme désespérant d'une bonne conscience. « Eh bien! s'écriait le malheureux vieillard, enfoncez-le donc tout de suite, ce couteau dans mon cœur, enfoncez-le! »

Et, sûre d'avoir raison de ces dernières lueurs de volonté, Mme de Feuchères écoutait d'un air distrait les sinistres imprécations.

C'était le 29 août 1829 que cette scène se passait au Palais-Bourbon. Le lendemain 30, l'asservissement est revenu avec la prostration. Le prince de Condé signa le testament imposé. Par la même occasion, et pour remplir d'une manière subreptice une lacune que le testament avait opiniâtrément refusé de combler, le duc d'Orléans fit demander pour

le duc d'Aumale la permission de faire porter à deux de ses serviteurs particuliers la livrée et les couleurs de la Maison de Condé. « Les couleurs de la Maison de Condé, jamais, répondit le Prince. Ils ont la fortune, c'est bien assez ; je ne leur laisserai jamais le nom<sup>1</sup>. »

Ce testament n'était aux yeux de Mme de Feuchères qu'une garantie pour les d'Orléans. A elle il lui fallait, outre l'héritage, des satisfactions de vanité que la famille d'Orléans ne pouvait plus lui refuser. Elle est lasse du Palais-Royal. Elle aspire à rentrer aux Tuileries ; elle veut être admise au cercle de la Cour. Cette femme a tant sollicité pour les d'Orléans, qu'elle leur met le marché à la main pour qu'ils sollicitent en sa faveur. Un traité est intervenu ; une dette a été contractée. La Feuchères en réclame l'exécution. Dès le 10 septembre 1829, c'est Marie-Amélie qui humblement vient demander un sursis à cette femme.

« Nous n'avons, mon mari et moi, rien laissé ignorer au Roi, à M. le Dauphin et à Mme la Dauphine de la part que vous avez prise à ce que M. le duc de Bourbon vient de terminer, et nous leur avons manifesté tous les sentiments que cela nous inspirait

1. Ce nom a pourtant été attribué par M. le duc d'Aumale à son fils aîné ; mais il ne lui a pas porté bonheur. Le jeune d'Orléans, si témérairement appelé prince de Condé, est mort en Australie, au mois de mai 1866. Il était à peine âgé de vingt et un ans.

pour vous ; je puis même vous dire confidentiellement que mon mari a fait encore, la veille même de notre départ, les plus grands efforts pour obtenir du Roi le témoignage de satisfaction dont vous me parlez dans votre lettre. Mais Sa Majesté s'est bornée à lui dire qu'elle y penserait et en parlerait à ses enfants. Soyez sûre, madame, que mon mari ne manquera pas, à son retour de Randan, de renouveler ses respectueuses instances pour que l'auguste chef de notre famille daigne confirmer, en vous accordant ce que vous désirez, ce qu'il a bien voulu nous dire si souvent avec sa grâce et sa bonté accoutumée, qu'il regardait comme rendus à lui-même tous les services rendus à sa famille. »

Cette correspondance intime, d'où chaque mot tombe comme un chef d'accusation, précise tout : elle fait tout pressentir. Le duc de Bourbon a été vaincu sur ce champ de bataille où jamais n'avait paru un Condé ; mais la mort est bien lente aux yeux de tous les héritiers, et, dans ce cas-là, les pensées de l'homme vont plus vite qu'elle. Le duc de Bourbon se voit l'objet de mille petits soins ; la baronne de Feuchères est accueillie au Palais-Royal en protectrice à qui la Maison d'Orléans n'ose rien refuser. La baronne a mis son orgueil de femme perdue à étaler dans les salons des Tuileries les diamants et les parures dont elle se forme un attirail de mauvais goût et de plus mauvais aloi. Il faut qu'elle y rentre sous les auspices de la vertueuse duchesse d'Orléans.

C'est à Louis-Philippe lui-même que la courtisane a délégué le soin de cette épineuse négociation auprès de Charles X. Le Roi, qui a tant écouté, tant accompli de vœux orléanistes, fait la sourde oreille; il hésite, il atermoie. Louis-Philippe devient plus pressant. Charles X ne résiste plus à ses prières, que, par un inexplicable aveuglement, toute la famille royale encourage. Le 13 janvier 1830, elles sont enfin exaucées. C'est en ces termes que le fils du citoyen Égalité adresse à la baronne le bulletin de la victoire enlevée à la pointe d'une savante hypocrisie.

« Je m'empresse, madame, de vous annoncer que le Roi vient de me dire que l'ordre du feu Roi à votre égard allait être entièrement révoqué et effacé, que Sa Majesté recevrait les Dames au mois de février, et que vous pourriez venir comme auparavant à cette réception sans une nouvelle présentation ni rien de semblable. Le Roi m'ayant autorisé à vous en instruire, je ne veux pas perdre un instant à vous transmettre une aussi bonne nouvelle, et il faut encore que je vous dise, qu'ayant dit au Roi que vous étiez prête à quitter le Palais-Bourbon et à habiter une maison particulière, le Roi m'a permis de vous dire de sa part de *n'en rien faire*, qu'il regardait comme rendu à lui-même le service que vous avez rendu à toute la famille; qu'il était charmé de vous le témoigner, et qu'il serait désolé de faire ce chagrin à M. le duc de Bourbon et à vous. Mme la

duchesse d'Orléans et ma sœur, qui étaient présentes, me chargent de vous féliciter de leur part, et de vous parler du plaisir que ceci leur cause, en attendant que le temps leur permette d'aller voir M. le duc de Bourbon à Chantilly. Veuillez, madame, lui faire toutes nos amitiés et recevoir l'assurance de tous les sentiments bien sincères que je vous garderai toujours. »

La famille d'Orléans avait un tout-puissant intérêt à laisser le duc de Bourbon couler en paix ses derniers jours. Il importait de l'endormir intérieurement, afin de cicatriser les blessures de l'acte testamentaire. Louis-Philippe obtint de sa complice qu'elle chercherait à donner à son caractère des formes plus souples. Talleyrand chargea Montrond<sup>1</sup> de la dresser à son nouveau rôle; et, pendant six mois, elle répondit assez bien aux leçons de ses

1. Ce comte de Montrond, l'âme damnée du prince de Talleyrand, et l'ancien frère d'émigration en Sicile de Louis-Philippe d'Orléans, était un chevalier d'industrie, élégant croupier de plaisirs, de duels, de jeux et d'intrigues, ayant eu toute sa vie un pied dans les salons et un autre à la police secrète. Au demeurant, le meilleur fils du monde; et, à tous ces titres, cher à la reine Marie-Amélie, qu'il amusait. Un soir Montrond jouait à l'écarté chez le prince de Talleyrand. Tout à coup son adversaire se lève et lui dit: « Mais, monsieur le comte, je crois que vous trichez. » Sans se déranger, Montrond risposta: « Ah! vous ne faites que croire: moi, j'en suis sûr, mais je n'aime pas qu'on me le dise. » Et il continue de battre les cartes.

Comme Montrond ne vivait que d'emprunts, il ne faut pas trop s'étonner de retrouver cette réponse à peu près dans les mêmes termes au septième volume des *Mémoires du duc de Saint-Simon*, page 56.

maîtres. Seulement, lorsque la révolution de Juillet 1830 jettera en son âme épouvante sur épouvante, cette femme sera prise d'une crainte qui l'absorbera dans la pensée de perdre tout à coup le fruit de tant de misérables corruptions.

Son protégé arrivait furtivement au trône. Son ami ceignait le diadème, et les princesses du Palais-Royal n'avaient jamais été plus prodigues d'affabilité auprès d'elle. Ce n'était donc pas de là que son œil exercé signalait le danger. Mais à Saint-Leu il se trouvait un vieillard qui n'avait pas vu sans effroi cette révolution dans tant d'autres révolutions. Le front pensif et soucieux, ce vieillard avait renoncé aux plaisirs de la chasse, à son jeu du soir, à toutes les habitudes de sa vie. Mû par une seule idée et fondant en larmes au souvenir des siens arrachés si brusquement du trône, il se demandait, il demandait à tous ceux qui l'entouraient : « Que vont-ils devenir ? Que va devenir cet enfant-là ? »

Ces douloureuses exclamations sur le sort de Henri V, dont il avait toujours eu la pensée de faire son héritier et auquel il portait la plus vive tendresse, furent pour Mme de Feuchères un indice et un soupçon. Les muets désespoirs du Prince l'inquiétaient beaucoup moins que les cris de l'âme. Le désespoir pouvait à la longue le tuer ; un retour vers les exilés renversait un édifice si péniblement échafaudé.

Il la replongeait dans une obscurité plus atroce

à ses yeux que l'indigence. Mme de Feuchères eut l'intuition qu'il se tramait en dehors d'elle quelque chose de peu favorable aux intérêts du roi de Juillet ainsi qu'aux siens propres. Elle était parvenue à introduire dans le château un abbé Briant et un valet de chambre nommé Lecomte. Ils jouissaient de toute sa confiance ; par là même ils étaient insupportables au Prince, suspects aux amis dévoués et aux fidèles serviteurs. Elle établit une surveillance plus active que jamais ; elle entourait le duc de Bourbon de ses attentions les plus délicates. Néanmoins le Prince ne répondait plus que par monosyllabes à ces avances si artificieusement ménagées, avances qui, le 11 août, se traduisirent par une scène où le sang du gentilhomme coula sous la main de cette femme. Il affectait de la tenir à l'écart ; il n'ouvrait plus sa correspondance devant elle ; il ne lui en laissait plus prendre communication. C'était une révolte mentale ou un plan concerté pour de secrets desseins.

Soutenu par un espoir de prochaine délivrance, le Prince ne permettait plus à ses abattements de maîtriser son juste orgueil de Condé. Quant il apprit que, pour sauver Chantilly du pillage, les autorités locales conseillaient d'arborer le drapeau tricolore ou tout au moins de cacher les armoiries sous une étoffe aux couleurs à peu près nationales, le duc de Bourbon s'y était opposé avec une énergie qu'on n'attendait pas de lui. Il s'était écrié : « Qu'on pille,

qu'on incendie Chantilly; mais je ne permettrai pas qu'on souille mes armes en les cachant. »

Pendant ce temps, le roi de Juillet ordonnait de souiller les siennes d'un badigeon civique. Pour faire la cour à la plèbe, qui est son souverain et son maître, il effaçait les fleurs de lis de son écusson; il les poursuivait même dans les jardins <sup>1</sup>. A deux jours de distance, madame de Feuchères interroge le duc de Bourbon sur la conduite politique qu'il allait avoir à adopter; et, elle qui ne jure que par Louis-Philippe, elle donne à entendre à l'héritier du vainqueur de Rocroy qu'il serait sage à lui de consulter le nouveau souverain. Cette insidieuse proposition tira le duc de son mutisme habituel. Les peines légères peuvent s'exprimer; quand elles sont trop grandes, elles éclatent. Le regard étincelant, il s'écria donc: « Madame, lorsqu'en 1792 le prince de Condé, mon père, et le duc d'Enghien, mon fils, coururent aux armes, ils ne prirent pas, que je sache, conseil d'un d'Orléans! »

L'homme faible commençait à se sentir fort. Il fallait qu'une bonne inspiration lui fût venue au

1. A propos du premier effacement des fleurs de lis, opéré par le duc d'Orléans-Égalité, on lisait dans les *Actes des Apôtres*, journal de 1790, les vers suivants que le fils aurait bien dû se garder de disputer au père :

Un ci-devant prince de Gaule,  
Mais qui n'est qu'un franc polisson,  
Fait rayer de son écusson  
Ce qui lui manque sur l'épaule.

cœur. Elle y germait, en effet. Le duc de Bourbon avait résolu de briser une chaîne honteuse et de se retirer sous la sauvegarde du Pape, à Rome, dans l'asile de toutes les grandeurs déchues. Le cardinal Albani, secrétaire d'État de Pie VIII, avait été sondé. Par ordre du Souverain Pontife, il avait promis au duc de Bourbon une hospitalité digne de l'Église et d'un Condé. Toutes les mesures furent prises en perspective du départ. Les fonds nécessaires à un premier établissement étaient faits; il ne restait plus qu'à fixer le jour et l'heure de la délivrance<sup>1</sup>. La liberté reconquise devait être l'annulation immédiate du testament et le prix de la vente de tous les biens de la Maison de Condé offert aux Bourbons.

Avec son esprit inquisitorial, madame de Feuchères pénétra le mystère. Louis-Philippe fut averti; le 22 août, il dépêche Marie-Amélie à Saint-Leu. Elle y arrive avec un ruban tricolore pour porter bonheur à son cher oncle, avec le parfum de ses vertus et le grand cordon de la Légion d'honneur, que le roi de Juillet offre au dernier Condé. D'accord avec madame de Feuchères, la reine de Juillet essaye de lui persuader que sa visite est la meilleure des sauvegardes. En échange de tant de gracieuses faveurs, elle supplie le Prince de faire acte de présence à la Chambre

1. Ce fut le baron de Surval qui, dès le 29 juillet, eut la pensée de réunir le plus d'argent qu'il pourrait trouver dans la caisse du prince; et qui, le même jour, à travers des périls de toute sorte, lui porta un million au château de Saint-Leu.

des pairs, c'est-à-dire d'adhésion et de serment au nouveau roi. Le duc de Bourbon n'a pas daigné répondre ; mais son départ fut définitivement arrêté.

Le 26 août au matin, madame de Feuchères, qui a tout deviné et qui a tout révélé, se présente chez le duc de Bourbon pour tenter une suprême démarche. Les prières de cette femme furent aussi vaines que ses menaces. Le Bourbon s'était retrempé dans les nouvelles adversités de la famille royale ; le Bourbon ne recule pas devant l'accomplissement d'un devoir. Une tempête d'outrages accueille cette déclaration. La courtisane, si longtemps amoureuse, se transforme en mégère. Le nom du comte de Choulot est souvent prononcé dans cet entretien, et lorsqu'il fut achevé, le Prince, pâle et tremblant, demanda à Manoury, son valet de chambre, de l'eau de Cologne afin de calmer son agitation. Presque au même moment, il expédiait au comte de Choulot un courrier avec ordre de venir en toute hâte à Saint-Leu.

Évidemment c'est d'un côté la rupture avec madame de Feuchères et de l'autre le départ. Le Condé a pris une détermination irrévocable. Il est presque gai toute la journée. Le soir, il fait son whist, a des paroles affables pour ses hôtes et pour ses amis ; puis, le visage serein comme un homme enfin sûr de lui-même, il entre dans sa chambre à coucher. Par une de ces dispositions tyranniques auxquelles il n'a pas su résister, madame de Feuchères, empié-

tant peu à peu, était arrivée à n'entourer l'appartement du Prince que de gens à sa solde ou à ses ordres. L'abbé Briant, secrétaire de la baronne, et son homme à tout faire, Lecomte, valet de chambre protégé par elle, James Dawes, baron de Flassans, son neveu, et sa domesticité particulière, sont placés en vedettes avancées et assiègent le duc de Bourbon. Il ne peut prononcer une parole sans être entendu. Le moindre bruit dans cette pièce retentit dans celles occupées par les agents de madame de Feuchères ; il doit nécessairement provoquer l'attention. La surveillance a été bien stylée, bien disciplinée. Cette nuit-là, elle s'endormira ou plutôt elle ne veillera que trop. On demande au Prince ses ordres pour le lever du lendemain : « A huit heures, » dit-il. Pendant ce temps on le voit régler sa montre de chasse et s'occuper de tous les détails usuels que prend un homme qui compte sur le réveil.

Le réveil ne devait arriver pour lui que dans une lutte suprême, lutte qui n'a eu ni témoins, ni révélateurs.

Le lendemain matin, à l'heure dite, le service est à la porte du Prince. Aucun bruit ne se fait entendre. On frappe ; personne ne répond. L'inquiétude gagne de proche en proche. Madame de Feuchères est appelée ; elle accourt : « Ouvrez ! monseigneur, s'écrie-t-elle, ouvrez ! c'est moi ! » Le silence continue. La porte est brisée, et, à la pâle clarté d'une veilleuse placée dans l'âtre du foyer, on entrevoit le

dernier Condé *accroché*<sup>1</sup> à l'espagnolette de la fenêtre du nord.

La stupéfaction fut aussi immense que la douleur. Les sanglots éclataient autour de ce cadavre; les uns pleuraient un ami, les autres le meilleur des maîtres. On essayait de comprendre ou de pressentir les événements qui avaient dû se passer dans cette nuit fatale. On s'interrogeait avec effroi; on hésitait à croire ou à rejeter les versions que chacun apportait; on fouillait dans ses souvenirs pour trouver une interprétation à une pareille mort, qui n'a pas encore de nom. Personne n'avait osé articuler un soupçon d'assassinat, déjà né dans toutes les âmes : l'abbé Briant<sup>2</sup>, madame de Feuchères et Lecomte furent plus audacieux. Ils auraient pu tout expliquer; ils affirmèrent, ils s'efforcèrent d'accréditer que le suicide était manifeste.

A ce mot de suicide, Manoury, le fidèle valet de chambre, qui a été désigné par le Prince pour l'accompagner dans sa fuite, se redresse devant Mme de Feuchères. Il révèle publiquement le projet de dé-

1. Le maire de Saint-Leu fut le premier magistrat appelé à verbaliser sur cette catastrophe. Ne voulant pas mentir à l'évidence en disant que le Prince s'était pendu, il ne trouva que le mot *accroché* pour exprimer sa pensée et le fait dont il était le témoin légal.

2. Par la protection de Mme de Feuchères et de la reine Marie-Amélie, cet abbé Briant fut nommé curé de Morte-Fontaine au diocèse de Beauvais. Nous devons à la vérité de dire que le souvenir qu'il y a laissé se rattache assez tristement à la catastrophe de Saint-Leu.

part. « Prenez garde, s'écrie la baronne, de pareils discours pourraient vous compromettre auprès du Roi. »

L'intimidation commençait, même en face du cadavre. L'autorité souveraine était invoquée par madame de Feuchères pour propager une diffamation s'attaquant à la mort. La diffamation éclatait par la bouche de cette femme; la diffamation accourt du Palais-Royal pour substituer à de fiévreuses agitations les termes compassés des procès-verbaux. Il importait de régulariser toutes les positions et de jeter la conscience publique dans le courant du suicide. Le Palais-Royal fit partir en toute hâte le baron Pasquier, nouveau président de la Chambre des pairs; le général de Rumigny, aide de camp de Louis-Philippe; Bernard (de Rennes), son procureur général; Guillaume, son secrétaire, et, un peu plus tard, les docteurs Marc, Pasquier et Marjolin, médecins de quartier du roi de Juillet. Tous ces dévoués de l'Orléanisme ont mission d'imposer le suicide. Leurs actes officiels constateront que cette mission fut à peu près remplie; mais, dans leurs lettres confidentielles au Roi, ils n'osent être ni aussi explicites ni aussi aveuglément crédules. Le baron Pasquier lui mande :

« Sire,

« En arrivant à Saint-Leu, je trouve la fin tragique de monseigneur le prince de Condé connue de tout le pays avec ses plus affreuses circonstances. Je

trouve un procès-verbal dressé par le maire avec toute l'authenticité possible. Le juge d'instruction et un procureur du roi sont déjà arrivés et se disposent à instrumenter. Les circonstances de la mort sont trop extraordinaires pour qu'elles ne motivent pas une instruction très-approfondie, et je pense qu'il pourrait être utile que le Roi fît partir sur-le-champ deux médecins comme les docteurs Marc et Marjolin, lesquels ont l'habitude des vérifications que ce fatal événement commande.

« Je vais, en attendant, dresser l'acte de décès suivant les formes prescrites, puis je procéderai à l'apposition des scellés et aurai l'honneur, avant la fin de la journée, de rendre compte au Roi de la fin de l'opération.

« De Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur et sujet,

« PASQUIER. »

» Saint-Leu, vendredi 27 août, 4 h. du soir.

« P. S. On répand déjà qu'on n'a pas trouvé un seul papier, ainsi *il y a déjà été regardé.* »

Ce post-scriptum, avec ses mots soulignés, n'est-il pas une accusation, ou tout au moins une insinuation? et ne révèle-t-il pas sous l'empire de quelles idées le président de la Chambre des pairs allait instrumenter? Le mot de suicide n'est pas

prononcé dans cette lettre, qui devait rester éternellement ignorée ; le général de Rumigny l'affronte. En écrivant à son Roi, le même jour et du même lieu, il donne, dans sa brutale loyauté, une physionomie inattendue à ce fait déjà si étrange. Rumigny est parti du Palais-Royal avec la consigne de voir partout, de mettre partout le suicide Rumigny transmet ses impressions :

« Sire,

« Je pense que ma présence est indispensable pour ce premier moment : je ne partirai que si le Roi m'envoie un ordre positif.

« Le procès-verbal a été fait par le soin de M. Lavillegonthier, qui a agi aussi maladroitement que possible. Les soupçons ne se portent sur personne encore, mais Dieu sait ce qu'on apprendra, car je dois dire que la mort n'a pas l'air d'avoir été un suicide.

« Il est important qu'on ne puisse accuser personne en qui le testament ne vienne pour faire accueillir des soupçons.

« J'attendrai l'enquête des docteurs Marc et Marjolin pour quitter Saint-Leu.

« Le tout dévoué serviteur et sujet,

« THÉO. DE RUMIGNY. »

Le 27 août 1830, Dieu seul savait ce qu'on apprendra. Nous le savons, nous aussi, maintenant ; et cette lettre, conservée si providentiellement et si

providentiellement trouvée dans le pillage des Tuileries, en 1848, ne laisse planer aucune incertitude dans les esprits. Pour ce témoin, dont le Palais-Royal cherche à faire un auxiliaire de la baronne, la mort n'a pas l'air d'avoir été un suicide. Elle n'en sera un qu'officiellement; mais il s'effraye de voir le testament provoquer des soupçons tout naturels, et il l'avoue avec une candeur qui aurait dû tenir lieu de la plus grave offense.

Devant Dieu et devant les hommes, le duc de Bourbon était innocent de sa mort. Qui expliquera pourquoi les deux êtres que son testament enrichissait concurent la pensée d'exposer sa vie et sa fin au pilori? Dans la plus humble ainsi que dans la plus illustre des familles, il existe un préjugé d'honneur ou plutôt un principe de moralité qui refuse d'admettre qu'un de ses membres ait pu, avec la plénitude de sa raison, se donner lui-même la mort. Le suicide d'un proche est une peine afflictive et infamante à laquelle aucune famille ne consent à se résigner.

Pour dérober aux autres ce funeste secret, chacun se met l'esprit à la torture et trompe la justice, les médecins, les curieux, les indifférents et l'Église. On ne traîne plus, comme autrefois, les suicidés sur la claie; on ne les frappe plus d'anathèmes publics; mais le sentiment chrétien poursuit leur mémoire. Il règne donc partout une sainte émulation de mensonges officieux, un complot paternel ou filial ten-

dant à éviter cet opprobre. Les pauvres et les riches, les artisans et les nobles, personne n'échappe à ce devoir : personne ne veut s'y soustraire. Pourquoi Louis-Philippe, seul dans le monde, ose-t-il mettre sa conduite en opposition avec celle de l'universalité des hommes ? Le suicide est un délit qui prend date et qui fait tache. On en repousse l'idée avec horreur ; on s'en défend avec des motifs plus ou moins plausibles. Les formalités religieuses et civiles se prêtent autant qu'il est en elles à de louables concessions. Louis-Philippe n'a pas, lui, de pareilles miséricordes pour les siens.

Le dernier Condé est son oncle unique, un bienfaiteur qui verse dans la Maison d'Orléans une fortune de plus de soixante-six millions. Ce bienfaiteur a succombé dans des conditions où le mystère voile à peine le crime et le mobile du crime. N'y a-t-il pas de grands politiques et de profonds scélérats qui ont l'art de ne jamais faire eux-mêmes ce qu'ils peuvent faire faire par d'autres ? Louis-Philippe, qui est roi, veut qu'*a priori*, sans enquêtes, sans formalités, sans examen, on prononce légalement et moralement que le dernier Condé a fermé l'histoire de sa race par un suicide et déshonoré tous ces héros par un acte irrévocable de lâcheté. Cette idée fixe a quelque chose de si essentiel à sa fortune, qu'il expédie en toute hâte à Saint-Leu tout un personnel de recors plumitifs. La Maison d'Orléans court à la honte d'un suicide dans sa famille comme d'autres ambitionne-

raient une nouvelle gloire. On n'écoute ni les observations, ni les témoins. On ne s'arrête pas plus aux impossibilités morales. La leçon a été faite au Palais-Royal; on la traduit à Saint-Leu en procès-verbaux. Sur ce cadavre à peine refroidi on jette de gaieté de cœur une flétrissure que les lois divines et humaines n'avaient jamais prévue.

Ces réflexions, qui doivent naître à l'esprit de tous, car elles sont dans la conscience publique, ne furent point suggérées à Louis-Philippe. Elles ne frappèrent pas son cœur; elle ne lui firent pas comprendre que si la mort du prince de Condé était le résultat d'un meurtre, il pouvait, en l'amnistant, se voir suspect de connivence avec les coupables. Le meurtre était patent. La voix du peuple, qui, dans cette solennelle occasion, sera aussi la voix de Dieu, proclamait et déplorait un attentat. Pourquoi le roi de Juillet a-t-il dédaigné d'entendre? Dans quel but s'est-il obstiné, avec Mme de Feuchères, à croire seul au suicide et à imposer sa croyance intéressée aux hommes de peine chargés par lui de triturer l'imposture? Louis-Philippe a emporté son secret dans la tombe. Quel que soit ce secret, il est malheureux pour lui et pour sa descendance, car innocent, à nos yeux, de la catastrophe matérielle, Louis-Philippe reste à tout jamais entaché de la complicité volontaire que fait et fera sans cesse peser sur son nom la royale, mais scandaleuse protection accordée à Mme de Feuchères.

On ne s'est pas contenté de vouloir à tout prix que le duc de Bourbon, prince de Condé, se soit ôté la vie. On s'attribue la mission de persécuter sa mémoire et nous devons saisir au passage une calomnie posthume, colportée comme un argument irrésistible. Cette calomnie apparaîtra, dit-on, dans les souvenirs du chancelier Pasquier, et lorsque l'ouvrage aura vu le jour, ce sera, affirment les Orléanistes, le coup de grâce au prince de Condé, bienfaiteur compromettant.

Ce coup de grâce, asséné de la main de Pasquier, verbalisant sur le cadavre et furetant dans tous les recoins du château de Saint-Leu, au nom du nouveau maître, consisterait à dire ou à insinuer, dans un écrit d'outre-tombe et sans responsabilité par conséquent, que des livres ignominieux, que des gravures obscènes, que des tableaux dégoûtants d'impureté auraient été trouvés dans les meubles particuliers du prince défunt. Par respect pour les d'Orléans, les Orléanistes en mission de suicide durent garder le silence sur un pareil scandale.

Le chancelier Pasquier, dont la moralité en politique n'a pas toujours été peut-être à la hauteur des titres, se serait improvisé le révélateur après décès de tant d'investigations sans contrôle, et il les raconterait dans ses futurs *Mémoires* avec la garantie du gouvernement déchu.

Cette révélation doit se produire un peu plus tôt ou un peu plus tard. Elle manque aux annales de

l'Orléanisme<sup>1</sup>; mais quand on aura essayé d'apprendre à la postérité que le château de Saint-Leu était devenu, sous le dernier Condé, un réceptacle d'images lubriques; lorsque la chose, contre-signée par un chancelier de Juillet, se sera étalée au grand jour, est-ce que tout cela détruira le fait capital de la pendaison? Est-ce que l'impossible deviendrait subitement le possible? Et, après avoir déshonoré le prince de Condé dans sa mort, osera-t-on le déshonorer dans sa vie? Cet incroyable acharnement ne prouvera-t-il pas au contraire que le remords a voulu s'abriter derrière une monstrueuse excuse? Et si de telles inculpations arrivent à la lumière, ne se demandera-t-on pas avec stupeur dans quel intérêt elles sont minutées?

Ces livres obscènes, ces gravures immondes n'auraient pas été réservés seulement pour les joies secrètes du prince; Mme de Feuchères était forcément appelée à prendre sa part, et la meilleure sans doute, de cette triste fête des yeux et des cœurs blasés. Or; Mme de Feuchères cumulait avec l'affection du vieillard l'estime de Louis-Philippe, les affections de Marie-Amélie et les naïves caresses de ses jeunes filles. Comment expliquer, comment concevoir une

1. Nous traçons ces lignes, en nous faisant l'écho d'une rumeur encore dans les limbes. Pour l'honneur du chancelier duc Pasquier, nous serions heureux de voir sa famille infliger un complet démenti à ce bruit et affirmer que dans ses *Mémoires* à paraître, il ne se trouve aucun récit, aucune assertion qui puisse donner créance à cet outrage déjà devenu trop public.

pareille intimité, autorisée par un père et imposée par une mère, après la découverte que les Orléanistes portent au compte de leur duc Pasquier ?

Louis-Philippe commençait à découvrir qu'un trône indignement acquis ne peut jamais être glorieusement occupé. Son amour de l'argent, son désir immodéré du lucre, qui s'accroissait avec sa fortune, tournait alors contre lui. A peine roi, il se voyait, en France et à l'étranger, le martyr de son ambition. Personne ne croyait à la stabilité d'un pareil régime, et on ne lui ménageait ni les défis ni les outrages. La France lui imputait tous ses malheurs; elle le rendait responsable de tous les scandales; elle le chargeait du poids de toutes les hontes.

La mort du dernier Condé, officiellement expliquée, n'expliquait rien; elle était présente à l'esprit. Malgré les tumultes de l'époque et les divisions de parti, l'opinion avait été unanime pour repousser à première vue l'idée d'un suicide, faisant disparaître, dans un acte de lâcheté, cette héroïque maison de Condé. Le sentiment de la famille, le respect de soi-même, l'honneur de l'histoire, tout vient apporter une conviction morale sur ce tombeau si fatalement ouvert. L'instinct de la multitude ne s'est laissé égarer par aucun sophisme médicalement officiel. Les paradoxes de la presse orléaniste restent impuissants devant les manifestations de la douleur publique. Chacun a dressé son enquête; chacun a formé son jugement; chacun le résume par ce

mot du peuple : « Le pauvre prince, ils l'ont fait se tuer ! »

Et dans ce drame, d'où la vérité jaillit par une intuition providentielle, le nom de Louis-Philippe n'échappe pas plus aux soupçons qu'à l'anathème. On ne veut faire la part ni des fausses positions, ni des maladresses inhérentes à l'Orléanisme, ni de cette soif désordonnée de richesses dont son âme est tourmentée. Les partis qu'on appelle vaincus, toujours un peu enclins à l'exagération de la haine, l'accusent à haute voix et avec des insultes qui ne sont pas plus des preuves que des raisons. Les indulgents, après s'être apitoyés sur le sort du prince de Condé, qu'ils comparent à celui du duc d'Enghien, son fils, se disent avec Florus<sup>1</sup> : « *Fascinus intra gloriam fuit* : La gloire effaça le forfait. » Cette dernière excuse ne sera jamais admise lorsqu'il s'agira de l'étouffement trop réel de Saint-Leu, porté au compte d'un suicide impossible.

La baronne de Feuchères était restée la commensale et l'amie de la famille d'Orléans, de cette famille où les enfants des enfants ne sont pas la couronne des vieillards et où les pères deviennent assez rarement l'honneur des enfants. Les relations entre le Palais-Royal et la Feuchères, jugées si indécentes durant la vie du dernier Condé, épouvantaient après le mystérieux attentat. L'on doutait de tout,

1. *Florus*, liv. I, page 16.

même de la justice humaine. L'on s'irritait en contemplant ce spectacle que l'Orléanisme étalait à tous ses grands jours, spectacle qui renouvelle les scènes de *Macbeth*, moins la terreur, la pitié et le repentir. Par malheur, la justice ne trompa point cette insolente sécurité. Mme de Feuchères était libre et comblée d'honneurs ainsi que de petits soins au Palais-Royal. Elle marchait la tête haute et bravait l'indignation publique. Se prodiguant partout, au théâtre, dans les salons, sur les promenades, et partout insultée, tantôt du geste ou du regard, tantôt même de la parole, elle accepte ces outrages avec une audace qui sera un scandale de plus. Elle se croit, elle se dit protégée par d'augustes amitiés. Et il faut bien aux yeux du peuple qu'il en soit ainsi, car les morts les plus soudaines, arrivées par elle, pour elle ou auprès d'elle, n'éveillent jamais l'attention de la magistrature ou la curiosité de la police, habituellement moins discrète.

Un de ses neveux, un jeune Anglais nommé James Dawes, à qui le prince de Condé fit don de la baronnie de Flassans, à laquelle il emprunta son titre, suit Mme de Feuchères dans un voyage à Londres, où elle va mettre en sûreté une partie de ses richesses nouvelles. Fier de sa récente fortune, ce jeune homme a revu ses anciens camarades; il les a réunis dans un banquet. Là, racontant aux convives le drame de Saint-Leu et révélant des détails jusqu'alors ignorés, il s'écrie : « Cette nuit du 26

au 27 août, je l'ai passée à Paris. Sans cela je me verrais accusé comme ma tante.» Mme de Feuchères, avertie de cette incartade dont le vin était peut-être la seule cause, prend ses mesures en conséquence. Le baron de Flassans, devenu dangereux ou suspect, débarque à Calais pour retourner à Paris. Pendant la nuit, il meurt d'une attaque d'apoplexie, d'une colique néphrétique ou de tout autre mal imprévu.

Cette mort fut entourée d'un certain mystère comme tout ce qui concernait la baronne, mais les préventions publiques étaient surexcitées. Pour expliquer un crime patent, on cherche des crimes imaginaires. On raconte la disparition de deux ou trois complices plus ou moins avoués. On parle à voix basse d'une femme de chambre de Mme de Feuchères, assassinée dans les dunes de Dunkerque par deux comédiens, gens de très-mauvaises mœurs. Ces comédiens, qui se nommaient Armand et Max de Lavel, vivaient dans l'intimité de la baronne. L'un d'eux était le mari de sa femme de chambre. Condamnés pour ce meurtre à la peine capitale, ils s'étaient vus soustraits au châtement, et même grâce complète leur avait été accordée. Puis de cet ensemble de récits, il ressort jusqu'à la certitude que le trépas du prince de Condé est attribué à Mme de Feuchères. Livré à lui-même, le peuple a rarement tort dans ses opinions; dans ses sentiments, il ne se trompe jamais. Il croyait d'instinct à un atten-

tat. L'Europe entière partagea cette conviction, elle la proclama. Voyons ce que la justice fit pour arriver à la découverte du crime et au châtement de la principale coupable.

Afin d'égarer les magistrats, ou peut-être seulement par un inconcevable oubli des convenances judiciaires, trois médecins, attachés à la cour et à la personne des d'Orléans, furent chargés de se transporter sur les lieux et de rédiger en toute hâte les premiers procès-verbaux qui devaient agir sur l'opinion. Ces médecins ne s'adjoignirent pas ceux du prince défunt; ils ne réclamèrent l'assistance d'aucun de leurs confrères dont l'impartiale neutralité aurait eu tant de poids dans le débat. L'Orléanisme a eu la malencontreuse idée de livrer le terrain aux Orléanistes; ils affirment le suicide. D'autres médecins, plus indépendants et d'une renommée au moins égale, tels que les docteurs Gendrin et Dubois (d'Amiens), interviennent avec l'autorité de la science et celle d'une incontestable délicatesse. Ils renversèrent l'échaffaudage officiel concluant à dire : « Nous pensons qu'il (le prince de Condé) a probablement succombé à une asphyxie par strangulation. »

Ce probablement qui, de toute évidence, est une concession faite à la pudeur publique, n'avait rien de décisif; il ne pouvait, dans aucun cas, absoudre ou condamner. La science dynastique a répondu vaille que vaille; la justice, qui possède d'autres éléments

de vérité et qui ne se renseigne pas par approximation, va parler à son tour.

Après de longues hésitations, l'Orléanisme a senti qu'il ne lui est plus possible d'éviter l'éclat. Il s'efforce de l'amoindrir en utilisant le zèle d'un de ses familiers. M. Vatout se met à la peine. Il publie sur ce tragique événement un pamphlet qui, s'il n'était pas à la hauteur de toutes les consciences, se trouve du moins à la portée de toutes les bourses. Annoncé au prix de 2 fr. 50 c., il fut distribué à cinq sous sur les quais et sur les boulevards.

En présentant au chapitre royal de la basilique de Saint-Denis le cœur de ce malheureux Condé, persécuté même après le trépas, l'abbé Pélier de Lacroix, son aumônier, avait dit : « Le prince est innocent de sa mort devant Dieu. » Pour le prouver, il s'adressa, le 10 octobre 1830, au roi des Français :

« Ayant vainement attendu que je fusse interrogé sur la mort de Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Bourbon, dont j'avais l'honneur d'être l'aumônier, et voyant qu'il ne se fait aucune enquête sur une fin aussi extraordinaire, je viens supplier Votre Majesté de vouloir bien m'entendre un instant. J'aurais l'honneur de déposer entre ses mains ma déclaration écrite. Je la crois d'une trop haute importance pour la consigner seulement dans l'histoire que j'écris; et tout ce que j'apprends d'ailleurs m'inspire le devoir de m'adresser au roi, que je

crois surtout intéressé à connaître les preuves de l'horrible assassinat commis sur la personne de son infortuné parent. Venger sa mémoire, rendre à l'honneur le dernier des Condé, ne saurait être une chose insignifiante à sa famille. »

Deux jours après, l'abbé Pélier reçut du baron Fain, secrétaire du cabinet, la lettre suivante :

« Palais-Royal, le 12 octobre 1830.

« J'ai l'honneur de répondre, monsieur, à la lettre que vous avez écrite au roi le 10 de mois. Si vous avez des révélations à faire, je suis chargé de vous engager à vous adresser à M. le garde des sceaux, qui sera toujours prêt à vous entendre. Peut-être feriez-vous mieux et plus immédiatement de vous adresser à M. le procureur général près la cour royale de Paris dont l'office est de poursuivre sur les moindres indices qu'on fournit à la justice. »

La Maison d'Orléans a le privilège de plus d'une parenté avec la Maison de Condé. Le duc d'Aumale est l'héritier universel du dernier de cette race qui, de guerre lasse, a légué ses biens, mais qui refusa fièrement et obstinément de céder son nom, parce que prendre un titre, ce n'est pas faire revivre une grande famille éteinte. La mémoire du bienfaiteur récalcitrant, mais pendu, est livrée aux disputes des hommes ; et Louis-Philippe, qui ne sait rien, qui ne veut rien savoir des accusations portées contre Mme de Feuchères, des rumeurs et des soupçons

qui remontent jusqu'à son trône, ose répondre que « l'office du procureur général est de poursuivre sur les moindres indices qu'on lui fournit. » A l'aspect de ce cadavre si cruellement outragé, si traîtreusement conspué par ses obligés, une formidable clameur de haro retentit dans le monde entier. Louis-Philippe fait le revêche, car, lorsque le vase n'est pas bien net, tout ce qu'on y verse s'aigrit. Sa cupidité a été tellement surexcitée qu'il s'aveugle lui-même et ne veut pas apprendre que, lorsqu'un prince se montre dépourvu des sentiments qui honorent la multitude, ce prince compromet quelque chose de mille fois plus essentiel que les richesses ou la réputation d'homme d'esprit et de capacité.

Une enquête, une instruction furent pourtant ordonnées d'assez mauvaise grâce. On tenta de circonvenir les magistrats, d'intimider les témoins, d'évoquer, sous forme d'arguments irréfragables, des circonstances tellement insignifiantes qu'aujourd'hui, en parcourant ce vaste dossier, où l'avarice s'est faite l'auxiliaire de l'assassinat, l'historien s'étonne d'avoir à signaler une hésitation là où la vérité se manifeste aussi éclatante que terrible. On parla aussi d'aberration momentanée d'esprit; on chercha à répandre le bruit que le prince avait pu n'être pas ce que les légistes appellent *compos sui*; mais la perte de la tête admise ne lui aurait pas rendu l'usage de ses mains. Cette enquête, ouverte

le 15 novembre 1830, à Pontoise, et, à Paris, le 25 février 1834, était dirigée par M. de la Huproye, conseiller à la cour royale.

Les témoignages, les détails, les informations se déroulèrent avec une précision mathématique. Les dépositions étaient unanimes, les charges accablantes. Après avoir fait l'autopsie du cadavre, la justice procède à l'autopsie de l'existence physique et morale du prince. On interroge ses domestiques, ses gentilshommes, ses amis, les autorités locales, les indifférents, tous ceux enfin qui peuvent, sur un point quelconque, fournir des renseignements ou des indications.

Tous n'ont plus rien à craindre, plus rien à espérer de la victime. Dernier de son nom, le prince n'a laissé personne pour prendre soin de sa mémoire. Ses légataires sont ses premiers, ses seuls accusateurs; et, dans un temps de troubles civils, de passions politiques et d'ambitieuses convoitises, chacun peut se croire exposé à un péril, à une menace, à une insinuation ou à des promesses. Rien n'est épargné; tout est mis en œuvre. Les témoins sont en présence d'héritiers omnipotents et d'une femme altière, dont le courroux est implacable. Cette femme affiche, comme moyen d'intimidation, le haut patronage qui la couvre avec un scandaleux éclat. Elle l'offre à tous les serviteurs du mort, qui peuvent à leur gré passer au service du vivant ou se ménager de larges récompenses, dissimulées en

pensions de retraite. Et, chose à remarquer et qu'il est bon d'enregistrer à l'honneur de l'humanité, pas un de ces témoins obscurs ou titrés ne faillit à son devoir ; aucun ne se prête à trahir sa conscience.

Les uns décrivent les lieux<sup>1</sup>, les autres énumèrent les impossibilités matérielles du suicide. On avait fait grand bruit d'un verrou fermé intérieurement et qui anéantirait l'hypothèse d'un assassinat. Les habitants du château démontrent, par une simple expérience, que ce verrou cède à la plus légère pression d'un ruban ou d'un lacet placé du dehors. On s'était autorisé de quelques fragments à moitié brûlés de l'écriture du Prince pour conclure au suicide. Il reste bientôt démontré à tous, par l'évidence même, que ces fragments de proclamation aux habitants de Saint-Leu sont complètement étrangers à l'événement. On affirmait que le Prince avait très-bien pu lui-même faire le nœud fatal et se

1. Le château de Saint-Leu avait été légué à Mme de Feuchères, dont la part d'héritage représentait une dizaine de millions. Cette terre qui, d'Aiglantine de Vendôme, femme du connétable Mathieu de Montmorency, passa, à travers les siècles et les révolutions, à la reine Hortense pour laquelle, en 1814, le roi Louis XVIII l'érigea en duché, cette terre appartenait à Mme de Feuchères. L'espagnolette et la fenêtre fatales étaient un sujet de cruelles réflexions et un témoignage vivant du crime. Pour essayer d'arracher un aliment à l'indignation publique, Mme de Feuchères prit le parti de détruire le château, comme si des ruines pouvaient couvrir un pareil attentat. Le château a été démoli de fond en comble ; le souvenir de la nuit du 26 au 27 août 1830 n'a pas disparu avec lui.

pendre à l'espagnolette. Le comte de Quesnay, le baron de Saint-Jacques et la comtesse de la Ville-gontier déclarent en termes identiques « qu'il leur paraît impossible que le prince se soit pendu lui-même. Depuis une chute à la chasse, par suite de laquelle il avait eu la clavicule gauche cassée, il ne pouvait élever la main gauche au niveau de sa tête. En 1793, il reçut à la main droite un coup de sabre qui lui coupa les tendons de trois doigts. Quoique parfaitement guéri, il éprouvait beaucoup de gêne de cette main. Ainsi il lui aurait été impossible de faire les nœuds. »

Ce nœud de tisserand, qui suspendait le Prince à l'espagnolette, était si solidement établi que, lorsque le valet de pied Romanzo fut chargé de le détacher, il n'y parvint qu'avec beaucoup de peine. Le rapprochement de ce nœud si artistique et de l'impuissance notoire de la victime, même à nouer les cordons de ses souliers, devint une manifestation.

On demande au chirurgien Bonnie quel était le plus grave motif des préoccupations et de la tristesse du prince de Condé. Bonnie répond : « Il paraissait singulièrement affecté de la position de Charles X et de la famille royale. Souvent il lui est arrivé de renvoyer son valet de chambre et de me garder seul. Il me disait en fondant en larmes : — Que deviendront-ils ? » Mais lorsqu'il apprit que Charles X était arrivé à destination, il recouvra

sa sérénité et se disposait à reprendre ses habitudes. »

Le comte de Choulot révèle à son tour les projets dont il fut le confident. « Le Prince avait eu avec moi plusieurs entretiens depuis les événements de juillet jusqu'à sa mort; il y était question de quitter la France. Je ne peux dire si le Prince avait pris des mesures à cet effet; le matériel des voyages ne me regardait pas; il avait dû charger son valet de chambre Manoury de ce soin. Je devais l'accompagner avec Manoury; nous étions seuls dans la confiance. »

Il songeait à se dérober au spectacle d'une révolution nouvelle, et cette idée avait plus d'une fois germé dans sa tête. A la date de Londres, le 26 octobre 1815, dans une lettre au chevalier de Contye, avec cette recommandation : *Pour vous seul et à brûler*, il la manifeste très-clairement<sup>1</sup>. Il veut bien

1. Cette lettre de Londres, du 26 octobre 1815, preuve palpable du désir de fuir toutes les révolutions nouvelles, ne laisse aucun doute sur les intentions ultérieures du Prince. « J'ai reçu, mon cher Contye, votre lettre du 18, aussi triste qu'inquiétante pour l'avenir. Tout ce qui nous revient d'ailleurs ici n'est rien moins que rassurant, et sans doute les malveillants impunis ne s'endorment pas, et suivent toujours leur même élan de troubler le monde entier, guidés par leur haine et leur éloignement pour la maison de Bourbon. Il faut convenir qu'on les a toujours bien aidés à cet égard. Il est impossible, par la conduite que l'on tient, de faire mieux tout ce qu'il faut pour perdre un beau royaume. Mais parlons, comme vous dites, de ce qui nous est le plus cher. L'essentiel est de le sauver (son père) d'une bagarre, si, d'après ce que vous savez, il s'en prépare une prochaine.

« Sans doute ce pays-ci serait le meilleur point de retraite,

que son père sorte de France, il consent bien lui-même à ne pas rentrer dans cette patrie que les Condés ont si glorieusement servie ; mais jamais il ne fait allusion à la pensée de se tuer ; car, au témoignage de François, un de ses valets de pied : « Le prince avait horreur du suicide. On parlait un jour, devant lui, d'un général qui s'était brûlé la cervelle, et l'on exaltait son courage. — Du courage ! dit-il, il n'y a que de la lâcheté. Notre vie ne nous appartient pas. Nous ne devons pas en disposer, et, dans quelque circonstance que nous nous trouvions, il est de notre devoir de supporter l'adversité avec courage. »

Hostein, son chirurgien-dentiste, confirme par un autre fait la déposition de François. Il raconte : « Dans une conversation que j'eus avec le prince sur l'arrestation de M. de Polignac, ayant dit qu'à sa place je me serais brûlé la cervelle, le prince me dit d'un ton pénétré : — Est-ce bien vous qui osez tenir un pareil langage ! Apprenez, monsieur Hostein, qu'un homme d'honneur ne se donne jamais la mort ; il n'y a qu'un lâche qui puisse le faire. Quel exemple pour la société ! Je ne vous parle pas comme

y étant connu et respecté comme il mérite de l'être, mais il faudrait qu'il amène le moins de monde possible : vous seul de maître, Mme de Rully et un aide-de-camp favori et peu de valets. On dirait toujours, comme effectivement cela pourrait être, que ce n'est qu'un voyage momentané. Malgré la pénurie existante, il faudrait cependant tâcher de faire une pacotille en argent la plus forte possible. »

chrétien, quoique j'eusse dû commencer par là. Vous savez qu'aux yeux de la Religion le plus énorme des crimes est le suicide ; et comment se présenter devant Dieu, quand on n'a pas eu le temps de se repentir ? »

A la veille de la catastrophe, tels étaient sur le suicide les sentiments du chrétien, du gentilhomme et du Condé. Étudions de quelle façon il va passer ses dernières heures sur la terre. Le comte de Cossé-Brissac, interrogé, répond : « Qu'il est arrivé à Saint-Leu le 26 août, à deux ou trois heures, pour parler d'affaires de service. — Il est reçu avec affabilité. Il ne fut pas question des événements du jour. Le prince lui demande s'il avait vu Charles X, et lui témoigne l'intérêt qu'il prenait à ses malheurs. Sans s'appesantir sur les événements politiques, il engage avec bonté M. de Cossé à séjourner quelques jours à Saint-Leu, puis à y coucher au moins une nuit ; et, sur le désir témoigné par celui-ci de retourner à Paris le jour même, il l'invite à dîner. Il fait appeler M. Lambot, et le charge de s'entendre avec M. de Cossé, relativement à quelques personnes du service qu'il avait protégées et auxquelles il désirait encore s'intéresser. Une demi-heure avant le dîner, M. de Cossé passe chez M. Lambot pour lui remettre les notes relatives aux personnes dont il s'agit. Le prince y vient et veut signer deux papiers présentés par M. Lambot. M. de Cossé ne se rappelle pas s'il fut dit quelque chose à cet égard. — On se rend au salon ;

le dîner se passe comme à l'ordinaire. — Après le repas, M. de Cossé reste dans le salon jusqu'à neuf heures et demie; le Prince se fait lire un article de journal et prend part à la conversation avec sa liberté d'esprit habituelle.

« A neuf heures et demie, M. de Cossé part pour Paris; le Prince le reconduisit jusqu'au vestibule. »

Le comte de Cossé-Brissac parti, le Prince se met à son whist, « qui dura, selon le baron de Préjean, jusqu'à onze heures et demie. Il me fit observer que j'avais fait une impasse qui était contraire aux règles, ce qui prouve qu'il avait toute son attention au jeu. Il perdit onze fiches et ne les paya pas, en disant : A demain. Il souhaita le bonsoir comme à l'ordinaire. »

Manoury, son fidèle valet de chambre, ajoute : « J'ai trouvé sur la cheminée son argent, le paquet de clefs qu'il portait habituellement dans son gilet, sur ses papiers, dans la même place qu'à l'ordinaire; les deux montres étaient remontées. Je dois faire remarquer que le Prince montait sa montre de chasse; le valet de chambre montait ordinairement la montre de ville.

« On a trouvé sous le traversin son mouchoir de poche avec un nœud; c'était l'habitude du prince, quand il voulait se rappeler quelque chose, de faire un nœud à son mouchoir, qu'il plaçait sous son traversin. Cela m'a paru d'autant plus naturel, que la

veille au soir, à sept heures moins un quart, le prince m'avait donné l'ordre d'expédier un courrier à M. le comte de Choulot, à Chantilly, pour qu'il vînt lui parler le lendemain matin à Saint-Leu; j'ai dû croire que c'était pour se le rappeler que le prince avait fait le nœud à son mouchoir. »

Bonnie, le chirurgien de la victime, est plus explicite. Les magistrats instructeurs l'interrogent: « Vous croyez donc, lui demandent-ils, que le prince a été étouffé? » Et Bonnie répond: « L'état des poumons semblerait l'indiquer, attendu qu'ils étaient infiltrés de sang et qu'ils représentaient la couleur de la substance de la rate. Dans cette hypothèse, tout s'explique, et les excoriations aux jambes comprimées pour ne faire aucun mouvement, et la contusion de l'avant-bras, et la rougeur derrière les épaules à la nuque. »

Tous les témoins désintéressés s'accordent pour affirmer et pour prouver que devant Dieu le Prince est innocent de sa mort. Trois personnes seules viennent, la pâleur au front, attester qu'il n'en est pas ainsi. Madame de Feuchères a, dans le château de Saint-Leu, deux satellites qu'elle y introduisit de vive force. L'un est l'abbé Briant, prêtre ayant le moins possible les vertus de son état. Il lui sert de parasite, de secrétaire, de précepteur et d'aumônier à ses heures perdues. L'autre se nomme Lecomte, valet de chambre de service auprès du prince dans la nuit fatale.

La baronne de Feuchères a isolé le dernier Condé de sa maison. L'appartement qu'il occupe est mis sous la surveillance de cette femme, voulant que sa victime dorme au milieu de ses parents et de ses créatures à elle. L'abbé Briant et Lecomte occupent les chambres de faveur. Le Prince ne cache à personne la répugnance qu'il éprouve pour ces deux hommes. Une répugnance aussi nettement accusée est plus qu'un titre à la confiance de Mme de Feuchères. Le meurtre consommé, Briant se donne mission de l'expliquer par un suicide. Les magistrats instructeurs posent à Manoury la question : « N'est-ce pas l'abbé Briant qui, le premier, et seul, a répandu, le jour même de la mort, le bruit de la démence du prince? » Manoury déclare : « Je lui ai entendu dire : Ce vieux bonhomme a perdu la tête, et voilà pourquoi il s'est suicidé. Ici je dois faire observer que jamais à ma connaissance le prince n'avait donné aucun signe d'aliénation ; il a conservé sa présence d'esprit et la fraîcheur de ses idées jusqu'à l'instant de sa mort. »

La Villegontier et Bonnie confirment le fait.

Par une de ces intuitions qui échappent à toute analyse, le prince de Condé n'éprouve que pour deux hommes de son entourage un sentiment de répulsion. Au jour de l'attentat, ces deux hommes sont au moins les complices de Mme de Feuchères. Lecomte a des remords. Sa conscience, qui n'est pas aguerrie comme celle d'un mauvais prêtre, éprouve un certain besoin d'épanchement et de repentir. On

demande à Manoury : « N'avez-vous pas entendu dire à Lecomte : J'ai un poids sur le cœur ? » — Oui, répond Manoury ; deux ou trois jours après la mort du prince, Lecomte et moi nous faisons le service dans le salon où était exposé le corps de Monseigneur ; ce fut dans ce moment qu'il me dit : « J'en ai gros sur le cœur. » Je lui demandai l'explication de ce propos ; il ne me répondit pas. Quelques jours après, revenant de Chantilly avec Lecomte, Leclerc et Dupin, Lecomte nous donna l'explication du propos ci-dessus, en nous disant que Mme de Feuchères lui avait fait perdre son établissement en le plaçant auprès du prince ; qu'il était lié par un traité avec son successeur pour ne plus reprendre son état de coiffeur à Paris. »

Dupin, autre valet de chambre, ajoute : « J'ai entendu moi-même Lecomte dire à Manoury : « J'ai un poids sur le cœur » ou « j'ai quelque chose sur le cœur. » Nous lui avons représenté qu'il était du devoir d'un honnête homme de décharger sa conscience et de dire ce qui était à sa connaissance. Les explications qu'il nous a données nous ont paru peu vraisemblables. Cela s'est passé, je crois, dans la voiture de deuil qui nous conduisait à Saint-Denis, le jour de l'enterrement du prince. »

Mme de la Villegontier, dans son interrogatoire, révèle ce que la maison du Prince entendait par ce poids sur le cœur. Elle s'exprime ainsi : « En apprenant de la femme Colin, le 31 août, que Lecomte

était le valet de chambre de service, je ne pus m'empêcher de m'écrier : ils l'ont assassiné ! »

Lorsque Sophie Dawes, baronne de Feuchères, comparut devant les magistrats instructeurs, M. de la Huproye lui fit entendre un langage sévère et qui déjà était un avant-coureur d'accusation. « La justice qui recherche avec tant de soin, lui dit-il, les causes d'une mort violente, parce que tout homme, par cela même qu'il existe, est utile à son pays, ne saurait demeurer indifférente quand il s'agit de la mort du dernier Condé, du dernier rejeton d'une famille féconde en héros, dont le nom se lie à toutes les pages de notre histoire, d'un prince que l'on proclamait le premier chevalier de son siècle, que les malheureux pleurent comme un père, et dont la perte sera, pour tous ceux qui s'étaient attachés à son service, une source intarissable de regrets. »

Ces paroles, qui ne manquaient ni de solennité ni d'à-propos, ne durent pas rassurer très-complètement Mme de Feuchères. La position qui lui est faite dans le monde par les rumeurs publiques et par l'instruction, se déroulant peu à peu, commence à prendre un aspect inquiétant. Mme de Feuchères n'est pas un témoin qu'on interroge, qu'on confronte avec d'autres témoins. Dans l'idée de tous, elle passe déjà sur la sellette des accusés et, en la questionnant, les magistrats eux-mêmes ne peuvent dissimuler le sentiment qui les domine. Ils ont tout

scruté, ils ont tout appris. Le témoin disparaît pour faire place au prévenu. Bonardel, ancien brigadier des forêts, avait parlé. « Dans le courant du mois de novembre, en 1827, du 10 au 15, autant que je puis croire, le Prince était à la faisanderie qu'il venait de faire construire dans le grand parc à Chantilly. Il plantait en quelque sorte la crémaillère; il y donnait un grand repas. J'étais à mon poste dans la faisanderie même entre le mur et la charmille. J'allais voir s'il n'y avait pas quelque bête de prise dans les assommoirs. Les feuilles n'étant pas encore tombées, et la charmille étant extrêmement épaisse, il était impossible de me voir. Mme de Feuchères se promenant dans le clos de la faisanderie, son neveu, M. James, depuis baron de Flassans, vint l'y trouver. Après s'être entretenus un instant des faisans, M. James demanda à sa tante si monseigneur ferait bientôt son testament. Mme de Feuchères lui répondit qu'il en avait été question la veille au soir, et que cela ne serait pas long. Là-dessus M. James lui dit : « Oh ! il vivra encore longtemps. » Mme de Feuchères lui répondit alors : « Bah ! il ne tient guère ; aussitôt que je le pousse avec mon doigt, il ne tient pas ; il sera bientôt étouffé. »

A la question qu'on lui adresse : « Pourquoi n'avez-vous pas parlé, dans le temps, d'un propos si étrange ? » Bonardel répond : « Je me serais bien donné de garde d'en parler. Mme de Feuchères était tant aimée de monseigneur, et exerçait dans sa mai-

son un pouvoir si absolu, que, si je m'étais avisé de laisser même entrevoir ce que je savais, j'aurais été chassé comme un gueux. D'ailleurs, deux mois environ après, au mois de janvier 1828, monseigneur m'a nommé brigadier de ses forêts dans le marquisat de Nointel, près Clermont (Oise). Ayant appris à la fin d'août, le samedi 28, la mort de monseigneur, et ayant eu occasion d'aller quelque temps après à Clermont, chez M. de la Martinière, régisseur des forêts du prince, j'ai connu les détails de sa mort ; et comme l'on disait que le prince avait été étouffé, j'ai été frappé de la similitude de ce genre de mort avec le propos que j'avais entendu tenir à Mme de Feuchères trois ans auparavant. C'est uniquement dans l'intention de rendre hommage à la vérité, et pour l'accomplissement du serment que je viens de prêter entre vos mains, que je fais la présente déclaration. »

Sous le poids de ces révélations, qui s'agglomèrent et forment un réquisitoire dont nous ne devons que saisir l'ensemble, Mme de Feuchères n'a rien perdu de son arrogance. Entre elle et la famille d'Orléans il existe un pacte. Ses conditions, même les plus mystérieuses, se trouvent dévoilées par l'opinion publique. Ce pacte la protège contre les lois ; il la préservera des atteintes de la justice. Mme de Feuchère est si parfaitement convaincue de son droit à l'impunité, que, pour accréditer le suicide de son bienfaiteur, elle imagine des fables qui tombent l'une

après l'autre sous les démentis des contemporains. Elle calomnie en ces termes :

« Je me suis rappelé spécialement ce que j'avais entendu dix fois de la bouche du Prince, lorsque j'ai appris le genre de mort auquel il a succombé. J'ai entendu plusieurs fois le Prince me raconter que se trouvant dans la Vendée, pendant les Cent-Jours, sa maison fut entourée par des gendarmes ; il avait une paire de pistolets sur sa table : « J'ai conçu, disait-il, « alors l'idée de me détruire pour ne pas tomber « entre leurs mains. » Ces divers entretiens m'ont toujours fait tableau. »

A ce tableau, elle offrit le plus épouvantable pendant ; mais l'imposture ne doit pas subsister longtemps. Les faits inventés par la protégée du Palais-Royal s'anéantissent devant les amis ou les serviteurs qui suivirent, en 1815, le duc de Bourbon<sup>1</sup>, et qui, avec l'autorité de leur parole, nient les gendarmes, les pistolets, et surtout l'idée. L'invraisemblance d'un pareil mensonge, est si frappante, que, mieux conseillée, madame de Feuchères revint sur sa déposition. Elle avoue dans un second interrogatoire :

« Lorsque j'ai appris que le Prince s'était suicidé, les conversations que je lui avais entendu tenir se sont retracées à mon esprit, et j'ai raconté, sans y attacher aucune importance, ce que je lui avais en-

1. Nous avons entre les mains toute la correspondance du duc de Bourbon à cette époque, et nous devons déclarer qu'il n'y a pas trace de suicide.

tendu dire, sans en tirer la conséquence que le Prince s'était porté au suicide, sans même dire qu'il eût jamais exprimé devant moi le regret de ne pas s'être suicidé pendant les Cent-Jours. Mais je dois exprimer l'indignation dont je suis pénétrée en voyant que, par des insinuations perfides, on cherche à déverser sur moi tout l'odieux de cet événement. »

L'imposture reculait pour mieux se draper en holocauste; nous allons entendre l'hypocrisie couvrir la famille d'Orléans de sa magnanime sollicitude. Son abbé Briant était signalé comme ayant pris toutes les peines imaginables pour découvrir, avant l'apposition des scellés, certains papiers qui importaient à madame de Feuchères, et dont le chancelier Pasquier, par sa lettre adressée au roi Louis-Philippe, le 27 août 1830, constate déjà l'absence. On lui demande pourquoi elle intima de pareils ordres. Elle répond : « Je craignais que le Prince, trompant les espérances de la maison d'Orléans, n'eût prit le parti de me tout donner. »

Une justification aussi accablante ne pouvait amener qu'une mise en accusation. Le Palais-Royal la pressent; il s'acharne à l'empêcher par tous les moyens. Dans le but d'étouffer les rumeurs qui faisaient de l'Orléanisme le complice et le patron de madame de Feuchères, Louis-Philippe doit hautement et prudemment répudier une succession à laquelle s'attachent tant de cruels souvenirs. Puis, après avoir déchiré ce sinistre testament, il lui faut distri-

buer aux pauvres une fortune entrée dans la famille d'Orléans par la plus mauvaise de toutes les portes. Ce sacrifice consommé avec spontanéité aurait, sans aucun doute, fléchi et désarmé la conscience publique. Elle aime les expiations courageuses et sait y applaudir. Séparer sa cause de celle de madame de Feuchères, qu'un journal du temps appelait : « cette petite baronne anglaise qui ressemble à une espagnolette, » et la laisser se débattre en cour d'assises, c'était la seule voie honnête, la seule qui pût consoler la France de ses ruines et de ses opprobres. Ce sera la seule que l'Orléanisme oubliera de prendre.

Le rapport de M. de la Huproye est rédigé ; il conclut à la mise en accusation de madame de Feuchères. Louis-Philippe apprend que ce rapport va être déposé. Alors ce roi, de qui toute justice émanerait, ce roi qui, du haut de son trône, devrait dissiper tout mal par son seul regard, conspire avec les gens de ses parquets pour protéger les coupables et faire accuser l'innocence. Il n'avait pas appris que l'équité est l'affermissement du diadème, et c'est de lui que Isaïe aura dit avec toute vérité<sup>1</sup> : « Vos princes sont des infidèles ; ils sont les compagnons des voleurs. » Placé entre la scélératesse et l'avidité, Louis-Philippe n'hésite point. Ses lèvres étaient la ruine de son âme. Une démarche aussi mystérieuse qu'humiliante est tentée auprès de M. de la Huproye.

1. *Isa. proph.*, chap. i, v. 23.

Pendant une nuit, le procureur général Persil<sup>1</sup> se rend à sa demeure, rue Neuve-Saint-François, n° 46 : il notifie au magistrat instructeur que son rapport ne pourra jamais voir le jour, parce que des raisons d'État s'y opposent. La Huproye résiste; il veut combattre cette étrange doctrine, mettant la justice, qui est la vérité en action et le droit du plus faible, à la merci de la politique. Les motifs de conscience et d'honneur que le magistrat invoque sont repoussés. Il ne s'agit plus de la culpabilité ou de l'innocence d'une femme flétrie; il s'agit de sauver la famille royale d'une funeste compromission. M. de la Huproye avait, sur la fin du règne de Charles X, demandé sa retraite, et, pour récompense de ses loyaux services, un siège de juge au tribunal de la Seine en faveur de M. Theurrier de Pommyer, son gendre.

Tout lui est offert à l'instant même; mais il faut sa démission dans les vingt-quatre heures. La Huproye, qui jusqu'à ce jour fut l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux, n'aurait pas cédé à l'injonction et à la menace. Les larmes de sa femme, les prières de sa fille, les appréhensions qu'on fit naître dans ce cœur de vieillard, troublèrent son esprit. A une époque où la Révolution et l'Orléanisme se faisaient concurrence dans la manipulation des émeutes et de

1. Le procureur-général Persil, ancien ministre de la justice sous Louis-Philippe et ancien directeur de la Monnaie, est devenu sénateur sous le second Empire.

l'arbitraire, la Huproye eut peur. Afin d'acheter la paix de ses vieux jours, il consentit à une faiblesse et signa sa démission. Alors il n'y avait personne, pas même le procureur général Persil, faisant acte de courtisan, qui parlât pour la justice et qui jugeât dans la vérité. La Providence permit néanmoins que le rapport et l'instruction fussent conservés comme témoignage d'accusation pour servir à l'histoire des sanglants héritages.

Quand les Athéniens de Paris et les dispensateurs de la renommée inventaient un bon mot, quand ils éprouvaient le besoin de mettre en circulation un sarcasme ou un coq-à-l'âne, on le portait tantôt au compte du prince de Talleyrand et d'Odry, le Bilboquet des *Saltimbanques*, tantôt à celui de l'avocat Dupin, devenu procureur général à la Cour de cassation. Le premier président Séguier avait la survivance de cette charge. Sous la Restauration, il s'était laissé prêter des paroles de Spartiate. La Cour royale de Paris et lui-même se plaisaient à entendre répéter une maxime passée en proverbe et qu'on s'empres-  
sait de nier sous main. « La Cour rend des arrêts ; elle ne rend pas de services. »

Telles étaient les fières paroles que la Cour se flat-  
tait d'avoir prononcées un matin par l'organe de son premier président. Comme tant d'autres de la même source<sup>1</sup> elles furent officieusement démenties, durant

1. Nous trouvons, dans une lettre du 28 novembre 1826, adressée par le premier président Séguier au comte de Peyronnet, garde des sceaux, la preuve la plus positive de cette fabrique

le règne de Charles X; elles le furent d'une manière plus tristement officielle au moment de cette affaire. Dieu couvrit d'un voile les yeux des juges. Il s'agissait de ne rendre qu'un arrêt : la Cour rendit plus qu'un service à huis clos, et le prince de Condé se trouva condamné au suicide à perpétuité par des magistrats qui ne pensaient pas avec Tite Live<sup>1</sup> : « *Leges rem surdam, inexorabilem esse.* » La loi est sourde et inexorable. Mais il vient des temps où certains fonctionnaires ne veulent être ni sourds ni inexorables.

Ceux qui ne transigeaient pas sur ce point avec leur conscience furent destitués, comme le procureur du roi Faucher, ou, comme Gustave de Beaumont, chargé d'une mission pénitentiaire en Amérique. Il y avait unanimité dans le peuple pour croire à

de mots et de démentis en partie double. On lit dans la lettre : « Monseigneur, le *Journal des Débats* et la *Gazette des Tribunaux* ont rendu fort mal, ce matin, ce que j'ai été porté à exprimer hier à l'audience. Là-dessus le *Journal des Débats* et la *Gazette des Tribunaux* ont fait un commentaire inconvenant et choquant... J'ai donc fait appeler le sténographe et rédacteur des articles judiciaires de ces journaux et je lui ai reproché la témérité de ses notes. Il m'a répondu franchement qu'il n'avait point recueilli mes paroles, mais les avait arrangées à son idée. Je vous prie, monseigneur, d'être convaincu du respect que je porte, et au besoin ferais porter aux ministres du Roi et particulièrement à Votre Grandeur. Je parle et j'agis autant par le sentiment de mon devoir que par celui de vos bontés personnelles. Veuillez, monseigneur, agréer l'hommage de mon cordial dévouement. Signé le P. P. SÉGUIER. » — Le P. P. Séguier n'était-il pas le petit-fils du chancelier Pierre Séguier, « ce pierrot métamorphosé en tartuffe » dont parle Arnauld d'Andilly?

1. *Tit. Liv.* II, 3.

un attentat ; on s'arrangea pour qu'il y eût apparence d'unanimité légale dans les parquets. A la voix du peuple, qui est la voix de Dieu, on substitua celle des équivoques, des serviles ou des âmes damnées. L'autel de la justice se transforma en autel de l'oubli. Louis-Philippe et ses officieux vinrent mentir au monde entier et furent accusés par la conscience du genre humain, car il ne sera jamais aussi facile de nier un forfait que de le commettre. Le 21 juin 1834, la Chambre des mises en accusation déclare qu'il n'est pas établi que la mort du Prince ait été le résultat d'un crime<sup>1</sup>.

Le roi-citoyen et la courtisane s'enrichissaient et triomphaient l'un par l'autre. Ils se félicitaient de leur double bonheur, lorsqu'un nouvel adversaire se lève avec l'autorité de son nom et de son droit. La famille de Rohan est l'héritière du sang par la mère

1. Voici en quels termes, Hennequin, l'avocat des princes de Rohan, parla des incidents et de toutes les étranges mesures prises pour étouffer la voix de la justice : « La cour, disait-il, a dû regretter, dans l'intérêt de la vérité, que la retraite de M. de la Huproye, au moment où la cour allait être appelée à prononcer, l'ait privée des indications précieuses que ce magistrat pouvait lui donner mieux que tout autre, et sur les détails de cette immense instruction, et sur le degré de confiance qu'elle pouvait accorder aux divers témoignages. On sent, en effet, qu'un nouveau rapporteur, quels que fussent son zèle et sa capacité, ne pouvait pas connaître aussi bien l'instruction, après un examen de douze à quinze jours, que celui qui l'avait faite et qui s'en était presque uniquement occupé depuis cinq mois. D'un autre côté, le geste, le ton et la physionomie des témoins laissaient au magistrat instructeur des impressions, et lui seul peut les rendre.... »

du duc de Bourbon ; la famille de Rohan va plaider l'assassinat du prince de Condé et demander l'annulation de son testament.

En matière criminelle, l'exercice de l'action qui naît d'un meurtre est essentiellement subordonné à l'exercice de l'action publique. Le procureur général Persil s'empresse d'adhérer à cette sentence, alors irrévocable par son fait ; mais les princes de la maison de Rohan ne crurent pas que leur devoir, à eux, pût s'arrêter à une limite aussi commode. La voie civile leur reste ouverte : ils la prennent. Il y a chose jugée ; il n'y a pas chose démontrée. La magistrature jette la mémoire du dernier Condé sur la claie des suicidés. Et tout le monde devine, tout le monde indique les motifs de ce spectacle inouï. En effet, la magistrature, qui doit tout faire pour la vérité, ne peut rien contre elle. Hennequin, l'avocat des Rohan, déchire le dernier voile.

Implacable dans sa modération, il montre d'un doigt vengeur de quel côté sont le crime et les criminels. Il évoque, il déroule le drame de Saint-Leu, qui commencé par la cupidité, s'achève dans un déni de justice. Il éclaire, il passionne. Sûr de perdre son procès devant les tribunaux, plus sûr encore de le gagner devant l'opinion publique, il fait si loyalement et si moralement descendre la Feuchères et Louis-Philippe au rang des accusés, que les brûlantes, que les honnêtes paroles de l'avocat deviennent l'arrêt de l'histoire.

Madame de Feuchères était défendue par Lavaux; Philippe Dupin porte la parole en faveur du jeune duc d'Aumale, patronnant de son innocence de mineur l'attentat dont il devra recueillir les funestes bénéfices. Entre ces trois hommes d'un rare talent, la lutte sera prodigieuse. Érudant ou tournant les difficultés que Hennequin aborde de front, les avocats de la Feuchères et du duc d'Aumale en appellent aux passions politiques. Quand les preuves de captation, de violence et de révoltante culpabilité éclatent et font frissonner la France entière, Lavaux et Dupin incriminent les vieux partis. Ils évoquent l'hydre de l'anarchie et le spectre de l'alliance carlo-républicaine, afin de couvrir la retraite de leurs clients, qui accusent pour s'excuser.

Au milieu de ces débats, un homme, par sa position particulière et par l'élévation de son caractère, attirait tous les regards. Le baron de Surval, intendant général du prince de Condé, fut le confident de ses tortures et l'exécuteur testamentaire de ses dernières volontés. A ces deux titres, le baron de Surval s'est vu forcé de suivre la liquidation de la fortune du Prince, et de veiller à l'exécution de ses ordres. Ce contact obligé, mais passager avec les d'Orléans, ne modifie ni les devoirs ni les principes de M. de Surval.

Vieux soldat de l'Empire, M. de Surval était un témoin aussi gênant que digne de foi. Convaincu de l'assassinat, il n'a jamais caché ses convictions. Les

promesses le trouvaient sourd; les menaces détournées le laissent indifférent. On s'efforce de le mettre en contradiction avec lui-même. Par une lettre adressée à M<sup>e</sup> Lavaux, et datée du Palais-Bourbon même, 29 décembre 1831, le baron de Surval explique de quelle manière le testament fut arraché au père du duc d'Enghien. Nous lisons dans cette lettre :

« C'est ainsi que l'infortuné prince a toujours sacrifié son repos, sa tranquillité intérieure, et quelque chose de plus que je n'ose nommer ici; je le dis avec la plus grande affliction, à des considérations puériles. Tous les jours il déplorait sa faiblesse sans pouvoir la surmonter. *Video meliora proboque, deteriora sequor.* Ces six mots d'Horace écrits de sa propre main, que M. Borel de Bretizel, les autres personnes présentes à l'inventaire à Saint-Leu et moi trouvâmes dans ses papiers, n'en sont-ils pas encore une preuve? Je regrette et regretterai toujours avec amertume que le malheureux prince n'ait point eu la force de consentir à cette expulsion; j'ai la conviction que, si elle eût eu lieu, il existerait. Oui, monsieur, il eût échappé au sort affreux qui lui était réservé. De deux choses l'une : ou monseigneur le duc de Bourbon a été assassiné : dans ce cas la maxime *Is fecit cui prodest* a fait naître dans les esprits d'effroyables pensées; ou il s'est suicidé. Eh bien! monsieur, ce serait encore Mme de Feuchères qui l'aurait tué; oui, monsieur, tué, en le portant à

cet acte de désespoir par ses affreux procédés envers lui. Attaquez-moi donc aussi, monsieur, traînez-moi en police correctionnelle; faites que je sois confronté avec celle dont vous prenez si glorieusement la défense, je lui répéterai devant nos juges ce que je vous dis ici, parce que telle est mon entière conviction.

« Ce sera un tribut que je payerai à l'infortuné prince, dont j'aurais voulu prolonger les jours aux dépens des miens. Par la même raison, monsieur, toute ma vie je regretterai d'avoir été l'instrument forcé de ce testament qui fait aujourd'hui la joie de Mme de Feuchères, tant je suis convaincu que, d'une manière ou d'une autre, il a causé la mort du malheureux prince.

« Je fais cette profession de foi sans crainte, et je laisse à la raison à venir et aux sentiments élevés que monseigneur le duc d'Aumale professera par la suite, à apprécier les regrets que je manifeste à ce sujet. »

Ce langage était écrasant de modération et de vérité; mais il y avait parti pris de ne rien entendre. Dieu ne permit pas que tant d'efforts de respectueuse pitié fussent, en ce temps-là, couronnés de succès. Il fallait hériter à tout prix : le duc d'Aumale hérita.

Par un article de son testament, article en forme de souvenir ou d'hommage, le prince de Condé, qui laisse à M. le duc d'Aumale une fortune

de plus de soixante-six millions<sup>1</sup>, lui a fait l'honneur de le charger de l'acquittement d'un legs de cent mille francs annuels pour la fondation d'un collège à Écouen, où seront élevés, d'après le vœu du testateur, les enfants des soldats de l'armée de Condé et de la Vendée militaire.

L'idée première de ce projet a été conçue par

1. Dans le but d'expliquer pourquoi M. le duc d'Aumale, héritier du prince de Condé, n'a jamais songé à remplir les dernières intentions du testateur, les d'Orléans et leurs amis affirmèrent, sous la monarchie de Juillet comme depuis sa chute, que la fortune laissée par le *suicidé* malgré lui n'était pas aussi considérable qu'on se plaisait à le croire. Ils bâtirent sur ce thème des hypothèses de chiffres que très-peu de personnes se trouvent en mesure de contrôler. Nous avons voulu avoir le cœur net de tant d'assertions. Nous sommes donc remonté aux sources, c'est-à-dire aux procès-verbaux d'adjudication dans les études des notaires de la succession et aux autres titres de propriété. De ce travail consciencieux et de ce dépouillement fait avec une sévère exactitude, il résulte pour les années 1829, 1830 et 1831 un revenu de :

Année 1829. . . . .	1 926 276 francs.
Année 1830. . . . .	1 770 928 francs.
Année 1831. . . . .	1 655 726 francs.

La diminution de ces revenus s'explique tout naturellement par le fait de la révolution de 1830 et par les émeutes qui eurent un si fatal contre-coup sur la vente des bois. Néanmoins, en prenant pour base le produit commun de ces trois années, on approche de bien près du chiffre de 1 800 000 francs. Or, cette somme représente partout en terres un capital d'au moins 65 millions, et nous n'avons pas porté les bâtiments en ligne de compte.

On objecte que la succession était grevée de dettes et qu'il a fallu contracter des emprunts pour les payer. Ces dettes ont été un bénéfice pour elle. Le prince de Condé aimait à acheter beaucoup de bois, et quelques lettres à M. de Gatigny, son intendant général, révèlent très-clairement la persistance de sa pensée sur

l'Empereur Napoléon<sup>1</sup>; le père du duc d'Enghien la réalise. Détacher deux millions d'un splendide héritage, coûtant si cher à l'honneur et à la dignité, c'était pour la famille d'Orléans un sacrifice qui aurait pris les proportions d'un attentat à la pudeur démagogique. Les tribunaux et le conseil d'État de Louis-Philippe vinrent au secours de ses perplexités. Il s'y rencontra des natures serviles, des complaisances exagérées jusqu'à l'effronterie, qui firent au roi-citoyen un devoir de refuser l'autorisation légale

cet objet. Il avait emprunté 8 500 000 francs pour couvrir d'anciennes acquisitions et celles qu'il ordonna de faire en 1829 et en 1830. Ces acquisitions, conclues à des prix très-modérés, ont nécessairement augmenté la fortune générale. Par la plus-value, elles deviennent une véritable amélioration. Mme de Feuchères, désintéressée, et toutes dettes payées, M. le duc d'Aumale, légataire universel, a donc reçu du prince de Condé, une fortune d'au moins 1 500 000 francs de rente.

En laissant de côté les sentiments qu'inspirent et qu'inspireront toujours la déplorable mort de ce Prince et les conséquences encore plus déplorables qui accompagnèrent cette mort, n'y a-t-il pas une mauvaise grâce mélangée d'avarice dans la persistance de dépréciation d'une fortune si chèrement acquise ?

1. On lit dans l'*Histoire de la Vendée militaire* par J. Créteineau Joly (5<sup>me</sup> édition, t. IV, p. 335). « L'Empereur, dans les jours de sa puissance, avait parcouru les provinces de l'Ouest. Il avait recueilli de la bouche même des insurgés le récit de ce qu'ils avaient accompli, et l'âme si monarchique de Napoléon s'était émue. Il prodigua l'or pour reconstruire les églises, pour rétablir les fermes incendiées, pour assurer un peu de pain à toutes ces misères qu'il honorait. Dans ces munificences accordées par un grand homme à un grand peuple, l'Empereur n'avait pas besoin d'implorer le contre-seing d'un ministre ou le laissez-passer des bureaux. Sur les lieux mêmes il décrétait : « Un collège national sera fondé à Saint-Jean de Mont. Les enfants seuls des Vendéens et des Bretons y seront placés aux frais de l'État pour apprendre aux peuples à remplir dignement leur devoir. »

pour créer un établissement aussi suspect. Ces natures serviles, ces complaisances exagérées, qui aident le souverain à pousser la honte à l'état de prodige, lui démontrèrent avec toutes sortes d'arguments, péremptoires à ses yeux, que le collège d'Écouen serait un outrage à la révolution de Juillet, révolution d'un prétendu droit contre la force. On lui fit saisir assez aisément, on déclara à la face du monde que ce legs était aussi antinational qu'immoral. Fort de ces décisions judiciaires et administratives, Louis-Philippe foule à ses pieds la dernière volonté du dernier Condé; le duc d'Aumale s'est résigné jusqu'à ce jour à une silencieuse spoliation. Ainsi se vérifia cette parole sarcastique du prince de Talleyrand, qui, au récit de tant de lamentables avidités, ne cessait de murmurer : « Ne me parlez pas des pères de famille, ils sont capables de tout. »

Seule, madame de Feuchères, à qui apparemment il restait quelque sorte d'âme, ne veut pas s'associer à tant de fraudes entachées de boiteuse légalité. Mue par un secret remords ou par un inutile désir de réhabilitation, elle comprend qu'elle a choisi des amis tels qu'il y aurait vertu pour elle à les abandonner. Sophie Dawes, toute Sophie Dawes qu'elle est, intente un procès aux d'Orléans pour les contraindre à exécuter cet article du testament. Elle perdit sa cause par le fait des circonstances, mais, il faut l'avouer à la décharge de cette femme, elle n'en per-

sévéra pas moins dans son idée de réparation. Elle remua le ciel et la terre afin de triompher d'une cupidité si patriotique. Enfin elle offrit de prélever sur sa part d'héritage les deux millions tant disputés. L'auteur de l'*Histoire de la Vendée militaire* est appelé et consulté par elle<sup>1</sup>. Il se chargea de communiquer sa proposition aux intéressés, qui la déclinaient, parce qu'une belle action étonne plus qu'elle ne rassure, quand l'intention est suspecte.

Madame de Feuchères n'avait plus rien à redouter de la justice des hommes; elle s'était probablement arrangée pour ne pas trop s'inquiéter de celle de Dieu. Un indéfinissable sentiment de vengeance ou de mépris sera la dernière passion de cette femme, qui mourut à la fin de 1840. Elle plaidera contre l'Orléanisme, elle maudira l'Orléanisme, après avoir assassiné pour lui.

1. Ce fut par l'entremise d'Eugène Janvier, conseiller d'État sous Louis-Philippe, sous la République et sous Napoléon III, mais toujours indépendant de cœur et d'esprit, que je me trouvais en relation avec cette femme. Mme de Feuchères, je dois en convenir, portait assez bien le crime. Lorsqu'en dehors des obstacles moraux que je prévoyais de la part de la Vendée militaire, je l'entretins des difficultés universitaires que le gouvernement du roi-citoyen susciterait à la création de cet établissement, un sourire indéfinissable et un geste intraduisible accompagnèrent ces paroles que je crois encore entendre vibrer à mes oreilles : « Ah! pour cela, soyez sans crainte. C'est moi qui me charge de ces gens-là. »

Pour s'exprimer avec autant d'aplomb et en mettant de prime abord deux millions en avancement d'hoirie, je compris que cette femme était certaine d'avoir toujours de la corde de pendu dans sa poche.

Ainsi s'éteignit cette grande race militaire, issue de la Maison royale de France, et qui guida, durant plus de trois cents ans, nos armées à la victoire. A cette race toujours héroïque, nos aïeux appliquèrent avec bonheur et nos enfants appliqueront avec gratitude les vers du poète :

*Fortia facta patrum, series longissima rerum  
Per tot ducta viros antiquæ ab origine gentis.*

Cette race de Condé disparut dans deux nuits horribles. Le 21 mars 1804 et le 27 août 1830 demeureront dans la mémoire des peuples et dans les annales de la France comme des dates, que le sang du duc d'Enghien et le sang du duc de Bourbon marquent d'un signe ineffaçable.

Les Condés sont rayés du livre de vie, ils restent à l'état de monument. Mais l'oubli, qui pousse encore plus vite dans le cœur des hommes que l'herbe sur la fosse des morts, n'a pas étendu son voile sur ces deux crimes. Seulement Bonaparte, rongé par les désespoirs de l'exil et tué en détail sur le rocher de Sainte-Hélène, a trouvé une princesse de Condé pour implorer en sa faveur le pardon que, lui, avait dénié à l'innocence et à l'héroïsme. Le ciel refusa aux d'Orléans cette grâce dernière; il ne survit pas de sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, pour les amnistier devant Dieu.

Le duc d'Aumale, à qui la fortune de ces princes échut en héritage, — nous avons dit par quels moyens,

— eut le malheur de se croire un jour tenu à une espèce de reconnaissance. Par une incompréhensible aberration d'esprit, il s'imagina qu'il lui était permis comme à un autre de raconter la vie et les exploits de la famille, dont les biens l'enrichissaient. Son ouvrage s'arrêtait à la mort du grand Condé, en 1686.

Mais il y a de certaines personnes qui ne peuvent, qui ne doivent jamais prononcer de certains noms. La conscience publique leur en fait une loi. Le duc d'Aumale n'avait pas eu l'intelligence de cette réserve. L'Empereur Napoléon III, lui, comprit cela. Sans se préoccuper outre mesure de la légalité, l'Empereur Napoléon III fit saisir l'ouvrage avant publication; et, la justice aidant, on condamna au silence le livre que le duc d'Aumale avait eu l'inqualifiable idée de commettre.

Le neveu et l'héritier de Napoléon Bonaparte, placé comme le fils de Louis-Philippe d'Orléans en face d'un nom au souvenir cruel pour tous deux, a rappelé à la pudeur le neveu et l'héritier du dernier Condé, père du duc d'Enghien.

A Vincennes, 14 septembre 1866.

Aux pages 292, 293 et 294 de ce volume, nous avons produit l'espèce de jugement par lequel le duc d'Enghien fut condamné à mort et exécuté. Cette pièce, la seule officielle et authentique, mais dérisoire dans le fond ainsi que dans la forme, n'était pas susceptible de publicité. Après l'avoir lue, le Premier Consul en fit rédiger une autre par ses légistes ordinaires et par Réal. Ils y travaillèrent toute la journée du 22 mars, et on l'inséra au *Moniteur* du lendemain, 23 mars (1<sup>er</sup> germinal an XII). Ce document, arrangé après coup et qu'on ne prît même pas la peine de faire signer aux membres du tribunal militaire, doit être mis sous les yeux du lecteur pour servir de point de comparaison. Il est ainsi libellé :

COMMISSION MILITAIRE SPÉCIALE,

Formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventôse an XII de la République, une et indivisible.

*Jugement.*

Au nom du peuple français,

Ce jourd'hui, 30 ventôse an XII de la République, la commission militaire spéciale formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement en date du 29 ventôse an XII, com-

posée, d'après la loi du 19 fructidor an V, de sept membres, savoir, les citoyens :

Hulin, général de brigade, commandant les grenadiers à pied de la garde, président ;

Guiton, colonel, commandant le 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers ;

Bazancourt, commandant le 4<sup>e</sup> d'infanterie légère ;

Ravier, colonel, commandant le 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne ;

Barrois, colonel, commandant le 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne ;

Rabbe, colonel, commandant le 2<sup>e</sup> régiment de la garde municipale de Paris ;

Dautancourt, capitaine major de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de capitaine rapporteur ;

Molin, capitaine au 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, greffier ; tous nommés par le général en chef Murat, gouverneur de Paris, et commandant la première division militaire.

Lesquels président, membres, rapporteur et greffier, ne sont ni parents, ni alliés entre eux ni du prévenu, au degré prohibé par la loi.

La Commission, convoquée par l'ordre du général en chef, gouverneur de Paris, s'est réunie au château de Vincennes dans le logement du commandant de la place, à l'effet de juger le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly le 2 août 1772, taille de 1 mètre 705 mil-

limètres, cheveux et sourcils châtain clair, figure ovale, longue, bien faite, yeux gris tirant sur le brun, bouche moyenne, nez aquilin, menton un peu pointu, bien fait ; accusé :

1° D'avoir porté les armes contre la République française ;

2° D'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français ;

3° D'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement anglais, de leur avoir procuré les moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État ;

4° De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres, soldé par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France dans les pays de Fribourg et de Baden ;

5° D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre ;

6° D'être l'un des auteurs et complice de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du Premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France.

La séance ayant été ouverte, le président a ordonné au rapporteur de donner lecture de toutes les pièces, tant celles à charge que celles à décharge.

Cette lecture terminée, le président a ordonné à

la garde d'amener l'accusé, lequel a été introduit, libre et sans fers, devant la commission.

Interrogé de ses nom, prénoms, âge, lieu de naissance et domicile,

A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, âgé de trente-deux ans, né à Chantilly près Paris, ayant quitté la France depuis le 16 juillet 1789.

Après avoir fait prêter interrogatoire à l'accusé, par l'organe du président, sur tout le contenu de l'accusation dirigée contre lui; ouï le rapporteur en son rapport et ses conclusions, et l'accusé dans ses moyens de défense; après que celui-ci a eu déclaré n'avoir plus rien à ajouter pour sa justification, le président a demandé aux membres s'ils avaient quelques observations à faire. Sur leur réponse négative, et avant d'aller aux opinions, il a ordonné à l'accusé de se retirer.

L'accusé a été reconduit à la prison par son escorte; et le rapporteur, le greffier, ainsi que les citoyens assistants dans l'auditoire, se sont retirés sur l'invitation du président.

La commission délibérant à huis clos, le président a posé les questions ainsi qu'il suit :

« Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, accusé :

« 1° D'avoir porté les armes contre la République française, est-il coupable ?

« 2° D'avoir offert ses services au gouvernement

anglais, ennemi du peuple français, est-il coupable ?

« 3° D'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement anglais ; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France ; d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté extérieure et intérieure de l'État, est-il coupable ?

« 4° De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans le pays de Fribourg et de Baden, est-il coupable ?

« 5° D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre, est-il coupable ?

« 6° D'être l'un des auteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du Premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France, est-il coupable ? »

Les voix, recueillies séparément sur chacune des questions ci-dessus, commençant par le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier ;

La commission déclare le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien,

« 1° A l'unanimité, coupable d'avoir porté les armes contre la République française ;

« 2° A l'unanimité, coupable d'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français ;

« 3° A l'unanimité, coupable d'avoir reçu et accredité près de lui des agents dudit gouvernement anglais ; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État ;

« 4° A l'unanimité, coupable de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden ;

« 5° A l'unanimité, coupable d'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre ;

« 6° A l'unanimité, coupable d'être l'un des auteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du Premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France. »

Sur ce, le président a posé la question relative à l'application de la peine. Les voix, recueillies de nouveau dans la forme ci-dessus indiquée, la commission militaire spéciale condamne à l'unanimité, à la peine de mort, le nommé Louis-Antoine-Henri

de Bourbon, duc d'Enghien, en réparation des crimes d'espionnage, de correspondance avec les ennemis de la République, d'attentat contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État.

Ladite peine prononcée en conformité des articles 2, titre IV, du Code militaire des délits et des peines, du 21 brumaire an V; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> section du titre I<sup>er</sup> du Code pénal ordinaire, du 6 octobre 1791, ainsi conçus, savoir :

« Art. 2 (du 21 brumaire an V). Tout individu, quel que soit son état, qualité ou profession, convaincu d'espionnage pour l'ennemi, sera puni de mort.

« Art. 1<sup>er</sup> (du 6 octobre 1791). Tout complot ou attentat contre la République sera puni de mort.

« Art. 2 (*id.*). Toute conspiration et complot tendant à troubler l'État par une guerre civile, et armant les citoyens les uns contre les autres, ou contre l'exercice de l'autorité légitime, sera puni de mort; »

Enjoint au capitaine rapporteur de lire de suite le présent jugement, en présence de la garde assemblée sous les armes, au condamné;

Ordonne qu'il en sera envoyé, dans les délais prescrits par la loi, à la diligence du président et du rapporteur, une expédition, tant au ministre de la guerre, au grand-juge ministre de la justice, et au général en chef gouverneur de Paris.

Fait, clos et jugé sans désenparer, les jour, mois et an dits, en séance publique ; et les membres de la commission militaire spéciale ont signé, avec le rapporteur et le greffier, la minute du jugement.



FIN DU PREMIER VOLUME.



# TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.



Les Condés et la branche de Laurier. — Naissance de Louis-Joseph de Bourbon. — Son éducation. — Pourquoi il écrit un *Essai sur la vie du grand Condé*. — Son portrait. — Il épouse la princesse de Rohan-Soubise. — Sa première campagne comme volontaire. — Son intimité avec Chevert. — Bataille d'Hastembeck. — Le prince de Condé enlève les batteries du duc de Cumberland. — Les Anglais capitulent à Closterseven. — Condé à Hetzelberg. — Il dégage les Français à Minden et s'empare de Meppen. — Le prince de Condé et le duc de Brunswick. — Condé vainqueur à Grummingen. — La victoire de Johannisberg. — Brunswick vaincu et blessé. — Le duc de Brunswick reçu à Chantilly, après la paix, comme un hôte et un ami. — Les fêtes princières et les plaisirs littéraires de Condé. — Ses principes religieux et monarchiques en opposition aux idées philosophiques. — Sa liaison avec le Dauphin fils de Louis XV. — Le prince de Condé protège les Jésuites persécutés. — Il devient le bienfaiteur de Joseph et de Napoléon Bonaparte. — Sa popularité en Bourgogne dont il est gouverneur. — Son impartialité dans les querelles des parlements avec la cour. — Il rédige la protestation des princes du sang contre la suppression de cours judiciaires. — Il est exilé par le ministère et rappelé par le roi. — Mort de Louis XV. — Louis XVI entouré d'utopistes et d'esprits systématiques. —

De quelle manière les ministres libéraux entendent la liberté individuelle. — Les réformes militaires du comte de Saint-Germain. — Le prince de Condé s'y oppose au nom de l'armée. — Insurrection des colonies américaines contre l'Angleterre. — Franklin, ambassadeur des États-Unis, vient à Chantilly solliciter le concours du prince de Condé. — Les trois Condés au camp de Saint-Omer. — Caractère et portrait du duc de Bourbon. — L'amoureux de quinze ans. — Son mariage avec la princesse Bathilde d'Orléans. — La cour de Versailles. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon. — On les envoie tous deux au camp de Saint-Roch, devant Gibraltar. — Lettre du duc de Bourbon à son père. — La princesse Louise de Bourbon. — Son caractère et ses idées religieuses. — On la destine à épouser le comte d'Artois. — Elle est nommée abbesse de Remiremont. — Louise de Condé et M. de la Gervaisais. — Naissance du duc d'Enghien. — Les funestes pronostics. — Son éducation. — Son enthousiasme pour l'histoire du grand Condé. — La Révolution française. — Condé et Mirabeau. — Le *Mémoire des Princes* rédigé par Louis-Joseph de Bourbon. — La Révolution le redoutait. — Sous prétexte de concorde on amène Louis XVI à le prier de sortir de France. — Trois jours après la prise de la Bastille, Condé prend la route de l'exil. — Causes premières de l'émigration. — La guerre civile et l'étranger. — Condé et les puissances. — Les gouvernements de l'Europe ne veulent rien comprendre à la révolution. — Ils y applaudissent en secret parce qu'ils en espèrent l'abaissement et le partage de la France. — Manifeste du prince de Condé à la noblesse française. — L'Assemblée nationale confisque ses biens. — Les patriotes font le sac de Chantilly. — La convention de Pilnitz. — Le roi de Suède, Gustave III, et le prince de Condé. — Leur plan de campagne. — Tableau de l'émigration. — L'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse. — La Révolution déclare la guerre. — L'armée de Condé. — Politique du cabinet de Vienne. — Ses intérêts avant ses principes. — Correspondance secrète du prince de Condé avec son fils le duc de Bourbon. — Les Prussiens et les diamants de la couronne. — Les émigrés sans munitions et sans pain. — Lettre du prince de Condé à l'empereur François II. — Il empêche la dislocation du corps des émigrés. — Son entrevue avec le feld-maréchal Wurmser. — Reprise de la redoute de Belheim. — Patriotes et émigrés. — Condé enlève les lignes de Wissembourg. — Les habitants d'Haguenau et de Strasbourg proposent à Condé de livrer leurs villes au roi de France. — Les Autrichiens s'y

opposent. — Combat de Berstheim. — Le duc de Bourbon est blessé. — Premières armes et premiers succès du duc d'Enghien. — Les émigrés et les Autrichiens devant Haguenau. — Les Autrichiens en déroute sont protégés par l'armée de Condé..... 1

## CHAPITRE II.

Le prince de Condé dans ses quartiers d'hiver. — Ses colères et ses désespoirs. — L'Angleterre prend à sa solde l'armée de Condé. — Louis-Joseph de Bourbon et le général Pichegru. — Plan de restauration qu'ils conçoivent. — Les Autrichiens le font échouer. — Pichegru traître à la patrie. — Le maréchal Ney et Pichegru. — Louis-Joseph de Bourbon et la Vendée. — Le comte d'Artois et le duc de Bourbon à l'île Dieu. — La politique anglaise. — La princesse Louise de Condé déclare sa vocation religieuse. — Ses lettres sur ce sujet à son père et à son frère. — Le duc d'Enghien est nommé général d'avant-garde. — Louis XVIII au camp du duc d'Enghien. — Le duc d'Enghien devant le fort de Kehl. — Trois jours de combat. — L'archiduc Charles d'Autriche et le général Moreau. — Bataille d'Ober-Kamlach. — Le duc d'Enghien vainqueur. — Il fait l'éloge de l'armée républicaine. — Marche triomphale de Moreau sur Vienne. — L'archiduc Charles, vainqueur du général Jourdan, fait reculer l'armée républicaine. — La retraite de Moreau. — Le duc d'Enghien à sa poursuite. — L'armée de Condé à Biberach. — Le duc d'Enghien racontant à son père la campagne de Bonaparte et de Moreau en Italie et en Allemagne. — La paix réduit l'armée de Condé à la misère. — L'empereur de Russie Paul I<sup>er</sup> lui offre un asile dans ses États. — Les lettres de l'Empereur. — Il désire que le duc d'Enghien amène lui-même cette armée en Russie. — Lutte entre le grand-père et le petit-fils. — Le duc d'Enghien obéit. — Condé à Pétersbourg. — Tableau qu'il fait de la cour impériale. — Mentor et Télémaque. — Le grand-duc héréditaire Alexandre et le duc d'Enghien. — Froideur de l'empereur Paul à l'égard du prince français. — L'armée de Condé en Russie. — Le mal du pays. — Les Russes du feld-maréchal Sowarow en Italie. — Sowarow bat Moreau, Macdonald et Joubert. — Marche de l'armée de Condé. — La bataille de Zurich. — Les émigrés devant Constance. — Attaque et défense de cette ville. — Désaccord entre les Autri-

chiens et les Russes. — Pénible situation du prince de Condé. — Coup d'État du 18 brumaire. — Les Royalistes s'imaginent que Bonaparte va devenir un nouveau Monk. — Le duc d'Enghien les détrompe. — Le prince de Condé et le duc d'Enghien vont à Venise saluer le nouveau pape Pie VII. — Bataille de Marengo. — L'armistice. — Bataille d'Hohenlinden remportée par Moreau sur l'archiduc Jean. — Le prince de Condé et le duc d'Enghien protègent encore une fois la retraite des Autrichiens. — Licenciement de l'armée de Condé. — Propositions que l'Angleterre fait au prince de Condé. — Elles sont refusées. Condé offre à l'archiduc Charles ses derniers canons. — Leur correspondance. — Le prince de Condé se retire en Angleterre. — La vie errante de la princesse Louise de Condé, devenue sœur Marie-Joseph de la Miséricorde. — Ses lettres. — Elle prononce ses vœux à Varsovie devant Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême. — Le duc de Bourbon et les Vendéens. — Georges Cadoudal et Frotté. — Les d'Orléans arrivent d'Amérique et demandent à se réconcilier avec le Roi exilé et la famille royale proscrite. — Le duc de Bourbon fait le récit de cette amende honorable. — Les d'Orléans et les Condé..... 103

### CHAPITRE III.

Bonaparte premier Consul. — L'astre de César. — Le duc d'Enghien et les Cours étrangères. — Projets et espérances qu'elles fondent sur ses talents et sur sa popularité. — On songe à le marier. — Le duc d'Enghien veut toujours combattre. — Sa lettre sur les d'Orléans. — Le duc d'Enghien, jardinier à Ettenheim. — *Le duc Va de bon cœur.* — Complot de Pichegru, de Georges et de Moreau contre Bonaparte. — La police consulaire et les ministres anglais en Allemagne. — Méhée de la Touche et le capitaine Rosey, agents secrets de police. — Ils ont pour mission principale de présenter le duc d'Enghien comme conspirant. — Ses prétendues courses à Strasbourg et à Paris. — Le prince de Condé blâme son petit-fils, qui n'a jamais eu la moindre idée de tous ces voyages. — Arrivée et séjour supposés du général Dumouriez à Ettenheim. — Ordre d'enlèvement donné par Bonaparte. — Le guet-apens. — Le duc d'Enghien prévenu ne veut pas y croire. — Son opinion sur Bonaparte. — Le général Ordener envahit la maison du duc d'Enghien pendant la nuit. — Arrestation du Prince. — Sa vie

innocente et mesurée certifiée par le chargé d'affaires de Bonaparte. — Il est transporté à Strasbourg. — Sa lettre à la princesse Charlotte de Rohan. — On le fait partir pour Vincennes. — Dispositions prises afin de l'y recevoir. — Commission militaire qui doit le juger nuitamment sans désemparer. — Le duc d'Enghien demande un entretien avec le premier Consul. — Le général Hulin, président de la Commission, raconte lui-même ce qui s'est passé dans cette nuit. — Le jugement qui condamne à mort le duc d'Enghien. — Le duc d'Enghien dans le fossé de Vincennes. — Sa mort. — *Le nommé Louis d'Enghien, le ci-devant duc d'Enghien et le général Buonaparte.* — Bonaparte veut faire le silence autour de cette tombe. — Rien. — Testament de l'Empereur Napoléon. — Les Bourbons sont-ils assassins ou assassinés? — Récits légendaires sur l'assassinat du duc d'Enghien. — La fable et l'histoire. — Chateaubriand et Fontanes. — Horreur que ce meurtre inspira dans toute l'Europe. — Le procureur général Dupin jugeant la mort du duc d'Enghien. — Le cri de douleur de la princesse Louise de Condé. — Elle va en Angleterre pleurer avec son père et son frère. — La politique de sœur Marie-Joseph. — Louis XVIII et le prince de Condé. — La guerre d'Espagne et l'enlèvement des Bourbons. — Dernières années de l'Empire. — L'Europe entière marchant contre Napoléon et faisant de la mort du duc d'Enghien un des principaux griefs de ses vengeances. — Les traités de 1815 proposés en germe au congrès de Châtillon. — La Restauration de 1814. — Le prince de Condé et le duc de Bourbon revenus d'exil aux acclamations universelles. — Les confidences de la princesse Louise. — Les serments et les parjures. — Voltigeurs de Louis XV. — Les émigrés en butte aux sarcasmes bonapartistes. — La Révolution conseille au duc de Bourbon de divorcer afin de pouvoir perpétuer la race des Condés. — Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde s'oppose à ce projet, qui serait une honte. — Elle arrive à Paris. — Les Cent jours et Napoléon. — Défection de l'armée. — Le duc de Bourbon en Vendée. — La trahison est partout. — Il se retire en Espagne. — La bataille de Waterloo. — Le feld-maréchal Blücher veut faire fusiller Bonaparte dans le fossé de Vincennes. — Les dotations impériales et les convoitises prussiennes. — La dernière victoire du prince de Condé. — On élève un monument à la grande victime. — La princesse Louise de Condé au Temple. — Dernières années du prince de Condé. — Sa mort. — La sœur Marie-Joseph de la Miséricorde et le duc de Bourbon. — Mort de la princesse. . . . . 247

## CHAPITRE IV.

Le duc de Bourbon, prince de Condé. — Sophie Dawes, baronne de Feuchères. La courtisane et les d'Orléans. — Intrigues et captations. Correspondance et intimité de la Feuchères et de Marie-Amélie. — On veut amener le duc de Bourbon à tester en faveur du duc d'Aumale. — Résistances et désespoirs du prince. — Ses pressentiments. Il cède enfin. — La révolution de 1830. — Louis-Philippe, roi des Français. — Les projets de fuite du prince. — Nuit du 26 au 27 août 1830. — L'Orléanisme veut à tout prix que le dernier Condé se soit suicidé. — Le suicide au point de vue de la famille. — Le chancelier Pasquier verbalisant après décès. — La voix du peuple. — Enquête judiciaire, mais forcée, sur la mort du prince de Condé. — Instruction faite par l'opinion publique. — Madame de Feuchères au Palais-Royal. — Complaisante amitié de Louis-Philippe pour elle. — Témoins et interrogatoires. — Madame de Feuchères devant la commission d'enquête. — Ses explications et les démentis reçus. — Le rapport du conseiller instructeur, M. de la Huproye. — Madame de Feuchères va être mise en accusation. — Le procureur général Persil chez le conseiller rapporteur. — La cour royale ne rend plus des arrêts, elle rend des services. — Intervention des princes de Rohan. — Madame de Feuchères et le duc d'Aumale. — Les plaidoiries. — Le prince de Condé est voué par arrêt au suicide impossible. — Le legs du prince pour un collège en faveur des enfants de la Vendée militaire et des petits-fils des soldats de l'armée de Condé déclaré immoral et illégal. — Madame de Feuchères plaidant contre Louis-Philippe. — Elle veut se charger pour son propre compte de l'établissement du collège. — Les Royalistes refusent. — Conclusion..... 413

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





ERRATA DU PREMIER VOLUME.

A la page 5, ligne 19, au lieu de *mars*, lisez *août*.

A la page 30, ligne 25, au lieu d'*août*, lisez *avril*.

A la page 309, ligne 2, au lieu de *vous*, lisez *notre*.